BnF Gallica

Revue des études rabelaisiennes : publication trimestrielle consacrée à Rabelais et à son temps / [Société des études [...]

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BnF Gallica

Société des études rabelaisiennes. Auteur du texte. Revue des études rabelaisiennes : publication trimestrielle consacrée à Rabelais et à son temps / [Société des études rabelaisiennes]. 1904.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisation.commerciale@bnf.fr.

REVUE
DES ÉTUDES RABELAISIENNES

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

REVUE DES ÉTUDES RABELAISIENNES

II

SLATKINE REPRINTS
GENÈVE
1974

Réimpression de l'édition de Paris, 1903-1912.

REVUE

DES

ÉTUDES RABELAISIENNES

PUBLICATION TRIMESTRIELLE

CONSACRÉE

A RABELAIS ET A SON TEMPS

TOME II — 1904

PARIS
HONORÉ CHAMPION
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES RABELAISIENNES
9, QUAI VOLTAIRE
1904

SOCIÉTÉ

DES ÉTUDES RABELAISIENNES.

STATUTS.

Article premier.

La *Société des Études rabelaisiennes* a pour but l'étude de Rabelais et de son temps, ainsi que la publication de documents et de travaux relatifs au même sujet.

Elle pourra former des collections et organiser des excursions offrant un intérêt pour ses études.

Elle s'interdit toute discussion qui aurait trait à des questions actuelles politiques ou religieuses.

Art. 2.

Le siège de la Société est à Paris.

Art. 3.

La Société se compose des personnes dont l'admission aura été prononcée dans les formes suivantes :

Les candidats devront adhérer aux statuts de la Société et être présentés par deux membres. Si le Bureau agrée la demande d'admission, celle-ci sera portée à l'ordre du jour de la plus prochaine séance de la Société et devra réunir la majorité absolue des voix des membres présents.

Art. 4.

La Société se réunit au moins six fois par an.

Outre ces séances, consacrées aux travaux ordinaires, elle tient, au mois de janvier, une assemblée générale annuelle, qui entend les rapports du président et du trésorier, approuve les comptes et nomme les membres du Conseil.

Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée par le Conseil toutes les fois que des circonstances exceptionnelles l'exigent.

ART. 5.

Le Conseil de la Société, composé de vingt membres, est renouvelable par quart tous les ans. Les membres sortants sont désignés par le sort.

Le Conseil choisit dans son sein le bureau et les commissions.

Le Bureau est nommé au scrutin secret, à la majorité absolue des membres présents. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé des candidats est élu.

La Commission de publication se compose de trois membres, nommés chaque année et rééligibles, auxquels sont adjoints de droit le président et le secrétaire de la Société. Ses décisions sont souveraines. D'autres commissions pourront être créées ultérieurement.

ART. 6.

Le Bureau comprend un président, deux vice-présidents, un secrétaire, un secrétaire-adjoint, un trésorier.

Les membres du Bureau sont nommés pour un an. Ils ne sont rééligibles dans la même fonction qu'une année après l'expiration de leur mandat, sauf le président, le secrétaire et le trésorier, qui peuvent toujours être réélus.

Le Bureau est investi des pouvoirs les plus étendus pour la gestion de la Société.

ART. 7.

Les ressources de la Société se composent :

1° Des cotisations de ses membres, fixées à dix francs par an, et rachetables moyennant un versement minimum de cent cinquante francs;

2° Du produit de la vente de ses publications;

3° Des dons qui lui seraient faits;

4° Du revenu de ses biens et valeurs de toute nature.

ART. 8.

Toute proposition portant modification aux statuts sera

rédigée par écrit, signée par cinq sociétaires au minimum et adressée au Bureau, qui décidera s'il convient d'y donner suite.

En cas d'avis favorable, la proposition sera mise à l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle du mois de janvier, et, pour être adoptée, devra réunir les trois quarts des voix des membres présents.

ART. 9.

La Société ne peut être dissoute que dans une assemblée générale comprenant au moins les deux tiers des membres ayant acquitté leur cotisation.

Dans le cas où la dissolution serait votée, la même assemblée décidera du sort de l'actif.

ART. 10.

Un règlement d'ordre intérieur pourra être rédigé par le Conseil.

LISTE DES MEMBRES[1].

Angellier (Auguste), ancien doyen de la Faculté des lettres de Lille, maître de conférences à l'École normale supérieure; rue de la Barouillère, 5.

Arconati-Visconti (Marquise); rue Barbet-de-Jouy, 16.

Aubry, notaire honoraire; rue Cambacérès, 6.

Backer (Hector de), ingénieur; rue de la Révolution, 1, à Bruxelles.

Baist (G.), professeur à l'Université de Fribourg-en-Brisgau (Allemagne).

Barat (Julien); passage Stanislas, 2.

Barbier fils; Yorkshire College, Leeds (Angleterre).

Barrois (Dr Paul); rue d'Assas, 9.

Barthelet (Edmond), membre de l'Académie de Marseille; boulevard de la Liberté, 33, à Marseille.

Baudrier (Julien), *C.*; rue Bellecour, 5, à Lyon.

Baur (Albert), professeur au Gymnase de Zurich; Seefeldstrasse, 49, à Zurich (Suisse).

Beckett (Ernest William), membre du Parlement; Stralton street, 17, Piccadilly, London.

Bédier (Joseph), maître de conférences à l'École normale supérieure, professeur au Collège de France; rue Soufflot, 11.

Behrend (Adolf), libraire-éditeur; Unter den Linden, 13, à Berlin.

Behrens, professeur à l'Université de Giessen (Allemagne).

Beltrand (Jacques), graveur; villa Brune, 3.

Bennett (Arnold), homme de lettres; Halzey House, Red Lion Square, 7, London W. C.

Berge (Jules), propriétaire; rue de la Victoire, 60.

Bernès (Henri), professeur au lycée Lakanal, membre du Conseil supérieur de l'Instruction publique; boulevard Saint-Michel, 127.

Béthune (Baron François); rue de la Station, 61, à Louvain (Belgique).

Bibliothèque des Archives nationales.

Bibliothèque de la ville de Besançon (Doubs).

1. L'initiale *C.* signifie : *membre du Conseil.* — Les adresses non suivies d'un nom de ville sont celles des membres habitant Paris. — Nous prions instamment ceux des sociétaires dont l'adresse ou les titres appelleraient quelque changement de vouloir bien en aviser le secrétaire de la Société, M. Jacques Boulenger, 26, rue Cambacérès, Paris.

Bibliothèque du Collège de France.
[Bibliothèque royale de Dresde] Königliche öffentliche Bibliothek (Allemagne).
Bibliothèque publique de la ville de Genève (Suisse).
Bibliothèque Mazarine.
Bibliothèque de la ville de Montpellier; boulevard Esplanade.
Bibliothèque du Musée Condé; à Chantilly (Oise).
Bibliothèque publique de la ville de Nancy (Meurthe-et-Moselle).
Bibliothèque de l'Université de Paris.
[Bibliothèque] Freiherrl. Carl von Rothschild'sche öffentliche Bibliothek; Frankfurt a. M. (Allemagne).
Bibliothèque Sainte-Geneviève.
[Bibliothèque de Strasbourg] Kais. Universitäts- und Landesbibliothek (Allemagne).
Bibliothèque historique de la Ville de Paris.
Bilibine (Mlle Véra); rue Paillet, 4.
Binet-Valmer (G.), homme de lettres; cercle Hoche, avenue Beaucourt.
Blanchard (Dr R.), professeur à la Faculté de médecine, membre de l'Académie de médecine; boulevard Saint-Germain, 226.
Blum (Léon), homme de lettres; rue du Luxembourg, 38.
Bogeng (G.-A.-Erich), Stud. jur. et cam., membre de la « Gesellschaft der Bibliophilen »; Neue Bayreutherstrasse, 4, à Berlin W. S. O.
Bos (Dr); cours Lieutaud, 52, à Marseille (Bouches-du-Rhône).
Bouchot (Henri), conservateur du département des estampes de la Bibliothèque nationale; rue Madame, 60.
Boulay de la Meurthe (Comte Alfred), ancien président de la Société archéologique de Touraine; rue de l'Université, 23.
Boulenger (Hippolyte); avenue de l'Alma, 8.
Boulenger (Jacques), archiviste-paléographe, de la bibliothèque Sainte-Geneviève, *secrétaire*; rue Cambacérès, 26.
Boulenger (Marcel), homme de lettres; *même adresse*.
Bournon (Fernand), archiviste-paléographe; rue Antoine-Roucher, 12.
Bourrilly (V.-L.), professeur au lycée de Toulon (Var).
Boutet de Monvel (Roger), secrétaire à l'Imprimerie nationale; rue de Condé, 20.
Bouvier (Mlle Adèle); Bourg-de-Four, 10, à Genève.
Bouvier (Bernard), professeur à l'Université de Genève; *même adresse*.
Bovet (E.), professeur à l'Université de Zurich; Pestalozzistrasse, 29, à Zurich.
Boylesve (René), homme de lettres; chaussée de la Muette, 2.
Bredan (Mlle Berthie), institutrice; Colmanstrasse, 20, à Bonn (Allemagne).
Brémond (Dr), président du Syndicat de la Presse scientifique, *C.*; rue Michel-Chasles, 5.
Brimeur (J.); boulevard Voltaire, 119.
Brissaud (Dr), professeur à la Faculté de médecine; rue Bonaparte, 5.
Brunot (F.), professeur à l'Uni-

versité de Paris; avenue d'Orléans, 4.

Cabanès (Dr), directeur-rédacteur en chef de la *Chronique médicale;* rue d'Alençon, 6.

Cahen (Albert), professeur au lycée Louis-le-Grand; rue Condorcet, 53.

Callet, chef de bureau à la mairie du IVe arrondissement; place Baudoyer, 2.

Cavasse (Dr Alfred); rue de Prony, 55.

Chambard-Hénon (Dr E.); cours Morand, 43, à Lyon.

Chambon (Félix), bibliothécaire à la bibliothèque de l'Université de Paris.

Champion (Édouard), homme de lettres, libraire-éditeur; quai Voltaire, 9.

Champion (Pierre), élève de l'École des chartes; *même adresse.*

Chantepie du Dézert (De), conservateur de la bibliothèque de l'Université de Paris.

Chardon, ancien élève de l'École des chartes, ancien conseiller général de la Sarthe, maire de Marolle-les-Braux (Sarthe).

Christian (Arthur), directeur de l'Imprimerie nationale; rue Vieille-du-Temple, 87.

Chuquet (Arthur), membre de l'Institut, professeur au Collège de France; à Villemomble (Seine).

Claretie (Jules), de l'Académie française, administrateur général de la Comédie-Française; boulevard Haussmann, 155.

Clément (Louis), professeur au lycée Saint-Louis; rue du Faubourg-Saint-Honoré, 52.

Clouzot (Étienne), archiviste-paléographe, attaché à la bibliothèque de la ville de Paris; rue Jaucourt, 9.

Clouzot (H.), éditeur, *trésorier;* rue Jaucourt, 9.

Cohn (Adolphe), professeur de langues et littératures romanes, président de la division des langues et littératures modernes à l'Université de Columbia; Columbia University (New-York, États-Unis).

Colonna (Le général); quai Conti, 15.

Comber (H. G.); Pembroke College, à Cambridge (Angleterre).

Couderc (Camille), archiviste-paléographe, conservateur-adjoint au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale; rue de Harlay, 20.

Couet (Jules), bibliophile; rue Leconte-de-Lisle, 14.

Courbet (Ernest), receveur municipal-trésorier de la ville de Paris; rue de Lille, 1.

Coutaud (Albert), docteur en droit, ancien sous-préfet; boulevard Saint-Michel, 87.

Cruyssen (Van der); rue de la Motte-du-Pin, 16, à Niort (Deux-Sèvres).

Dassy de Lignières (Dr); boulevard Péreire, 46.

Dastre, professeur à l'Université de Paris; à Ermont (Seine-et-Oise).

Dauze (Pierre), rédacteur en chef de la *Revue biblio-iconographique;* boulevard Malesherbes, 10.

Delacour (Th.), trésorier de la

Société botanique de France; rue de la Faisanderie, 94.

DELUNS-MONTAUD, ministre plénipotentiaire, directeur des archives du ministère des Affaires étrangères; rue des Beaux-Arts, 3.

DÉOM frères, libraires; rue Ste-Catherine, 1877, à Montréal (Canada).

DESCHAMPS (Gaston), rédacteur au *Temps;* rue Cassette, 15.

DINCOMBE (The hon. H. V.), lieutenant-colonel; The Carlton Club, Pall Mall, London S. W.

DORVEAUX (Paul), bibliothécaire de l'École supérieure de pharmacie; avenue de l'Observatoire, 4.

DROGOUL (Fernand), avocat, docteur en droit; allée de Meilhan, 68, à Marseille.

DRUJON, chef de division honoraire à la Préfecture de police; à Saint-Médard-en-Jalles, près Bordeaux (Gironde).

DUFOUR (Théophile), directeur honoraire des archives et de la bibliothèque de Genève, *C.;* à Vernaz-Gaillard, par Annemasse (Haute-Savoie).

DULAU et C°, libraires; à Londres (double souscription).

DUMOULIN (Maurice), rédacteur au *Temps;* Les Mureaux (Seine-et-Oise).

DUPOND (Alfred), archiviste départemental; à Niort (Deux-Sèvres).

DUPONT-FERRIER, docteur ès lettres; rue Lagrange, 9.

DUPUY (Ernest), inspecteur général de l'Instruction publique; avenue du Parc-de-Montsouris, 2.

DUREAU (Dr A.), conservateur de la bibliothèque de l'Académie de médecine, *vice-président;* rue Bonaparte, 16.

DUREAU (André); *même adresse.*

DUREL (A.), libraire-expert; rue de l'Ancienne-Comédie, 21.

DUVAL (Jacques), publiciste; rue Pierre-le-Grand, 9.

EGGIMANN (Charles), éditeur; rue Calvin, 9, à Genève.

ERLANDE (Albert), homme de lettres; rue Boissière, 4.

FABRE; rue Racine, 28.

FANET (Maurice); rue de Rivoli, 132.

FAUCILLON (Dr E.); quai Charles-VII, à Chinon (Indre-et-Loire).

FEIKEMA, CAARELSEN et C°, libraires; N. Z. Voorburgwal, 64, à Amsterdam (Hollande).

FERLOV (Knud); Pilestræde, 40, à Copenhague (Danemark).

FLACTION (Dr F.); rue du Four, 15, à Yverdon (Vaud, Suisse).

FLETCHER (Jefferson B.), assistant prof. Comparative Literature, Harvard University; Channing place, à Cambridge (Massachusets, États-Unis).

FRANCE (Anatole), de l'Académie française; villa Saïd, 5.

FRANCKE (Arnold), hon. Foreign Secretary, Royal Society of Literature; Lewisham Park, 19, London S. E.

FRANKLIN (Alfred), administrateur de la bibliothèque Mazarine; quai Conti, 23.

FRANTZEN (J.-J.-A.), professeur agrégé à l'Université d'Amsterdam; Vondelstraat, 19, à Amsterdam.

FURCY-RAYNAUD (Marc), attaché à

la Bibliothèque de l'Arsenal; avenue des Champs-Élysées, 120.

GAIDOZ (Henri), directeur d'études à l'École pratique des hautes études; rue Servandoni, 22.

GALLAS (K.-R.), professeur de français à l'École militaire; à Alkmaar (Hollande).

GALLE (Léon); quai de la Pêcherie, 1, à Lyon.

GASQUET (Joachim); château de Fontlaure, à Éguille (Bouches-du-Rhône).

GEUTHNER (Paul), libraire; rue de Buci, 10.

GILBERT DE VOISINS (Comte A.), homme de lettres; rue Boissière, 4.

GIRARD DE RIALLE, ministre de France au Chili; chez MM. Flury-Hérard et Cie, rue Saint-Honoré, 372.

GIRAUD-MANGIN (Marcel), conservateur-adjoint de la bibliothèque de la ville de Nantes.

GOETZ (Ernst), fabricant; Ferdinand Roderstrasse, 10, à Leipzig (Allemagne).

GOMBAUT; rue de Bonneval, 11 *bis*, à Chartres (Eure-et-Loir).

GRIMAUD (Henri), membre de la Société archéologique de Touraine, *C.;* à Chinon (Indre-et-Loire).

HALLAYS (André), rédacteur au *Journal des Débats, C.;* rue du Bac, 110.

HAMEL (A.-G. VAN), professeur à l'Université de Groningue (Hollande), *C.*

HANOTAUX (Gabriel), de l'Académie française; boulevard Saint-Germain, 258.

HAUSER (Henri), professeur à l'Université de Dijon.

HAUVETTE (H.), professeur à l'Université de Grenoble; square des Postes, 4, à Grenoble.

HAYEM (Fernand); boulevard de Paris, à Fontainebleau (Seine-et-Marne).

HENIN (Albert); rue des Archives, 77.

HÉRELLE (Georges), professeur au lycée de Bayonne; rue Vieille-Boucherie, 23, à Bayonne (Basses-Pyrénées).

HERMANN (G.), sous-préfet honoraire; à Excideuil (Dordogne).

HEULHARD (Arthur), rédacteur au *Figaro, C.;* à Bordeaux, par Claye-Souilly (Seine-et-Marne).

HUDIG (Jean), échevin de la ville de Rotterdam (Hollande).

HUGUET (Edmond), professeur à l'Université de Caen; rue Basse, 17, à Caen (Calvados).

JACQUEMIN; rue de Rennes, 108.

JACQUEMONT (André), avocat; rue Washington, 15.

JANSON (Paul), ancien bâtonnier, député de Bruxelles; rue Defacqs, 73, à Bruxelles.

JUCOBS (Dr H. B.); place Mount-Vernon, 11, à Baltimore (États-Unis).

KEMPEN (H. VAN); Heerengracht, 132, à Amsterdam (Hollande).

KER (William Paton), M. A.; All Souls College, à Oxford (Angleterre).

KERR (W. A. R.); Oxford street, 53, à Cambridge (Massachusets, États-Unis).

KŒNIGS (Franz); rue d'Hauteville, 4.

LAFENESTRE (Georges), membre de l'Institut, conservateur au Musée du Louvre, professeur suppléant au Collège de France; rue Lakanal, 5, à Bourg-la-Reine (Seine).

LANSON (Gustave), professeur à l'Université de Paris; rue du Val-de-Grâce, 9.

LA PERRIÈRE (J. DE), licencié en droit, membre associé de l'Académie de Mâcon; à Saint-Lager (Rhône).

LAROZE (Lionel), maître des requêtes honoraires au Conseil d'État, ancien directeur au ministère de la Justice; rue de la Baume, 9.

LATASTE (Dr); rue Radziwill, 9.

LAUMONIER (Paul), maître de conférences à l'Université de Poitiers; rue Aliénor-d'Aquitaine, 17, à Poitiers.

LAZARD (Michel); rue Boutarel, 2.

LEBEY (André), homme de lettres; rue Lesueur, 14.

LE CHERPY, chef de cabinet à l'Imprimerie nationale; rue Vieille-du-Temple, 87.

LECLERC (Henri), libraire; rue Saint-Honoré, 219.

LECLERCQ; boulevard du Chambonnet, 18, à Moulins (Allier).

LÉCUYER (Dr H.), maire de Beaurieux (Aisne).

LE DOUBLE (Dr A.), membre correspondant de l'Académie de médecine, professeur à l'École de médecine de Tours.

LEFRANC (Abel), maître de conférences d'histoire littéraire de la Renaissance à l'École pratique des hautes études, secrétaire du Collège de France, *président;* au Collège de France.

LEMOIGNE (Jean), ancien négociant; route des Flamands, à Tourlaville (Manche).

LEMOIGNE, commissionnaire; rue Bonaparte, 12.

LEMOISNE (P.-A.), archiviste-paléographe, attaché à la Bibliothèque nationale; boulevard Beaumarchais, 54.

LEMONNIER (Henry), professeur à l'Université de Paris; boulevard Saint-Germain, 15.

LEPÈRE (Auguste), graveur; rue de Vaugirard, 203.

LE SOÜEF (Auguste); boulevard Beaumarchais, 109.

LIOUVILLE (Jacques); rue de l'Université, 35.

LOUIS (Mme G.); rue Antoine-Roucher, 2.

MAHONY (Mlle Segerson); St Dunstan's Road, West Kensington, 8, London.

MARCHEIX, conservateur de la bibliothèque et des collections à l'École des beaux-arts; rue de Vaugirard, 47.

MAREY (E.-J.), de l'Académie des sciences et de l'Académie de médecine, professeur au Collège de France; boulevard Delessert, 11.

MARIGNAN (Albert); rue des Beaux-Arts, 5.

MARTIN (Henry), conservateur à la bibliothèque de l'Arsenal; rue de Sully, 1.

MAUGERET (A.), ancien vice-président de la Société botanique de France, *vice-président;* rue du Cherche-Midi, 102.

MENGET (Paul); rue de Belzunce, 16.

METTROP (J.-A.-H.); Grand-Marché, à Bois-le-Duc (Hollande).

MEUNIER (Charles), relieur d'art; rue de la Bienfaisance, 5.

MILHAUD (Albert), professeur au lycée d'Orléans.

MILLET (René), ambassadeur de France; boulevard Flandrin, 14.

MONOD (Gabriel), membre de l'Institut, président de l'École des hautes études, maître de conférences à l'École normale supérieure; rue du Parc-de-Clagny, 18 *bis*, à Versailles (Seine-et-Oise).

MONOD (Henri), conseiller d'État, directeur de l'hygiène et de l'assistance publiques au ministère de l'Intérieur; rue de Rémusat, 29.

MOREL-FATIO (Alfred), secrétaire de l'École des chartes, directeur-adjoint à l'École des hautes études, professeur suppléant au Collège de France; rue de Poissy, 14.

MORF (Heinrich), professeur à l'Académie de Francfort; Klettenbergstrasse, 8, à Frankfurt a. M. (Allemagne).

MORIN (Alfred); île Fanac, à Joinville-le-Pont (Seine).

MORRISON; Golden Hillock Road, 62, à Birmingham (Angleterre).

MOUILLARD (Stanislas); rue Jasmin, 5, à Auteuil.

MÜNTHE-BRUN (J.), docteur en droit; Ny Vestergade, 15, à Copenhague.

MUTIAUX (Eugène); rue de la Pompe, 66.

MUYDEN (B. VAN), président de la Société d'histoire de la Suisse romande; à Lausanne (Suisse).

NAQUET (Félix); rue de Bondy, 58.

NÈVE (Joseph), directeur honoraire des Beaux-Arts; rue de Namur, 48, à Bruxelles.

NIGOND, ingénieur en chef des ponts et chaussées; à Ablon (Seine-et-Oise).

NOVATI (Francesco), professeur à l'Université de Milan; Borgonuovo, 18, à Milan (Italie).

NUTT (David), libraire; Long Acre, 57-59, à Londres.

NYROP (Kristoffer), professeur à l'Université de Copenhague; villa Ibstrup, à Gentofte, près Copenhague (Danemark).

OSLER (W.), professeur à l'Université John Hopkins; West Franklin Street, 1, à Baltimore (États-Unis).

OULMONT (Charles); place Malesherbes, 5.

PARKER (Sir Gilbert), M. P., D. C. L.; Carlton House Terrace, 20, London.

PATRY (H.), archiviste-paléographe, pensionnaire de la Fondation Thiers; rond-point Bugeaud, 5.

PEISE, licencié en droit; rue de Rivoli, 24.

PÉLISSIER (L.-G.), professeur à l'Université de Montpellier, *C.*; villa Leyris, à Montpellier.

PELLETAN (Édouard), éditeur; boulevard Saint-Germain, 125.

PERDRIEUX (Pierre); rue de Rome, 27.

PETIT (Paul); cité Vaneau, 6.

PÈTRE (Augustin), sous-chef des travaux historiques à la bibliothèque de la ville de Paris; rue Faidherbe, 32, à Saint-Mandé (Seine).

PFEFFER (Georg), Dr. Phil.; Bettinastrasse, 22, Frankfurt a. M.

PICOT (Émile), membre de l'Institut, professeur à l'École des langues orientales vivantes, *C.;* avenue de Wagram, 135.

PIERNÉ (Gabriel), compositeur; rue de Tournon, 8.

PIGEON (Amédée), homme de lettres, *C.;* rue Saint-Jacques, 271.

PINVERT (Lucien), docteur ès lettres; boulevard Saint-Michel, 16.

PIRENNE (Henri), professeur à l'Université de Gand; rue Neuve-Saint-Pierre, 132, à Gand (Belgique).

PITOU (Spire); 17 State Street Room, 512, à New-York (États-Unis).

PLATTARD (Jean), professeur au collège de Liancourt (Oise).

POÈTE (Marcel), conservateur-adjoint à la Bibliothèque historique de la ville de Paris; rue Dante, 7.

POIRIER (Dr), professeur à l'École de médecine; quai Malaquais, 5.

POLAIN (M.-Louis), *secrétaire-adjoint;* rue Madame, 60.

POLAK (Dr A.); Hanstrasse, 42, à Hamburg (Allemagne).

POLLOCK (Sir Frederic), bart, membre correspondant de l'Institut; Great Cumberland Place, 48, London W.

PORTAL (Charles), archiviste du Tarn, correspondant du ministère de l'Instruction publique; à Albi.

POTEZ (Henri), docteur ès lettres, professeur au Lycée; à Douai (Nord).

POTTECHER (Maurice), homme de lettres; rue du Départ, 2, à Meudon (Seine-et-Oise).

POUYDEBAT (Frédéric); villa des Tilleuls, rue Eugène-Sue, à Suresnes (Seine).

PRADELLE (Jean); rue des Saints-Pères, 28.

PRESSAT (Roger); rue Flatters, 8.

PROTAT, imprimeur; à Mâcon (Saône-et-Loire).

PROU (Maurice), professeur à l'École des chartes; rue des Martyrs, 51.

RAISIN (F.), avocat; rue du Rhône, 30, à Genève.

RAMEIL (Pierre), secrétaire général du théâtre « les Poètes; » rue de Châteaudun, 39.

RAYNAUD (Gaston), bibliothécaire honoraire à la Bibliothèque nationale; avenue de Villiers, 130.

REINACH (Joseph); avenue Van Dyck, 6.

RENAUD, libraire; à Bourges (Cher).

RENOUARD (Philippe); rue Madame, 1.

RIBBERGH; à Rolduc (Hollande).

RICHARD (Justin); rue Rabelais, 36, à Chinon (Indre-et-Loire).

RICHEPIN (Jean), homme de lettres; rue Notre-Dame-des-Champs, 66.

RIEUX (Émile), hostellier; rue Saint-Antoine, 15, à Albi (Tarn).

RIGAL (E.), professeur à l'Université de Montpellier.

RILLY (Comte DE); à Oysonville, par Sainville (Eure-et-Loir).

RITTER (Eugène), professeur à l'Université de Genève; rue du Mont-de-Sion, 4, à Genève.

Robida (A.), dessinateur et homme de lettres; route de la Plaine, 15, au Vésinet (Seine-et-Oise).

Rousselle (Gaston), professeur au collège d'Épernay (Marne).

Rousselot (L'abbé), docteur ès lettres, sous-directeur du laboratoire de phonétique expérimentale; rue des Fossés-Saint-Jacques, 23.

Roy (Jules), professeur à l'École des chartes et à l'École pratique des hautes études; rue Hautefeuille, 19.

Ruelle (Ch.-Émile), administrateur de la bibliothèque Sainte-Geneviève; place du Panthéon, 6.

Ruiz (G.); rue Fontaine-au-Roy, 36.

Saintsbury (George), professeur à l'Université d'Édimbourg; Eton Terrace, 2, Edimburgh (Angleterre).

Salvert (Marquis Étienne de), ingénieur en chef de la marine; à l'arsenal de Toulon (Var).

Santi (Dr de), médecin-chef de l'hôpital de Bayonne (Basses-Pyrénées).

Schneegans (F.-Ed.), professeur à l'Université de Heidelberg; Sophienstrasse, 25, à Heidelberg (Bavière, Allemagne).

Schneegans (Heinrich), professeur à l'Université de Würtzbourg, *C.;* Franz-Ludwigstrasse, 16, Würzburg (Allemagne).

Schöne (Lucien); rue des Vignes, 31, à Passy-Paris.

Schwob (Marcel), homme de lettres, *C.;* rue Saint-Louis-en-l'Ile, 11.

Smith (William Francis), agrégé du collège de Saint-Jean; St-Johns College, à Cambridge (Angleterre).

Société belge de librairie (Oscar Schepens et Cie); rue Treurenberg, 16, à Bruxelles.

Söltoft-Jensen, licencié ès lettres; Oster Sögade, 100, à Copenhague (Danemark).

Souriau (Maurice), professeur à l'Université; rue Grusse, 1, à Caen (Calvados).

Stapfer (Paul), ancien doyen de la Faculté des lettres, professeur à l'Université de Bordeaux; rue Turenne, 44, à Bordeaux (Gironde).

Stéchert, libraire; rue de Rennes, 76. (Double souscription.)

Stewart (H. F.), chapelain de Trinity College; à Cambridge (Angleterre).

Stickney (Trumbull), docteur ès lettres, professeur à l'Université de Harvard (Massachusets, États-Unis).

Stilling (Dr H.), professeur à la Faculté de médecine de Lausanne (Suisse).

Stockum (Van) et fils, libraires; à la Haye (Hollande).

Symes, libraire; rue des Beaux-Arts, 3.

Taupenot de Chomel (Mlle J.); rue Ernest-Baroche, 7, au Bourget (Seine).

Tausserat-Radel (Alex.), sous-chef du bureau historique au ministère des Affaires étrangères; rue Friant, 36.

Teisseire (Jean), docteur en droit; boulevard des Dames, 70, à Marseille.

THÉRY (José), avocat à la Cour d'appel; rue de Beaujolais, 5.

THOMAS (Antoine), professeur à l'Université de Paris; rue Léopold-Robert, 10.

TILLEY (Arthur); Seluyn Garden, 2, à Cambridge (Angleterre).

TOLDO (Pietro), professeur à l'Université de Turin, *C.;* via Giusti, 3, Torino (Italie).

TOURLET, membre de la Société archéologique de Touraine; quai Charles-VII, à Chinon (Indre-et-Loire).

TOURNEUX (Maurice), homme de lettres; quai de Béthune, 34.

TWIETMEYER, libraire; à Leipzig (Allemagne).

VAGANAY (Hugues), bibliothécaire à l'Université catholique de Lyon; rue Saint-Joseph, 3, à Lyon.

VANDÉREM (Fernand), homme de lettres; avenue Montaigne, 33.

VIZERIE (Dr); rue du Cherche-Midi, 13.

VOIZARD (Eugène), professeur honoraire à l'Université; avenue de Saint-Cloud, 23, à Versailles (Seine-et-Oise).

VOLLMÖLLER (Karl), professeur à l'Université de Dresde; Wienerstrasse, 9, Dresden A3 (Allemagne).

WALSER (Ernest), Stud. Phil.; Plattenstrasse, 48, à Zurich (Suisse).

WATHELET (Alfred); quai Orban, 12, à Liège (Belgique).

WEDDERKOP (Magnus VON), Regierungsrath, Justitiar im Verwaltungsrath der Kgl. Museen; à Berlin.

WELTER (H.), libraire-éditeur; villa Gutenberg, à Bellevue (Seine-et-Oise).

WERLÉ (Comte); boulevard du Temple, à Reims (Marne).

WHIBLEY (Charles), homme de lettres; Wavendon Manor, Woburn Sands, R. S. O. (Angleterre).

WHIBLEY (L.), lecturer in the University of Cambridge; Pembroke College, à Cambridge (Angleterre).

WIESE (Berthold), professeur à l'Université de Halle; Ludwig-Wuchererstrasse, 72, à Halle (Saxe, Allemagne).

WILMOTTE (M.), professeur à l'Université de Liège; rue Raikem, 22, à Liège (Belgique).

WRIGHT (C. H. C.), professeur-adjoint à l'Université de Harvard; Buckingham street, 7, à Cambridge (Massachusets, États-Unis).

LE

TIERS LIVRE DU « PANTAGRUEL »

ET LA QUERELLE DES FEMMES.

Le *Tiers livre* du *Pantagruel* n'offre, on le sait, presque rien de commun avec les deux livres précédents. Ceux-ci sont à peu près exclusivement consacrés à des récits d'aventures, ils se développent, comme les anciens romans de chevalerie, au moyen d'une foule d'événements plus ou moins imprévus et d'incidents caractéristiques, tandis que le livre III est absorbé, pour les quatre cinquièmes de son texte, par la question de savoir si Panurge doit se marier ou non et quel sort lui réserve le mariage. L'examen de ce cas intéressant et les consultations auxquelles il donne lieu constituent, ou peu s'en faut, la matière exclusive et l'objet principal de ce livre. Quelles circonstances éclairent et justifient cette nouvelle orientation de l'œuvre du grand romancier? Comment le conteur français par excellence a-t-il été amené à modifier aussi profondément sa manière et à employer tout un livre en discussions et en enquêtes, au lieu de narrer de bonnes histoires? Quels motifs ont pu le décider, après un silence de onze ou douze ans, à rentrer ainsi dans l'arène? En un mot, quelles causes expliquent à la fois ce retour inopiné de Rabelais vers 1545-1546 et son choix d'une matière si ample et si continue, je veux dire d'où la variété et le mouvement des deux livres précédents sont volontairement exclus? Ce sont là des problèmes attrayants qu'il vaut la peine d'agiter et dont la solution peut éclairer d'une vive lumière certains aspects de l'histoire intellectuelle de Rabelais et de

son temps. Aussi bien notre peine ne sera pas vaine. On peut arriver à fixer d'une façon sûre, à l'aide de témoignages contemporains et probants, pourquoi le tiers livre a paru au moment précis où il fut mis en vente, en montrant les raisons qui amenèrent Rabelais à le composer et à le lancer dans la bataille littéraire, car c'est bien d'une bataille qu'il s'agit.

I.

En effet, des circonstances bien définies annoncent, préparent et, si l'on peut dire, rendent nécessaire, fatal même, ce IIIe livre. Fait qui n'avait pas été signalé jusqu'à présent, sa publication se rattache à une grande querelle qui passionna les esprits, de 1542 à 1550, ou environ et qui divisa, à la cour et à la ville, la presque totalité des écrivains français : poètes, conteurs et philosophes, aussi bien que leurs lecteurs ; il s'agit de la « querelle des femmes, » qui trouva dans l'apparition de la *Parfaicte Amye,* en 1542, l'occasion de se rouvrir et de remettre aux prises les défenseurs et les adversaires éternels du sexe féminin. C'est, du reste, une vieille querelle, aussi ancienne que le monde, puisqu'elle commença à l'aurore de l'humanité, au moment où notre première mère tendit la pomme à notre premier père, et elle durera sans doute jusqu'à la fin des âges. Pour en arriver tout de suite à une période voisine de celle qui nous intéresse, nous dirons que les origines immédiates des péripéties de ce grand débat, au XVIe siècle, nous sont surtout fournies par l'histoire littéraire du siècle précédent. Néanmoins, il est utile d'indiquer d'un mot le rôle spécial des fabliaux dans l'histoire de cette grave question pendant une partie du moyen âge[1] ; celui de Jean de Meun, le grand contempteur des femmes, dans la seconde partie du *Roman de la Rose,* alors que Guillaume de Lorris avait été leur défenseur dans la première partie du

1. Voy. Bédier, *les Fabliaux* (Paris, Bouillon, 1893), chapitre X.

même roman, et enfin les rudes attaques du clerc Mathéolus[1], de Boulogne-sur-Mer, implacable dans sa haine contre le sexe faible et le mariage. Ces trois noms suffiront à évoquer dans la mémoire des familiers de notre ancienne littérature le souvenir des plus mémorables controverses qui précédèrent le xve siècle. Cette dernière époque donna sûrement à la querelle une ampleur et un relief nouveaux. Les seuls noms de Christine de Pisan, l'énergique défenseur de la cause des femmes, avec l'aide grave et résolue du chancelier Jean Gerson, — dont on connaît l'admirable réponse à Pierre Col en faveur de cette femme remarquable et virile; — d'Eustache Deschamps, l'ennemi juré du mariage; de Jean Le Fèvre, le poète, traducteur de Mathéolus; d'Alain Chartier, respectueux et dévoué serviteur des dames; de François Villon et surtout de Martin Le Franc, l'auteur du *Champion des Dames;* ces noms, dis-je, attestent assez l'extension que prit la querelle pendant ce siècle touffu qui fut celui des précurseurs de la Renaissance et qui prépara tant de choses, aussi bien dans ce domaine particulier de la littérature que dans nombre d'autres. L'ouvrage essentiel qui nous reste du temps où fleurit l'auteur du *Grand Testament,* en ce qui touche la cause du féminisme, est, sans contredit, celui de Martin Le Franc, prévôt de Lausanne. Ce poète composa son *Champion des Dames* de 1440 à 1442. « Il faut voir dans cette œuvre, » a dit M. Piaget au cours d'un docte travail sur son auteur[2], « un résumé ou plutôt une collection des idées du moyen âge sur les femmes; c'est là précisément ce qui, loin d'en faire le ridicule, fait l'intérêt de ce poème. » La controverse se déroule entre le champion et l'adversaire du sexe féminin. A l'appui de leurs arguments,

1. Voy. l'excellente édition donnée par Van Hamel : *les Lamentations de Matheolus et le livre de Leesce de Jehan Le Fèvre, de Resson.* Paris, Bouillon, 1892 (*Bibl. de l'École des hautes études,* fasc. 95), t. I (t. II sous presse).

2. *Martin Le Franc, prévôt de Lausanne,* par Arthur Piaget. Lausanne, 1888, in-12.

les deux combattants puisent dans la mythologie, la Bible et l'histoire, de nombreux exemples de femmes et d'hommes qui se sont distingués par leurs vertus ou par leurs vices, depuis Ève jusqu'à Jeanne d'Arc. Ce livre est, à tous égards, une source féconde de renseignements pour l'histoire des mœurs au moyen âge. L'adversaire ne manque pas de disserter sur la beauté des femmes et de nous donner, chemin faisant, une foule de renseignements précieux sur la toilette et les modes du temps. On trouvera l'analyse très exacte du poème de Le Franc dans l'étude de M. Piaget; nous n'y insisterons donc pas ici. Ce critique reconnaît, en manière de conclusion, que, malgré sa longueur et son importance, le *Champion des Dames* ne mit pas encore fin au long débat des partisans et des adversaires du sexe féminin, chose qui n'est pas pour nous surprendre. Il semble, au contraire, avoir contribué à lui donner une impulsion formidable. La seconde moitié du xve siècle et les premières années du xvie siècle sont, en effet, plus encore que les époques précédentes, remplies de pièces pour ou contre les femmes[1]. La pièce la plus considérable du xve siècle, après le *Champion*, paraît être le *Chevalier aux Dames*, poème allégorique de plus de 5,000 vers. Citons ensuite : *la Louenge des Dames; le Miroir des Dames; le Jardin de plaisance et fleur de rhétorique*, du commencement du xvie siècle; *les Biens et les Maux qui sont en amours*, dont fait partie la jolie pièce intitulée : *la Pipée du Dieu d'Amours; la Déduction du procès de Honneur féminin* ou *l'Advocat des Dames*, de Pierre Michaut; *le Jugement de Jean de Meun et de Matheolus, ennemis du Chief des Dames. Le Mors pour les mal embouchiez* a été publié en 1856, d'après un manuscrit de la bibliothèque Barberini. Il faut citer encore les 7,000 vers du poème de la *Faulseté, trahyson, et les tours de ceulx qui suivent le train d'amours*. En général, les pièces qui viennent d'être

1. Cf. A. Campaux, *la Querelle des femmes au XVe siècle*, 1865, in-8°, 41 p.

citées sont des plaidoyers en faveur des femmes. Le *Grand Blason des faulces amours*, de Guillaume-Alexis, un moine, prieur de Bussy, rentre dans le groupe des réquisitoires dirigés contre elles. Le xve siècle n'a guère produit de satires plus âpres que celle-là. Le *Contre-Blason*, qu'il suscita, est à peu près illisible aujourd'hui. En revanche, le *Loyer des folles amours* offre de charmants passages. C'est une pièce spirituelle, qui repose sur un développement de l'aphorisme : *Pas d'argent, pas d'amour*. Rarement, on voit un auteur essayer de prendre dans le débat la position intermédiaire, celle du conciliateur. Robert du Herlin, à la fin du xve siècle, fut cependant tenté par ce rôle, qu'il chercha à tenir dans l'*Acort des mesdisans et bien disans*, dédié à Anne de Bretagne (1493). Un peu plus tard, Jean Marot, le père de Clément, reprit la lutte contre les médisants dans la *Vray-Disant Advocate des Dames*. Le genre dramatique ne tarde pas à intervenir dans la querelle. Les deux opinions sont représentées dans le *Monologue fort joyeux auquel sont introduits deux Advocatz et ung Juge, devant lequel est plaidoyé le bien et le mal des Dames*. Dans la *Résolution d'Amours*, imprimée au xve siècle, un poète anonyme attaque les femmes et Vénus, la « sotte déesse, » avec une singulière violence. Citons encore le *Predespoyr de l'Amant*, qui cite des exemples empruntés aux romans de chevalerie. Presque toutes ces compositions datent de la seconde moitié du xve siècle et quelques-unes seulement des premières années du xvie. On trouvera le texte d'un certain nombre d'entre elles dans le *Recueil de poésies françoises des XVe et XVIe siècles*, réunies et annotées par Anatole de Montaiglon et James de Rothschild (treize volumes). D'autre part, le précieux *Catalogue des livres composant la bibliothèque de feu M. le baron James de Rothschild*, par M. Émile Picot (tome Ier), fournira des renseignements curieux et précis sur plusieurs de ces œuvres satiriques ou laudatives. Le dépouillement complet du *Recueil de poésies françoises* pourrait accroître encore cette liste

d'une façon notable. Il faudrait citer, par exemple : *l'Advocat des Dames de Paris touchant les pardons sainct Trotet,* par Maximien; *la Louenge et beauté des Dames; la Réformation des Dames de Paris faicte par les Lyonnaises* et *la Réplicque faicte par les Dames de Paris contre celles de Lyon; le Procès des Femmes et des Pulces; le Débat des Dames de Paris et de Rouen sur l'entrée du Roy,* par Maximien; *la Grant Malice des Femmes; les Ténèbres de mariage; le Doctrinal des nouveaux mariés; la Complaincte du nouveau marié; Sermon nouveau et fort joyeulx auquel est contenu tous les maulx que l'homme a en mariage; la Loyaulté des femmes; les Drois nouveaulx establis sur les femmes; Chicheface qui mange toutes les bonnes femmes; Bigorne qui mange tous les hommes qui font le commandement de leurs femmes; le Danger de se marier; les Secrets et loix de mariage,* par Jehan d'Ivry; *les Présomptions des femmes mondaines; Sermon joyeux de la patience des femmes obstinées contre leurs marys, fort joyeux et recreatif à toutes gens; la Complaincte douloureuse du Nouveau Marié; la Fontaine d'Amours; les Estrennes des filles de Paris,* par Jean Divry; *le Sermon de l'Endouille; le Grand Triumphe et honneur des dames bourgeoises de Paris et de tout le royaulme de France* (1531); *Ballade sur la qualité des femmes.* Toutes ces poésies, dont beaucoup ne sont pas datées avec exactitude, appartiennent, ou peu s'en faut, à la période que nous avons indiquée plus haut. On peut dire que, de 1450 ou environ aux années qui virent le commencement de la Réforme, le mariage apparaît comme une institution fortement battue en brèche. Les attaques ou satires dirigées contre lui se révèlent comme infiniment plus nombreuses que les panégyriques. Il fournit un thème facile et joyeux à quantité de complaintes quasi-populaires[1].

1. A toutes les œuvres qui viennent d'être citées, il faut ajouter encore les *Dictz et complainctes de trop Tard marié* et les *Dictz et complainctes de trop Tost marié* (Rothschild, *Catalogue,* I, 553-554).

Un chef-d'œuvre, « le premier en date parmi les plus parfaits ouvrages qui soient en notre langue, » avait contribué singulièrement à préparer l'éclosion de cette littérature antiféministe. Nous avons nommé les *Quinze joies de Mariage*, petite merveille de finesse, d'ironie, de patelinage, d'un charme si profond et d'une observation si aiguë et si vraie. Il est peu d'ouvrages auxquels la prose française doive autant. Rien d'aussi achevé n'avait encore paru dans notre langue. Depuis 1830, les érudits s'accordaient à considérer Antoine de la Salle comme l'auteur de ce livre exquis. Après MM. Pottier, Génin, Le Roux de Lincy et Jannet, MM. Ludwig Stern, E. Gossart, Gaston Paris et G. Raynaud ont accueilli et soutenu cette opinion. Aujourd'hui, il semble bien qu'il faille vérifier de très près cette hypothèse et peut-être même y renoncer, pour se résigner à ranger le délicieux opuscule parmi les ouvrages anonymes, tant que l'énigme du manuscrit de Rouen, — si toutefois sa valeur n'a pas été exagérée, — n'aura pas été résolue avec certitude. En tout cas, rien dans l'œuvre authentique d'Antoine de la Salle ne tend à justifier cette attribution. Son style, ses idées, ses principes, ses préoccupations, sa manière de voir les choses, son genre de vie même, sans parler des traits connus de son caractère, tout paraît écarter une identification qu'aucune démonstration vraiment convaincante n'a jamais établie[1]. On peut croire, d'autre part, en se basant sur un texte des *Cent nouvelles nouvelles* et sur d'autres indices, que l'œuvre est sensiblement antérieure à l'époque qui est admise depuis longtemps pour celle de sa composition et qu'elle remonte peut-être au début du xve siècle. Quoi qu'il en soit, comme elle n'est représentée actuellement que par trois manuscrits et que la première édition parut vers 1480, à Lyon, on est fondé à croire que sa grande vogue date surtout du moment de sa publication.

1. M. Joseph Nève vient de poser à nouveau le problème dans un petit volume substantiel : *Antoine de la Salle : sa vie et ses ouvrages*. Paris, Champion, in-12, 1903, p. 74 et suiv.

En même temps que les *XV joyes,* les célèbres *Arrêts d'Amour* de Martial de Paris, dit d'Auvergne, concoururent à agiter une foule de problèmes d'ordre sentimental et conjugal et à porter vers eux la curiosité du grand public. Ajoutons à cette liste le nom de Coquillart, qui, dans les *Droits nouveaux*[1] et dans son *Blason des Armes et des Dames*[2], contient un éloge éloquent et chaleureux de l'amour et des dames :

Dames font croistre honnesteté;
Dames font les cueurs resjouyr;
Dames font aymer loyaulté;
Dames font cruaulté fouyr.

Nous indiquerons encore, pour être complet, des rajeunissements d'anciennes œuvres du moyen âge ou des traductions d'œuvres étrangères, comme celle du *Triunfo de las donas* de Juan Rodriguez de la Câmara[3].

Avec le XVIe siècle, la vogue des écrits pour ou contre l'amour, loin de se ralentir, persiste. Seulement, la controverse prend un caractère plus sérieux et une allure plus serrée. Elle profite du progrès général des esprits, de la connaissance plus solide des deux antiquités, de la rénovation des études juridiques, du développement de la médecine et de toutes les sciences d'observation. Jean Nevizan, Jean de Pontalais, Roger de Collerye, Pierre Gringore, Jean Bouchet, l'ami de Rabelais, le médecin lyonnais Symphorien Champier, Laurent des Moulins, Gratien du Pont, sieur de Drusac, Tiraqueau et Aymery Bouchard figurent parmi les écrivains les plus en vue qui aient pris part au débat pendant les trente premières années, ou environ, du XVIe siècle.

Le jurisconsulte Jean Nevizan, en première ligne, né à Asti et mort en 1540, auteur du livre fameux intitulé :

1. *Œuvres de Coquillart,* éd. Ch. d'Héricault, t. I, p. 30.
2. *Ibid.,* t. II, p. 161.
3. M. Piaget (*op. cit.,* p. 160) donne un résumé de cet ouvrage.

Sylvæ nuptialis libri sex, in quibus materia Matrimonii, Dotium, Filiationis, Adulterii, Originis, Successionis, et Monitorialium plenissime discutitur : Unà cum remediis ad sedandum factiones Guelphorum et Giebelinorum. Item modus judicandi et exequendi jussa Principum. Ad hæc, de authoritatibus Doctorum, privilegiisque miserabilium personarum. Quæ omnia ex quæstione : An nubendum sit, vel non, desumpta sunt. Ce livre, quoique l'œuvre d'un Italien, fut d'abord publié à Paris, en 1521, à Lyon, en 1526 et 1572[1]. C'est donc en France qu'il exerça d'abord son action, et celle-ci fut vraiment significative. En 1550, François Billon, l'auteur de l'apologie : *le Fort inexpugnable de l'Honneur féminin*[2], dont il sera question plus loin et qui nous fournira des données si précieuses pour l'histoire de la *Querelle,* cite Nevizan, avec Jean Boccace et le seigneur de Drusac, parmi les trois prisonniers qui personnifient au premier chef le mouvement antiféministe. Ces trois personnages sont, à ses yeux, — avec Rabelais, — les représentants les plus notoires, les plus dangereux et les plus caractérisés du groupe des adversaires de l'honneur féminin. « *La Forest de Mariage,* » nous dit Billon, « ayant été apperceue des Dames de Thurin pour libelle diffamatoire, son Autheur (icy prisonnier) fut incontinent empougné et honteusement, par elles, dechacé à belles pierres. Vray est que, certain temps après, il obteint son Rappel de ban, au moyen de l'obeissance et honorable Amende qu'il leur veint faire à genouz ployez : Ayant attaché au front, pour signe apparent de penitence, les deux vers latins qui ensuyvent :

« Rusticus est verè qui turpia dicit de Muliere
« Nam scimus verè, quod omnes sumus de Muliere. »

Dans les deux premiers livres de son ouvrage, Nevizan, sous le titre : *Non est nubendum,* examine les raisons qui

1. Autres éditions : Venise, 1570, 1584; Cologne, 1656.
2. Composé en 1550 et publié en 1555, à Paris.

peuvent détourner du mariage; dans les deux suivants, sous le titre : *Est nubendum,* il traite, au contraire, toutes les raisons qui peuvent engager à contracter ce lien. Les deux derniers livres, sur la manière de juger et sur les devoirs des juges, n'offrent qu'un lien très éloigné avec les quatre premiers, qui constituent la partie essentielle du livre. Rabelais a certainement connu ce livre et s'en est inspiré d'une façon visible dans les discussions qui remplissent son *Tiers livre*. Plusieurs citations ou anecdotes de la *Sylva nuptialis* se retrouvent dans le *Pantagruel*. La question même qui sert de point de départ au *Tiers livre*, à savoir si Panurge doit se marier ou non, était la reproduction de celle qui avait inspiré toute la controverse de la *Sylva nuptialis*. Si ce traité renferme beaucoup de médisances à l'égard des femmes, il est juste d'observer que son auteur nous expose successivement les deux thèses et qu'il sait, le cas échéant, rendre justice au sexe faible. Il cherche à paraître impartial en faisant la part égale.

Adel Lefranc.

(La fin au prochain numéro.)

MÉLANGES.

DE RABELAIS A MONTAIGNE.

LES ADVERBES TERMINÉS EN *-MENT*.

(Suite [1].*)*

Ensemblement. — Rabelais, II, 93. — 1540. Amadis, I, 82. — 1554. Magny. Gayetez. — P. de Brach. — I. Papon, Premier Notaire, 200.
Ensemblément. — P. de Brach. — Amyot, II, 499.
Ensement. — 1611. Cotgrave.
Entendiblement. — 1538. R. Estienne, 385.
Ententifvement. — 1573. Du Preau, 292.
Ententivement. — Rabelais, I, 304 (éd. Janet). — Le Maire, I, 228. — 1527. Seneque, f vi. — 1544. Amadis, V, 15; 1553. IX, 10b.
Enthymematiquement. — 1585. Thevenin, dans Du Bartas, 657.
Entierement [XIIe-XIIIe s.]. — Rabelais, I, 87. — Le Maire, IV, 116. — Marot, III, 220. — 1540. Amadis, I, 6b. — Amyot, I. — I. Papon, Premier Notaire, 755. — Montaigne, III, 128.
Enveloppeement. — 1538. R. Estienne, 347.
Envieusement. — Iodelle.
Eparsement. — 1553. Magny. Ronsard. — 1554. Le Caron, 52.
EPER*dument* [XVIe s. Pasquier]. — 1554. Le Caron, 6b. — 1574. Perrin, 47b.
Epoissement. — 1572. Bounyn.
Equallement. — Vers 1520, dans Montaiglon-Rothschild, X, 68.
Equidistamment. — 1567. Ph. de L'Orme, 61, 71b.
Equipollement, -ppolement. — 1573. Du Preau, 374, 289.
EQUI**tablement** [XVIe s. J. Thierry. Dictionnaire français-latin]. — Rabelais, I, 265. — 1549. J. de Tournes, dans Le

1. Voir *Revue des Études rabelaisiennes*, t. I, p. 166.

Maire, IV, 8. — 1554. Le Caron, 27b. — J. de La Peruse, 45. — I. Papon, Premier Notaire, 721. — Montaigne, III, 57.
Equivalamment. — 1574. Belle-Forest.
Equivalement. — 1577. Bolsec, 108.
Erramment. — 1611. Cotgrave.
Erroneement. — I. Papon, Second Notaire, 162.
Erronément. — I. Papon, Premier Notaire, 25, 245.
Erronnéement. — 1611. Cotgrave.
Erronnément. — I. Papon, Second Notaire, 330.
Escharcement. — Montaigne, I, 329.
Escharsement. — 1538. R. Estienne, 78, 658. — Montaigne, IV, 276.
Esciemment. — 1554. Ronsard. — 1611. Cotgrave.
Esclerement. — 1611. Cotgrave.
Esemant = Aisement. — 1554. Peletier. Algebre, 41.
Esfrontement = Effrontement. — 1611. Cotgrave.
Esgalement. — 1538. R. Estienne, 516. — Montaigne, II, 246.
Esgallement. — 1573. Du Preau, 81. — 1574. Belle-Forest.
Esgualement. — Rabelais, II, 414 (éd. Janet).
Eshontement. — 1547. Marguerites de la Marguerite, I, 43.
Espaissement = Espessement. — 1585. Du Bartas, 696.
Esparsement = Eparsement. — Ronsard. — 1585. Du Bartas, 277.
Especialement. — 1527. Seneque, o vi. — 1540. Amadis, I, 87b.
Especiallement. — Le Maire, IV, 520. — 1550. L'Orloge des Princes, 45b.
Esperduement. — 1585. Thevenin, dans Du Bartas, 114. — Montaigne, II, 9.
Esperdument. — 1590. Descriptio horrendae tempestatis, C ijb.
Esperement. — 1554. Le Caron, 134.
Espessement. — J. Du Bellay. — Ronsard. — 1557. Tyard, 85.
Espionniticquement. — Rabelais, II, 473 (éd. Janet).
Espionnitiquement. — Rabelais, III, 283.
Espoventablement [XIIe s.]. — Rabelais, I, 354. — Le Maire, IV, 501. — Marot, III, 226.
Espouventablement. — Le Maire, IV, 151. — Iodelle.
Espouventeusement. — 1530. Palsgrave, 836.
Essencialement. — 1557. Tyard, 150.
Essentiellement [XIIe-XIIIe s.]. — 1585. Thevenin, dans Du Bartas, 44. — Montaigne, I, 99. — Somme des pechez, 19, éd. 1595.
Estanconnement. — 1588. Vigenere. Le Psaultier, 134b.

Estrangement [XIIe s.]. — Rabelais, I, 284. — Le Maire, III, 62. — Marot, I, 45. — 1540. Amadis, I, 104. — Marguerite de Navarre. Dernières poésies, 78. — Amyot, I. — Montaigne, I, 56.

Estanconnement. — 1588. Vigenère. Le Psaultier, 134b.

Estroictement [XIIe s.]. — Rabelais, II, 233 (éd. Janet). — Marot, III, 145. — 1540. Amadis, I, 54. — 1544. B. Des Periers, 134. — 1588. Vigenere. Le Psaultier, 22b.

Estroitement. — Le Maire, II, 107. — I. Papon, Premier Notaire, 201. — Montaigne, I, 128.

Estroittement. — 1554. Tahureau, I, 82. — Amyot, II. — I. Papon, Second Notaire, 95. — Montaigne, III, 87.

Esvolement. — 1611. Cotgrave.

Eternellement [XIIIe s.]. — Rabelais, I, 21. — Le Maire, III, 327. — 1553. Ronsard. — Amyot, II. — Montaigne, I, 424.

Etourdiment [XIVe s.].

Etrangement = Estrangement. — 1555. Ronsard. — 1557. Bugnyon. Erotasmes, 37.

Etroictement. — 1544. Philandre et Passerose, 155.

Etroitement. — 1553. Muret, dans Ronsard.

Etroittement. — 1554. Tahureau, I, 105.

Eureusemant. — 1554. Peletier. Algebre, a 7.

Eureusement = Heureusement. — 1538. R. Estienne, 87.

Evangeliquement [XVIe s. L. Joubert].

Evertuement. — 1611. Cotgrave.

Evidemment [XIIIe s.]. — Rabelais, II, 403. — 1538. R. Estienne, 379. — 1553. Ronsard. — Amyot, I. — 1573. Du Preau, 289.

Evidentement. — Rabelais, II, 74, 162, 351, 502.

Exactement [1541. J. Canappe]. — Rabelais, II, 430 (éd. Janet). — 1547. Vitruve, 89. — Ronsard. — I. Papon, Premier Notaire, 67. — Montaigne, I, 142.

Excellement [1539. R. Estienne]. — 1538. R. Estienne, 260. — 1545. Amadis, VI, 1b. — 1565. Bereau, 18. — 1589. S. Goulart, dans Du Bartas, 284.

Excellentement [XIVe s.]. — 1527. Seneque, f vi. — 1530, dans Montaiglon-Rothschild, XI, 98. — Amyot, II.

Excessivement [1359]. — 1538. R. Estienne, 434. — Amyot, II. — I. Papon, Second Notaire, 221. — Montaigne, I, 11.

Exclusivement [1410]. — Rabelais, II, 26. — 1585. Thevenin, dans Du Bartas, 62.

Excortement. — Brantôme, VI, 149.
Excusablement. — Montaigne, IV, 224.
Execrablement [xv^e s.].
Exemplairement [xiii^e s.]. — I. Papon, Second Notaire, 177.
Exorbitamment [1534].
Expertement. — 1535. Le Peregrin, 70^b.
Expletivement [1551. Quintil Horatian]. — 1611. Cotgrave.
Expresseement. — 1538. R. Estienne, 479.
Expressement [xii^e s.]. — Rabelais, II, 277. — Le Maire, III, 207. — 1544. Amadis, V, 14. — Amyot, I. — I. Papon, Premier Notaire, 185. — Montaigne, III, 106.
Exquisement [1525]. — 1557. Bugnyon. Erotasmes, 16. — Amyot, II. — Brantôme, VI, 268.
Exquisitement. — Rabelais, III, 143.
Extensivement. — Somme des pechez, 118, éd. 1595.
Exterieurement. — 1550. L'Orloge des Princes, 248. — Montaigne, I, 368.
Exteriorement [1532. Rabelais]. — Rabelais, I, 40.
Externement. — H. d'Avost de Laval, dans Du Verdier, IV, 206.
Extrajudiciairement [xvie s.].
Extraordinairement [xive s.]. — Rabelais, I, 235. — 1530, dans Montaiglon-Rothschild, XI, 259. — I. Papon, Second Notaire, 68. — Montaigne, I, 126.
Extravagamment [xvie s. Vigenère].
Extre**mement** [1549. R. Estienne]. — Rabelais, I, 183. — 1553. Amadis, IX, 7. — Amyot, II. — 1573. Du Preau, 133. — Montaigne, I, 13.
Extrinsequement [1541. J. Canappe]. — Le Maire, IV, 137.
Fabuleusement [xve-xvie s. Fossetier]. — 1541. Macault, 28^b. — Iodelle. — I. Papon, Premier Notaire, 252. — 1585. Thevenin, dans Du Bartas, 2^b.
Facetieusement [xv^e s.]. — 1611. Cotgrave.
Facheusement = Fascheusement. — Amyot, II.
Facilemant. — 1554. Peletier. Algebre, 163.
Facilement [1475]. — Rabelais, I, 55. — Le Maire, III, 182. — 1545. Amadis, V, 71. — Amyot, II. — Montaigne, II, 340.
Facillement. — Rabelais, I, 4.
Facondement. — 1554. Le Caron, 67. — 1611. Cotgrave.
Fadement [1611. Cotgrave]. — 1554. Tahureau, II, 18.
Fainctement. — 1538. R. Estienne, 294. — 1542. Corrozet, 26.

Faintement. — 1538. R. Estienne, 278.
Faintement. — 1611. Cotgrave.
Faitardement. — 1611. Cotgrave.
Fallacieusement [1552. Ch. Estienne].
Falotement [xv^e-xvi^e s. R. de Collerye]. — Rabelais, I, 145.
Fameilleusement. — 1530. Palsgrave, 836. — 1611. Cotgrave.
Familiairement. — Rabelais, I, 323.
Familierement [xii^e-xiii^e s.]. — Rabelais, I, 363. — Le Maire, I, 178. — 1527. Seneque, a viii. — Amyot, II. — I. Papon, Premier Notaire, 178. — Montaigne, II, 83.
Fantasquement [xvie s. Du Bartas]. — 1611. Cotgrave.
Fantastiquement [xive s.]. — 1562. Tahureau, dans Du Verdier, IV, 311.
Fardement. — 1599. Lasphrise, 497.
Fas**cheusement** [xvie s. Montaigne]. — Rabelais, II, 436 (éd. Janet). — Marot, II, 184. — 1541. Amadis, II, 82. — 1544. B. Des Periers, 104. — 1546. R. Estienne.
Fastueusement [xvie s. Vignier].
Fata**lement** [1549. R. Estienne]. — Rabelais, II, 332. — 1554. Le Caron, 7. — 1554. Tahureau, II, 75. — Amyot, II.
Fatament. — Brantôme, I, 239.
Fatidicquement. — Rabelais, II, 126.
Fatidiquement. — 1611. Cotgrave.
Faucement. — 1540. Amadis, I, 62. — Montaigne, I, 170.
Faulcement [xii^e s.]. — 1540. Amadis, I, 45^b. — 1550. Privilege, dans Rabelais, II, 4.
Faulsement. — Le Maire, I, 15. — 1540. Amadis, I, 44. — Amyot, II, 481^b.
Faussement. — I. de La Peruse, 164. — I. Papon, Premier Notaire, B 3^b. — 1599. Lasphrise, 271.
Favorablement [xiii^e s.]. — 1553. Magny. — 1554. Le Caron, 13^b. — 1555. Ronsard. — I. Papon, Second Notaire, 66. — Montaigne, I, 189.
Favourablement. — 1611. Cotgrave.
Feablement — Rabelais, III, 22. — Le Maire, I, 101. — 1544. B. Des Periers, 154.
Fealement. — 1538. R. Estienne, 293.
Feallement. — 1527. Seneque, r ii^b.
Fecondement. — 1571. G. Le Fevre. Encyclie, 122. — 1585. Du Bartas, 447.
Feinctivement. — 1557. Bugnyon. Erotasmes, 60.

Feintement. — Le Maire, I, 228. — Marot, I, 66. — 1554. Tahureau, I, 82.
Fellonneusement. — 15.., dans Montaiglon, IV, 194.
Felonnement. — Rabelais, II, 224. — 1546. R. Estienne. — 1553. Magny. — Baïf, I, 161. — 1574. Belle-Forest. — 1587. Fonteny, 12.
Felonneusement. — Le Maire, I, 322.
Feminniement. — Le Maire, III, 87.
Feodalement [XVIe s.].
Fermement [XIIe s.]. — Rabelais, II, 22. — Le Maire, I, 282. — Marot, I, 91. — 1540. Amadis, I, 99b. — Amyot, I. — I. Papon, Second Notaire, 448. — Montaigne, III, 125.
Fertilement [XVe-XVIe s. Fossetier]. — Le Maire, I, 222. — 1538. R. Estienne, 410.
Fervément. — M. Sceve. Delie, 194. — 1611. Cotgrave.
Fervamment. — 1538. R. Estienne, 291.
Ferventement. — 1588. Vigenere. Le Psaultier, 74b.
Fichément. — 1611. Cotgrave.
Fictivement [XVe s.].
Fideicommissairement. — I. Papon, Premier Notaire, 92.
Fidelement [1539. R. Estienne]. — ? 1536. Rabelais, II, 530 (éd. Janet). — 1538. R. Estienne, 293. — 1541. Amadis, II, 57b. — 1553. Ronsard. — Montaigne, I, 110.
Fidellement. — 1542. Amadis, III, 73. — Baïf, II, 208. — I. Papon, Premier Notaire, 151. — Montaigne, I, 15.
Fierement [XIe s.]. — Rabelais, I, 107. — Le Maire, II, 153. — Marot, I, 81. — 1542. Amadis, III, 31. — Montaigne, II, 37.
Fierettement. — 1611. Cotgrave.
Figuratifvement [XIVe s.]. — 1527. Seneque, a iiii.
Figureement [XIVe s.]. — 1588. Vigenere. Le Psaultier, Xxiiijb.
Figurement. — 1588. Vigenere, Ss iij.
Filialement [XVe s.].
Filosofiquement = Philosophiquement. — 1554. Le Caron, 35b.
Finablement. — Rabelais, I, 64. — Le Maire, I, 257. — Marot, I, 88. — 1540. Amadis, I, 45b. — I. Du Bellay. — Amyot, I, II. — I. Papon, Premier Notaire, 127.
Finalement [XIIIe s.]. — Amyot, I. — I. Papon, Second Notaire, 269. — Montaigne, II, 183.
Finement [XIIe s.]. — Rabelais, II, 306. — Marot, II, 78. — 1540. Amadis, I, 130. — 1553. Ronsard. — Amyot, II, 489. — Montaigne, II, 89.

Fixement [xvie s. Montaigne]. — Rabelais, III, 153. — Montaigne, I, 11. — 1589. Du Bartas, 324.
Flairantement. — Du Bartas, dans Pellissier, 158.
Flamboyantement. — 1589. Du Bartas, 467.
Flateusement [xvie s. P. de Brach]. — P. de Brach.
Fluidement. — 1554. Tahureau, II, 63.
Foiblement [xie s.]. — 1538. R. Estienne, 341. — 1554. Le Caron, 188b. — Ronsard. — Montaigne, II, 388.
Foiblettement. — 1554. Tahureau, I, 58, 69, 81.
Folastrement. — 1554. Tahureau, I, 93.
Folatrement [1539. R. Estienne]. — 1553. Ronsard.
Folement [xie s.]. — 1527. Seneque, h vb. — 1541. Amadis, II, 18b.
Follastrement. — 1538. R. Estienne, 412. — Ronsard. — Amyot, II. — I. Papon, Second Notaire, 451.
Follement. — Rabelais, I, 350. — Le Maire, II, 168. — Marot, III, 209. — 1542. Amadis, III, 6b. — Amyot, II.
Foncierement [xve s.].
Fondamentalement [xve s.].
Fondéement. — 1611. Cotgrave.
Forcement [xive s.]. — 1574. Belle-Forest.
Forciblement. — 1530. Palsgrave, 843.
Formellement [xiiie-xive s.]. — I. Papon, Premier Notaire, 56. — 1586. Lambert. Nn viij b.
Forment. — 1547. Marguerites de la Marguerite, IV, 305. — 1557. Bugnyon. Erotasmes, 61.
Forsenement [xiie s.].
Fortement [xiiie s.]. — 1547. Marguerites, II, 124. — 1553. Ronsard.
For*tuitement* [xive s. J. Grevin]. — 1554. Le Caron, 64b. — Amyot, II, 483. — I. Papon, Premier Notaire, 746. — Montaigne, III, 49.
Fortuneement. — 1538. R. Estienne, 649.
Fortunément. — 1554. Le Caron, 1b. — 1561. Bounyn. La Soltane. Dédicace.
Foudroyemment. — 1599. Lasphrise, 36.
Fourchément. — 1611. Cotgrave.
Fourchument. — 1553. Ronsard.
Fragilement. — I. Papon, Second Notaire, 386.
Fraichement. — Rabelais, I, 277. — Montaigne, IV, 124.
Fraichettement. — 1554. Tahureau, I, 75.

Fraischement = Freschement. — Rabelais, I, 272. — 1544. Amadis, V, 16. — Ronsard.

Fraislucement. — 1611. Cotgrave.

Franchement [XIIe s.]. — Rabelais, I, 17. — Le Maire, I, 6. — Marot, I, 109. — 1541. Amadis, II, 90. — Amyot, I. — I. Papon, Premier Notaire, 756. — Montaigne, I, 139.

Françoisement. — Ronsard, dans Du Verdier, IV, 284. — 1576. Dans Histoire de la langue et de la littérature françaises, III, 701.

Fraternellement [XVe s.]. — Le Maire, I, 78. — 1567. Ph. De l'Orme, 20. — 1573. Du Preau, 132.

Fraudulemment. — 1573. Du Preau, 102, 340. — 1611. Cotgrave.

Fraudulentement. — 1573. Du Preau, 267. — 1611. Cotgrave.

Frauduleusement [XIVe s.]. — Le Maire, IV, 146. — 1552. Amadis, X, 32b. — I. Papon, Second Notaire, II, 43.

Frechement = Freschement. — 1554. Le Caron, 7b.

Fredonnément. — 1557. Pontus de Tyard, 119. — 1585. Thevenin, dans Du Bartas, 571.

Frequemment [XVe s.]. — 1554. Le Caron, 140b.

Frequentement. — 1545. Peletier, dans Du Verdier, IV, 301. — Pontus de Tyard, 61.

Freschement [XIIe s.]. — Rabelais, I, 262 (éd. Janet). — Le Maire, III, 283. — Marot, I, 28. — 1540. Amadis, I, 50b. — Montaigne, III, 87. — 1588. Vigenere. Le Psaultier, 99.

Friament. — 1588. Beauregard, B.

Friandement. — 151?, dans Montaiglon-Rothschild, XII, 68. — 1554. Le Caron, 185. — Amyot, II. — 1599. Lasphrise, 569.

Frisquandinement. — ? 1530, dans Montaiglon-Rothschild, XI, 180.

Frisquement. — 15.., dans Montaiglon, VIII, 255. — 1555. Ronsard.

Frivolement [1384]. — 1547. Marguerites de la Marguerite, I, 73. — 1557. Tyard, 52.

Froidelettement. — 1611. Cotgrave.

Hugues VAGANAY.

(La suite au prochain numéro.)

COMPTE-RENDU[1].

Selections from Rabelais' Gargantua, edited with an introduction and notes by C. H. C. Wright. New-York, the Macmillan Company, 1904. In-16, xxxiv-116 pages.

L'anthologie de C. H. C. Wright a le mérite d'être accompagnée de notes critiques et d'une bonne introduction. Malheureusement, elle a aussi un grave défaut, c'est que M. W. a pris soin d'expurger le texte des morceaux qu'il publie. Voilà une erreur capitale. On pouvait croire que, depuis le XVIIIe siècle, on avait renoncé à mutiler notre grand styliste et qu'on n'imiterait plus l'auteur de l'*Analyse critique du roman de Pantagruel mise à la portée des jeunes personnes.*

Rabelais, certes, n'est pas un auteur pour les dames. D'elles-mêmes, il est à croire qu'il ne se souciait guère, et, dans son livre, il ne les traite pas trop bien. Il ne se montre pas disciple d'Heroet, et, s'il prit parti dans la querelle des femmes, ce fut pour se ranger parmi leurs adversaires[2]. C'est là son défaut, mais c'est aussi son originalité. « Dans cette multitude immense de romanciers et de poètes à genoux autour de l'idole, j'avoue qu'il ne me déplaît pas d'en voir un, le plus grand peut-être, dont la raison se rit du charme séducteur, et dont le cerveau demeure ferme au milieu de l'universel détraquement[3]. » De ce mépris de la femme viennent, à ce qu'on a dit, la grossièreté et les indécences rabelaisiennes. Mais enfin, c'est un crime de les supprimer; s'il en est d'insipides, il y en a aussi qui sont des morceaux admirables de *lyrisme ;* voyez au livre II l'histoire du lion, de la vieille, du renard et de la cognée, et

1. La *Revue* signalera tous les ouvrages relatifs à l'histoire littéraire du XVIe siècle qui lui seront adressés.

2. Voyez, dans ce fascicule et dans le prochain, l'étude de M. Abel Lefranc.

3. Paul Stapfer, *Rabelais,* p. 274.

cet excellent chapitre XIII de *Gargantua*, dont Charles Nodier écrivit un jour qu'il rend tous les livres du monde inutiles[1].

Comment donc, sans le trahir, faire de Rabelais un auteur à l'usage des jeunes filles, comme l'a entrepris M. W.? Il n'est peut-être pas un chapitre du livre Ier que l'on pourra donner intégralement : il faudra tailler dans cette belle prose. M. W. ne s'en est pas privé, en sorte que ce n'est pas *Gargantua* de Rabelais qu'il nous donne, mais *Gargantua* de Wright et Rabelais, ce qui est regrettable.

D'ailleurs, M. W. a su faire précéder son mauvais texte d'une introduction où il se montre au courant des dernières recherches faites sur Rabelais. Il y a joint une bibliographie où il mentionne les principales éditions et les études les plus importantes. Mais ses renseignements bibliographiques ne sont pas assez précis : il se contente de donner la date de publication, ce qui est fort insuffisant; et voici, notamment, comment il cite l'édition parue chez Picard en 7 volumes : « 1873. Pierre Jannet ». — De plus ses rubriques ne sont pas très bien choisies, et on ne s'explique pas comment il place le dictionnaire de Cotgrave parmi les « special topics, » ni pourquoi, citant Cotgrave, il ne mentionne pas, par exemple, Nicot.

M. W. a établi un commentaire judicieux. Assurément, ses notes ne sont pas très originales, mais du moins il a connu tout ce que ses prédécesseurs avaient trouvé avant lui, et il m'a semblé que, lorsqu'il se trouvait en face de plusieurs explications, il avait généralement choisi la bonne : ainsi pour le mot « caisgne » (*Prologue*). En outre, il faut le féliciter de s'être beaucoup servi de Cotgrave et aussi d'être philologue : en général, les commentateurs de Rabelais ignorent trop la phonétique. M. W. a ajouté plusieurs bonnes remarques sur la langue, et qui rendent son livre utile.

Jacques BOULENGER.

1. *Un bibliomane,* dans *Le livre des Cent-Un,* t. I, p. 92.

CHRONIQUE.

Société des Études rabelaisiennes. — Le Conseil de la Société s'est réuni le 14 janvier 1904. Après avoir approuvé les nouvelles candidatures, il a décidé que, vu l'accroissement constant du nombre des sociétaires, l'on augmentera le tirage de la *Revue* et l'on le portera de 400 à 500 exemplaires. — Conformément à l'article 5 des Statuts, on a procédé ensuite au tirage au sort des cinq membres du Conseil sortants. Ont été désignés : MM. de Chantepie du Dézert, L.-G. Pélissier, A. Pigeon, Marcel Schwob, Heinrich Schneegans.

— La Société a tenu son assemblée générale annuelle, le 30 janvier 1904, dans l'École des hautes études, salle Gaston-Paris, à cinq heures, sous la présidence de M. Abel Lefranc.

Elle a entendu tout d'abord le rapport de son président sur l'exercice 1903. M. Abel Lefranc constate la prospérité croissante de la Société, dont les membres sont aujourd'hui 288. Il rappelle les principaux articles parus dans le premier volume de la *Revue*, et il fait remarquer que la Société a tenu à inaugurer dès maintenant, par la réimpression du *Pantagruel* de Dresde, la série de rééditions qui est dans son programme; en 1904, elle publiera de même l'*Isle sonnante*, première rédaction des onze premiers chapitres du livre V, dont il semble bien qu'on ne connaisse plus aujourd'hui qu'un exemplaire unique. Enfin, M. Abel Lefranc rappelle en quelques mots émus le souvenir de MM. Gaston Paris, W.-E. Henley et Bernard Lazare, que la mort est venue arracher à nos études.

M. Jacques Boulenger, trésorier, présente ensuite les comptes de l'exercice écoulé, qui se solde de la façon suivante :

Recettes.

2 rachats à 150 fr.	300 »»
1 cotisation à 20 fr. 50	20 50
2 cotisations à 20 fr.	40 »»
98 cotisations à 10 fr. 50	1,029 »»
128 cotisations à 10 fr.	1,280 »»

25 cotisations à 9 fr. net	225 »»
25 cotisations à 8 fr. net.	200 »»
8 numéros à 4 fr. 50 net.	36 »»
8 Heulhard, *Une lettre fameuse,* à 2 fr. 25 net	18 »»
1 portrait de Rabelais à 4 fr. 50 net.	4 50
Montant total des recettes.	3,153 »»

DÉPENSES.

Fascicule 1 (impression, papier, brochage, tirages à part).	645 70
Fascicule 2 — — —	528 35
Fascicules 3-4 — — —	771 25
Fac-similés et illustrations.	225 »»
Frais d'expédition.	200 40
Publicité	26 10
Papeterie (prospectus, convocations)	223 25
Remboursé à M. Pigeon	6 25
Frais des séances	15 »»
Frais de recouvrement des cotisations.	43 »»
Montant total des dépenses.	2,684 30
Excédent de recettes	468 70
Total égal	3,153 »»

Ces chiffres, mis aux voix par le président, sont approuvés à l'unanimité.

Le trésorier fait remarquer à l'assemblée que les frais qu'entraîne le recouvrement des cotisations par la poste ou par des agences sont très élevés, surtout pour l'étranger. D'autre part, l'expédient employé en 1903, et consistant à demander aux membres qui n'avaient pas envoyé d'eux-mêmes leur cotisation au trésorier 0 fr. 50 en sus du montant de cette cotisation, est insuffisant. Il propose à l'assemblée la résolution suivante, qui est adoptée :

Tous les membres de la Société sont priés d'adresser le montant de leur cotisation au trésorier (M. Clouzot, rue Jaucourt, 9, à Paris), *avant le 15 avril 1904. Passé cette date, le trésorier se permettra d'en faire opérer le recouvrement à leurs frais.*

L'assemblée procède ensuite à l'admission des nouveaux membres, qui sont reçus à l'unanimité.

Elle adopte pour ses séances de 1904 les dates suivantes : *17 mars, 21 avril, 26 mai, 10 novembre, 15 décembre.*

On procède à l'élection de cinq membres du Conseil :

MM. de Chantepie du Dézert, conservateur à la bibliothèque de l'Université de Paris;
L.-G. Pélissier, professeur d'histoire à l'Université de Montpellier;
A. Pigeon, homme de lettres;
H. Schneegans, professeur de philologie romane à l'Université de Würtzburg;
Marcel Schwob;

membres sortants, sont réélus.

Ont obtenu, en outre, un certain nombre de suffrages :

MM. A. Christian, directeur de l'Imprimerie nationale;
Henry Lemonnier, professeur à l'Université de Paris;
Maurice Tourneux.

M. H. Clouzot demande la parole pour une modification à l'article 6 des Statuts. Il donne lecture d'une lettre, signée par cinq membres de la Société, demandant qu'on adopte pour le deuxième paragraphe de l'article 6 le texte suivant : « Les membres du Bureau sont nommés pour un an. Ils ne sont rééligibles dans la même fonction qu'une année après l'expiration de leur mandat, sauf le président, le secrétaire et le trésorier, qui peuvent toujours être réélus. » Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

On échange ensuite quelques vues sur la bibliographie de Rabelais, qu'il serait si nécessaire d'entreprendre. Enfin, M. H. Clouzot annonce qu'il fera don de plusieurs ouvrages à la Société, quand la bibliothèque sera constituée.

— Le Conseil de la Société s'est réuni le 11 février 1904. Après avoir approuvé les nouvelles candidatures et décidé que l'on adopterait pour la couverture de la *Revue* une nouvelle couleur, il a constitué le Bureau de la manière suivante :

MM. Abel Lefranc, *président;*
le Dr Dureau, A. Maugeret, *vice-présidents;*
H. Clouzot, *trésorier;*
Jacques Boulenger, *secrétaire;*
M.-Louis Polain, *secrétaire-adjoint.*

Ont été élus membres de la Commission de publication :
MM. Émile Picot, de l'Institut;
A. Pigeon;
Marcel Schwob.

Rabelais et Alfred de Vigny. — M. Pierre Gauthiez a trouvé un exemplaire de Rabelais qu'Alfred de Vigny posséda et annota. « Vigny était encore tout plein de Rabelais en écrivant Stello. Cf. chap. III » (Note de M. Ernest Dupuy, dans la *Revue d'hist. litt.*, juillet-septembre 1903, p. 411).

Raminagrobis. — M. Henry Guy, dans un article intitulé *Un « souverain poète français » : Maître Guillaume Cretin* (*Revue d'hist. litt.*, octobre-décembre 1903, p. 555-556), considère comme démontrée l'identification de Raminagrobis avec Guillaume Cretin. 1° Témoignage d'Estienne Pasquier (*Recherches*, VII, XII, col. 741, A-B); 2° le rondeau cité est de Cretin; 3° le nom de « la Villaumère » donné à l'endroit où habite Raminagrobis est manifestement formé sur *Guillaume;* 4° la phrase « ... lequel en secondes nopces espousa la grande Gourre, dont nasquit la belle Bazoche » fait peut-être allusion à la Sainte-Chapelle de Paris, dont Cretin était chantre et chanoine. — Au moment où Rabelais nous le présente, Raminagrobis est à l'article de la mort. Il a chassé tous les moines qui voulaient l'exhorter à bien mourir. Si l'on admet l'identification de Raminagrobis avec Guillaume Cretin, il faut donc que ce poète, si plein de piété durant sa vie, se soit pris de querelle avec les moines au moment de sa mort.

Le Pantagruel de Dresde. — Deux jours après la publication de notre dernier fascicule, auquel nous avions joint les premières feuilles d'une réimpression textuelle de l'*unicum* de Dresde, — réimpression que nous continuons aujourd'hui, — paraissait un fac-similé du même opuscule, sous ce titre : *Pantagruel. Fac-similé de l'édition de Lyon, François Juste, 1533, d'après l'exemplaire unique de la Bibliothèque royale de Dresde*. Introduction de Léon Dorez et Pierre-Paul Plan (Paris, *Mercure de France,* in-16, XLIX p.-96 fol.). La *Revue* donnera dans son prochain numéro un compte-rendu de cet ouvrage.

Gaston Paris. — M. Gaston Paris, on se le rappelle, avait été l'un des premiers membres de la *Société des Études rabelaisiennes*, et c'est en grande partie sur ses encouragements qu'elle a été fondée. Dans une brochure intitulée : *Hommage à Gaston Paris. Leçon d'ouverture du cours de langue et littérature française du moyen âge, prononcée au Collège de France, le 3 février 1904, par Joseph Bédier* (Paris, H. Champion, 1904, in-16, 58 p.), M. Joseph Bédier a retracé, dans une langue excellente, la carrière du maître, et il a défini son influence avec beaucoup de pénétration.

Géographie de Rabelais. — Dans ses livraisons du 1er et du 15 février 1904, la *Revue de Paris* a publié une étude de M. Abel Lefranc, intitulée : *Pantagruel explorateur*. Dans ce travail, extrait d'un volume actuellement sous presse, M. A. L. montre que Rabelais était très au courant des découvertes géographiques de son époque et que l'on peut suivre sur la carte chacun des deux voyages de Pantagruel. L'étude des portulans et des relations de voyages de Cartier, notamment, ont permis à M. A. L. d'identifier avec certitude presque tous les pays que Rabelais cite sous des noms imaginaires et en leur attribuant des habitants fabuleux. Dans sa première « navigation, » Pantagruel contourne l'Afrique, parcourt la mer Rouge, traverse l'océan Indien, touche les îles de la Sonde et vient aborder au « Cathay », où se trouve le royaume d'Utopie. Dans la seconde, il part de Saint-Malo, arrive au Canada, franchit le passage du Nord-Ouest et parvient enfin dans l' « Inde supérieure », au pays de la Dive-Bouteille. — Ces curieuses découvertes de M. A. L. sont analogues à celles de M. Victor Bérard (*Les Phéniciens et l'Odyssée;* Paris, 1902-1903, 2 vol.), qui nous montrait récemment comment chacun peut refaire en yacht le voyage d'Ulysse à travers la Méditerranée.

J. B.

RÉPONSES.

8. — On sait que Rabelais a résidé quelque temps à Metz; mais on ignore s'il a visité d'autres localités de la Lorraine. Il faudrait donc chercher le sens des mots : *Deu Colas faillon* dans des lexiques du patois messin, notamment dans le *Vocabulaire Austrasien* de J. François (Metz, 1773, in-8o). D'après les recherches que j'ai faites, les mots en question peuvent être interprétés comme suit : « Par Dieu! grand benêt, mon camarade. » MAUGERET.

10. — En patois lyonnais, *debitoribus* s'emploie dans le sens de : « Alla de travers, de bistorte ibit » (Monin, *Étude sur le patois lyonnais,* Paris, Dumoulin, 1873). — J. DE LA PERRIERE.

11. — Le *chiabrena des pucelles* est cité au l. II, ch. VII, et non ch. VI. Le Dr Brémond (au t. II de son éd., note 191 E) attribue au mot *chiabrena* une signification identique à celle que nous donnons au mot carnavalesque : « Chie-en-lit. »
MAUGERET.

Le mot *chiabrena* paraît fabriqué à plaisir d'un verbe employé par Noël du Fail comme par Rabelais, et du mot « bren, breneux. » Dr VIZERIE.

Le gérant : Abel LEFRANC.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie DAUPELEY-GOUVERNEUR.

RABELAIS ET FLAUBERT[1]

I.

« La bibliothèque d'un écrivain, » disait Gustave Flaubert dans une de ses lettres à Mme Louise Colet, « doit se composer de cinq ou six livres, sources qu'il faut relire tous les jours[2]. » Rabelais fut, avec Montaigne, avec Cervantès, avec Shakespeare, avec Gœthe, l'un de ces écrivains que Flaubert se plaisait ainsi à « relire tous les jours. » Ce fut, comme il le dit lui-même, un de ses « livres de chevet[3]; » il le prenait souvent la nuit, quand, après avoir consacré huit heures « au style, » il passait une heure encore à lire dans son lit quelque classique : « Hygiène salutaire, » déclarait-il[4].

On peut penser pourtant que Flaubert a fait de Rabelais, à certains moments de sa vie, des lectures plus particulières qu'à d'autres, et l'on peut, à l'aide de sa correspondance, essayer de dater ces lectures avec assez de précision.

Flaubert fit très jeune, on le sait, son apprentissage de littérateur. « Dès l'âge de dix ans, » nous dit sa nièce, Caro-

1. Communication faite à la *Société des Études rabelaisiennes* le 28 novembre 1903. — Il pourrait être intéressant pour l'histoire de l'influence de Rabelais sur la littérature française de dépouiller d'autres auteurs que Flaubert, afin d'y retrouver les citations qu'ils peuvent faire de Rabelais et les jugements qu'ils portent sur lui.

2. 1852, Croisset (*Correspondance,* éd. Charpentier, IIe série, p. 146).

3. « Les gens que je lis habituellement, mes livres de chevet, ce sont Montaigne, Rabelais, Régnier, La Bruyère et Le Sage » (lettre de 1844, juin. A Louis de Cormenin. *Corresp.*, I, p. 72).

4. 1853, août, Trouville. A Mme X. (Louise Colet) (*Corresp.*, II, p. 301), et 1853, 6 juin, Croisset. A la même (*Corresp.*, II, p. 236).

line Commanville, « Gustave composa des tragédies[1]. » On les jouait sur le grand billard de la maison paternelle. A la même époque, dans quelques rares lettres d'enfance qui nous sont parvenues[2], Flaubert nous parle des « notes » qu'il devait rédiger à propos des « bêtises » que lui contait une dame (1830). Un peu plus tard, il écrit à son ami Ernest Chevalier qu'il médite différents projets de « romans » et d' « histoires; » il lit Corneille et en compose un éloge; puis il prend *Don Quichotte,* qu'il annote et annonce qu'il va commencer une pièce qui aura pour titre *l'Amant avare :* « Ce sera, » ajoute-t-il en son style enfantin, « un amant avare; mais il ne peut pas faire de cadeaux à sa maîtresse, et son ami l'attrape »; il entame enfin une histoire de Henri IV, de Louis XIII et de Louis XIV (1832). A cette époque, les représentations du billard battent leur plein. En 1834, Flaubert écrit un roman sur Isabeau de Bavière, et déjà misanthrope, essaie de se consoler de la vie par la littérature[3]. Dans les années qui suivent, on sait qu'il termine une tragédie de Frédégonde, lit *Catherine Howard* et la *Tour de Nesle,* les œuvres de Beaumarchais et le théâtre du « vieux Shakespeare, » Walter Scott et Voltaire (1835).

L'absence de correspondance pour les années 1835 et 1836 empêche de saisir le travail de la pensée de Flaubert dans cette période. C'est alors sans doute, c'est-à-dire vers l'âge de seize ans, qu'il faut placer sa première lecture du *Gargantua* et du *Pantagruel.* Nous savons en effet par lui-même, qu'en 1838 il pratiquait déjà Rabelais[4], et dans une lettre de l'année précédente nous remarquons une imitation — un peu enfantine à la vérité — d'un des pro-

1. *Souvenirs intimes sur Flaubert*, en tête de la *Correspondance*, p. VI.

2. *Corresp.,* I, p. 2 et suiv.

3. « Si je n'avais dans la tête et au bout de ma plume une reine de France au XVe siècle, je serais totalement dégoûté de la vie » 1834, 29 août. A Ernest Chevalier. *Corresp.,* I, p. 10.

4. 1838, 13 septembre, Rouen. A Ernest Chevalier (*Corresp.,* I, p. 16) : « Je lis toujours Rabelais et j'y ai adjoint Montaigne. Je me

cédés de style les plus caractéristiques de Rabelais. Parlant d'une condamnation en conseil académique qui menace le censeur de son lycée : « Voilà une bonne blague », écrit-il à son ami Ernest Chevalier, « voilà qui me réjouit, me récrée, me délecte, me fait du bien à la poitrine, au ventre, au cœur, aux entrailles, aux viscères, au diaphragme. Quand je pense à la mine du censeur surpris sur le fait, je me récrie, je ris, je bois, je chante. Ah! Ah! Ah! Ah! Ah! Ah! Je fais entendre le rire du garçon, je tape sur la table, je m'arrache les cheveux, je me roule par terre[1] » (1837, 24 mars).

Tout en continuant la lecture de Rabelais, Flaubert commençait celle de Montaigne (septembre 1838)[2]. Bientôt même, pour « se bourrer » du seul Montaigne pendant une année entière (1839)[3], il abandonnait tout à fait Rabelais. Il ne l'oubliait pas cependant; c'est à cette époque, sans doute, qu'il composa sur lui « l'étude de philosophie et de littérature » annoncée en septembre 1838 à son ami Ernest Chevalier[4]. Cette étude intitulée *Rabelais* fut retrouvée dans les papiers de Flaubert après sa mort et publiée avec d'autres fragments restés jusque-là inédits, par les éditeurs de ses Œuvres complètes[5].

propose même de faire plus tard sur ces deux hommes une étude spéciale de philosophie et de littérature. »

1. 1837, 24 mars, Rouen. Au même (*Corresp.*, I, p. 14).

2. 1838, 13 septembre, Rouen. Au même (*cit. supr.*).

3. [1853, fin.] A Mme X. (*Corresp.*, II, p. 347). — « Je me récrée à lire le sieur de Montaigne, dont je suis plein; c'est là mon homme. En littérature comme en gastronomie, il est certains fruits qu'on mange à pleine bouche, dont on a le gosier plein, et si succulents que le jus pénètre jusqu'au cœur. Celui-là en est des plus exquis » (1839, 11 octobre. A Ernest Chevalier. *Corresp.*, I, p. 30).

4. *Cit. supr.*

5. Imprimé dans les *Œuvres complètes de Flaubert*, au t. VI, p. 360-380. On le trouvera aussi dans le volume intitulé : *Par les champs et par les grèves* (éd. Charpentier). Il n'est pas daté. Mais on l'a retrouvé au milieu de fragments de jeunesse qui remontent aux années 1838 à 1842. Et les éditeurs s'accordent à le placer vers cette date. Cela est tout à fait vraisemblable. Il ne pourrait, en tout cas, être de beaucoup postérieur.

Ce n'est pas autre chose qu'une analyse du *Pantagruel,* précédée et suivie de réflexions sur l'œuvre de Rabelais. Flaubert y pose le problème de « l'énigme » rabelaisienne, « si triviale, si joyeuse, mais, au fond, peut-être si profonde et si vraie ; » il rattache Rabelais à la tradition française et, le considérant comme « le père de cette littérature naïve et franche de Molière et de La Fontaine, » il cherche son influence dans la littérature du XVIIe siècle ; il esquisse une histoire des appréciations dont Rabelais a été l'objet ; il s'efforce, enfin, de juger l'œuvre entière, œuvre « unique », déclare-t-il, « parce qu'elle est à elle seule l'expression d'un siècle, d'une époque..., immense sarcasme sur ce passé hideux du moyen âge qui palpitait encore au XVIe siècle et dont le XVIe siècle avait horreur lui-même. » Vient ensuite une comparaison entre les caractères de Gargantua, de Sancho Pança et de Falstaff : « Gargantua, moins glouton, moins sensuel que Falstaff, moins paresseux que Sancho, mais plus buveur, plus rieur, plus criard. » Et le morceau se termine, enfin, par des déclamations sur la faillite de la science qui a assuré le bien-être pour le corps, mais n'a pu trouver le bonheur pour l'âme. On ne saurait s'arrêter longuement à cet essai de critique sans originalité, qui n'est guère supérieur à la dissertation d'un élève de rhétorique.

De 1841 à 1843, Flaubert vécut à Paris pour faire son droit[1] : ce furent des années de désillusion et de profond découragement. L'étude du droit lui aigrissait le caractère ; il ne pouvait se résoudre à « s'inoculer tout le français du Code civil et à savourer toute la poésie du Code de procédure[2]. » Seul, et éloigné de la vie de famille qu'il adorait, il s'ennuyait démesurément. Dans sa petite chambre de la rue de l'Est, il ne cessait de fumer et de rêver, étendu sur son lit[3] ; toutes les lectures, tous les

1. Maxime Du Camp, *Souvenirs littéraires*, t. I.
2. 1842, juin, Paris. A sa sœur Caroline (*Corresp.*, I, p. 52).
3. *Souvenirs sur Flaubert,* déjà cités (*Corresp.*, I, p. XVII), et lettres (*passim*).

travaux de son adolescence étaient abandonnés. Mais, dès qu'il résolut de cesser son droit pour revenir à la littérature, Rabelais redevint aussitôt, avec Montaigne, avec Régnier, avec La Bruyère et Le Sage, un de ses livres favoris[1].

Au retour de son voyage en Orient, Flaubert, de 1852 à 1856, composa et écrivit *Madame Bovary*. La semaine était consacrée à la rédaction. Le dimanche, le poète Louis Bouilhet, lui aussi rabelaisant passionné[2], venait dans la petite maison de Croisset. Ce sont alors, l'après-midi, des lectures à « se défoncer la poitrine[3] » de Ronsard, de Shakespeare, de Cervantès, de Rabelais. « En fait de lectures, » écrit alors Flaubert à Mme Louise Colet, « je ne *délis* pas Rabelais et *Don Quichotte*, le dimanche, avec Bouilhet[4] » (1852). Un an après, Flaubert, allant à Trouville « se délasser de la Bovary, » emporte son Rabelais avec lui. Étendu sur la falaise, « tout en fumant considérablement, » il en relit beaucoup, nous dit-il lui-même[5].

Les lettres de cette période (1852-1853) nous sont parvenues assez abondantes ; on peut y constater à quel point Flaubert, suivant une expression qu'il emploie à propos de Montaigne, était « plein[6] » de Rabelais, grâce au nombre assez considérable de jugements qu'on y trouve sur l'écrivain[7] et de citations de son œuvre. Ce sont des

1. « Les gens que je lis habituellement, mes livres de chevet, ce sont Montaigne, Rabelais, Régnier, La Bruyère et Le Sage » (1844, juin. A Louis de Cormenin. *Jam cit.*).

2. « Louis Bouilhet lisait Rabelais continuellement » (Flaubert, *Préface aux dernières chansons de Louis Bouilhet*, imprimée dans les *Œuvres complètes de Flaubert*, édit. cit., t. VI, p. 181).

3. [1852,] Croisset. A Mme X. (*Corresp.*, II, p. 79).

4. [1852, octobre,] Croisset. A la même (*Corresp.*, II, p. 148).

5. [1853, fin août,] Trouville. A la même (*Corresp.*, II, p. 300), et lettres de la même époque (*passim*).

6. 1853, fin, Croisset. A Mme X. (*Corresp.*, II, p. 347).

7. 1852, Croisset. A Mme X. (*Corresp.*, II, p. 122, 137, 148) ; 1853, Croisset. A la même (II, p. 189, 247) ; 1853, fin août, Trouville. A la même (II, p. 300, 304-305) ; 1853, fin. A la même (II, p. 393) ; [1855,] Croisset. A Louis Bouilhet (III, p. 19).

fragments de Rabelais qui reviennent sans cesse à la mémoire de Flaubert : « Pourquoi cette phrase de Rabelais me trotte-t-elle dans la tête : « L'Afrique apporte tou- « jours quelque chose de nouveau? » Je la trouve pleine d'autruches, de girafes, d'hippopotames, de nègres et de poudre d'or[1] ? » Sur la falaise de Trouville, se laissant aller un jour d'été à ses « songeries, » il rêve d'être nommé professeur au Collège de France pour y faire un cours de chaussure comparée et y étudier la botte à travers les âges. Pour la chaussure de la Renaissance, c'est le soulier de Gargantua qui se présente tout de suite à son souvenir : « Les souliers de Gargantua étaient faits avec « quatre cent six aulnes de velours bleu, deschiquetéz « mignonnement par lignes parallèles jointes en cylindres « uniformes. » « Je vois là, ajoute-t-il, l'architecture de la Renaissance[2]. »

C'est à cette époque aussi qu'il faut placer une lettre adressée à Louis Bouilhet, le 28 décembre 1852, où Flaubert pastiche de façon très intéressante non seulement le style de Rabelais, mais aussi son tour de pensée même :

> En recepvant à ce matin la tant vostre gente épistre, i'ay esté marry, vrayment; car ès crèbes où peregrine ma vie songeresse, ces jours dominicaux, par ma soif, sont comme oasis lybiques où ie me rafraischys à vostre ombraige et en suis ie demouré méchanique toute la vesprée, ie vous assure. Oyez pourtant. Par affinité d'espérits animaulx et secrète coniunction d'humeurs abscondes, ie me suys treuvé estre ceste septmaine hallebrené de mesme fascherie, à la teste aussy, au dedans, voyre; pour ce que toutes sortes grouillantes de papulles, acmyes, phurunques et carbons (allégories innom-

1. 1853, 2 septembre, Croisset. A Mme X. (*Corresp.*, II, p. 312).

2. [1853, août,] Trouville. A Mme X. (*Corresp.*, II, p. 307). — Et aussi : « Mon père, qui était un maître homme dans son métier, préconisait fort la purée septembrale, comme disait Rabelais » (1853, 2 septembre, Croisset. A Mme X. II, p. 312). — « Dans le dernier numéro de la *Revue,* » écrit-il à la fin de 1853 à Mme L. Colet, « il y a un conte de Pichat qui m'a fait rire pour plus de cinquante francs, comme dirait Rabelais » (II, p. 322).

brables et métaphores incongrues, ie veux dire) tousiours poussoyent emmy mes phrases, contaminant par leur luxuriance intempestive la nice contexture d'icelles; ou mieux, comme il advint à Lucius Cornelius Sylla, dictateur romain, des poulx et vermine qui issoyent de son derme à si grand foyson que quant et quant qu'il en escharbouylloit plus en venoyt, et estoyt proprement comme ung pourceau et verrat leperoseux, tousiours engendrant corruption de soy-même et si en mourut finalement.

Ains, vous, tant docte scripteur, qui d'un font caballin espanchez à goulot mirifique vos ondes susurrantes, de ce souci ne vous poinctant, ceste tant robuste pucelle qué ha nom Muse, comme bon compaignon et paillard lyrique que estes, tousiours la tabourinez avec angin roide, tousiours la hacquebutez, la gitonnez, la biscottez, la glossotez, par devant, par derrière, en tous accoustremens et langaiges, à la Françoyse, à la Sinnoyse, à la Latine, à l'Alexandrine, à la Saphique, à l'Adonique, à la Dithyrambique, à la Persique, à l'Egyptiacque, en cornette, en camail, sur le coing d'un tonneau, sur les fleurs d'ung pré, sur les coquilles du rivaige, en plein amphithéâtre ou en camère privée, brief en toutes postures et occasions.

Je me suys bien délecté cejourd'huy à vos distiques Catulliens. Je vouldroys en faire tels, si pouvois, ie le dys. Comme Julius Caesar Scaliger (ung consommé es lettres anctiques, cestuy-là), qui souloyt répéter par enthousiasme, luy plus aimer avoir faict l'ode melpoménéenne du bon Flaccus que estre roy d'Arragon (ce est une province de Hespaigne, delà les monts Pyrénéans, près Bagnères en Bigorre, où vérolés vont prendre bains pour eux guarryr, allez, si en estes), i'ay donc curiosité véhémente de voir du tout finy vostre carmen fossiléen, qui estalera la pourtraicture des antiques périodes de la terre et chaos (y devait estre un aage à rire, par la confusion qu'y estoit), et ie cuyde desia, par le loppin que i'en connoys, que sera viande de mardy-gras, régallade de monseigneur, et y fauldra estre moult riche en entendement poétique pour en guster à lourdoys la souève saveur, comme de Chalibon de Assyrie, de Johannisberg de Germanie, de Chiras es mers Indiques, que magnats seuls hument quand ils veulent entregaudyr aux grandes festes et esbattements dépenciers.

Ains n'avez vous paour, amy, que tousiours couché comme ung veau et roulant la vastitude de ces choses en la sphéréité de vostre entendement, elles ne cataglyptent une façon de microsme en vostre personne et ne vous appréhendent vous-même. Ce advient aux femmes engroissées, vous savez, qui appètent mangier un connil, ie suppose; à leur fruict qu'elles font, poussent des oreilles de connil sur l'estomach; ou comme enfantelets qui cogitant, dans leurs bers, eux pysser contre un mur, compyssent de vrai leur linceuls; tant le cerveau ha force, ie vous dys, et met tous atosmes en bransle! Adonc vos roignons deviendroyent rochiers et les poils du cul palmiers, et la semence demeurant stagnante es vases spermatiques (comme laictages, l'été, dans les jarres d'argile) se tourneroit en crème, et bientôt en beurre, voyre bitume plustost, ou lave volcanique dont on feroyt après des pumices pour bellement polir les marbres des palais et sépulchres. Lors, mousse croystroit au fondement (lequel tousiours est eschauffé par vents tiédis comme es régions équatoriales), fange seroit es dents, or en oreilles, nacre es ongles, fucus sur la merde et uystres à l'escalle dans le gozier, yeux agrandis et tousiours stillants en place seroient comme des lunes mortes, et perpétuelles exhalaëson poëtique, comme l'on voit de l'Etna en Sicile, issoyroit de votre bouche! Voyageurs lors viendroient par milliers specter ce poëte-nature, cet homme-monde, et ce rapporteroit moult argent au portier. Je m'esgare, je croys, et mon devis sent la phrénésie Delphique et transport hyperbolique. Si pourtant ne vay-ie tourner mon style, car vous sais-ie compaignon aymant aulcune phantaisie et phantastiquerie, et conchiez de dédain et contemnation (es continents Apolloniques) ces tant coincts jardinets, à ifs taillés et gazons courts, où l'on n'a place pour ses coudes ne ombre pour sa teste. Ains dilectez contrairement les horrificques forêts caverneuses et spelunqueuses, avec grands chênes, larges courant d'aër embalsamés, fleurs coulourées, ombres flottantes, et tousiours au loing quelque hurlement mélancholique, en le dessous des feuilles, comme d'un loup affamé; et déjà, delà, esbattemens spittacéens sur les hautes branches, et singes à queue recourbe, claquant des badingoinces et montrant leur cul.

Or donc, puisque n'avons jà bronché (estant ferrés à glace, ie suppose) ni jà courbé nostre eschine sous le linteau d'aulcune boutique, ecclise, confrayrie, servition quelconque, guar-

dons (ce est mon souhait de nouvel an pour tous deux) ceste sempiternelle superbe amour de Beaulté, et soyons, de par toute la bande des grands que ie invoque, ainsy tousiours labourant, tousiours barytonnant, tousiours rythmant, tousiours calophonisant et nous cheryssant.

A Dieu, mon bon, adieu mon peton, adieu mon couillon (gausche).

Gustavus FLAUBERTUS,
Bourgeoisophobus[1].

Dans les années qui suivirent, Flaubert s'occupa de lancer *Madame Bovary* et de soutenir en correctionnelle le procès que lui avait intenté le gouvernement à propos de l'immoralité de son ouvrage ; il ne paraît pas, alors, avoir fait de lecture bien particulière de Rabelais ; les lettres de cette époque nous sont, d'ailleurs, parvenues trop peu nombreuses pour qu'on puisse affirmer, à ce sujet, rien de précis (1854-1857).

Quand, à son retour de Tunisie (1858), Flaubert se mit à la rédaction du grand roman punique qu'il appelait alors sa *Carthage,* et qui devait être plus tard *Salammbô,* il paraît alors reprendre Rabelais ; en 1858, il recommence à le citer[2] ; en 1861, il écrit à Ernest Feydeau qu'il a « relu beaucoup de Rabelais[3]. »

En même temps qu'il composa son *Éducation sentimentale,* Flaubert en relisait encore : « Je me mets à table, » écrivait-il alors à Ernest Feydeau, de Croisset, en 1868, « vers midi et demi ; à cinq heures, je pique un chien, qui dure quelquefois jusqu'à sept ; alors, je dîne ; puis je me refous à la pioche jusqu'à trois heures et demie ou quatre heures du matin, et je tâche de fermer

1. *Corresp.,* II, p. 160-163. Il serait intéressant de relever dans cette lettre également des réminiscences de Montaigne.

2. [1858,] Croisset. A Jules Duplan (*Corresp.,* III, p. 135) : « Avez-vous suffisamment ri au jeûne ordonné par S. M. Victoria ? Voilà une des plus magistrales bouffonneries que je sache ; est-ce énorme ! O Rabelais ! où est ta vaste gueule ? »

3. [1861.] A E. Feydeau (*Corresp.,* III, p. 216), et au même, à la même date : « Nous gueulons contre notre époque. Mais ni Rabelais, ni Molière, ni Voltaire même ne nous ont fait leurs confidences » (*Corresp.,* III, p. 211).

l'œil après avoir lu un chapitre du sacro-saint, immense et extra-beau Rabelais[1]. »

Jusqu'à sa mort, Flaubert resta un admirateur et un lecteur assidu de Rabelais[2]. Dans une de ses dernières lettres, adressée à Guy de Maupassant, il cite, à côté des plus grands : de Shakespeare, de Gœthe, de Byron, de Molière, de Cervantès, Rabelais, « d'où découlent les lettres françaises[3]. »

II.

Flaubert exprimait ainsi, en une lettre écrite trois mois avant sa mort, son admiration pour Rabelais, presque avec les mêmes termes que dans la première lettre où il parlait de lui[4]. Il n'en a point été de même pour d'autres écrivains auxquels il avait voué, durant sa jeunesse, une violente admiration, et que plus tard il écrase sous son mépris. C'est ainsi que, jeune homme, il eût donné « toute la science des bavards, passés, présents et futurs, toute la sotte érudition des éplucheurs et équarrisseurs, philosophes, romanciers, chimistes, épiciers, académiciens, pour deux vers de Lamartine[5]. » Plus tard, en parlant de la mort prochaine du même Lamartine, il n'avait plus que des sentiments de haine à l'égard de cet « écrivain sans rythme, de cet homme d'État sans initiative..., de cet esprit eunuque... qui se crevait[6]. »

Les haines de Flaubert étaient, on le voit, aussi puissantes que ses admirations : ses haines allaient aux littérateurs d'une imagination réglée, sereine, un peu froide,

1. *Corresp.*, III, p. 353.
2. Il faut relever, en 1877, la citation suivante, dans une lettre à E. de Goncourt : « Notre préfet interdit les conférences sur Rabelais et sur la géologie ! Pourquoi ? » (1877, Croisset. *Corresp.*, IV, p. 277).
3. 1880, 19 février, Croisset (*Corresp.*, IV, p. 374).
4. 1838, 13 septembre, Rouen, *lettre citée :* « Je lis toujours Rabelais et j'y ai adjoint Montaigne... C'est, selon moi, un point d'où est parti la littérature et l'esprit français. »
5. 1837, 24 juin (*Corresp.*, II, p. 15).
6. *Corresp.*, II, p. 200.

à Horace, à Racine, à Sainte-Beuve. Ses admirations éclataient, à la fois pour les hommes d'une grande et puissante imagination et pour ceux qui étaient doués d'une observation précise et incisive. A ceux-ci comme à ceux-là, il ne ménageait point ses enthousiasmes. « Quel homme c'était ! » s'écrie-t-il en parlant de Shakespeare... « Il me semble que si je voyais Shakespeare en personne, je crèverais de peur[1]. » — « Quel poète ! quel poète ! quelles ailes ! » s'exclame-t-il en parlant de Ronsard. « C'est plus grand que Virgile et ça vaut du Gœthe. » Lire du Ronsard tout haut lui fait « presque mal nerveusement. » Aussi lui et Bouilhet méprisent-ils « tout ce qui ne lit pas Ronsard sur la terre[2]. » Ailleurs, il affirme être l' « homme de Montaigne, » et parlant du même Montaigne : « En littérature, dit-il, comme en gastronomie, il est certains fruits qu'on mange à pleine bouche, dont on a le gosier plein, et si succulents que le jus pénètre jusqu'au cœur. Celui-là en est des plus exquis[3]. »

Les jugements de Flaubert sur Rabelais sont exprimés avec autant de véhémence : ce sont des exclamations passionnées et sincères, qui n'ont point du tout le caractère d'appréciations, où Flaubert chercherait à faire œuvre de critique et à analyser de près les motifs de son admiration.

Ce qui le frappe surtout dans l'œuvre de Rabelais, c'est son caractère de force et d'impersonnalité.

Les épithètes qui reviennent le plus souvent quand il veut caractériser l'œuvre de Rabelais, ce sont celles d' « exagéré[4], » de « monstrueux[5], » de « puissant[6], » d' « im-

1. *Corresp.*, II, p. 146.
2. *Corresp.*, II, p. 79.
3. *Corresp.*, II, p. 30.
4. « Il ne faut jamais craindre d'être exagéré, tous les très grands l'ont été : Michel-Ange, Rabelais, Shakespeare, Molière » ([1853,] Croisset. A Mme X. *Corresp.*, II, p. 247).
5. « Pour être durable, je crois qu'il faut que la fantaisie soit monstrueuse, comme dans Rabelais. Quand on ne fait pas le Parthénon, il faut accumuler les Pyramides » (1852, Croisset. A Mme X. *Corresp.*, II, p. 137).
6. « Quoi de plus mal bâti que bien des choses de Rabelais, Cer-

mense[1], » d' « énorme[2], » de « pyramidal » surtout. Il affectionne particulièrement cette épithète et se plaît souvent à comparer l'œuvre de Rabelais aux pyramides d'Égypte, qu'il avait admirées lors de son voyage en Orient : « Quels écrasants livres ! » écrit-il à propos du *Pantagruel* et du *Don Quichotte*, « ils grandissent à mesure qu'on les contemple, comme les pyramides, et on finit presque par avoir peur... Quels nains que tous les autres à côté ! Comme on se sent petit ! Mon Dieu, comme on se sent petit[3] ! »

Flaubert aime aussi la force de Rabelais dans son style « à la phrase nerveuse, substantielle, claire, au muscle saillant, à la peau bistrée..., phrase mâle et non phrase femelle, comme celle de Lamartine fort souvent[4]. »

Ce qui plaît encore à Flaubert dans Rabelais, c'est le caractère d'absolue impersonnalité de son œuvre. C'est en vain qu'il a cherché à se faire une idée de l'homme lui-même, de sa personne physique et de son caractère au travers de ses ouvrages, et il le loue pour être resté ainsi impénétrable : « L'artiste doit s'arranger de façon à faire croire à la postérité qu'il n'a pas vécu ; moins je m'en fais une idée et plus il me semble grand : je ne peux rien me figurer sur la personne d'Homère, de Rabelais, et, quand je pense à Michel-Ange, je vois de dos seulement un vieillard de stature colossale sculptant la nuit aux flambeaux[5]. »

vantès, Molière et Hugo ? Mais quels coups de poing subits ! Quelle puissance dans un seul mot ! » (1853, Croisset. A Mme X. *Corresp.*, II, p. 189).

1. « Je tâche de fermer l'œil après avoir lu un chapitre du sacro-saint, immense et extra-beau Rabelais » (1868, Croisset. A Ernest Feydeau. *Corresp.*, III, p. 353).

2. « Avez-vous suffisamment ri au jeûne ordonné par Sa Majesté Victoria ? Voilà une des plus magistrales bouffonneries que je sache. Est-ce énorme ? O Rabelais ! où est ta vaste gueule ? » (1858, Croisset. A Jules Duplan. *Corresp.*, III, p. 135).

3. 1852, Croisset. A Mme X. (*Corresp.*, II, p. 148).

4. 1844, juin. A Louis de Cormenin (*Corresp.*, I, p. 72). Le jugement s'applique non pas seulement au style de Rabelais, mais encore à celui de Montaigne, Régnier, La Bruyère et Le Sage.

5. 1852, février, Croisset. A Mme X. (*Corresp.*, II, p. 76-77).

Rabelais, et c'est là encore un des grands éloges que lui adressera Flaubert, ne s'est pas préoccupé de faire œuvre de moraliste : il y a de « l'ordure » chez lui, mais Flaubert ne saurait l'en blâmer, car elle est « lyrique », et Rabelais n'est pas du tout « un homme à gaudriole[1]. » Rabelais n'a pas cherché non plus à faire de la littérature, à composer des ouvrages : « Quoi de plus mal bâti, s'écrie Flaubert, que bien des choses de Rabelais[2] ? »

En un mot, l'œuvre de Rabelais, homme à la fois d'imagination puissante et d'observation précise, est la reproduction la plus vivante et la plus exacte de la nature et de la vie. Et sous une forme lyrique, Flaubert exprime ce jugement dans une de ses lettres. Il se plaît à retrouver chez Rabelais les mêmes qualités que chez les autres « maîtres » qu'il adorait, Homère, Michel-Ange, Shakespeare, Gœthe : « Ce qui me semble, à moi, le plus haut dans l'art (et le plus difficile), ce n'est ni de faire rire, ni de faire pleurer, ni de vous mettre en rut ou en fureur, mais d'agir à la façon de la nature, c'est-à-dire de faire rêver. Aussi, les très belles œuvres ont ce caractère : elles sont sereines d'aspect et incompréhensibles ; quant au procédé, elles sont immobiles comme des falaises, houleuses comme l'océan, pleines de frondaisons, de verdures et de murmures comme des bois, tristes comme le désert, bleues comme le ciel. Homère, Rabelais, Michel-Ange, Shakespeare, Gœthe m'apparaissent impitoyables. Cela est sans fond, infini, multiple. Par de petites ouvertures, on aperçoit des précipices ; il y a du noir en bas, du vertige, et cependant quelque chose de singulièrement doux plane sur l'ensemble ! C'est l'idéal de la lumière, le sourire du soleil, et c'est calme ! c'est calme ! et c'est fort[3] ! »

H. Patry.

1. 1852, Croisset. A Mme X. (*Corresp.*, II, p. 122).
2. 1853, Croisset. A la même (*Corresp.*, II, p. 189).
3. [1853, fin août,] Trouville. A la même (*Corresp.*, II, p. 304-305).

MÉLANGES.

I.

ENCORE LA DIVINATION DES SIGNES[1].

Lorsque l'on fait l'histoire des sources et des rencontres, on n'est jamais sûr d'avoir dit le dernier mot. Dans le dernier fascicule paru en 1903 de cette *Revue,* M. E. Langlois signalait une version française très intéressante de l'historiette rapportée par Rabelais (l. III, ch. XXXVII), que l'on pourrait intituler : *le Fumet du rôti payé au son de l'argent,* et cette version venait augmenter très utilement le peu de notes que j'avais publiées à ce sujet. Ces derniers temps, je trouvais dans la *Germania* (t. IV, p. 482 et suiv.) une magistrale étude de M. Koehler touchant la seconde partie de mon précédent article : *la Divination des signes*[2], et lorsque je pensais à la signaler, voilà un troisième rapprochement qui se présente, rapprochement non dépourvu de tout intérêt. Cette fois, la version n'est ni orientale ni française; c'est une de ces poésies si curieuses du moyen

1. Cf. dans *Revue des Études rabelaisiennes,* I (1903), p. 13 : P. Toldo, *la Fumée du rôti et la divination des signes.*

2. Je regrette de n'avoir connu l'étude de M. Koehler que ces jours-ci, car, autrement, j'en aurais tiré beaucoup de profit pour mes recherches précédentes. M. Koehler ne fait, cependant, pas mention de l'historiette de Juan-Ruiz de Hita que je vais citer ni d'une nouvelle de Sercambi (XX, *De ventura in matto.* Cf. *Novelle di Giovanni Sercambi.* Bologna, Romagnoli, 1871, p. 72), commentée par M. d'Ancona (*Ibid.,* p. 291), qui fait mention (sans l'analyser pourtant) de la nouvelle de notre archiprêtre. Il est à regretter que le savant bibliothécaire de Weimar, qui avait entrepris le commentaire des nouvelles de Sercambi dans le *Giornale storico della letter. italiana* (XIV, 94; XV, 180; XVI, 108), n'ait pas eu le temps d'achever un ouvrage si intéressant.

âge espagnol dues à la plume de Juan-Ruiz de Hita. Je cite le morceau d'après la *Coleccion de poesias castellanas anteriores al siglo XV publicadas por Sanchez*[1], il n'est pas trop long et sert à compléter notre précédent article.

Aqui fabla de como todo home entre los sus cuidados se debe alegrar : et de la disputacion, que los Griegos et los Romanos en uno ovieron.

Palabra son de sabio, é dixolo Caton,
Que homen á sus coidados que tiene en corazon
Entreponga plaseres é alegre la rason,
Que la mucha tristeza mucho coidado pon.

Après ce souvenir du latin, « Interpone tuis interdum gaudia curis, » et après d'autres considérations suggérées par la même idée, Hita continue de la sorte :

Ansi fue, que Romanos las Leyes non avien,
Fueron las demandar á Griegos que las tenien;
Respondieron los Griegos, que non las merescien,
Nin las podrian entender, pues que tan poco sabien.
Pero si las querien para por ellas usar,
Que ante les convenia con sus Sabios disputar,
Por ver si las entendien, é merescian levar :
Esta respuesta fermosa daban por se escusar.
Respondieron Romanos, que los plasia de grado;
Para la disputacion pusieron pleyto firmado :
Mas porque non entendien él lenguaje non usado,
Que disputasen por señas, por señas de Letrado.
Pusieron dia sabido todos por contender,
Fueron Romanos en coyta, non sabian que se faser,
Porque non eran Letrados, nin podrian entender
A los Griegos Doctores, nin al su mucho saber.
Estando en su coyta dixo un cibdadano,
Que tomasen un ribaldo un bellaco Romano,
Segund Dios le demostrase faser señas con la mano,

1. Éd. de Paris, 1842, p. 430 et suiv.

Que tales las fisiese : fueles consejo sano.
Fueron á un bellaco muy grand et muy ardid;
Dixiéronle : nos abemos con Griegos nuestra convit
Para disputar por señas : lo que tú quisieres pit,
Et nos dártelo hemos, escúsanos desta lid.
Vistiéronlo muy bien paños de grand valia,
Como si fuese doctor en la Filosofia;
Subió en alta Catedra, dixo con vavoquia,
Doy mas vengan los Griegos con toda su porfia.
Vino aí un Griego Doctor muy esmerado,
Escogido de Griegos, entre todos loado,
Sobió en otra Catedra, todo el pueblo juntado,
Et comenzó sus sañas, como era tratado.
Levantóse el Griego sosegado de vagar,
Et mostró solo un dedo, que está cerca el pulgar;
Luego se asentó en ese mismo lugar,
Levantóse el ribaldo bravo de mal pagar.
Mostró luego tre dedos contra el Griego tendidos,
El polgar con otros dos, que con él son contenidos
En manera de arpon, los otros dos encogidos,
Asentóse el nescio catando sus vestidos.
Levantose el Griego, tendió la palma llana,
Et asentóse luego con su memoria sana :
Levantóse el bellaco con fantasia vana,
Mostró puño cerrado; de porfia avia gana.
A todos los de Grecia dixo el Sabio Griego :
Merescen los Romanos las Leyes, yo non gelas niego;
Levantáronse todos con pas é con sogiego;
Grand honra hovo Roma por un vil andariego :
Preguntaron al Griego, que fue lo que dixiera
Por señas al Romano, é que le respondiera?
Dis : yo dixe, que es un Dios : el Romano dixo, que era
Uno et tres Personas, é tal señal fesiera.
Yo dixe, que era todo à la su voluntad;
Respondió, que en su poder tenie el mundo, et dis verdad;
Desque vi, que entendien, é creien la Trinidad,
Entendi que merescien de Leyes certenidad.
Preguntaron al bellaco, qual fuera su antojo?
Dis : Dixome, que con su dedo me quebrantaria el ojo;
Desto ove grand pesar, é tomé grand enojo,
Et respondile con saña, con ira é con cordojo :

Que yol' quebrantaria ante todas las gentes
Con dos dedos los ojos, con el pulgar los dientes.
Dixom' luego apos esto, que le parase mientes,
Que me daria grand palmada en los oidos retinientes.
Yol' respondi, quel' daria una tal puñada,
Que en tiempo de su vida nunca la vies vengada;
Desque vio' la pelea teníe mal aparejada,
Dexós' de amenasar do non gelo prescian nada.

On pourrait se demander pourquoi, en ce cas particulier, les Romains et les Grecs se servent des signes pour correspondre, alors que pour le reste ils sont à même de se comprendre assez bien, et l'on ne sera pas médiocrement étonné d'entendre cette dispute sur la Trinité à une époque où les deux peuples n'avaient pas encore reçu la grande lumière venant de l'Orient.

L'historiette espagnole est évidemment tirée de celle d'Accurse, que nous avons citée dans notre précédent article[1], mais elle n'est pas sans rappeler aussi, et d'assez près, l'*Histoire du roi Togrul*, dans les *Quarante vizirs*, surtout pour ce qui est de l'interprétation du rustre.

Pietro Toldo.

(Turin.)

1. Voici la version d'Accurse : « ... miserunt Graeci Romam quendam sapientem, ut exploraret an digni essent Romani legibus, qui cum Romam venisset, Romani cogitantes quid poterat fieri, quendam stultum ad disputandum cum Graeco posuerunt, ut si perderet, tantum derisio esset. Graecus sapiens nutu disputans coepit et elevavit unum digitum, unum deum significans. Stultus credens quod vellet eum uno oculo excaecare elevavit duos et cum eis elevavit etiam pollicem, sicut naturaliter, evenit, quasi caecare eum vellet utroque. Graecus autem credidit quod trinitatem ostenderet. Item Graecus apertam manum ostendit, quasi ostenderet omnia nuda et aperta deo. Stultus autem timens maxillatam sibi dari pugnum clausum quasi repercussurus elevavit. Graecus intellexit quod deus omnia clauderet palma : et sic credens Romanos dignos legibus recessit... »

II.

NOTES

SUR QUELQUES HÉROS SECONDAIRES DU *GARGANTUA*.

Dans sa notice parue en 1886 et intitulée : *les Héros de Rabelais,* M. Audiger s'exprime ainsi : « Pour ce qui est des personnages secondaires que notre éminent auteur a cités ou évoqués d'une manière plus ou moins directe, la question est tout autre. Plus nous fouillons le maître, plus nous découvrons dans ses sous-entendus des êtres réels ayant parfaitement vécu en chair et en os. »

La thèse de M. Audiger va recevoir une nouvelle confirmation dans le présent article, consacré à quelques héros secondaires de *Gargantua*. Au chapitre xxv de *Gargantua,* il est question du « nommé Forgier, bien honneste homme de sa personne et notable bachier. » Le nom est orthographié Forgier; or, dans le langage commun du pays chinonais, on dit couramment Forgier pour Frogier, comme berouette pour brouette. C'est une simple interposition de la lettre *r*.

Or, ce Frogier a existé, comme le prouvent les notes suivantes inscrites dans l'*Inventaire des archives départementales d'Indre-et-Loire,* H. 584 et 587 :

René Chesneau et Jacques Frogier, laboureurs, demeurant paroisse de Cinais, reconnaissent devoir à frère Antoine Arnaud, aumônier de l'abbaye de Seuilly, une rente de deux setiers de froment et trente sols sur une pièce de terre située paroisse de Cinais. 1549.

Procédure entre vénérable frère Antoine Arnault, aumônier de l'abbaye de Seuilly, et Yvonnet Thibault, Gatien Deniaud et Jacques Frogier, cofrécheurs en la paroisse de Seuilly, qui doivent à l'aumônerie une rente de trois boisseaux de froment,

qu'ils ont toujours payée à la mesure de Seuilly et que l'aumônier exige à présent à la mesure de Chinon. 1556.

Gatien Deniaud, propriétaire à Seuilly, est très probablement un parent de celui qui est cité dans le chapitre VII de *Gargantua :* « Fut faicte une belle charette à bœufs par l'invention de Jean Denyau. » Toute l'enfance de Gargantua se passe dans le pays chinonais ; notre hypothèse n'a rien donc que de très vraisemblable.

Nous signalerons, en outre, un point de topographie relatif à *Gargantua*. Au chapitre Ier, il est dit que la généalogie « fut trouvée par Jean Audeau en un pré qu'il avait près l'Arceau-Gualeau, au-dessous de l'Olive, tirant à Narsay. » Cet endroit existe réellement près de Chinon. L'Arceau-Gualeau était située dans la prairie Saint-Mexme, comme nous l'apprennent deux anciens documents cités dans l'*Inventaire des archives départementales d'Indre-et-Loire,* G. 611 et 636.

Henry GRIMAUD.

III.

UN LECTEUR DE RABELAIS

AU XVIe SIÈCLE

LE « CAPITAINE LASPHRISE. »

Les *gaillardises* que Marc de Papillon publia sous le nom de capitaine Lasphrise lui valurent de figurer dans la Bibliothèque poétique de Viollet Le Duc, d'être réimprimé par l'éditeur très spécial que fut Gay et d'être coté très haut dans les salles de ventes.

Les vers de cette « muse soldarde » prouvent jusqu'à l'évidence que la « bibliothèque » de l'auteur était vraiment « vn ratelier d'arme', » ainsi qu'il l'avoue dans son Discours à la France, mais il exagère quelque peu lorsqu'il ajoute :

> Ie regrette fort de n'auoir la nature
> (Comme tant de sçauans) encline à la lecture,

car il est un des très rares poètes du XVIe siècle qui avouent avoir lu Rabelais, et Thomas de Leu eût pu placer le *Gargantua* et le *Pantagruel* non loin

> Des Palmes, des Lauriers, des Mirtes et des Charmes

dont il a chargé le beau portrait que nous reproduisons d'après un exemplaire des *Premieres œuures poetiques. Reueuës et augmentées* (A Paris, M. D. IC), dans lequel il occupe la page 440. M. Herpin possédait un exemplaire dans lequel ce même portrait se trouvait trois fois répété.

Tourangeau, Marc de Papillon nous a laissé, en trois de ses sonnets, les preuves de son admiration pour son

illustre compatriote, dont l'influence se laisse entrevoir en plus d'une autre page. C'est d'abord, en « l'Amour passionnée de Noemie, » le sonnet CLX :

Viart, si nous avons la desirable paix,
Il faut se resjouir, il faut coiffer Mignonne,
Il faut jouër, danser, mais il ne faut personne
Qui parle de debas, de livre ou de procès, 4

Sinon du passe-humain l'unique Rabelais,
Nostre bon patriot que la gloire couronne,
Son plaisir est plaisant, sa bonté toute bonne
A nous encourager aux desireux effaicts... 8

C'est ensuite le sonnet LXXVII des « Diverses poesies, » dans lequel il nous fait confidence de ses goûts littéraires :

Je prise de Marot le chef-d'œuvre chanté
En la Muse Françoise ores plus accomplie,
Je prise de Ronsard la science hardie
Et du Plessis Prevost la docte gravité. 4

Je prise de Bellay la grand' facilité,
Qui si sçavamment fluë en parfaicte harmonie,
Du foudroyant Jodelle une brave furie
Et du profond Belleau la gracieuseté. 8

Je prise de Bartas une Uranie heureuse,
De Des-Portes l'ardeur doucement Amoureuse,
Garnier que Melpomene appelle son mignon. 11

Bartault, Sonan, Billard d'ames toutes gentilles,
Je prise ces sçavans tant prisez des neuf Filles,
N'oubliant Rabelais, qui est sans compagnon. 14

Le capitaine Lasphrise fut vraiment toujours un éclectique, et des noms — féminins et masculins — les plus illustres il lui convint souvent de rapprocher les noms les moins connus, parfois même dignes de la muse de Villon.

C'est enfin, quelques pages plus loin, le sonnet CXLIII « Contre un Poëte mesdisant de Rabelais » :

Ta docte Muse, avant que blasmer le doux rire
Du divin Rabelais découpant quelque abus,
Ne chantoit enroüée, et croy que c'est Phebus
Qui de l'injure aigry fesle en ce lieu ta lyre. 4

Tu trouve' en luy mauvais ce qu'en toy tu desire
Et que par tes beaux vers tu estimes le plus,
Que tu exalte' en d'autre, en honorant Bacchus,
Qui pris modestement n'est subject au mesdire. 8

Ainsi que Rabelais l'a modestement pris,
Eust-il escrit, gaillard, tant de doctes escrits
Dont le flux fait couler le temps tristement lasche? 11

Tu t'es doncques trompé, soit luy portant rancueur,
Ou pour plaire aux voillez au vent de la faveur,
Ainsi voulant fascher quelquefois l'on se fasche. 14

Il ne serait point sans intérêt de connaître quel fut le poète contre lequel fut écrit ce sonnet; en l'absence de données certaines, il semble qu'il ne faille pas chercher au delà de 1585, car deux autres sonnets sont adressés à Ronsard.

Ne nous séparons point de Marc de Papillon sans mentionner que son culte envers la mémoire des illustres morts ne lui faisait point oublier de se rappeler au souvenir de vivants illustres, tels que Ronsard et Des Portes.

Hugues Vaganay.

IV.

LES ÉTUDES SUR RABELAIS

PARUES EN AMÉRIQUE[1].

1. Educational Views of Rabelais (*American Journal of Education,* 14, 143).

2. Robert H. Quick, Educational Reformers (nº 5, Rabelais). New-York, 1890.

3. G. H. Powell, With Rabelais in Rome, 1536 (in volume of essays entitled : *Excursions in Libraria*. New-York, 1896).

4. J. H. Vosburg, Rabelais and his Times (*National Quaterly*. New-York, 30, 213).

5. P. T. Lafleur, François Rabelais (*Andover Review*. Boston, 15, 215).

6. Life and Genius of Rabelais (*Eclectic Magazine*. New-York, 19, 216).

7. M. D. Conway, Home of Rabelais (*Harper's Magazine,* 61, 830).

8. Hundred greatest men, 35. New-York, 1892.

9. François Rabelais (*Southern Quaterly Review*. Charleston S. C., 7, 124).

10. H. Béranger, François Rabelais (in *Warners Library of the World's best Literature,* nº 21. New-York, 1898).

11. François Rabelais (*Living Age*. Boston, 52, 313, and 108, 31).

12. Albert Schinz, A new Rabelais' edition (*Modern language notes*. Baltimore, feb. 1901).

1. [Sur notre demande, M. W. A. R. Kerr a bien voulu faire le relevé des études sur Rabelais parues en Amérique. Il a négligé à dessein les traductions.]

13. Albert SCHINZ, Rabelais' Pantagruel (*Modern language notes*. Baltimore, nov. 1902).

14. Hermann SCHUENFELD, Die Beziehung der Satire Rabelais' zu Erasmus Encomium Moriae und Colloquia (in *Publications of the Modern Language Association*, vol. VIII, 1893).

15. C. H. C. WRIGHT, Selections from Rabelais' Gargantua. New-York, 1904.

W. A. R. KERR.

V.

RABELAIS

ET LA MORT DE GUILLAUME DU BELLAY,

SEIGNEUR DE LANGEY

(9 janvier 1543).

On sait que Rabelais avait suivi à Turin Guillaume du Bellay, seigneur de Langey, lorsque celui-ci fut chargé d'exercer, par intérim, en l'absence du maréchal d'Annebault, les fonctions de lieutenant-général du roi en Piémont. Rabelais séjourna donc au delà des Alpes du début de 1540 jusqu'à la fin de 1542; il assistait le sieur de Langey en qualité de médecin et il était son intermédiaire auprès d'humanistes comme Jean de Boyssonné, Guillaume Bigot, et de l'évêque Guillaume Pellicier, ambassadeur du Roi. Son séjour à Turin a été raconté en détail par M. Heulhard[1], et nous n'avons rien trouvé à ajouter à ce qu'il a dit.

En décembre 1542, Guillaume du Bellay, se sentant mortellement atteint du mal qui le minait depuis longtemps, obtint son congé et malgré l'hiver, se mit en route vers la France. Rabelais le suivit avec une nombreuse escorte d'amis et de serviteurs, dont il nous a laissé en partie les noms. Il assista à la mort de son maître, qui se produisit à Saint-Symphorien-en-Laye, près de Tarare, le 9 janvier 1543[2]. Aux pièces citées par M. Heulhard,

1. Arthur Heulhard, *Rabelais, ses voyages en Italie, son exil à Metz*. Paris, 1891, in-4°, pp. 93-184.

1. Livre III, chapitre XXI, et livre IV, chapitre XXVII. — Il est à noter que Rabelais donne la date du 10 janvier : « Lequel [G. du

nous pouvons ajouter un document qui confirme la présence de Rabelais auprès du sieur de Langey mourant et nous donne quelques détails nouveaux sur son attitude. C'est une lettre de Martin du Bellay adressée à Jean, cardinal du Bellay, de Turin, environ un mois après la mort de leur frère commun, Guillaume, et dont voici le texte[1] :

MARTIN DU BELLAY AU CARDINAL JEAN DU BELLAY.

Monsieur mon frère, je vous ay cy-davant escrit touchant la mort de nostre frère, M. de Langey, et tesmoigné le desplaisir et le regret que j'avois eu de ne l'avoir pas conduict[2] jusques au lieu où il rendit l'esprit. Mais ce regret m'a bien augmenté lorsque j'ay sceu que tous les mémoires qu'il avoit emportez avec luy ne se sont point trouvez[3]. Je ne sçay qui accuser de les avoir pris qu'un de ses serviteurs, alleman, qui s'est retiré en son pays. Neantmoins, ce n'estoit pas un homme à estre envieux de ces choses. Le médecin Rabelais s'excuse et m'a

Bellay], au mont de Tarare, mourut, le *dixiesme de janvier,* l'an de son aage, le climatère, et de nostre supputation, l'an 1543, en compte romanicque » (livre III, chapitre XXI). C'est une erreur, car le secrétaire florentin écrit au duc de Toscane, de Lyon, le 12 janvier 1543 : « Le seigneur de Langey, contre la volonté des médecins, partit de Lyon le 7 [janvier], et, le 9, il mourut à Saint-Symphorien, lieu éloigné de Lyon d'environ trente milles. L'avis en est venu ici le jour suivant... » (A. Desjardins, *Négociations de la France avec la Toscane,* III, p. 40). Cf. l'abbé Reure, *La mort de Guillaume du Bellay à Saint-Symphorien-en-Laye, le 9 janvier 1543,* dans la *Revue du Lyonnais*, 1901 (XXXII), p. 132-138.

1. Cette lettre nous a été conservée en copie par Trincant, qui la reproduit dans son *Histoire généalogique de la maison du Bellay* (bibliothèque Sainte-Geneviève, ms. 537); elle est au f. 204.

2. Martin du Bellay était gouverneur de Turin depuis novembre 1538; à l'occasion de la mort de Guillaume, il demanda un congé et fut remplacé dans sa charge par un gentilhomme gascon, Tristan de Monneins (Bibl. nat., Pièces orig., vol. 1995, doss. 45736, p. 5).

3. Martin du Bellay fait allusion à ce vol dans l'avis au lecteur placé en tête de l'*Épitome de l'antiquité des Gaules et de France, par feu messire Guillaume du Bellay, seigneur de Langey, chevalier de l'ordre du Roy et son lieutenant general en Piedmont.* Paris, Vincent Sertenas, 1556.

escrit qu'il n'avoit jamais pensé à la conservation de ces mémoires, qu'il estimoit estre renfermez dans les coffres de muletz qui ne furent point ouverts. Vous l'aurez veu maintenant, car je m'asseure qu'il vous aura esté trouver pour vous dire que feu M. de Langey luy avoit ordonné 150 livres par an jusques à ce que on luy eust donné quelque bénéfice de plus grande valeur[1], vous asseurant qu'il a bien faict son devoir auprès de feu nostre frère. Je vous envoiray son testament[2] et vous escriray plus amplement par nostre neveu d'Aulnay[3] qui s'en ira bien tost en France, si moy-mesme je n'y vays lorsque j'auray mon congié, que j'attends en grande impatience; car il me desplaist bien de demourer icy aux debtes que nostre frère y a faictes pour le service du Roy[4]; à quoy il faut que j'aille remédier. Et finissant, je me recommande à vostre bonne grâce, priant le Createur vous donner bonne et longue vie. Escrit à Turin, ce 12 febvrier 1543.

Martin du Bellay.

Quelques jours plus tard, Martin obtint le congé qu'il avait sollicité, et il put conduire le deuil de son frère aux obsèques, qui eurent lieu au Mans, le 5 mars suivant. Quant au bénéfice promis à Rabelais, c'est peut-être en

1. C'est en effet une des clauses du testament que Guillaume du Bellay fit le 13 novembre 1542. Cf. A. Heulhard, *op. cit.*, p. 167. Il est à noter que le chiffre donné par les copies du testament est seulement de 50 livres. Nous croyons à un lapsus des copistes.

2. L'original de ce testament est perdu; il n'en reste que deux copies complètes : l'une Bibl. nat., fr. 4332, fol. 73-75, et l'autre reproduite par l'abbé Ch. Pointeau, *L'héritage et les héritiers des du Bellay*, 1883.

3. Jacques d'Aunay, fils de Louise du Bellay et de Charles d'Aunay, sieur de Villeneuve-la-Guyart. Rabelais cite parmi les témoins oculaires de la mort de Guillaume un « Villeneufve-la-Guyart. » Il faut admettre ou qu'il s'agit du beau-frère de Langey et non de son neveu ou que Rabelais a fait erreur sur ce point comme sur la date.

4. Les dettes laissées par Guillaume du Bellay s'élevaient, paraît-il, à 300,000 livres. Cf. *Mémoires* de Martin du Bellay, éd. Michaud et Poujoulat, p. 470; A. Desjardins, *op. cit.*, III, p. 40; le cardinal du Bellay au cardinal de Guise, 2 janvier 1549; Vincent de Saynt-Donyno et Raphaël Corsini à Jean du Bellay, Lyon, 13 janvier 1543 (Bibl. nat., fr. 5149, fol. 112; 3921, fol. 77).

exécution de cette clause du testament que fut conférée à notre médecin la cure de Saint-Christophe de Jambet au diocèse du Mans, dont furent successivement évêques deux frères de Guillaume du Bellay, René et Jean. Nous en sommes, sur ce point, réduit aux conjectures. Le seul fait certain, c'est que Rabelais fut titulaire de cette cure, dont il toucha les revenus sans être tenu à résidence, et qu'il s'en démit par un acte qui nous a été conservé et qui porte la date du 9 janvier 1552.

V.-L. Bourrilly.

COMPTE-RENDU[1].

Pantagruel. Fac-similé de l'édition de Lyon, François Juste, 1533, d'après l'exemplaire unique de la Bibliothèque royale de Dresde. Introduction de Léon Dorez et Pierre-Paul Plan. Paris, *Mercure de France,* 1903. In-16, XLIX pages et 96 ff.

L'édition du livre II, reproduite par MM. Léon Dorez et Pierre-Paul Plan, n'est plus connue aujourd'hui que par un seul et unique exemplaire, conservé à la Bibliothèque royale de Dresde. De ce volume, les éditeurs de Rabelais se sont très peu servis. Et, pourtant, son texte est fort intéressant, puisqu'il contient un certain nombre de passages assez hardis, que Rabelais retrancha dans les éditions subséquentes. Il était donc fort utile de le rééditer[2]. D'autre part, rien ne s'opposait à ce qu'on le reproduisît en photogravure, puisqu'il ne présente point de difficultés paléographiques. C'était même, sans doute, le procédé le plus souhaitable, et il nous faudrait remercier MM. D. et P. de l'avoir adopté si, malheureusement, leur fac-similé n'était déparé par un tel grand nombre de fautes, — dues en partie à celui qui a retouché les clichés, — qu'il devient réellement dangereux et qu'il risque d'induire en erreur tous ceux qui s'en serviront avec la confiance que l'on accorde généralement aux reproductions photographiques.

Voici en effet les fautes qu'une collation partielle du fac-

1. La *Revue* signalera tous les ouvrages relatifs à l'histoire littéraire du XVIe siècle qui lui seront adressés.

2. Le fac-similé de MM. D. et P. a paru deux jours après le dernier fascicule de 1903 de la *Revue des Études rabelaisiennes,* qui contenait les premières feuilles d'une réimpression du même volume de Dresde. Les dernières feuilles de notre réimpression sont encartées dans ce numéro. — Nous regrettons de n'avoir pas connu le projet de MM. D. et P. avant la publication de leur volume, car nous aurions pu leur fournir quelques notes qui leur auraient peut-être permis d'améliorer leur introduction.

similé avec le volume de Dresde m'a permis de relever. (Cette collation n'a porté que sur 14 feuillets). Au f. 33 v°, l. 9, Rabelais parle d'un « crucifix à cheval. » Probablement, cette image dut scandaliser l'un des anciens possesseurs du volume original, car le mot « crucifix » a été énergiquement barré à l'encre. Or, cette rature n'est pas reproduite dans l'édition Dorez-Plan. Bien plus, celui qui a retouché le cliché, en voulant rétablir le mot qu'on ne lit pas très bien, l'a orthographié « cruc*e*fix ». Et voilà comment l'on rend une photogravure inexacte. — De même au f. 52 v°, l. 16, le texte original porte : « de la *maī* », ce qui se lit : « de la *main* ». Sur le fac-similé, le signe de l'abréviation n'est pas venu, et on lit : « de la *mai* ». — Pareillement, f. 52 v°, l. 18 : Orig. « en ce po*ī*t »; f.-s. « en ce po*i*t »; — f. 55 v°, l. 15-16 : Orig. « respon*d*it »; f.-s. « respon*b*it » (la marge a mangé la partie du *d* qui commence la ligne, en sorte que le *d* gothique est devenu un *b*); — f. 58 v°, l. 2 : Orig. « onc ne *f*eis »; f.-s. « onc ne *s*eis »; — f. 58 v°, l. 12 : Orig. « deh*a*it »; f.-s. « deh [*lettre illisible*] it »; — f. 58 v°, l. 25 : Orig. « qu'il me do*ī*t »; f.-s. « qu'il me do*i*t »; — f. 85 r°, l. 20 : Orig. « *du* tout »; f.-s. « d*ir*tout »; — f. 85 v°, l. 1 : Orig. « Carpal*im* »; f.-s. « Carpal*nn* »; — f. 87 r°, l. 24 : Orig. « be*l*istres »; f.-s. « be*u*stres »; — f. 87 v°, l. 23 : Orig. « gro*b*is »; f.-s. « gro*d*is »; — f. 88 r°, l. 1 : Orig. « reins : »; f.-s. « reins, » (en retouchant le cliché, on a arrangé l'*r*, qui, sur l'original, est au-dessus de la ligne, et on a dessiné une *virgule* à la place des *deux-points*, qui, sans doute, n'étaient pas venus); — f. 89 v°, l. 26 : Orig. « d*e* roys »; f.-s. « d*c* roys »; — f. 89 v°, l. 28 : Orig. « trou*b*ler »; f.-s. « trou*d*ler »; — f. 91 r°, l. 27 : Orig. « d*e*esses »; f.-s. « d*c*esses ».

La courte introduction dont MM. D. et P. font précéder leurs photogravures contient : 1° quelques pages où l'on montre que, seuls, les fac-similés mécaniques suppriment toutes les erreurs possibles de transcription (nous venons de voir que, malheureusement, le fac-similé même de MM. D. et P. dément sur ce point leur propre opinion); 2° la description bibliographique du volume de Dresde; 3° son histoire; 4° l'étude de la valeur critique de son texte.

La description bibliographique[1] débute par un relevé sévère

1. Assez incomplète : en effet, puisque MM. D. et P. observent que la numérotation des chapitres est fautive dans le corps du volume,

et détaillé des fautes commises par Regis, par Brunet, par Montaiglon et par Jannet dans l'appréciation du format, le compte des feuillets et surtout dans la transcription du titre. Ce relevé nous donnerait à penser que MM. D. et P. ont évité de tomber dans les défauts qu'ils reprochent à leurs prédécesseurs. Or, la première chose que l'on remarque, c'est au contraire : 1° qu'en transcrivant l'ex-libris, d'une écriture du XVIe siècle, inscrit au verso du dernier folio, ils ont copié « *r*endra » pour « *r*andra »; 2° qu'en déchiffrant la note allemande d'Ebert, ils ont lu « frühren » pour « frühern », et, 3°, « roter Schrift » pour « Rothstift ».

Après avoir montré qu'avant la Bibliothèque de Dresde le volume eut pour possesseur le comte Henri de Brühl et le comte d'Hoym[1], MM. D. et P. abordent l'examen de « la valeur critique » (selon leur expression) de son texte. Ce chapitre aurait pu être fort important; il aurait dû renfermer une étude approfondie du *Pantagruel* de Dresde, basée sur l'examen de *toutes* les variantes qu'il présente. Or, je vois bien que MM. D. et P. ont conféré trois morceaux assez courts pris dans l'édition Marty-Laveaux avec les passages correspondants de leur fac-similé, puisqu'ils publient la liste des variantes qu'ils ont ainsi obtenues, mais je ne vois pas qu'ils aient conclu quoi que ce soit de cet examen.

Ils se sont contentés de quelques remarques générales et vagues, à savoir : que le volume de Dresde suit le texte de l'édition de Cl. Nourry, in-4° (ce qui paraît assez nécessaire a priori puisque c'est apparemment la seule qui ait été publiée antérieurement à lui); qu'il renferme une « notable

ils auraient dû remarquer qu'elle l'est aussi, mais d'une manière différente, dans la table; puisqu'ils mentionnent la déchirure du fol. 91, ils auraient pu mentionner celles des fol. 3 et 39, ainsi que les piqûres de vers; et, enfin, il aurait été bon de donner le nombre des lignes par page et les erreurs du titre courant.

1. Les éditeurs auraient pu faire remarquer que, — puisque, dans le catalogue des livres du comte d'Hoym, on ne trouve mention que du *Pantagruel,* et que l'on n'y parle pas des deux pièces qui sont aujourd'hui reliées avec lui (voy. leur description dans l'introduction de notre réimpression, p. III et XII), — l'on peut conclure de ce fait que le *Pantagruel* était alors en tête du volume, et que, par une inadvertance fréquente à cette époque, le libraire Gabriel Martin n'a pas remarqué les deux autres opuscules et les a omis dans son catalogue.

quantité » de fautes d'impression; qu' « un certain nombre » des passages qu'il contient et qui manquent dans les éditions subséquentes sont « pour la plupart » des attaques contre la Sorbonne; et enfin qu'il présente « de grandes différences dans le style et la graphie avec les dernières éditions ». Puis, ayant encore à remplir cinq pages et demie sur les dix pages d'un très petit in-16, imprimées en gros caractères, qu'ils consacrent à étudier « la valeur critique » de leur texte, MM. D. et P. ont tout simplement pris les *Recherches bibliographiques et critiques sur les éditions originales... de Rabelais* (Paris, 1852, in-8o) de J.-Ch. Brunet, et ils en ont tiré un long morceau qui forme plus de la moitié de leur chapitre. Or, les considérations de Brunet sur la langue du *Pantagruel* de Dresde datent de 1852, et elles n'ont aucun intérêt scientifique, étant fort éloignées de la rigueur philologique que l'on exige aujourd'hui en ces sortes d'études. Et j'avoue que je m'explique d'autant moins qu'on ait cru devoir les réimprimer, qu'elles sont très connues.

Pour terminer l'introduction, l'un des éditeurs annonce qu'il démontrera bientôt que, pour trois des quatre livres du roman, il existe des éditions corrigées par Rabelais, et postérieures à celles de Juste (1542) et de Fezendat (1552), qu'on a adoptées dans les dernières éditions. Dès 1869, Gaston Paris disait déjà qu'il serait bon de prendre pour base un autre texte que celui qu'ont choisi Marty-Laveaux, Jannet et Montaiglon[1]. Peut-être nous montrera-t-on bientôt qu'il avait raison.

Jacques BOULENGER.

1. *Revue critique,* 1869[1], p. 149.

PÉRIODIQUES.

Revue poitevine et saumuroise[1], I (1897), p. 113 : H. Grimaud, *Recherches sur le lieu et la date de naissance de Rabelais* [cite les auteurs qui se sont occupés de cette question; Rabelais est né à la Devinière, propriété sise paroisse de Seuilly, près Chinon, probablement en 1472]; — p. 173-177 : *Documents relatifs à la famille de Rabelais* [1521-1626, tirés des archives municipales de Chinon; fac-similé de signatures de deux parents de Rabelais].

III (1899), p. 100 : Un archéologue : *Rabelais à Saumur et à Thouars* [énumère les passages de Rabelais où la région saumuroise est citée; le « papier baptistaire de Thouars » feuilleté par Rabelais (l. V, ch. xxix) n'existe plus; le plus ancien registre conservé à la mairie de Thouars ne date que de 1579].

V (1902), p. 150-152 : François Audiger, *Rabelais à Meudon* [Rabelais n'a jamais célébré les offices religieux à Meudon, il n'y aurait jamais passé plus d'une journée de suite]; — p. 168 : H. G., *La chapelle Sainte-Radegonde de Chinon* [Rabelais parle de cette chapelle (l. III, ch. xxxi)]; — p. 192 : *Notes sur la famille Rabelais* [d'après des documents de 1597 et 1598, découverts dans les minutes d'un notaire de Tours]; — p. 194 : H. Grimaud, *Où sont les restes de Rabelais?* [*Mémoires de Garasse* du xviie siècle, publiés en 1860 par Ch. Nisard, disant que Rabelais a été enterré « dans la nef de Saint-Paul » à Paris].

Société archéologique de Touraine. Mémoires[2], IV, p. 194 : Opinion de Léon Godefroy sur Rabelais. Ce Godefroy a visité la Touraine en 1638 et a laissé une relation de son voyage.

IX, p. 122 : Note relative à la satire de l'impôt des cloches (l. I, ch. xvii); — p. 323 : note sur la Devinière.

1. Dépouillée depuis le t. I (1897) jusqu'au t. V (1902).
2. Dépouillés depuis le t. I (1842) jusqu'au t. XL (1902).

XI, p. 149 : Notes sur la satire de la justice du l. III, ch. XXXIX et suiv.

XXXI, p. 248 : Bibliographie de Rabelais, réimprimée dans le *Dictionnaire historique d'Indre-et-Loire* par M. de Busserolle.

XL, p. 198-223 : Étude historique sur le château du Coudray-Montpensier, par M. Bossebœuf, renfermant un chapitre consacré à Rabelais et à l'abbaye de Seuilly; fac-similé de la signature d'un parent de Rabelais (1556).

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE TOURAINE. BULLETINS[1], II, p. 244 : Note relative au séjour à Souday de Rabelais; la Société archéologique de Touraine décide de prendre le moulage d'un ancien buste de Rabelais conservé là; — p. 255 : Nouvelle délibération au sujet du moulage de ce buste.

IV, p. 322 : Note sur la maquette de la statue de Rabelais à Tours; — p. 327 : Note de M. de Busserolle sur des documents concernant la famille de Rabelais (1534-1556).

VII, p. 499 : Mention d'une notice sur la famille de Rabelais.

VIII, p. 237 : ibid.

X, p. 461 : ibid.

XI, p. 127 et 257 : Plaque posée par décision du Conseil municipal de Chinon sur la maison habitée par Rabelais dans cette ville, rue de la Lamproie.

XII, p. 34 : M. Louis de Grandmaison, communication sur une ancienne médaille représentant Rabelais, reproduite dans la *Gazette numismatique française,* 1898, pl. VII, n° 5; — p. 35 : M. Louis de Grandmaison, communication sur le buste de Rabelais à Souday; il faudrait le comparer à la médaille citée ci-dessus.

XIII, p. 38 : M. Bossebœuf communique des actes de 1534 et 1536 concernant la famile Rabelais; — p. 94-168 : M. H. Grimaud énumère les biens de la famille Rabelais à Chinon et aux environs, de la fin du XVe siècle à 1650; — p. 301 : H. Grimaud, *La sibylle de Panzoult* [description de la grotte de la sibylle, citée au l. III, ch. XVI à XVIII. Cette sybille était, à ce qu'il semble, une « sorcière » qui exploitait la crédulité des paysans de Panzoult]; — p. 323 : note sur un seigneur de

1. Dépouillés toute la collection, de 1842 à 1902.

Rochecot, propriétaire en 1761 de la maison jadis habitée par Rabelais.

Henry GRIMAUD.

REVUE DU BAS-POITOU, I (1888), p. 148-151 : J. Berthelé, *La date de l'église abbatiale de Maillezais.*

III (1890), p. 99-103 : O. de Rochebrune, *Découverte d'une chapelle du XVIe siècle dans l'église de Bourneau.*

VI (1893), p. 442-556 : Ed. du Trémond, *Excursions archéologiques à Gougé, Thouars, Oyron, Saint-Loup et Parthenay.*

VII (1894), p. 15-24 : Ch. Farcinet, *Une curieuse médaille de Geoffroy la Grand Dent et l'ancienne famille de Lusignan* [vague notice sur ce seigneur poitevin (1180?-1248), dont Rabelais a décrit le « sepulchre », aujourd'hui détruit, qui se trouvait dans l'église de Maillezais (l. II, ch. v). On a retrouvé dans les fouilles de l'abbaye la tête de la statue de Geoffroy (aujourd'hui au Musée lapidaire de Niort. *Voir plus loin, p. 64*)]; — p. 408-410 : Ch. Farcinet, *Deux anciens portraits de Geoffroy la Grand Dent;* — p. 494-501 : comte de Marsy, *Petits problèmes relatifs à Mélusine et à Geoffroy la Grand Dent.*

VII (1895), p. 42-57 : Ch. Farcinet, *Un dernier mot et quelques documents sur Geoffroy la Grand Dent, ancien seigneur de Vouvent, Mervent et Fontenay-le-Comte;* — p. 353-371 : Edg. Bourloton, *La Croisade prêchée dans le diocèse de Maillezais, de mars 1517 à juillet 1518.*

REVUE POITEVINE ET SAINTONGEAISE, 3e année (1886-1887), p. 172-179 : F. Audiger, *Rabelais à Fontenay-le-Comte* [vers l'année 1508, en quittant le couvent de La Baumette, Rabelais va chez les Cordeliers de Fontenay, dont le couvent était situé au sud-ouest de la ville, dans le faubourg Saint-Martin. Détails topographiques sur ce couvent, — d'après Benj. Fillon, — Rabelais, en 1511 ou 1520, y reçoit la prêtrise, — d'après Pierre de Saint-Romuald. En 1519, Rabelais, en qualité de frère mineur, appose sa signature en compagnie d'une douzaine d'autres moines, dont Pierre Lamy, au bas d'un acte d'achat, fait par les Cordeliers, de la moitié d'une auberge sise à Fontenay. Rapports de Rabelais avec Pierre Lamy, le médecin Raoul Colin, etc.].

H. P.

CHRONIQUE.

Le nom de Rabelais donné comme surnom. — Au xviie siècle, un habitant de Chinon, François Chardon, avait reçu le surnom de *Rabelais*. Dans les actes, on l'appelle tantôt : « Chardon-Rabelais, » tantôt : « Chardon, dit Rabelais » (*Archives municipales de Chinon*, série H, logements militaires de 1675 à 1692, et série G, notes de 1677 à 1691). Dans un document de 1692, le gendre de ce François Chardon est ainsi désigné : « Gastineau, gendre Rabelais » (*loc. cit.*, logements militaires de 1692). — Nous avons relevé, dans les registres de la paroisse Saint-Étienne de Chinon, deux autres documents concernant François Chardon : 1° l'acte de baptême de « Françoys Chardon, fils de François Chardon et Guillemine Royer, » 18 août 1638; 2° l'acte de sépulture de « François Chardon, maistre boucher, âgé de cinquante-cinq ans, » 11 septembre 1693. Mais ces deux pièces ne nous apprennent, pas plus que les précédentes, la raison qui avait fait donner à cet obscur boucher du xviie siècle le nom de son glorieux compatriote, Rabelais.

Henry Grimaud.

La Villaumère. — Dans le fascicule précédent de cette *Revue* (t. II, p. 24), on lit ces mots : « Le nom de *la Villaumère* donné à l'endroit où habite Raminagrobis est manifestement formé sur *Guillaume*. » Cela laisserait à entendre que le nom de « la Villaumère » est une invention de Rabelais. Or, il existe encore de nos jours, près de Chinon, sur la commune de Huismes, un hameau dit : *la Villaumaire*. M. de Busserolle (*Dictionnaire historique d'Indre-et-Loire*, t. VI, p. 415) nous apprend que c'est un « ancien fief relevant du château de Ussé. Le seigneur de la Villaumaire était, en cette qualité, maire de la seigneurie d'Huismes. » — Ainsi, Rabelais n'a pas plus inventé ce nom propre qu'il n'a inventé la plupart des autres.

Henry Grimaud.

Rabelais en Danemark. — M. Knud Ferlov, de Copenhague, a bien voulu faire, pour la *Revue des Études rabelaisiennes*, le

relevé des études ayant Rabelais pour objet parues en Danemark. Il n'a trouvé qu'une traduction : *Mester Frants Rabelais fordansket* af S. Broberg (Kjöbenhavn, 1884), et deux articles : S. Schandorff, *Fr. Rabelais* (Dansk Tidsskrift for kirke- og Folkeliv Literatur og Kunst, 1869); S. Broberg, *Rabelais som Pädagog* (Vor Ungdom, Kjöbenhavn, 1883).

Une appréciation du xvie siècle sur Rabelais. — Maurice de la Porte, dans son curieux livre *les Épithètes* (Paris, G. Buon, 1571), donne sur Rabelais l'article suivant :

« Rabelais. *Facetieus, mordant, vtile-doux, raillard, second Epicure, gausseur ou gaudisseur, lucian françois, docte gabeur, ventre epicurien, plaisant moqueur, pantagrueli[s]te.*

« François Rabelais, docteur en medecine, tant par son liure, qu'il a intitulé *les Œuures de Pantagruel,* que par sa voluptueuse vie, a merité ces epithetes : qui voudra auoir de lui plus grande connoissance, lise les epitaphes qu'en ont composé plusieurs scauans personnages. »

Ce recueil d'épitaphes relatives à Rabelais ne semble pas avoir existé ailleurs que dans l'imagination de M. de la Porte, mais il est probable que Ronsard ne fut pas le seul à déplorer la mort du « docte gabeur. » Il est fâcheux que les noms de ces « scavans personnages » ne nous soient pas donnés; les recherches faites dans quelques recueils poétiques de 1554 et 1555 n'ont encore rien fait trouver, faute de savoir quels ouvrages il convient de feuilleter. Hugues Vaganay.

Une étymologie de Rabelais. — Le vrai succès pour un auteur plaisant est d'être pris au sérieux dans ses conceptions les plus bouffonnes. Le grave La Popelinière, au *Livre second du dessein de l'histoire nouvelle des François* (Paris, 1599), discutant sur les diverses étymologies de Paris, écrit : « Il ne faut... s'arrester à ceux qui en etimologissent le nom de παρρίσι Fortitudo... Moins encor ferons nous estat des autres vulgaires qui tiennent cette ville comme un pays, et disent qu'on y adiouta R pour faire Paris. En quoy ils approchent de la verité n'y pensans pas toutesfois. Car Parisi estoit le Pays, mais Lutece en estoit la ville et retraicte principalle des Parisiens. Qui sont encor plus ridiculement deduits du ris de Rabelais. » [*Gargantua,* chap. xvii, éd. Marty-Laveaux, I, 66.] Hugues Vaganay.

SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ.

Société des Études rabelaisiennes. — La Société a tenu sa deuxième séance, le 17 mars 1904, dans l'École des hautes études, salle Gaston Paris, à cinq heures, sous la présidence de M. Abel Lefranc. Étaient présents : MM. Barat, Jacques Boulenger, Roger Boutet de Monvel, Brimeur, Cavasse, Mme Cavasse, MM. Pierre Champion, Clément, Étienne Clouzot, Lionel Laroze, Lazard, Mme Louis, MM. Maugeret, Stanislas Mouillard, H. Patry, Pigeon, Lucien Pinvert, Ch.-E. Ruelle, G. Ruiz, Lucien Schöne, Mlle Taupenot de Chomel.

Le secrétaire donne lecture d'une lettre de M. Van der Cruyssen, décrivant une tête de « Geoffroy à la grant dent » (l. II, ch. v), en pierre, conservée au musée de Niort et dont un moulage existe à Paris, au musée du Trocadéro. M. Van der Cruyssen a assisté à la découverte de cette tête dans les ruines de l'abbaye de Maillezais. « C'était en 1833; les ruines appartenaient alors à un de mes oncles; j'y fus avec MM. Boisard, Baugier, Armand, Jozeau, les instigateurs des fouilles, voir ce que l'on venait de trouver au fond de l'abside de l'église : de la terre, des pierres frustes ou taillées, et, au bord d'une fosse peu profonde, une auge de pierre recouverte d'une dalle, portant l'effigie de grandeur naturelle du saint abbé. On l'enleva, et, de cet homme, ... il ne restait rien qu'un peu de poussière, puis une émeraude, une intaille, l'anneau abbatial..... Cet anneau, que j'ai vu au doigt de mon oncle, M. Jousseaume, a été ensuite entre les mains d'un numismate de Maillezais, M. Poey d'Avant, puis il a appartenu à Benjamin Fillon; il a été vendu à la mort de ce dernier, je ne sais à qui. »

M. Abel Lefranc prend ensuite la parole pour étudier les rapports du *Disciple de Pantagruel* avec l'œuvre de Rabelais. Il montre que cet opuscule présente des ressemblances frappantes avec les l. III et IV, sans compter le l. V. Comment admettre que Rabelais ait emprunté des épisodes au *Disciple*

de Pantagruel, ouvrage très connu et dont les éditions se multiplièrent au XVIe siècle, s'il n'en était pas l'auteur, ou si, du moins, il n'y avait pas collaboré? — Cette étude suscite des observations intéressantes de MM. Clément, Lionel Laroze, Lucien Pinvert et Schöne, et l'on décide de la mettre à nouveau à l'ordre du jour de la prochaine séance.

— Séance du 21 avril 1904, tenue à 5 heures, à l'École des hautes études (salle Gaston Paris), sous la présidence de M. Abel Lefranc, président. Sont présents : Mlles Bilibine et Taupenot de Chomel, Mmes Cavasse et Olive, MM. Boulenger, secrétaire, Boutet de Monvel, le Dr Cavasse, Étienne et Henri Clouzot, le général Colonna, le Dr Dureau, L. Jacquemin, Lazard, Legrand, Masson, Maugeret, Stanislas Mouillard, Perdrieux, Polain, Ruiz, Schöne, Schwob et Tourneux.

Le secrétaire fait la lecture du procès-verbal de la séance précédente, qui est adopté. Il est ensuite donné communication d'une liste de nouveaux membres qui sont admis.

Le président fait part à l'assemblée du projet de M. Clouzot de rédiger un dictionnaire topographique de Rabelais. La tâche est considérable, et M. Clouzot se bornera, quant à lui, à tout ce qui concerne le Poitou. L'ouvrage pourrait dans la suite être étendu aux autres provinces de France et à l'étranger; mais, pour mener à bonne fin ce travail, il serait à désirer que l'on pût avoir la collaboration d'autres personnes.

La parole est donnée ensuite à M. Boulenger pour sa lecture sur *Victor Hugo, admirateur de Rabelais.* Le nom de Rabelais se trouve un certain nombre de fois dans l'œuvre de Victor Hugo. M. Boulenger a relevé ces citations et a essayé d'en déduire quelle connaissance avait le poète de Rabelais et de son œuvre.

Ce travail permet d'affirmer que Victor Hugo avait lu Rabelais d'une façon très superficielle et n'a pas connu le véritable caractère de son œuvre.

La communication de M. Boulenger donne lieu à des observations de la part de MM. Tourneux, Lefranc, Perdrieux, Lazard et Polain.

M. Schöne expose la suite des remarques sur *les Rapports du Disciple de Pantagruel avec l'œuvre de Rabelais.* C'est principalement au point de vue du vocabulaire que M. Schöne a

étudié la question. Il a noté 850 mots nouveaux introduits dans la langue française par Rabelais. Ces mots ne se retrouvent pas dans le *Disciple de Pantagruel,* et cette constatation semble établir que Rabelais n'aurait pas eu de part à l'ouvrage en question.

Quelques remarques sont présentées à ce sujet par plusieurs membres.

La séance est levée à 6 heures et demie.

Le gérant : Abel LEFRANC.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie DAUPELEY-GOUVERNEUR.

LES PUBLICATIONS SAVANTES

DE RABELAIS.

Les mérites du médecin chez Rabelais n'ont jamais été contestés : son habileté de praticien a été vantée par ses contemporains[1], et les connaissances techniques en médecine et en botanique dont témoigne chaque page de son livre lui ont conquis l'admiration de nos savants modernes[2]. Mais il serait intéressant de préciser les traits originaux de cette physionomie de savant, de rechercher ce qu'elle retient du passé et ce qu'elle annonce de l'avenir. Est-il vrai, comme quelques-uns le prétendent, qu'à cette mémoire prodigieuse et à cette curiosité toujours ardente, « comme est le feu parmi les brandes, » Rabelais ait joint une habitude du labeur patient et une prédilection pour la méthode d'observation qui en feraient un ancêtre de nos savants contemporains ? Quelle position a-t-il prise dans les querelles de principes, de méthodes ou d'écoles qui ont divisé les médecins et les savants de son époque ? — C'est pour trouver réponses à ces questions que nous étudierons les trop rares documents qui nous restent sur sa carrière scientifique, les *Aphorismes* d'Hippocrate, les *Lettres* de Mainardi, le *Testament de Cuspidius* et la *Topographie de Rome* de Marliani, publiés à Lyon chez Gryphe entre 1532 et 1534.

***

La première en date de ces publications est le volume

1. Cf. Dolet, *Doleti Carmina,* 1538, p. 53. — Salmon Macrin, *Odes*. Lyon, Seb. Gryphe, 1537 : *Ad Franciscum Rabelaesum, Chinonensem, Medicum peritissimum.*

2. Dr Brémond, *Rabelais médecin.* — Dr Le Double, *Rabelais anatomiste.* — A. Heulhard, *Rabelais chirurgien.*

qui a pour titre : *Jo. Manar||di Ferrariens||is Medici || Epistolarum medicinalium Tomus secundus, nunquam antea in Gallia excussus.* — Lugduni, apud Seb. Gryphium, M D XXXII. In-12[1].

Ce Manardi était un médecin italien qui vivait à Ferrare des libéralités d'un Mécène, Alphonse Trotto. Il semble s'être consacré spécialement à la collation et au commentaire des manuscrits de traités médicaux grecs et latins[2]. En 1525, il avait publié à Ferrare un premier volume comprenant six livres de *Lettres sur la médecine.* Tiraqueau avait été frappé du mérite de ces lettres qui lui semblaient, nous dit Rabelais[3], « dictées par Paeon ou Esculape, » et il ne cessait de vanter à son ami la science de Manardi. Aussi, dès que parut à Ferrare le second volume, Rabelais se hâta d'en donner une édition à Lyon, en la plaçant sous les auspices de Tiraqueau, qui, dit-il, a bien mérité de la médecine par l'éloge qu'il a fait de cette science dans ses *Commentaires des lois municipales du Poitou.* — Ce volume comprend six livres de lettres, de consultations et surtout de commentaires de livres de médecine anciens et modernes.

La troisième lettre du livre VIII, par exemple, ne contient pas moins de 120 pages d'annotations et remarques sur une traduction de la *Botanique* de Dioscoride par Marcellus. — Les trois pages de la Dédicace (*Epistola Nuncupatoria*) représentent toute la part de Rabelais dans cet ouvrage; elles méritent à plusieurs titres une étude particulière.

Tout d'abord, elles sont la plus ancienne œuvre de Rabelais que nous possédions, étant antérieures, sinon à la rédaction, du moins à la publication des *Almanachs* et

1. La lettre de dédicace est de juin 1532.

2. Il est cité dans le *Sylvius Ocreatus* de Ludovico Arrivabene comme le rival d'Antoine Musa Brassavola, autre médecin fameux de Ferrare. Cf. A. Heulhard, *Rabelais...*, p. 371.

3. Cf. *Epistola Nuncupatoria,* en tête du volume : « Ejusque epistolas priores ita probabas ac si essent Paeone aut Aesculapio ipso dictante exceptae. »

de *Pantagruel*. Or, il est curieux de trouver dans cette préface aux doctes commentaires de Manardi quelques traits de cet esprit qui avait déjà rendu fameux le nom de Rabelais. La lettre commence par de majestueuses périodes, farcies de citations grecques et de réminiscences latines qui ne la distinguent en rien de la prose latine commune à la plupart des humanistes de la Renaissance. Bientôt, cependant, l'abondance des comparaisons, des images, des proverbes populaires, des plaisanteries donne à ce style une saveur particulière. Rabelais dira du vulgaire qu'il a le flair d'un rhinocéros, « nasum rhinocerotis habent » ; qui le guérirait de ses erreurs ferait œuvre aussi difficile que de pocher les yeux des corneilles, « cornicum oculos confixisse videberis » ; mais aussi les médecins charlatans se trouveraient désormais réduits à la besace du pauvre, « ad manticam ». Ailleurs, une comparaison lui fournit l'occasion de nous peindre des naufragés s'accrochant désespérément à tout ce qui se trouve sous leurs mains, qui à une poutre, qui à un vêtement, qui à un fétu de paille, « sive trabem, sive vestem, sive stipulam... arripuerint... » A ces plaisanteries familières, à ce goût du pittoresque, on reconnaît quelques caractères de cet esprit qui se donnera bientôt libre carrière dans *Pantagruel* et *Gargantua*.

Les idées développées dans cette prose latine, savoureuse, quoiqu'un peu lente d'allure, à la mode cicéronienne du temps, ne sont pas moins intéressantes. Il se demande d'abord pourquoi les hommes s'attardent si longtemps à leurs erreurs, au lieu de voler à la vérité entrevue. Il s'indigne de la sottise du peuple qui continue de se laisser duper par le charlatanisme de certains médecins dénués de science, de bonne foi et d'intelligence, mais riches d'orgueil et de basse cupidité, plus dangereux que les maladies elles-mêmes[1]. — Cette plainte est celle de tous les médecins

1. « Inanes quidem ipsos doctrinae, fidei et consilii ; fastus vero, invidentiae ac sordium plenos... A quibus plus aliquanto periculi quam a morbis ipsis imminet. »

érudits de l'époque. Qu'on ouvre les œuvres des médecins lyonnais, Pierre Tolet, Jean Canappe, Symphorien Champier : dans toutes les préfaces, ce sont les mêmes récriminations contre la sotte vanité des grands personnages à qui en imposent le prestige exotique et les hâbleries des médecins étrangers, Éthiopiens, Juifs, Navarrais, Aragonnais[1] ; partout ce sont les mêmes doléances sur le pauvre populaire, « abusé par un tas de lanterniers advolés en France de plusieurs pays étrangers, les uns faisant profession de magique, les autres s'habillant maintenant de blanc, maintenant de verd, maintenant de gris, maintenant de rouge[2]. »

Heureusement, observe Rabelais, les grands commencent à prendre en considération les médecins dignes de ce nom, c'est-à-dire ceux qui, pour rendre à la médecine son ancien éclat, ont entrepris de la débarrasser des gloses, interpolations et commentaires qui la ternissent depuis si longtemps. Cette idée que la condition principale du progrès de la médecine est le retour au texte antique est celle de toute une catégorie de médecins de l'époque que l'on a appelés les médecins érudits[3]. C'est en écartant les gloses qui offusquaient la lettre qu'on avait renouvelé[4] les sciences du droit; pareille épuration devait être pratiquée dans la médecine altérée « par la mauvaise et fausse intelligence des auteurs arabes, lesquels ont falsifié la doctrine des Grecs[5]. » A cette œuvre, Rabelais voulut collaborer lui-même, et, en juillet 1532, il donnait une édition des *Aphorismes* d'Hippocrate.

* * *

1. J.-S. Champier, *Le mirouer des Apothicaires...*, chap. XI. Lyon, 1531.
2. Pierre Tolet, *La Chirurgie de Paulus Ægineta*. Lyon, Dolet, 1540 : *Proème au chirurgien français*.
3. Daremberg, *Histoire des sciences médicales*, 1870. T. I, p. 328.
4. *Epist. Nuncup.* : « Sic vestra ista juris peritia cum eo evaserit, ut ad ejus instaurationem nihil jam desideretur. »
5. J. Champier, *Le mirouer des Apothicaires*, 1531.

Les origines de cette publication nous sont connues par la lettre de dédicace à Geoffroy d'Estissac.

Rabelais, immatriculé à la Faculté de médecine de Montpellier le 16 septembre 1530, avait été reçu bachelier, dès le 1er novembre de la même année, par une faveur accordée sans doute à son âge et à ses études antérieures. Comme tous les bacheliers, il eut à faire pendant trois mois un cours à la Faculté[1]. Il commenta les *Aphorismes* d'Hippocrate et l'*Art médical* de Galien devant un nombreux auditoire, comme il nous l'apprend lui-même, « frequenti auditorio[2]. » — Ayant comparé les interprétations des commentateurs avec les manuscrits et spécialement avec un manuscrit grec qu'il possédait, très ancien, et d'une écriture très élégante et très pure, il s'aperçut que ses prédécesseurs avaient tantôt omis beaucoup de mots, « comperi illos quam plurima omisisse, » tantôt ajouté des éléments étrangers et de mauvais aloi, « quaedam exotica et notha adjecisse, » tantôt enfin, dans leurs traductions, ils avaient trahi plutôt que traduit le texte. Aussi avait-il rédigé lui-même des notes pour corriger ces erreurs. — L'année suivante, à Lyon, où Rabelais s'était établi, Sébastien Gryphe, ayant aperçu ces notes dans ses papiers, les lui demanda pour une édition de traités médicaux antiques qu'il se proposait depuis longtemps de publier, « jamdiuque in animo haberet priscorum medicorum libros... typis excudere. » Rabelais y consentit d'autant plus aisément qu'il avait l'intention de livrer ces notes au public. La difficulté fut de les résumer pour les faire entrer sous forme d'annotations marginales dans un volume de petit format, « ea sic describi flagitabat [Gryphius] ut libro adscribi eoque in enchiridii formam redacto possent. » C'était, en effet, la spécialité des imprimeurs lyonnais au XVIe siècle que la vulgarisation des ouvrages classiques en livres de petits formats : Gryphe

1. Cf. Astruc, *Histoire de la Faculté de médecine de Montpellier*. Paris, 1767.
2. *Epist. Nuncup.*

tenait à donner un Hippocrate de poche, un manuel à l'usage des étudiants. Et c'est bien ce caractère commode et portatif qui nous frappe d'abord dans ce petit in-16 paru sous le titre suivant[1] : *Hippo||cratis ac Ga||leni libri aliquot, ex recogniti||one Francisci Rabelaesi, medici || omnibus numeris absolutissi||mi.*

Pour apprécier l'originalité de cette publication, il faut la comparer aux éditions d'Hippocrate antérieures. En 1526 avaient paru chez Alde Manuce les œuvres complètes d'Hippocrate en grec (in-fol.). La même année, à Paris, le libraire Claude Chevallon donnait une édition des *Aphorismes* et des *Pronostics* d'Hippocrate (in-8°) d'après les traductions de Leonicenus et de Laurentius Laurentianus, qui constituaient alors la vulgate latine de ces traités médicaux. Nous avons, en outre, à la Bibliothèque nationale, sous la cote T 23-24, une édition in-16 des *Aphorismes* d'Hippocrate et de quelques autres traités de médecine, datée de 1527, sans nom de libraire, d'éditeur ni de ville. Or, coïncidence curieuse, ce sont les mêmes traités, traduits par les mêmes commentateurs, disposés dans le même ordre, qui figurent dans l'édition de Rabelais :

Aphorismes, lib. VIII.
Nicolao Leoniceno interprete.
Ejusdem Praesagia, lib. III.
Gulielmo Copo interprete.
Ejusdem de ratione victus in morbis acutis, lib. IV.
Ejusdem de natura humana, Andrea Brentio interprete.
Galeni Ars medicinalis, interprete Nic. Leoniceno.

Mais ce qui distingue l'édition de Rabelais de cette édition de 1527 et des manuels cités plus haut, ce sont les notes marginales et le texte grec des *Aphorismes* publié d'après ce manuscrit très ancien que possédait Rabelais, « ex fide vetustissimi codicis. »

1. Date de l'*Epist. Nuncup.*, 15 juillet 1532.

Ces notes, très nombreuses[1] et très concises, sont de valeur très inégale. — D'après les déclarations de l'épître de dédicace, elles ne devraient être que des renvois aux manuscrits grecs[2]. Or, en fait, si les références grecques sont nombreuses, les gloses latines s'y rencontrent dans une proportion égale. Elles sont parfois suivies du nom de leur auteur (Gaza, par exemple); souvent aussi leur provenance n'est pas indiquée, ou désignée seulement par la rubrique de « Alii codices ». Enfin, il est difficile de conjecturer quelles lois Rabelais a suivies dans le choix de ces leçons. La plupart ne sont que des corrections de détail insignifiantes, où il semble qu'il a cédé au plaisir d'opposer son manuscrit particulier à un texte d'ailleurs suffisamment clair. Ainsi, p. 9, on trouve dans la marge, en regard des mots « vomitibus spontaneis, » l'annotation suivante : « Αὐτομάτως γιγνομένοισι, id est sponte factis. » Ailleurs, p. 11, en face du mot « victus, » il inscrit « δίαιται, id est rationes victus; » ou bien encore, p. 16, il remplacera le mot latin « tolerare » par « durare, » « passionibus » par « affectibus. » Ce sont là autant de gloses parfaitement superflues. Or, le nombre des corrections d'un intérêt supérieur à celles-là est extrêmement restreint. Il est vrai que le livre VII contient deux aphorismes qui n'étaient pas dans la version de Leonicenus; mais on les trouve dans des éditions grecques ou latines antérieures à celle de Rabelais[3].

1. J'ai compté 184 additions, notes ou corrections, pour les 77 pages des *Aphorismes*.

2. « Ne liber ipse deformiter excresceret, visum est loca duntaxat veluti per transennam indicare, in quibus Graeci codices adeundi jure essent. »

3. Voici ces deux aphorismes : VII, 62 : « Si a febre habito tumore non existente in faucibus, strangulatio repente superveniat, et nisi vix devorare non possit, letale. » — Texte du manuscrit de Rabelais : « Ἢν ὑπὸ πυρέτου ἐχομένῳ οἰδήματος μὴ ἐόντος ἐν τῇ φάρυγγι πνίξ ἐξαίφνης ἐπιγένηται καί καταπίνειν εὐκόλως μὴ δύνηται, ἀλλὰ μόλις, θανάσιμον. » — VII, 63 : « Si febricitanti collum pervertitur ut devorare non possit sine ullo colli tumore, exitiosum est. » — Texte grec : « Ἢν ὑπὸ πυρέτου ἐχομένῳ ὁ τράχηλος ἐπισφαγῇ καὶ καταπίνειν μὴ δύνηται οἰδήματος μὴ ἔοντος ἐν τῷ τραχήλῳ, θάνασιμον. »

Le succès de ce livre, attesté par une seconde édition, doit donc être attribué au nom de l'éditeur, à la commodité du format, à l'addition du texte grec des *Aphorismes* plutôt qu'à la valeur de ces annotations marginales. Et Gryphe, lorsqu'il publia la seconde édition en 1543, crut pouvoir les réduire de deux tiers environ. Il donnait, par contre, une VIIIe section des *Aphorismes,* reconstituée d'après Antonius Musa Brassavola[1] et trois petits traités d'Hippocrate en latin, le *De Medico,* le *De lege* et le *De Specie, acie visuve.* On a attribué ces trois versions à Rabelais[2]; elles sont de Calvus (*Hippocratis Opera omnia.* Rome, 1515) et elles se trouvent, quoiqu'elles ne soient pas portées au sommaire, dans l'édition in-16 des *Aphorismes* parue en 1527 (Bibl. nat., T 23-24).

* * *

Rabelais publia encore chez Sébastien Gryphe deux volumes. Le premier, dédié à Aymeri Bouchard, alors maître des requêtes ordinaires de François Ier, est un opuscule contenant le *Testament de Cuspidius* et un contrat de vente[3] : *Ex reliquiis venerandae antiquitatis Lucii Guspidii Testamentum, item Contractus venditionis antiquis Romanorum temporibus initus.* Lugduni, apud Gryphium, 1532[4], in-8°, 16 p. non chiffrées.

Nous savons aujourd'hui que ce testament et ce contrat de vente avaient été fabriqués au xve siècle, le premier par Pompeius Laetus, le second par Jovianus Pontanus, qui en avait fait le prologue d'un dialogue comique intitulé *Actius.* A défaut d'autres indices, la langue du contrat de vente, étudiée plus attentivement, aurait pu révéler à

1. *Aphorismorum Hippocratis sectio octava opera et studio doctissimi viri, Antonii Musae Brassavoli medici Ferrariensis, partim ex iis Aphorismis quos Galenus de industria praetermisit, partim etiam ex iis qui pro nothis et spuriis in Graecis Aphorismorum codicibus habentur.*
2. Du Bouchet, *F. Rabelais à Montpellier,* p. 51.
3. Cf., sur cet ouvrage, A. Heulhard, *Rabelais légiste,* 1887.
4. La lettre de dédicace est datée de septembre 1532.

Rabelais que ce document ne remontait point aux premiers siècles de Rome. Mais, s'il fut dupe des facéties de nos deux Italiens, il faut ajouter que l'authenticité de ces pièces ne fut point contestée par ses contemporains; Glaréanus les réédita en 1543, et ce n'est qu'en 1587 que l'archevêque de Tarragone, Antoine Augustin, s'avisa de la supercherie.

Le dernier volume publié chez Gryphe est la Topographie de Rome par Marliani : *Topogra||phia Antiquae || Romae, Joanne Bartholomaeo Marliano Patritio Mediolanensi autore* (Gryphe, 1534[1], in-12, 313 p. numérotées, plus un index de 15 p. non chiffrées).

C'est une réimpression d'un ouvrage paru sous le même titre, à Rome, à la fin de mai de la même année. Rabelais ne revendique pour lui, dans cette édition lyonnaise, que la lettre de dédicace à Jean du Bellay[2]. Cette préface nous donne quelques renseignements intéressants sur le séjour de Rabelais à Rome; nous y voyons, par exemple, que, pour ne point revenir de ce voyage les mains vides, il s'était mis, de concert avec deux autres familiers de Jean du Bellay, Nicolas Le Roy et Claude Chapuis, à faire une Topographie de Rome, lorsqu'il apprit que Marliani faisait imprimer un livre sur le même sujet. Cette nouvelle survint à point pour le délivrer d'une entreprise qu'il commençait à trouver lourde; non que la matière lui fît défaut, au contraire; mais il était embarrassé pour distribuer clairement et élégamment le fatras informe de ses notes, « etsi enim argumentum ipsum excogitationem non habebat difficilem, non facile tamen videbatur rudem et congestitiam molem enucleate, apte et concinne digerere. » C'est, nous l'avons vu, une difficulté analogue, qui, à l'entendre, lui avait rendu si laborieuse l'édition des *Aphorismes*. — Ces notes, qu'il avait prises pour lui-même, sans plan déterminé, au hasard des lectures ou des

1. La préface est du mois d'août 1534.
2. *Epist. Nuncup.* (*fin*).

conversations, il fallait des efforts méthodiques et continus pour en tirer un ouvrage scientifique. Or, le labeur patient et régulier s'accordait mal, sans doute, avec son imagination vive et sa curiosité indisciplinée.

***

C'est pourquoi il renonça bientôt aux ouvrages scientifiques et se consacra uniquement à des créations artistiques. Aucune de ses publications savantes n'avait échoué : les *Aphorismes* eurent plusieurs éditions et nul ne soupçonna que le *Testament de Cuspidius* était apocryphe. Mais là n'était pas sa véritable voie. Sans doute, son érudition était justement fameuse. Il se distinguait entre les savants et les médecins contemporains par sa solide connaissance du grec. Susanneau nous apprend qu'en 1537 il commenta, à Montpellier, les *Pronostics* d'Hippocrate, « graece, » c'est-à-dire d'après un texte grec, et, suivant M. Auguste Germain[1], il serait le seul professeur de 1488 à 1793 qui ait expliqué ainsi un médecin grec dans le texte original. Mais nous avons vu que son édition des *Aphorismes* ne dénote aucune aptitude philologique particulière. Il se contente d'opposer les leçons de son propre manuscrit à d'autres manuscrits, sans faire la critique de ce document ; il lui suffit qu'il soit ancien et bien écrit. Il y puise indiscrètement pour surcharger de gloses inutiles un texte généralement clair. Ce n'est pas ainsi que procédaient les grands humanistes de l'époque.

Il y a plus : la méthode philologique, même judicieusement appliquée, ne pouvait être féconde dans les sciences médicales. En fait[2], les grandes découvertes du XVIe siècle en médecine sont dues à des esprits aventureux, affranchis de tout respect pour la tradition antique, qui n'attendaient rien que de l'observation directe. Or, si Rabelais n'a point

1. *L'École de médecine de Montpellier*, p. 71.
2. Cf. L. Figard, *Un médecin philosophe au XVIe siècle. Étude sur la psychologie de Jean Fernel* (thèse pour le doctorat ès-lettres). Paris, Alcan, 1903, p. 80.

dédaigné la méthode d'observation, comme ses dissections en font foi, du moins il ne lui a ni sacrifié, ni même subordonné la méthode philologique. Pour ruiner l'influence des empiriques et des charlatans, il croyait avec beaucoup de médecins savants de son temps que le moyen le plus sûr était de faire de la médecine une science d'érudition. N'était-ce pas le retour aux sources antiques qui avait été la cause du progrès dans les sciences juridiques par exemple[1] ? Revenir à Hippocrate et à Galien par delà les Commentaires et gloses des Scholastiques et des Arabes était probablement pour Rabelais la condition essentielle du progrès en médecine[2]. On a donc tort de le représenter parfois comme un précurseur des méthodes scientifiques actuelles ; ce portrait de Rabelais, prototype de nos savants modernes, est peut-être aussi faux que l'effigie, qui eut cours si longtemps, d'un Rabelais bouffon, créé à l'image de ses héros.

Jean PLATTARD.

1. Cf. Préface des *Lettres de Mainardi.*

2. Jamais, dans les *Aphorismes,* pour discuter la valeur d'une leçon, il ne fait appel aux résultats de l'expérience, comme il arrive quelquefois à l'auteur de l'édition de Chevallon mentionnée plus haut.

LE

TIERS LIVRE DU « PANTAGRUEL »

ET LA QUERELLE DES FEMMES.

(*Deuxième article*[1].)

Le livre de Nevizan est un véritable trésor d'histoires gaillardes. Il traite les problèmes les plus scabreux avec cette liberté complète d'expression que les casuistes de tous les temps se sont octroyée sans le moindre scrupule. Son livre est, ainsi, une véritable anthologie des meilleurs conteurs, poètes et satiriques grivois du vieux temps. Il recourt aussi bien aux auteurs de l'antiquité qu'à ceux du moyen âge et à ses contemporains. Ses autorités et ses sources sont toujours indiquées avec une grande exactitude. Il est à noter qu'il s'est plu à faire la part particulièrement belle à Platon, qu'il invoque en ces termes, contre le mariage, tout au début de son livre, à côté de Ficin et de Pétrarque : « Deveniendo igitur ad questionem nostram quam post Platonem qui fuit divinus et in cujus scriptis reperitur ferme totum evangelium Joannis scilicet « In principio erat verbum, » etc... Marsilius Ficinus..., Petrarca... Conclusio suprascriptorum est quod non sit utile nubere » (éd. 1526, fol. VIII v°). L'autorité du Sauveur n'est citée qu'un peu plus loin (Math., XIX), côte à côte avec celle de Cicéron. On reconnaît là l'humaniste. Cet ouvrage constituait donc une sorte d'encyclopédie des matières relatives au mariage; son usage était encore

1. Voy. plus haut, p. 1-10.

facilité par une de ces tables abondantes et commodes que les éditeurs de ce temps savaient, avec tant d'à-propos, joindre à leurs publications savantes.

En 1526 paraissait l'*Institution du mariage chrétien* d'Érasme, chef-d'œuvre de finesse, de grâce et de clairvoyance, où le grand écrivain déployait dans toute leur ampleur ses merveilleuses facultés de moraliste. Véritable précurseur des psychologues modernes les plus raffinés, il montre dans ce livre, dédié à la reine d'Angleterre, une délicatesse de sentiments, un sens des nécessités sociales, une compréhension des progrès à réaliser qui suffisent à le mettre, dans ce domaine comme en tant d'autres, hors de pair entre tous les savants de son époque. Érasme place résolument le mariage au-dessus du célibat religieux. Il montre avec force toute la gravité de ce pacte, les réflexions et l'étude mutuelle des caractères qui doivent le précéder, invitant le jeune homme à ne pas se préoccuper exclusivement de trouver chez sa future femme des manières plus ou moins puériles, mais avant tout une âme cultivée et bien équilibrée. Ce traité célèbre ne contribua pas peu à attirer l'attention des personnes lettrées sur l'ensemble des questions qui se posaient alors touchant les femmes et le mariage. Il est, toutefois, peu probable qu'il ait exercé une action profonde en dehors des cercles instruits, et les œuvres proprement littéraires consacrées à ce grand débat continuèrent sans doute à solliciter davantage la curiosité du grand public. Remarquons que l'*Éloge de la Folie* avait été moins tendre que le *Mariage chrétien* au sexe féminin. Dans son livre du *Soldat chrétien,* Érasme a, d'autre part, intercalé un magnifique éloge de la femme, image de Dieu, à savoir de la piété, modestie, sobriété et chasteté.

II.

Au reste, Nevizan aussi bien qu'Érasme avaient été précédés, de plusieurs années, par un jurisconsulte français, dont le nom seul suffit à évoquer des souvenirs nombreux

et précis chez tous les amis de Rabelais : nous voulons parler d'André Tiraqueau, lieutenant au bailliage de Fontenay-le-Comte. On sait quelle hospitalité intelligente Rabelais trouva chez ce magistrat érudit et quelle docte compagnie il y fréquenta[1]. Tiraqueau avait publié dès 1513 un traité juridique sous le titre : *De legibus connubialibus...*, dont de nouvelles éditions, remaniées et augmentées, parurent en 1515, 1524 et 1546[2]. Dans cet ouvrage fortement documenté et où se rencontrent d'innombrables citations (en très grande partie de première main, empruntées aux auteurs sacrés et profanes, mais surtout aux seconds), le légiste poitevin a su montrer une connaissance également personnelle et approfondie tant des auteurs de l'antiquité que de ceux du moyen âge et de son époque[3]. On peut dire, sans crainte de trop priser sa valeur, que le *De legibus* place le chef du petit cénacle fontenaisien en très bonne place parmi les meilleurs humanistes du règne de François Ier. Il serait curieux de rechercher à ce propos dans quelle mesure exacte les juristes, qui, pendant la plus grande partie du moyen âge et pendant tout le

1. Voy., *passim, l'Église réformée de Fontenay-le-Comte,* par Benjamin Fillon (Clouzot, Niort, in-4°); *André Tiraqueau,* par Bourgnon de Layre (Poitiers, 1840, in-8°). On trouvera un beau portrait de Tiraqueau dans le volume intitulé *Andreae Tiraquelli regii in senatu parisiensi tractatus* (Paris, Kerver, 1552).

2. L'édition de 1546 n'avait pas été signalée jusqu'à présent. C'est M. Barat qui en a constaté récemment l'existence. Il montrera prochainement le parti qu'on en peut tirer pour l'étude des rapports qui peuvent être signalés entre l'œuvre de Tiraqueau et le IIIe livre de Rabelais. Son étude paraîtra dans l'un des prochains fascicules de la *Revue*. Ajoutons que, d'après sa collation, l'édition de 1546 offre des différences marquées avec les éditions précédentes. — J'ai traité avec détail, en 1901-1902, à l'École des hautes études, de l'influence qu'a exercée le milieu savant et lettré de Fontenay-le-Comte sur Rabelais.

3. Ficin, Symphorien Champier, Savonarole, etc. — Platon, parmi les anciens, est fréquemment cité, ainsi qu'Averroès, Avicenne, Proclus, Paul d'Égine, Hippocrate, Galien, etc. Le relevé des autorités alléguées par Tiraqueau nous prendrait plusieurs pages. Ses ouvrages témoignent d'une science sérieuse du grec. Il convient de rappeler, en outre, que Tiraqueau avait fait le voyage de Rome.

xve siècle, ont maintenu le goût et la pratique d'un certain nombre d'auteurs anciens, ont contribué à l'œuvre générale de la Renaissance. On ne saurait oublier, en effet, que, seuls, ils ont conservé le contact permanent avec toute une catégorie d'idées et de doctrines païennes. Pour beaucoup d'entre eux, la pensée de la vieille Rome était demeurée sacrée. Aux moments mêmes où la réflexion philosophique se trouva le plus avilie, où la littérature méconnut davantage les beautés des lettres grecques et latines, ils ne cessèrent d'invoquer l'autorité toute laïque du droit romain. Ils furent ainsi comme le lien vivant qui rattacha le monde moderne au monde ancien. Par les juristes, l'étincelle de la raison antique fut conservée : *Et quasi cursores*... Mais revenons à Tiraqueau.

Bien qu'il ait, en plus d'un cas, rendu justice à la femme, notamment en ce qui concerne le point de vue strictement juridique, le lieutenant de Fontenay se montra plutôt hostile, dans son livre, au sexe fragile, risquant même à son endroit des appréciations très dures et très crues, voire d'une singulière obscénité. S'il faut, — comme c'est le cas présent, — le ranger nettement dans l'un ou dans l'autre des deux groupes opposés qui ont parlé des femmes et du mariage, il n'y a pas à hésiter : c'est dans la catégorie des contempteurs du sexe féminin qu'il convient de le classer. Le livre de Tiraqueau fut, dès son apparition, l'objet d'un succès marqué : on le lut, on le consulta, on le pilla beaucoup. M. Barat croit même pouvoir affirmer qu'Érasme et plus tard Rabelais lui firent plusieurs emprunts. Il n'est pas douteux qu'il contribua pour une large part, sinon à réveiller les polémiques de la question féminine, dont l'activité n'avait jamais cessé de se manifester, du moins à en augmenter l'éclat, à l'heure précise où la Renaissance posait une foule de problèmes nouveaux, ouvrant des horizons insoupçonnés, excitant les curiosités du grand public, et surtout apportant, grâce à la révélation des littératures anciennes, tout un appoint considérable de textes, de théories et d'arguments non entrevus

jusque-là. Le progrès général des sciences d'observation favorisait encore la vogue de ces discussions, en en haussant le ton et la portée.

Un ami de Tiraqueau et de Rabelais, en même temps leur voisin, choqué des théories du *De legibus,* qu'il considérait comme injurieuses pour les femmes, entreprit de se constituer leur champion. Il se nommait Aymery ou Amaury Bouchard et exerçait les fonctions importantes de président à Saintes. C'était un tempérament idéaliste, pénétré des doctrines platoniciennes; — son traité de l'*Immortalité de l'âme,* ouvrage resté manuscrit, en témoigne encore aujourd'hui. — Il semble avoir été lié principalement avec Pierre Lamy, l'éminent cordelier, helléniste remarquable et philosophe d'une rare élévation d'esprit, comme en témoigne la correspondance de Guillaume Budé, et qui fut le véritable maître de Rabelais. Or, Lamy, ne l'oublions pas, fut, ainsi qu'Amaury Bouchard, un adepte convaincu des doctrines néo-platoniciennes[1]. Ce lien intellectuel dut favoriser l'intimité de leurs rapports, dont un précieux document (qui n'a pas revu le jour depuis l'année 1522 et que les rabelaisants prendront sans doute plaisir à lire dans un des prochains fascicules de notre *Revue*) fournit un témoignage tout à fait intéressant. Ce texte nous prouve que Lamy faisait chez le président de Saintes des séjours prolongés. Il s'y trouvait, précisément, au moment où Bouchard prépara et publia son traité féministe dirigé contre Tiraqueau : *Almarici Bouchardi* Τῆς γυναικείας φύτλης, *adversus Andream Tiraquellum.* Venundatur in ædibus Ascensianis, 1522, in-4°. Quoique assez vive de ton, cette riposte savante ne paraît pas avoir altéré d'une manière sensible les relations cordiales qui existaient entre le magistrat saintongeois et le lieutenant fontenaisien. Cependant, Tiraqueau fut piqué au jeu et fit paraître deux ans plus tard une nouvelle édition remaniée de son *De legibus connubialibus,* dans laquelle ses doc-

1. Voy. notre article intitulé : *le « Platon » de Rabelais,* dans le *Bulletin du bibliophile* du 15 avril 1901.

trines peu sympathiques aux femmes n'étaient nullement atténuées et où Rabelais et Pierre Lamy étaient plus d'une fois cités, loués et même invoqués. Ce fut seulement deux ans après cette nouvelle édition du *De legibus* que le *Mariage chrétien* d'Érasme vit le jour. Le traité féministe de Cornelius Agrippa, *De præcellentia feminei sexus,* souleva également, vers la même époque, d'assez vives disputes.

III.

Comme on peut le penser, les poètes du temps firent plus d'une allusion aux controverses suscitées par la question féminine. Nous avons énuméré plus haut les principales pièces qui se rattachent à cette polémique. Rappelons encore, à côté des écrivains qui viennent d'être cités, les noms de Lemaire de Belges, Gringore, Pontalais, du polygraphe Symphorien Champier, l'auteur de la *Nef des Dames,* etc. Tout le monde sentait alors, — les partisans des idées traditionnelles comme les adeptes des conceptions nouvelles introduites par la Renaissance, — que les données du problème étaient notablement modifiées. La femme tendait à jouer un rôle social de plus en plus grand; sa place n'était plus seulement au foyer; elle n'avait plus pour unique mission de vaquer aux soins du ménage; elle visait à se rapprocher de l'homme. L'éclat inouï des grandes cours royales d'Angleterre, de France, d'Espagne, celui des cours princières moins vastes, mais infiniment brillantes, d'Italie, où l'influence des femmes s'affirmait chaque jour plus puissante; les succès politiques, littéraires, poétiques dont leur sexe pouvait s'enorgueillir : tout cela indiquait assez l'ouverture d'une ère nouvelle pour les contemporaines de Marguerite d'Angoulême, de Jeanne d'Aragon[1], de Vittoria Colonna, de Louise Labé et d'Olympia Morata.

1. Peinte par Raphaël et célébrée par Niphus dans son livre *De Pulchro et Amore,* le premier traité d'esthétique qu'ait produit la philosophie moderne.

Quand on songe à la place que tiennent en leur siècle non seulement les femmes illustres dont on vient de rappeler les noms[1], mais encore une Anne de Bretagne, une Marguerite d'Autriche, une Louise de Savoie, une Renée de France et ses filles, une Marguerite de France, fille de François Ier, une duchesse de Guise, une Diane de Poitiers, une Anne Boleyn, — et après elles une Catherine de Médicis, une Jeanne d'Albret, une Marie Stuart, une Élisabeth d'Angleterre, — ou, dans un rang plus modeste, Anne de Graville, Louise de Montmorency, Marguerite du Bourg, Jeanne Gaillarde, Claudine et Jane Scève, Pernette du Guillet, Anne Tallonne, Claude de Bectoz, Helisenne de Crenne, les filles de Thomas Morus, les sœurs Seymour, et tant d'autres, il ne semble guère utile de chercher à démontrer davantage l'influence conquise par les femmes dans la première moitié du XVIe siècle.

Une société moins rude, plus galante, plus artiste, plus polie, aux manières raffinées, accessible au sentiment de la beauté physique, sensible par là même aux complications sentimentales et aux mystères de la vie du cœur, et où les droits de la passion paraissaient presque légitimes, se prépare en France au lendemain des guerres d'Italie. Les poètes s'aperçoivent les premiers du changement accompli et notent les succès continus du nouvel idéal. Le célèbre et joli rondeau de Clément Marot, les définitions de l'amour de Mellin de Saint-Gelais et de Marguerite de Navarre ne sont, entre beaucoup d'autres, que les échos mélancoliques ou joyeux des sentiments suscités par cette transformation. Cependant, une série de *blasons*, parfois très osés, module comme une glorification ardente et sensuelle de toutes les parties du corps féminin, sorte d'hymne païen à la louange de la Vénus physique, auquel Clément Marot, en dépit des regrets exprimés dans l'*Amour du siècle antique* (rondeau 52, II, p. 162), ne dédaigne pas de s'associer. Remarquons, dès maintenant,

1. Et l'on ne parle pas ici des grandes Italiennes du XVe siècle.

que les sympathies de ce poète et de plusieurs de ses disciples n'ont jamais cessé de s'affirmer en faveur de la tradition gauloise. D'autres, comme Rabelais, dans l'épisode de l'abbaye de Thélème, où « le tout estoit faict selon l'arbitre des femmes, » rendent un hommage explicite à l'égalité des sexes, voire même à la prééminence du sexe féminin. Le premier livre du *Pantagruel* célèbre les progrès intellectuels des femmes et des filles qui ont « aspiré à cette louange et manne céleste de bonne doctrine. » Mais il faut bien reconnaître, par ailleurs, que ces éloges apparaissent plutôt comme des effusions momentanées, et que tout le reste des deux premiers livres, d'où la femme est absente, sinon traitée avec peu de sympathie, tend à les contredire. Dans son tableau d'une société idéale, l'auteur du *Gargantua* glorifie les dames parce que cela est nécessaire à sa conception antimonastique, mais il ne les loue point pour elles-mêmes. C'est sur sa doctrine profonde un élégant placage, qui ne doit pas faire illusion. En réalité, cet ancien moine n'a pas aimé la femme; il est resté manifestement fidèle à la vieille tradition gauloise et, en dépit des pages admirables de l'abbaye de Thélème et du discours d'Hippotadée, à la conception satirique et méprisante du moyen âge à l'égard du sexe faible.

Un procureur poitevin, poète de l'école des Rhétoriqueurs, Jean Bouchet, ami et correspondant de Rabelais, composa vers 1530 divers poèmes qui, s'ils ignorent encore l'idéal naissant dont il vient d'être question, du moins ne lui sont pas contraires. Ils se rattachent, en effet, par quelques endroits, à l'idéal de la vie courtoise du moyen âge, en tenant compte, dans certaines pages, des aspirations plus pures, plus désintéressées, que les adeptes de la Renaissance cherchaient à introduire dans les choses de l'amour et de la vie sentimentale. Car, il importe de le remarquer, le courant de *courtoisie*, dont les romans de chevalerie nous font connaître les éléments caractéristiques, prépara la floraison d'idéalisme qui apparut en France dans les environs de 1530 à 1540, et qui se confondit

avec lui. Ce nouveau courant, plus large, plus noble, plus profond, trouva un terrain propice, grâce aux traditions maintenues durant des siècles par le premier. En somme, deux traditions contraires n'ont pas cessé de coexister ni de se développer, en ce qui concerne l'amour et les femmes, dans notre pays : la tradition gauloise, d'ordre satirique, franchement dénigrante, et la tradition idéaliste, tendant à l'exaltation et au panégyrique du sexe féminin et des sentiments amoureux. La première n'a pas beaucoup modifié sa tactique, à travers les âges, ni ses arguments, ni sa dialectique, ni ses moyens d'action, ni ses visées de critique systématique; la seconde, au contraire, s'est modifiée suivant les époques, se transformant d'une manière décisive à partir de la Renaissance, fusionnant en quelque sorte toutes les tendances mystiques, courtoises, sentimentales et philosophiques, et se renforçant, grâce à l'appoint des conceptions antiques, d'éléments infiniment précieux qui lui communiquent un caractère de grandeur et d'élévation qu'elle n'avait point encore connu.

Les deux ouvrages de Bouchet portent les titres suivants : *les Triumphes de la noble dame amoureuse et l'art d'honnestement aimer*, composés par le Traverseur des voyes perilleuses, et *les Angoisses et remedes d'Amour*. Ils se composent de prose et de poésie mêlées. Le premier, véritable traité de théologie et de morale, fut successivement réédité une dizaine de fois à partir de 1530[1]. Le second n'eut guère moins de vogue à partir de 1536. On a peine à concevoir les raisons de ce succès; ces deux livres, très quintessenciés, d'allure quasi-mystique, étant à peu près illisibles aujourd'hui. On doit considérer leur diffusion comme un indice probant du besoin que beaucoup de personnes éprouvaient alors de réagir contre les tendances purement gauloises. A ce titre, ils deviennent presque intéressants. On y retrouve l'arsenal symbolique du *Roman de la Rose* et ses formules. L'inta-

1. 1530, 1532, 1534, 1535, 1536, 1537, 1539, 1541, 1545, 1555, etc.

rissable Jean Bouchet est un adepte des anciennes écoles; il demande ses inspirations au passé et ne pressent pas l'avenir.

IV.

Bien qu'on ne puisse prétendre qu'à aucun moment la tradition satirique et antiféministe ait été assoupie ou oubliée, un poète toulousain vint lui donner, très peu de mois après la publication du *Pantagruel* et du *Gargantua*, une consécration nouvelle. Gratian ou Gratien Dupont, seigneur de Drusac, lieutenant général de la sénéchaussée de Toulouse, se chargea, en effet, vers 1534, de pousser le cri d'alarme contre les panégyristes du beau sexe. Ce gros personnage, poète à ses heures et auteur d'un traité de versification, était convaincu que l'influence de plus en plus notoire exercée par les femmes dans les divers milieux sociaux constituait un danger redoutable. Sous le titre peu ambigu de *Controverses des sexe masculin et fœminin*, il publia à Toulouse, en 1534, un vaste poème divisé en trois livres, qui n'est qu'une suite d'invectives violentes, souvent grossières, à l'égard des femmes, et comme une contre-partie du *Champion des Dames* de Martin Franc, réédité en 1530. Il paraît que l'auteur avait été mal marié, ce qui l'excuse peut-être sans le justifier. Nous savons par lui qu'en dehors de ses intentions antiféministes, il avait encore le dessein de donner, à l'usage des jeunes gens auxquels il dénonçait les embûches des filles d'Ève, des modèles et des exemples de toute sorte de rimes et de vers. C'est ainsi qu'il a accumulé au cours de son œuvre quantité de ballades, de lays, de rondeaux, de virelais, de chansons et de chants royaux. Très expert dans les secrets de nos vieux arts poétiques, il compose des pièces dans les rimes les plus compliquées et les moins connues : la Batelée, la Fraternisée, la Rétrograde, l'Enchaînée, la Brisée, l'Équivoque, la Senée, la Couronnée, l'Emperière, etc. Mais, en aucun cas, les variétés du rythme n'ont empêché

Drusac de poursuivre son but : compiler tout ce que les écrivains sacrés et profanes ont écrit contre les femmes, défendre de la façon la plus énergique le sexe masculin contre le sexe féminin, dévoiler le caractère des mauvaises femmes, — il n'y en a guère de bonnes, — leur vain caquetage, leurs tours, les diversités infinies de leurs mensonges et de leurs tromperies, les pièges qu'elles tendent aux pauvres amoureux et les mobiles trop souvent inavouables de leur conduite. Il faut lire notamment (fol. 61 v° de l'édition de 1541) la définition en règle de la femme, cause de la chute de l'humanité, source première du péché, et qui « jamais à l'homme ne fut profitable, » ainsi que les anathèmes odieux dirigés contre l'amour. Les plus ingénieuses figures de poésie ne servent qu'à accumuler davantage les épithètes, les allusions, les comparaisons, les rimes les plus virulentes, quand elles ne sont pas obscènes. Pendant plus de vingt-cinq pages (du fol. 87 au fol. 100), on voit s'étaler sans interruption des jeux de mots d'une grossièreté révoltante, grâce aux thèmes fournis par deux syllabes fatidiques chères à tous les conteurs gaillards, mais dont nul n'a usé aussi librement et avec moins de légèreté. Au folio 180, on trouvera la plus cynique des comparaisons que le génie de l'homme ait pu inventer contre les femmes. Le troisième livre du poème contient de nombreuses anecdotes toutes plus tendancieuses, plus insultantes les unes que les autres. On y trouve (fol. 191 v°) l'histoire de « Deux Nonnains de certain monastere qui, par superbe, s'en allerent au Pape pour obtenir de se confesser l'une de l'aultre, sans estre tenues s'adresser aux prebstres pour se confesser, » que raconte Rabelais au chapitre XXXIV de son livre III en l'attribuant aux nonnains de Fontevrault. Gratien Dupont personnifiait au premier chef, à Toulouse, les tendances rétrogrades ; il fut en particulier l'adversaire acharné de Dolet. Son poème obtint cependant, et peut-être à cause de cette attitude même, un succès dont il n'était digne à aucun point de vue ; il fut réédité en 1537 et en 1541. Il importe de noter

au passage cette dernière date. Remarquons encore que le second livre des *Controverses des sexe masculin et fœminin* s'ouvre par le récit de deux combats allégoriques soutenus successivement par l'auteur contre « ung gros nombre de souldars de Venus » et contre les femmes muguettes. Drusac décrit minutieusement les deux armées assaillantes et lance, chemin faisant, plusieurs allusions locales assez curieuses. Ces pages ne sont pas la partie la moins amusante de son poème[1]. François Billon reprendra plus tard ce symbole.

Les années comprises entre 1530 et 1542 eurent une action décisive sur le développement des tendances idéalistes que l'on a caractérisées plus haut. Dans les environs de l'année 1530 la situation du royaume fut, on le sait, d'une façon générale, très favorable aux progrès de la Renaissance : les traductions et les impressions savantes se multiplient, le Collège royal est fondé, les productions artistiques les plus merveilleuses naissent de toute part, la pensée française acquiert une force, une grâce et une justesse qu'elle n'avait pas encore connues : Marot, Rabelais, Marguerite d'Angoulême et bientôt Calvin touchent à leur plein développement. Certes, les luttes religieuses qui s'annoncent vont retarder ou compromettre en plus d'un cas cette poussée magnifique; elle continuera pourtant, pour aboutir, peu après 1540, à une civilisation intellectuelle infiniment supérieure, dans l'ensemble, à celle de la période précédente. Les milieux sociaux qui virent s'élaborer des œuvres telles que le *Pantagruel*, l'*Hepta-*

1. A signaler encore, au fol. 181, le morceau intitulé : « Les autheurs qui blasment les femmes et en quel lieu. » On trouve, p. 53 v°, ces quatre vers, qui rappellent de très près un passage de Rabelais, III, p. 32 :

« De quoy Platon des philosophes maistre
Doubtoit si point les femmes debvoit mestre
Au ranc des bestes, par raison dominées,
Ou bien des brutes du monde abominées. »

méron et l'*Institution chrétienne* supposent une culture, une élégance et une puissance de raisonnement que les âges antérieurs n'avaient point atteintes. Ces dix ou douze années virent donc s'accomplir un mystérieux travail de transformation dont les conséquences se manifestèrent aussitôt. Divers recueils de rondeaux nous permettent de saisir sur le vif ce travail latent. Une simple âme de femme, demeurée inconnue, fit alors entendre les premiers cris du cœur et le langage de la passion vraie[1]. Le drame de sa vie fut, sans doute, à peu près ignoré de ses contemporains ; on peut y voir cependant la preuve la plus saisissante de cette *révolution du sentiment* caractérisée par Michelet quand il a écrit : « La vraie Renaissance est la Renaissance du cœur. »

Ce fut peut-être en ce qui touche la question féministe, et pareillement la conception de l'amour et de la beauté, que le changement fut le plus soudain et le plus considérable. Un tout petit livre, presque une simple plaquette, en apporta la révélation : je veux parler de cette *Parfaicte Amye* d'Antoine Héroët, qui fit un si grand bruit et devint le signal d'une querelle longue et passionnée, dont, précisément, le IIIe livre du *Pantagruel* ne fut qu'un épisode entre beaucoup d'autres. Peu d'ouvrages ont excité en leur temps pareil orage. Les controverses qu'il suscita furent infinies et se prolongèrent pendant plus de quinze ans[2].

Platonicien fervent et mêlé de près à la résurrection du

1. Nous comptons reparler prochainement de ces poésies, auxquelles nous avons consacré une leçon à l'École des hautes études en 1903.

2. Nous prenons la liberté de renvoyer à nos études : *le Platonisme et la littérature en France à l'époque de la Renaissance*, dans la *Revue d'histoire littéraire de la France* de 1896, p. 1-44, et *Marguerite de Navarre et le platonisme de la Renaissance,* dans la *Bibliothèque de l'École des chartes,* 1897-1898, qui nous dispenseront d'entrer ici dans de trop grands détails. — L'excellent livre de M. Édouard Bourciez, *les Mœurs polies et la littérature de cour sous Henri II*, Paris, 1886, sera toujours utile à connaître.

platonisme dans notre pays, Héroët[1] appartenait, comme tous les adeptes de cette doctrine renaissante, comme Bonaventure des Périers et Pierre Du Val, comme Jean de la Haye, Charles de Sainte-Marthe, etc., au cercle littéraire de Marguerite de Navarre, qui fut, on le sait, le bon génie du mouvement néo-platonicien de la Renaissance française. La *Parfaicte Amye* parut en 1542, à Lyon, chez Pierre de Tours, et, d'autre part, à Troyes; elle fut immédiatement l'objet d'une série nombreuse de rééditions : en 1543, encore à Lyon, chez Étienne Dolet, fervent platonicien lui-même, et à Rouen. A partir de 1544 jusqu'en 1550, elle fut réimprimée plus de dix fois, et la série continua en 1555, 1556, etc. C'était là un succès sans précédent, auquel tous les contemporains, partisans ou adversaires, ont rendu hommage. « Ce petit œuvre, qui en sa petitesse surmonte les gros ouvrages de plusieurs, » comme le disait Pasquier un demi-siècle plus tard, en attestant qu'il en faisait toujours « grand compte, » renfermait une véritable codification de l'amour spirituel ou « honnête amitié. »

La Parfaicte Amye, a dit un critique sagace[2], est un ouvrage singulier. Il ne ressemble aucunement aux poèmes allégoriques de la période précédente et n'a nulle analogie avec les poèmes mythologiques de la Pléiade. Ce serait un traité, s'il n'y avait pas autant de sentiments; ce serait un roman, s'il n'y avait des incidents dramatiques; ce n'est pas un conte. Je suis presque tenté de le rattacher à ce genre d'œuvres connues en notre temps sous le nom de *Confessions*. Si l'on songe à l'inspiration morale, on peut dire que c'est un poème de chevalerie féminine.

L'auteur met en scène une amante qui raconte comment et pourquoi elle a aimé, comment elle aime, et qui se préoccupe de raconter les accidents métaphysiques, non les faits extérieurs et matériels de son histoire. Elle veut nous prouver, par

1. Il fut surnommé par un contemporain « l'heureux illustrateur du haut sens de Platon. »

2. M. Ch. d'Héricault dans le *Recueil des poètes français*, de Crépet, t. I.

son exemple, ce que c'est que la perfection d'amour, elle expose tout ce qu'elle a ressenti, tout ce qu'elle a pensé, tout ce qu'elle a trouvé en elle-même de nécessairement et logiquement passionné. L'intention bien marquée du poète est de montrer le type exquis de la femme ensevelie dans le dévouement amoureux; il nous amène Vénus, tout entière à sa proie attachée, mais la Vénus des premières heures de la Renaissance. Il a développé dans ce poème les plus fines, les plus délicates de ses qualités, mais il y laissa trop voir l'effort de la méthode et les traces de la réflexion laborieuse. Du moins a-t-il étudié l'amour dans de nobles cœurs, dans le sien sans doute. On sent là un parfum de véritable tendresse, d'une tendresse chaleureuse, parfois gracieusement simple et doucement naïve. L'Amie semble avoir tant de joie au cœur, tant de candeur sur les lèvres que l'œuvre saisit et attache le lecteur... On entend son propre cœur qui résonne à l'unisson...

La parfaite *Amye* nous expose, en un langage subtil et charmant, ses idées sur l'échange des pensées et des sentiments; elle célèbre, avec un rare bonheur d'expressions, les âmes qui s'attirent, se réunissent et se confondent en Dieu. La jalousie lui est étrangère : que pourrait-elle craindre d'une rivale? Son amant est, à ses yeux, hors de toute atteinte :

> Il me souvient luy avoir ouy dire
> Que la beaulté, que nous voyons reluyre
> Es corps humains, n'estoit qu'une estincelle
> De ceste là qu'il nommoit immortelle...

Sûre de conserver, en dépit de toutes les vicissitudes, le cœur de son ami, elle dédaigne l'opinion des hommes et se promène à travers le monde, sereine et forte, tout entière au sentiment qui l'occupe et vivant d'une vie idéale, dont rien ne peut rompre la paix ni l'harmonie.

L'amour parfait que chante Héroët est celui qui ne repose point sur une beauté passagère, mais sur la vertu; c'est par lui que les pensées s'élèvent jusqu'aux cimes les plus hautes et que les cœurs s'unissent pour ensuite s'élan-

cer vers Dieu; c'est l'amour de deux esprits qui, après avoir été antérieurement liés au ciel, se reconnaissent sur la terre et, prenant conscience de leur convenance réciproque, s'aiment d'un amour où les sens n'ont point de part. Ce qui frappe, lorsqu'on examine d'un peu près ce poème, c'est la ressemblance surprenante de ton, d'idées, de tournures qu'il offre avec les moralités de l'*Heptaméron* et aussi avec un groupe important de poésies de Marguerite de Navarre. Dans la *Parfaicte Amye,* comme dans ces diverses œuvres, ce sont les mêmes problèmes qui se trouvent agités pour aboutir à des solutions puisées à des sources identiques.

En résumé, Héroët commence avec Marguerite, et soutenu par elle, la brillante série, trop longtemps appréciée avec injustice, des précurseurs de la Pléiade, que les poètes lyonnais et un Pelletier du Mans ne vont pas tarder à renforcer. Par son talent aimable et délicat, il servit efficacement la cause à laquelle il s'était attaché, en lui procurant, dès le début, un instrument excellent de propagande, sorte de catéchisme des doctrines professées sur l'Amour par les modernes adeptes de l'Académie. Il conquit du même coup une situation tout à fait en vue dans le monde lettré. On se passionna pour ou contre sa *Parfaicte Amye*, et son poème devint le point de départ d'une foule de compositions destinées, les unes à l'approuver, les autres à le réfuter. Jamais peut-être, dans tout le cours du XVIe siècle, une œuvre littéraire n'a réussi à causer pareille émotion. De 1542 à 1555, et même plus tard encore, le grand public suivit avec une attention soutenue les passes d'armes retentissantes suscitées par l'apparition de ce petit livre. La « Querelle des femmes » en prit une acuité toute nouvelle, et l'on peut dire, sans crainte d'exagération, que dans les huit ou dix années qui précédèrent l'avènement de la Pléiade, elle demeura, avec la résurrection du platonisme, le fait le plus saillant de l'histoire des idées. Au reste, pour peu que l'on se reporte aux témoignages de singulière estime décernés au « poète

philosophe » par Joachim du Bellay et ses confrères de la Pléiade, on comprendra que la nouvelle école n'a point cherché à diminuer le prestige d'Héroët ni à discuter la noblesse et la vérité de ses conceptions.

Ce fut un poète poitevin, Jean Boiceau de la Borderie, celui-là que Clément Marot avait proclamé

Grand espoir des Muses hautaines,

qui entama, par la publication de son *Amye de Court* (Paris, 1543), la longue controverse dont la *Parfaicte Amye* donna le signal. Je ne résumerai point son œuvre fastidieuse et prolixe, où l'on relève tous les défauts de l'école marotique sans aucune de ses qualités. Elle voudrait être ironique et n'est que violente et parfois grossière. Le type que la Borderie oppose à la parfaite Amie est celui d'une Célimène précieuse, coquette et galante, qui comprend l'amour comme une fantaisie et ne veut y voir, à aucun prix, la source des nobles sentiments ni du « désir de vertu » et encore moins de la perfection. Elle préfère hautement l'amoureux sot, mais riche, à celui qui n'a d'autre bien que son esprit. Forte de son sens pratique, de son habileté, j'allais dire de son cynisme, elle se vante de triompher dans les milieux mondains. De là le titre donné par l'auteur à son poème. En réalité, une telle conception, ou plutôt une telle négation de la vie du cœur n'était pas nouvelle; elle reproduisait sur plus d'un point les enseignements de la tradition dite « gauloise. » Tout en rappelant le terre à terre et la vulgarité de cette dernière, elle en diffère cependant par l'absence de sincérité et par la coquetterie, conséquences de la vie de cour; elle n'en a conservé ni la gaieté ni la soumission à la nature.

L'impulsion était donnée : la contre-partie de la *Parfaicte Amye* suscita à son tour une réponse. Ce fut un autre disciple de Marot, Charles Fontaine, le traducteur d'Ovide et d'Ausone, le futur auteur de la *Fontaine d'Amours* (1546) et des *Ruisseaux de Fontaine* (1555), qui s'en chargea. Il publia à Lyon, en 1543, la *Contre-Amye*

de Court, protestation généreuse et parfois éloquente dirigée contre les théories utilitaires qui tendaient à transformer en un calcul étroit et égoïste le plus noble sentiment de l'âme humaine. Son œuvre, très attachante à divers points de vue, et où abondent des aperçus larges et variés, et même des théories scientifiques fort imprévues, est une apologie de l'amour désintéressé, uniquement fondé sur l'honneur, en opposition absolue avec celui de l'amie de cour

Trop enchantée et endormie
Aux honneurs et biens de ce monde.

Il atteint de la sorte à une conception sociale de l'amour peu banale, et réussit du même coup à définir avec talent le rôle de la libre volonté et de l' « élection » dans les affections terrestres.

Après Fontaine, qui se range ainsi avec ferveur dans le camp d'Héroët, un quatrième jouteur entre en lice : Paul Angier, de Carentan ; il prit parti dans l'*Experience* pour la thèse de la Borderie, pendant que le Bourguignon Papillon, valet de chambre de François Ier, autre ami de Marot, se classe dans le *Nouvel Amour* du côté de la *Contre-Amye.* Toutes les pièces du procès ne tardèrent pas à être réunies par différents éditeurs en un seul volume, ce qui augmenta encore leur diffusion. A Paris et à Lyon parurent ces *Opuscules d'Amour,* dont de nombreux exemplaires viennent encore aujourd'hui attester la vogue passée. La plupart des écrivains du temps se trouvèrent ainsi amenés à prendre nettement parti dans le débat; et, naturellement, en première ligne, à côté des poètes, les moralistes et les conteurs : ceux-ci surtout qui, depuis des siècles, faisaient porter sur les relations des deux sexes le principal effort de leur invention. Le problème posé leur appartenait, si j'ose dire, autant qu'aux poètes.

Pour continuer l'énumération sommaire, et que nous ne cherchons point à rendre complète, des premiers, nous citerons d'abord les poètes de l'école lyonnaise, dont

l'inspiration se porta avec une prédilection particulière vers les définitions, l'analyse et la glorification de l'Amour. Le plus représentatif de tous, Maurice Scève, publia à Lyon, en 1544, c'est-à-dire au moment où la querelle de la *Parfaicte Amye* allait arriver à son apogée, son poème de *Delie, objet de plus haute vertu*, empreint de platonisme, et où l'influence pétrarquiste peut également revendiquer une large part. On s'accorde à voir dans le nom même de *Délie* l'anagramme de *l'Idée;* cela expliquerait comment le poète voit et célèbre en son amie le symbole de la beauté, le prétexte de l'amour et l'inspiratrice de ses plus hautes pensées, plutôt que la femme elle-même. Si cette œuvre paraît au premier abord obscure, artificielle et quintessenciée, il est juste de reconnaître qu'une étude plus attentive y révèle des beautés véritables et qu'il se rencontre chez cet ancêtre des précieux nombre de passages d'un sentiment délicat et d'un souffle vraiment moderne. Après lui, Pernette du Guillet, dont les poésies parurent en 1545, Jeanne Gaillarde, Clémence de Bourges et Louise Labé, — dont les œuvres, parmi lesquelles le *Débat de Folie et d'Amour,* virent le jour en 1555, — revendiquèrent avec une énergie singulière les droits de la femme et de la passion. « Le plus grand plaisir qui soit après Amour est d'en parler, » disait la *Belle Cordière.* Si ses vers portent la marque d'une exaltation sensuelle non dissimulée, on y relève, d'autre part, la trace d'un désir profond de purifier l'amour, de l'épurer, de le placer plus haut et plus loin des réalités terrestres : double tendance, quasi-contradictoire, dont on retrouverait aisément plus d'un exemple dans la littérature féminine.

Pendant que s'élaboraient toutes ces œuvres d'une inspiration si nouvelle, la reine de Navarre composait pour un cercle choisi de lettrés et de femmes spirituelles ses poésies les plus significatives : *la Distinction du vray Amour, la Mort et Résurrection d'Amour,* plusieurs épîtres en vers à son frère, *la Response à une chanson faicte par une Dame* et les admirables pièces du manuscrit 5112 de la

bibliothèque de l'Arsenal[1]; elle rédigeait les nouvelles de l'*Heptaméron* et leurs moralités, aujourd'hui sans prix pour nous, puisqu'elles nous permettent de saisir sur le vif, après trois siècles et demi, les conversations d'un des milieux les plus raffinés qui furent jamais. Sans doute, ces contes circulèrent d'abord sous le manteau, c'est-à-dire sous la forme de manuscrits, mais leur action n'en fut pas moins sensible.

A notre époque, une œuvre ne saurait exercer aucune influence tant qu'elle n'est pas imprimée; au XVIe siècle, grâce à la vie de cour, aux petits cénacles littéraires, aux habitudes introduites par la propagande religieuse, — mystique et protestante, — grâce aux traditions de l'époque, encore si voisine, où l'art de l'imprimerie était ignoré, les choses n'allaient pas de même. Il convient donc, pour apprécier l'action d'un livre, de ne pas toujours s'en rapporter à sa date de publication et de tenir compte du moment où il a été élaboré.

En 1546 et 1547 parurent coup sur coup une série de poèmes qui se rapportent manifestement à la querelle. C'est d'abord le Beauvaisien Gilles d'Aurigny qui publie le *Tuteur d'Amour* (1546, 1547, 1553), dans lequel il se prononce pour l'amour vertueux et honnête; puis François Habert, d'Issoudun, connu dans le monde des écrivains sous le nom de *Banny de Liesse* (1547), cherche dans la *Nouvelle Vénus* et dans le *Temple de chasteté* (1549) à s'élever à une conception plus noble, plus désintéressée de l'amour, supérieure à celle qui avait prévalu dans l'ancienne poésie. Toutefois, le ton général de ses productions reste si froid et si pédant, l'abstraction et l'allégorie y jouent un rôle si déplaisant, qu'il ne saurait être rangé parmi les adeptes sincères de la nouvelle école. En 1546, paraît à Poitiers le *Commentaire du Banquet* de Marsile Ficin traduit par J. de la Haye, avec une poésie d'allure toute platonicienne comme préface.

1. Publiées pour une partie par Le Roux de Lincy et pour le reste par nous.

Au cours de l'année 1547 fut mis au jour également ce délicieux *Conte du Rossignol*, attribué à l'imprimeur parisien Gilles Corrozet, sorte de nouvelle de l'*Heptaméron* mise en vers. Ce petit poème, par son charme, par la simplicité du ton et l'ingéniosité de son symbolisme, est fort supérieur à la plupart des compositions de la même époque destinées à glorifier l'amour chaste. Rien du pétrarquisme artificiel d'un Habert ou de tel autre poète de cour. Le souffle de spiritualisme qui anime cette œuvre ne prête nulle part au sourire, et la gravité n'y est pas exclusive de la grâce. La noble Yolande s'efforce d'amener le passionné Florent à changer son amour « en amytié honneste. »

En même temps, des publications de textes et de nombreuses traductions tant de dialogues platoniciens, par Des Périers, Dolet, etc., que de poèmes italiens consacrés à l'amour et à la femme, viennent renforcer l'effort des œuvres françaises. Je citerai seulement les trois *Dialogues sur l'Amour* de Léon Hebrieu, publiés en italien dès 1535 et traduits en 1549 puis deux fois en 1551, le *Peregrin* de Caviceo, traduit avant 1540, le traité de la *Nature d'Amour* de Mario Equicola, le *Courtisan* de Castiglione, les *Asolains* de Bembo, les ouvrages de Ficin, devenus l'objet de traductions multiples, le *Livre de la dignité des femmes* de Sperone Speroni édité en 1542 et en 1550, etc. Il faut noter comme un fait très rare la publication, en 1547, d'une traduction en vers par Michel d'Amboise d'un ouvrage italien dirigé contre les femmes : *le Ris de Democrite et le pleur d'Heraclite...*, invention de Fregoso.

Il faudrait énumérer maintenant les compositions poétiques éditées entre 1549 et 1555 : telle plaquette comme *la Louenge des femmes*, « invention extraite du commentaire de *Pantagruel* sur l'*Androgyne* de Platon, » 1551, satire en vers âpre et cynique, ou, dans le sens opposé, les divers recueils d'Olivier de Magny, les odes et sonnets de Jacques Tahureau et enfin les premiers poèmes de la Pléiade, et tout d'abord les *Erreurs amoureuses* de Pontus de Tyard, l'*Olive* de du Bellay, les *Odes* et les *Amours* de Ronsard;

puis des œuvres à la fois en prose et en vers, comme le *Discours des Champs Faës à l'honneur et exaltation de l'Amour et des Dames*, de Cl. de Taillemont (1553), puis encore le dialogue latin de P. Godefroy (1552), *Les très merveilleuses victoires des femmes du Nouveau Monde et comme elles doibvent à tout le monde par raison commander et mesme à ceulx qui auront la monarchie du monde vieil* (1553), par Guillaume Postel, apologie du sexe féminin, les *Dialogues* de Tahureau contre les femmes (antérieurs à 1555), les *Colloques d'Amour* et le *Monophile* d'Étienne Pasquier, les traductions des *Amadis*, et enfin le célèbre *Fort inexpugnable de l'honneur féminin*, construit par François du Billon, composé dès 1550 et publié en 1555.

Nous avons dit quelle place tient l'*Heptaméron*, — quoique publié seulement en 1558, — dans ce grand conflit. Telle nouvelle, la XIXe par exemple, est comme un véritable manifeste des nouvelles doctrines sur l'Amour, telle autre apparaît comme la plus éloquente revendication des droits de la femme, telle autre comme un appel à l'élargissement de la vie sentimentale. Noël du Fail, le principal conteur en vue de l'époque, Rabelais mis à part, a fort bien noté et expliqué dans ses *Propos rustiques* et dans ses *Baliverneries* le changement des façons d'aimer survenu de son temps, aussi bien que le rôle plus considérable joué dès lors par les femmes, même dans les milieux de petite ville et de village.

Je m'excuse de ce long tableau, en le justifiant par cette double circonstance que, d'une part, il n'a jamais été tracé et que, de l'autre, il paraît susceptible d'éclairer l'histoire littéraire du XVIe siècle en même temps que celle des œuvres de l'auteur du *Pantagruel*. Il prouve, nous semble-t-il, et d'une façon saisissante, que pas un écrivain ayant agi ou produit entre 1540 et 1555 n'est resté étranger à la querelle des femmes. Comment dès lors supposer un seul instant que le plus grand d'entre eux, le plus représentatif, le plus désireux d'associer son œuvre à toutes les préoccupations sociales, politiques, religieuses, scientifiques

et même coloniales de son époque, ait pu demeurer en dehors de la lutte? L'hypothèse ne saurait se soutenir; à priori, tout la contredit. Rabelais a dû, au contraire, s'associer, et de très près, à ce mouvement si curieux d'idées, et c'est précisément dans ce but qu'il a composé son IIIe livre. De ce que la chose n'a jamais été dite, son évidence n'en est pas moins claire. L'induction la plus sûre suffit à l'établir; mais si, par surcroît, nous pouvons faire reposer cette constatation si importante sur des textes contemporains, il ne restera plus qu'à l'introduire désormais sans réserve dans l'histoire de Rabelais et de son œuvre.

Le *Gargantua* et le Ier livre du *Pantagruel* gardent d'un bout à l'autre le caractère de récit; ils ne perdent en aucun cas l'allure du conte; ils renferment des mythes, des descriptions, mais pas une seule dissertation morale. L'histoire se développe normalement : discours et discussions n'y tiennent d'autre place que celle qui leur revient légitimement pour les besoins de la trame ou du récit. Le IIIe livre offre un aspect entièrement différent; il semble n'avoir presque rien de commun avec le reste de l'ouvrage; un fil très ténu, si même il existe, le rattache aux deux livres précédents. C'est une question spéciale qu'on y trouve traitée dans les quatre cinquièmes de ses chapitres. Ajoutons que le IVe livre, qui est censé motivé par le voyage de Pantagruel et de Panurge à la recherche de l'oracle qui doit résoudre le problème posé par le livre précédent, ne s'occupe pour ainsi dire pas de ce même problème. Ses rapports avec le IIIe livre sont donc très lointains au point de vue de la matière traitée. Il reprend le caractère des deux premiers livres et présente, comme nous croyons l'avoir démontré, le tableau exact et concret d'un périple maritime bien défini. On peut donc affirmer que le IIIe livre tient dans le roman rabelaisien une place absolument à part, et que le conteur n'a pas pu changer du tout au tout sa manière, le ton et, si j'ose dire, le rythme de son ouvrage sans des raisons vraiment décisives. D'autre part, douze années s'étaient écou-

lées depuis l'apparition du second livre, et, lorsqu'il rentre soudain en scène, c'est justement pour rompre avec son plan primitif, renoncer au voyage annoncé à la fin du IIe livre, suspendre la narration, changer brusquement au bout de quelques chapitres le lieu où agissent ses héros, en nous ramenant des régions fantaisistes d'Utopie (fiction si commode pour un roman de chevalerie) en pleine Touraine, sans même nous en avertir, en un mot pour nous conduire vers un ordre d'idées aussi nouveau qu'imprévu. Et cet arrêt ne dure point quelques pages, il se prolonge pendant près de quarante chapitres. L'œuvre, empreinte jusque-là d'une inlassable fantaisie, se transforme en enquête, en dissertation. Plus d'aventures : des consultations, des conversations dogmatiques, des aperçus juridiques, théologiques, philosophiques, moraux, économiques, etc. Bref, un auteur encore infiniment savoureux, toujours savant, toujours rempli d'humour, mais dominé par de tout autres préoccupations, nous apparaît. Subissant la contagion commune aux penseurs et aux écrivains, vers 1545, Rabelais n'a plus d'attention que pour les énigmes redoutables du mariage et de la femme; il ne songe qu'à faire entendre sa voix dans le concert général. Cet homme, que le mystère de la destinée et de la liberté humaines a toujours si profondément attiré et troublé, concentre maintenant toutes les puissances de sa réflexion sur un aspect particulier de ce grand secret. Par moment, l'horizon semble sur le point de s'élargir; mais l'auteur ramène aussitôt son investigation vers le but volontairement limité qu'il s'est choisi; il obéit à une pensée constante et fermement définie.

Au fond, ce livre, dépourvu d'épisodes fantastiques ou mythiques, est le plus sérieux de tous. C'est celui où il y a le plus d'érudition, le plus de textes, de citations; c'est le livre de l'humaniste, du philologue, du botaniste, du médecin, l'ouvrage de la maturité, celui de l'homme qui a vécu, agi et douté. Aussi, malgré l'absence complète de trame, n'est-il pas pour nous le moins prenant.

M. Heulhard, dans son excellent volume : *Rabelais et ses voyages en Italie,* pense que le IIIe livre parut dans l'automne de 1546, bien que le privilège ait été concédé dès le 19 septembre de l'année précédente. Il croit que les allusions et tout le cliquetis guerrier du prologue s'expliquent par les travaux de défense entrepris sur les frontières françaises après le traité de Crépy. J'estime, pour ma part, que les souvenirs de son séjour en Piémont, de 1539 à 1543, et des campagnes de Guillaume du Bellay auxquelles il assista, sont pour beaucoup dans les énumérations belliqueuses de l'auteur du *Pantagruel.*

Quoi qu'il en soit, deux faits sont assurés : dès l'automne de 1545, Rabelais était décidé à publier son IIIe livre et celui-ci vit le jour en 1546, c'est-à-dire que sa préparation et son apparition coïncident avec la période la plus chaude de la bataille féministe dans laquelle il prend si nettement et si vigoureusement parti. Il est bon de remarquer que le prologue sur lequel M. Heulhard se base exclusivement pour fixer la date de publication à l'automne de 1546 est, selon toute évidence, le morceau qui a dû être écrit en dernier lieu, à l'heure même du lancement du livre. Le volume parut chez Chrétien Wechel, à l'écu de Bâle, sous le nom de Rabelais.

Contraste singulier et cependant explicable, ce nouvel ouvrage, dans lequel les femmes sont si maltraitées, est dédié à la plus féministe d'entre elles, à la reine de Navarre, alors plongée dans ses rêves platoniciens et dont les aspirations idéalistes sont célébrées avec un rare bonheur dans le dizain liminaire. Il convient d'observer, à ce propos, que Platon, alors plus que jamais en faveur, est plus souvent cité et invoqué dans le IIIe livre que dans les autres.

L'enquête sur le mariage commence avec le chapitre IX ; mais, dès le chapitre VI, la question est annoncée et posée. Faut-il admettre que les chapitres précédents, dont la scène se passe sûrement en Dipsodie, étaient déjà écrits, et depuis assez longtemps, quand Rabelais résolut de s'oc-

cuper de la controverse féministe ? Cette hypothèse serait, à certains égards, séduisante ; elle expliquerait comment, modifiant son plan après un long arrêt dans la composition de son roman, Rabelais ne songe plus à prévenir ses lecteurs qu'il aborde un domaine différent, et que la scène sera désormais transportée au benoît jardin de Touraine.

On peut distinguer quatorze consultations ou épreuves : les sorts homériques et virgilianes ; le sort des dés ; la divination par les songes ; la sybille de Panzoust ; la divination par les signes ; les consultations successives du poète Raminagrobis, d'Épistemon, de Her Trippa, de Jean des Entommeures, du théologien Hippotadée, du médecin Rondibilis, du philosophe Trouillogan, du juge Bridoye et du fou Triboulet. La consultation de l'oracle de la Dive Bouteille, qui fera l'objet des voyages racontés dans les livres IV et V, forme la quinzième et suprême tentative de nos Pantagruélistes, celle qui amène le dénouement de l'œuvre et qui nous dévoile l'énigme de la destinée humaine, dont Rabelais place la solution dans un déterminisme peu compatible avec la liberté.

On le voit : le seul examen de l'ouvrage, les remarques et les rapprochements de toute nature qui viennent d'être formulés suffisent à nous révéler avec évidence le lien certain et étroit qui rattache le IIIe livre du *Pantagruel* à la « Querelle des femmes. » Il serait tout à fait superflu de chercher à pousser plus loin la démonstration. Il importe maintenant de confirmer cette explication nouvelle du tiers livre à l'aide d'un texte qui nous prouve que les contemporains de Rabelais en ont bien jugé ainsi. Or, ce texte nous le possédons, aussi clair, aussi probant qu'il était possible de le souhaiter.

Un écrivain du XVIe siècle s'est, en effet, dans le camp féministe, constitué l'historien quasi-officiel de la querelle ; il se nomme François Billon et a consacré tout un gros volume au récit de la controverse. Dès 1550, nous le savons par son propre témoignage, son livre était écrit ;

il le publia en 1555 sous ce titre déjà mentionné : *le Fort inexpugnable de l'honneur du sexe féminin*, construit par Françoys de Billon, secrétaire. — On les vend à Paris, chez Ian d'Allyer, libraire, sur le pont Sainct Michel, à l'enseigne de la Rose blanche. 1555, in-4° de VI-260 feuillets (532 pages). Cet ouvrage est le triomphe de l'allégorie. Dédié à Catherine de Médicis, à Marguerite de France, duchesse de Berry, à Jeanne d'Albret, à Marguerite de Bourbon, duchesse de Nevers, et à Anne de Ferrare, il constitue le panégyrique le plus enthousiaste, le plus passionné qu'ait été peut-être jamais composé en l'honneur des femmes. Sans doute, un symbolisme indiscret nuit à sa valeur littéraire ; le style est lourd, l'attaque parfois brutale, surtout à l'égard de Rabelais ; mais on ne saurait lui refuser le sens du pittoresque ni une science approfondie de son sujet. Il a écrit, avec une érudition remarquable des choses de l'antiquité et des temps modernes, l'une des premières histoires morales des femmes. François Billon avait visité l'Italie ; il exerça en Piémont les fonctions de secrétaire de Guillaume du Bellay dont Rabelais fut le médecin ; il connut donc, et de très près, l'auteur du *Pantagruel,* et, s'il lui réserva dans son œuvre une place si particulière, ce fut en pleine connaissance de cause.

Notre auteur suppose l'honneur du sexe féminin représenté par une forteresse inexpugnable, pourvue de tous les bastions[1], tours, fossés, canons, engins et munitions qu'il est possible d'imaginer. Dès le début, nous assistons à une sortie ou escarmouche qui permet à l'ingénieur du fort de faire trois prisonniers, vieux capitaines, qui « ont bien osé dresser en campagne d'écriture grandes batailles au deshonneur de tout l'honorable Sexe Feminin, » à savoir : Jean Boccace, auteur du *Labyrinthe d'Amour ;* Jean de Nevizan, auteur de la *Forêt de Mariage,* et enfin Drusac, auteur de la *Controverse du sexe masculin et féminin.*

1. Chacun d'eux porte un nom : Force, Magnanimité, Chasteté, etc.

L'historien nous donne un peu plus loin (fol. 29 v°) la liste des poètes qui ont combattu, de son temps, dans le camp de la Vertu, c'est-à-dire des Dames : Jean de Vauzelles, Salel, « Heroet (dit la Maison neuve), qui du Poete philosophique a le nom, non sans merite, » Ronsard, Du Bellay, Saint-Gelais, Marot (?), Jodelle, Baïf, Pelletier, Belleau, Tyard, Mailly, etc.

Pour nous en tenir aux adversaires, observons qu'à côté des trois noms notoires de Boccace, Nevizan et Drusac, Billon nomme encore plusieurs autres écrivains ou artistes de moindre importance, ennemis des femmes ou mêlés directement à la « querelle » : l'auteur des *Motz dorez de Caton*, le musicien Clément Janequin, messer Speron, auteur de la *Dignité des Femmes*, l'auteur anonyme de cette *Louenge des femmes* citée plus haut :

> Comme en semblable se peult bien dire d'un autre petit traitté qui trotte encor' par le Palais de Paris, et qui s'appelle [La Louenge des Femmes] composé, comme se peult croire, de quelque bon Pantagrueliste, dans lequel l'Esprit de Maistre Jan du Pontalais a voulu tenir les assises, pour, en gergonnant des Femmes, faire rire tout gaudisseur varlet de boutique. Choses qui sont d'autant moins d'efficace qu'elles ont eu ce bonheur de se decouvrir en cete saison de guerre ouverte contre tous ennemys de feminine grace : outre ce que l'on scait très bien (à propos de livres qui n'ont point de nom d'ouvrier) que le loyer d'un bon labeur n'est autre cas que la notice du Maître, qui n'est moins desirée en chacun homme bienfaisant, qui est le sçavoir par l'ignorant.

Le nom de *Pantagruéliste* nous apparaît déjà comme synonyme de contempteur des femmes.

Mais tous ces agresseurs du sexe féminin pâlissent bientôt auprès de son plus célèbre adversaire, qui n'est autre que François Rabelais : voici comment son IIIe livre est apprécié dans les pages qui suivent :

Le Docteur Rabelais est présenté aux Dames pour Butin.

(Fol. 18 v°[1].) Voire mais, du butin (pourrait dire quelqu'une) qu'en a il été fait? Quel bagage, quelles munitions avez vous peü buttyner sus noz ennemys, pour témoingnage plus aparent du retour de votre escarmouche? A cela, Dames, se responderoit, que pas grand cas. Car moy étant seul combatant, et seulement armé du compas et de la plume pour mettre main à l'œuvre : je me veis environné, à l'improveü, d'une flotte d'ingratz et mesdisans, tant que petite faveur de Ciel ne m'a été à me detraper de leurs griffes : et m'avoient prins. Mais je les ay pourtant jusques icy attraynez comme Chevaliers de Bretaigne. Toutesfois, et nonobstant qu'ilz m'ayent donné affaire, je n'ay été si fort éblouy de bon sens que je ne puisse bien certifier tout leur bagage avoir tousjours été gardé de près, par un tas de morfonduz Pantagruelistes, lesquelz (la prinse de leurs gens apperçue, et pour n'habandonner le Pyot,) se sont gettez dans un vieil marecage fangeux. J'ay dit Pantagruelistes, à celle fin qu'on ne pense que se feussent quelques Landores dégoutez, Car ce sont tous gens de myse satirique, qui pour vous denigrer Dames en propoz et écritz suyvent volontiers le guidon d'un gros Rabelier, qui (comme Rondibilis[2] qu'il est) ne courut onc en guerre, mais y mene ses supos en roullant, non pas comme Olivier proprement, mais bien comme un baril coulant ou moins aquatique que Diogenique, encores qu'il se soit dit le vray Philosophe du Tonneau. De maniere qu'il a si bien triboulé son vaisseau, que pensant les prisonniers cy dessus, qui sont de sa livrée, estre par moy attraynez à quelques noces, s'est aussitost trouvé, avant sa mort, arreté aux fossez de cete Place, qu'un Conte Guillaume Allemant aux trenchées du camp de Jallon en Champaigne lan mil cinq cens quarante trois. Tant y a, Dames, que le brave guydon dont est question fut surnommé Rabelais, lequel (ou son nom pour luy) vous sera icy presenté au lieu de toutes les munitions de voz adversaires, comme celluy qui tousjours étoit (Dieu luy face mercy) si bien fourny de ce qu'attend une chaire percée après la décoction, qu'il n'eust jamais rendu sa

L'Autheur entend que tous petitz detracteurs suyvent Pantagruel.

Rabelais guydon des Pantagruelistes.

1. On n'a point reproduit la ponctuation spéciale de l'auteur ni respecté ses multiples majuscules.

2. Billon identifie Rabelais avec Rondibilis. C'est là un fait précieux à noter. Je n'ai jamais beaucoup cru, pour ma part, à l'identification avec le botaniste Rondelet.

place par faute de victuailles[1]. Pour Butin vous étoit aussi offert, comme la plus belle hapelourde qui feust de Paris à Chinon : et si ne fut onc un tel Joyau, ny une si fine piece en tout l'amaz de ceux qui contre vous font bander l'écriture. Or, qu'il me soit frotté pour avoir plus beau lustre. Ja seroit ce dommage, et peu nous estimeroient ses supos de l'épargner. Et pourtant, arriere, arriere qui voudra murmurer ou dire que c'est trop hardiment fait de toucher ainsi les valeurs ou estimés d'un qui ne s'estimoit lui mesme pour estimer ou taxer tout le monde. L'on scait assez que le monde d'aujourd'huy va tousjours à l'empire, mais qu'ont affaire les femmes avec les hommes pour en estre blamées? Qu'en peuvent elles mez? Ont elles le gouvernement des choses de la terre? Quelle occasion donc a peü mouvoir l'humeur enfumé (*sic*) des cerveaux de notre temps, à vouloir rafrechir les vieilles matieres, de causer aux nouveaux mesdisans de si noble sexe, pour à plaisir se pouvoir gaudir de chacune Dame sous crainte de repréhencion? De mesdire et à tous coups picquer une nature douce, si longuement armée de pacience, qui pour le present n'a puissance aucune non plus que la Vertu, et de laquelle nature tout le monde est élevé et soutenu : appellez vous cela fureur poetique? Par ainsi, quel malheur a peü causer cet effect en l'Esprit d'un tel Medecin, d'aller si presumptueusement faire anatomie cruelle des qualitez et des parties interieures des Dames, sus Bouticque d'Imprimerie? En estimant par lui, que tout ainsi qu'aucuns peuvent avoir dans leurs petitz boyaux d'éléfant, un animal, une chose intestine et vive, toute intreuse, mordicante, lansquinante, d'alteration chatouillante, qui ravit tous leurs sens, enterine leurs affections et confond tous leurs pensementz à l'environ du mespreis d'autruy (comme il a bien ozé écrire contre vous, Dames, au trente deuxieme Chapitre du tiers Livre de son Pantagruel), il faille aussi conclurre et croire, selon son opinion, que les Femmes soient naturellement tourmentées de pareille sorte d'animal. De maniere que Platon (dit il) ne sache pour cela en quel ranc les colloquer, ou en celluy des animaux de raison, ou en celluy des bestes brutes. O belle et bien formée réverye philosophique, mais plus tost Pantagruellique, digne à bon droit

L'Autheur retorque contre Rabelais les termes dont il use en son Pantagruel contre les femmes.

1. Voir dans les fascicules de 1903 les articles de MM. Laumonier, Vaganay et Lefranc sur la « légende » de Rabelais.

d'une vraye cornucopie de raillerie : tout au contraire de quoy, icelluy Plato et son disciple Aristote ont mille fois écrit, ainsi qu'est facile de recongnoistre à l'œil es environs de ce fort, en ses raisons trop plus qu'inexpugnable.

Ainsi donc, Monsieur Rondibilis mon Amy, en ensuyvant votre opinion, quand vous disiez Femme, vous juriez sus les ambles de votre mulet, que c'est un sexe tant fragile, tant variable, tant inconstant et imperfait, que Nature vous semble avoir été égarée de son bon sens quand elle feit la Femme, et avez bien presumé d'enregistrer cela au livre susnommé. En determinant, de plus, que si ce n'étoit un peu de honte qui retraint les femmes, on les verroit (ce dites vous) faire de sauvages tours. Depuis quand, je vous prie, êtes vous si rogue devenu envers chose si douce qu'est la Femme? Y en a il quelqu'une qui vous ayt autrefois forclos du regard de son urine? Mais encor', si les femmes sont telles que les arguez, par valable consequence, vous étes donc tel, qui etes nay de Femme, Si vous n'etiez, peult estre, filz unique de la Femme de votre mulet duquel vous aymez tant les ambles. J'ay dit peult estre, à toutes aventures, rememorant qu'en l'année Mil cinq cens quarante huit, il fut bien veü à Rome un chevreau barbu et à teste humaine, sorty du ventre d'une chevre. Mais confessé que vous soiez sorty du corps d'une honneste Femme, de vous tant deprimée en son Sexe : et s'ainsi est aussi que comme homme (de soy subjet à erreurs), et non comme mulet qui bronche, vous ayez diligemment cherché et trouvé par vertu de lunette anatomique les femmes avoir en leurs personnes un animal si étrange que dit est, et que l'avez fait entendre par rapport d'écriture. Gardez que ne soyez cetuyla propre, lequel votre Mere getta hors ses intestins, ne le pouvant plus comporter, tant etiez intreux et mordicant. Car je ne croy que ça bas y ayt une plus étrange sorte d'animaux, que de ceux qui sont enclinez à déprimer, et sans raison aller tendre les griffes et la langue à l'encontre de la creature aymable qui donne l'essence aux hommes, en se montrans ingratz de tant d'offices maternelz apres la production d'icelle essence, qui est le tout. Veü qu'il n'est que d'estre, comme vous savez, si vous n'etiez, par sort, de ceux là dont au troisieme Livre de Pline est parlé, qui soutenoient estre chose bonne n'avoir jamais été nay. Mais Dieu vous preserve de telle fantazie, car cela est la sentence de Judas le grand traytre.

Sommairement, Dames tres aymées, et pour ne contester davantage avec convaincuz, voire par un qui ne scait, sinon d'autant qu'il desire savoir : celluy dont est question fut un Medecin fort renommé en tout point de Literature, mais il ne s'est pas pour ce coup voulu montrer tel en votre endroit ; et si a un defect ordinaire de Medecin, qui est de ne se pouvoir guerir soy mesme : comme ne s'etant, cetuyla, peü garantir du mal de letargie, au regard des offenses qu'il vous a faites. Lequel mal a rendu sa langue ingrate envers vous, pour n'avoir eü souvenance des biens passez par luy receüz de vos graces necessaires. Des secretes conditions duquel, mais plus tost de celles d'aucuns non incongnuz qui contre vous s'aydent de ses armes, je vous reserve une histoire de plaisante nouveauté avant que Pantagruel ayt fait terminer le riz reservé en son soixante et dix huitieme livre. Laquelle histoire pourra estre bien encommancée là et au cas qu'en ne voulant acquiesser à ce que dessus, on face tant soit peu semblant de remuer cy après la queue en compagnie feminine, au mespreis de l'une de vous ou calumnye de ce fort, roche durable de votre honneur. Et là dessus chacun se garde de mesprendre. Estimez ce pedant, si à tous ceux qui se sentiront houspillez en cete escarmouche, il sera désormés si loisible de debander l'arc de detraction à l'encontre du Sexe à qui leur sang sera tousjours tributaire.

Tout commentaire serait superflu. Rabelais nous est donc présenté par l'historien le mieux informé des circonstances et des péripéties de la « querelle » comme le chef des Pantagruélistes, adversaires nés des femmes, et comme celui qui les a menés au combat pendant la mémorable controverse ; son tiers livre est directement et obstinément visé. Nous savons désormais pourquoi le voyage de Pantagruel et de Panurge, annoncé à la fin du second livre, a été remis au IVe, pourquoi Rabelais a changé de ton et pourquoi, rentrant soudainement en scène, il a consacré tout un livre aux femmes. Le cordelier de Fontenay-le-Comte, ami de Tiraqueau, vivait toujours en lui.

Abel Lefranc.

LA

« SUPPLICATIO PRO APOSTASIA »

ET

LE BREF DE 1536.

I.

Vers le milieu d'août 1535, le cardinal du Bellay arriva à Rome avec sa suite, dont Rabelais faisait partie[1]. Protégé et recommandé sans doute par son patron, soutenu par les cardinaux amis de la France, auxquels, peut-être, il avait su plaire, Maître François crut l'occasion favorable d'obtenir du pape l'absolution de la faute qu'il avait commise en abandonnant son couvent. Il déposa donc à la chancellerie une *Supplicatio pro apostasia*[2] où il racontait comment, sans la permission de son supérieur, il

1. « Il rev. Bellay... parti da questa corte [de France] alli XXVII per Parigi, di dove debbe, due giorni sono, esser partito per Roma. » (Lettre du nonce, 4 juillet 1535. Arch. du Vatican, *Nunziature di Francia*, 1B, fol. 365.) — « Faciat Deus ut quam Romae interim, quo nunc ego propero, operam cogito, eamdem utrobique prestare possim. » (Lettre de Jean du Bellay, 27 juin 1535, dans Herminjard, *Correspondance des réformateurs...*, III, p. 301, n. 5.) — « Noz avons trouvé en chemin Mr de Paris, lequel s'en va prendre le chappeau rouge. » (Lettre de Cl. Farel, dans Herminjard, *op. cit.*, III, p. 322.) — M. Arthur Heulard dit, sans citer exactement ses sources, que du Bellay se trouve à Carmagnole le 18 juillet, à Ferrare le 22, et que, le 18 août, « Du Bellay et les siens » sont à Rome depuis quelques jours (*Rabelais, ses voyages en Italie, son exil à Metz*. Paris, 1891, in-8°, p. 60, et 66, n. 3). Il serait intéressant de connaître plus précisément les dates du voyage de Jean du Bellay.

2. Il s'agit ici d'une apostasie par rapport à la règle de l'Église, qu'il faut distinguer de l'apostasie par rapport à Dieu. — Je cite la *Supplicatio* d'après le texte de Marty-Laveaux, III, p. 336-339.

avait quitté sa robe de moine, erré longtemps à travers le siècle en habit de prêtre séculier, pris ses grades de médecin, dit la messe cependant, sans négliger ses devoirs ecclésiastiques; et il terminait en priant le Saint-Père de le laver de cette « tache d'apostasie et de cette marque d'irrégularité et d'infamie[1]. »

L'irrégularité de sa situation exposait en effet Rabelais à des craintes continuelles. On était alors en pleine réaction contre les idées religieuses nouvelles; François Ier, d'abord disposé à la tolérance, avait changé de manière de voir après l'affaire des placards[2]. La Sorbonne triomphait, et Rabelais risquait fort d'être inquiété par ses ennemis ou tout simplement par ceux qui envieraient ses bénéfices présents ou futurs. Aussi dut-il poursuivre avec ardeur sa requête à la cour de Rome. Voici comme il en parle dans une lettre datée du 30 décembre 1535 :

« Pour le présent, je vous peux advertir que mon affaire a esté concédé et expédié beaucoup mieux et plus seurement que je ne l'eusse souhaitté, et y ay eu ayde et conseil de gens de bien, mesmement du cardinal de Genutiis, qui est juge du Palais, et du cardinal Simoneta[3], qui estoit auditeur de la Chambre et bien sçavant et entendant telles matieres. Le Pape estoit d'advis que je passasse mondict affaire *per Cameram*. Les susdicts ont esté d'advis que ce fust par la Cour des Contredicts, pour ce que *in foro contentioso* elle est irréfragable en France, *et quae per contradictoria transiguntur transeunt in rem judicatam, quae autem per Cameram et impugnari possunt et in judicium veniunt*. En tout cas, il ne me reste que lever les bulles *sub plumbo*. Monseigneur le cardinal du Bellay ensemble Monseigneur de Mascon m'ont asseuré que la composi-

1. Voy. *Supplicatio* (éd. Marty-Laveaux, III, p. 337).

2. Cf. Bourrilly et Weiss, *Jean du Bellay, les protestants et la Sorbonne,* dans *Bulletin de la Soc. d'hist. du protestantisme* (1904).

3. Le cardinal Ghinucci travailla en faveur d'Henri VIII dans l'affaire du divorce; c'était donc un ami de la France, et on s'explique qu'il ait soutenu en cette affaire Rabelais, « domestique » et ami de Jean du Bellay. De même le cardinal Lodovico Simonetta, que

tion me sera faicte *gratis*, combien que le Pape, par usance ordinaire, ne donne gratis fors ce qui est expédié *per Cameram*. Restera seulement à payer le référendaire, procureurs et aultres tels barbouilleurs de parchemin. Si mon argent est court, je me recommanderay à vos aulmosnes, car je croy que je ne partiray point d'icy que l'Empereur ne s'en aille[1]. »

Appuyé de la sorte par trois cardinaux et un évêque, et même, si on l'en croit, fort bien vu du Saint-Père, Rabelais ne pouvait que réussir dans son « affaire. » Et, en effet, le 17 janvier 1536, il obtint un bref où le pape l'absolvait de ses fautes, l'attachait à un autre monastère bénédictin et l'autorisait à exercer la médecine avec la permission de son supérieur, « citra adustionem et incisionem, pietatis intuitu, ac sine spe lucri vel quaestus[2]. »

II.

En examinant le bref et la supplique, on découvre quelques difficultés, que nous allons tâcher d'expliquer.

1° Antoine du Verdier, en publiant une seconde supplique de Rabelais au pape Paul III (connue sous le nom de *Supplicatio Rabelaesi*), la fait précéder de ce commentaire : « Il [Rabelais] a esté touché de repentance contre ce qu'on en croit communément, et a recherché d'estre absouls par le Pape de ses apostasies et irrégularité, comme il a esté; vous verrez le discours de sa vie en la narration de sa bulle contenant son absolution, laquelle j'ay icy insérée[3]. » — Ce passage n'est pas clair. Du Verdier semble annoncer une bulle d'absolution, et ce qu'il publie,

Rabelais cite encore dans la *Sciomachie* (éd. Marty-Laveaux, III, p. 411), avait dû quitter son diocèse à cause de ses sentiments français (Tausserat-Radel, *Correspondance de Guill. Pélicier,* p. 58, n. 3).

1. Lettres à l'évêque de Maillezais, éd. Marty-Laveaux, III, p. 341.
2. Le bref est publié dans l'édition Marty-Laveaux, III, p. 348-351.
3. *Prosopographie ou description des hommes illustres*... Lyon, Paul Frelon, 1604, in-fol., III, p. 2452.

c'est une supplique. Mais voici, je crois, comme il faut traduire sa phrase (en rapportant le pronom *laquelle* au mot *narration*) : « Vous verrez le discours de la vie de Rabelais en un historique, une narration des faits à la suite desquels il obtint la bulle contenant son absolution, laquelle narration j'ai icy insérée. » Ainsi, du Verdier présente la *Supplicatio Rabelaesi* comme intéressante parce qu'elle raconte comment Rabelais obtint une bulle d'absolution[1]. — Malheureusement, ce qui nous a été conservé n'est pas une *bulle,* comme dit du Verdier, mais un *bref.*

Cependant, remarquons que du Verdier se réfère exclusivement à la *Supplicatio Rabelaesi,* sans citer la *Supplicatio pro apostasia* ni le bref de 1536, où les faits sont racontés avec beaucoup plus de détails : on peut donc conclure qu'il ne connaît pas ces deux pièces. Le document qu'il publie, le seul qu'il connaisse, lui dit que Rabelais obtint son absolution par un *indultus* du pape : il traduit ce mot d'un sens général par *bulle,* pris dans son sens le plus large d'acte émané de la chancellerie pontificale.

2° Dans le passage, que nous citions plus haut, de sa lettre à l'évêque de Maillezais, Rabelais dit que son affaire est conclue et terminée et qu'il n'a plus qu'à « lever les bulles *sub plumbo* ». Or, encore une fois, la pièce que nous connaissons est un bref; elle n'est pas scellée en plomb, mais en cire, avec l'anneau du pêcheur, comme l'indique la formule de sa date[2], et elle présente tous les caractères des brefs[3]. D'ailleurs, dans la dernière phrase de la *Supplicatio,* c'est un bref que Rabelais sollicite : « Et quod praemissorum omnium, et singulorum, qualitatum, diœcesium, ordinum depedentium, omnium cognominis, ac etiam causarum quibus et propter quas ad hujusmodi translationem faciendam nititur, quatenus opus sit,

1. En effet, elle énonce brièvement les faits que nous connaissons. Voy. l'éd. Marty-Laveaux, III, p. 369-371.
2. « Datum Romae, apud S. Petrum, sub annulo Piscatoris, die XVII. jan. M D XXXVI, pontificatus nostri anno II. »
3. Voy. plus loin, p. 128.

aliorumque necessariorum major et verior specificatio et expressio fieri possit *in literis per breve* S. V. prout videbitur expediendis, attento quod Orator est praesens in Curia. »

Il est malaisé de concilier ces deux textes. Comment Rabelais, qui réclame un *bref* dans sa supplique, et qui l'obtiendra, peut-il, dix-huit jours avant la signature de la pièce[1], se figurer que c'est une bulle « sub plumbo » qu'il aura? — Nous en sommes réduits à des conjectures pour expliquer cette anomalie. Dans la lettre que nous citons, comme dans les suivantes, Rabelais se montre assez embarrassé pour trouver de l'argent[2]. Il est pauvre. Aussi vise-t-il à l'économie. Il espère que, encore qu'expédiée par la « Cour des Contredicts », sa bulle lui sera délivrée *gratis*, contrairement à l'usage. C'est là une considération importante pour lui. Aussi peut-on supposer que Rabelais, ayant dû, à un moment donné, renoncer à l'espoir d'obtenir une bulle plombée sans bourse délier, ait préféré se contenter d'un bref. — Cette explication a l'avantage de s'accorder avec la dernière phrase de la supplique. Sans doute, Rabelais avait dû déposer sa requête avant le 30 décembre, date de sa lettre à l'évêque de Maillezais. Mais la *Supplicatio pro apostasia*, sous la forme que nous lui connaissons, n'est certainement pas telle que Rabelais l'avait écrite. Dans son style primitif, elle était peut-être analogue à la seconde *Supplicatio Rabelaesi* donnée par du Verdier. Toutes les suppliques, reçues à la daterie pontificale, subissaient une transformation avant d'être soumises à l'audience du pape : elles étaient rédigées à nouveau suivant certaines formules, « in stylo curiae[3] ». Celle de Rabelais n'a pas échappé à

1. La lettre à l'évêque de Maillezais est du 30 décembre 1535, et le bref du 17 janvier 1536.

2. Il en demande plusieurs fois à Geoffroy d'Estissac. Voy., outre la dernière phrase du passage que je cite plus haut, l'éd. Marty-Laveaux, III, p. 361.

3. Giry, *Manuel de diplomatique*, p. 701.

cette formalité[1]. Par conséquent, il se peut très bien que la dernière phrase, où il demande un bref, ait été ajoutée sur sa demande lorsqu'on mit sa requête « en forme », peu de temps avant l'expédition du bref et un certain temps après sa lettre à l'évêque de Maillezais.

3° Dans le bref, on lit ces mots : « Tu . . . . . literis in facultate medicinae diligenter operam dedisti, et in ea ad bachalariatus, licentiativae, et doctoratus gradus promotus, nec non artem medicinae publice professus fuisti et exercuisti[2]. » Or, en 1535, Rabelais n'était pas encore docteur, ni même, peut-être, licencié. Il fut promu au doctorat à Montpellier, le 22 mai 1537[3], c'est-à-dire plus d'un an après son retour d'Italie. Quant à sa licence, on n'en a point retrouvé traces. En 1535 et 1536, il n'avait donc le droit que de se dire bachelier[4]. — Cependant, depuis 1533, il avait pris occasionnellement le titre de docteur; sur l'*Almanach pour l'an 1533*[5], il s'intitule : « Docteur en Medecine et Professeur en Astrologie, etc., » et sur l'*Almanach pour l'an 1535*[6] : « Docteur en Medecine et Medecin du grand Hospital dudit Lyon. »

Mais ces deux almanachs ne sont rien moins que des pièces officielles. Dans sa *Supplicatio pro apostasia,* Rabelais se garde bien de s'attribuer le grade de docteur : « Facultati medicinae diligenter operam dedit, et in ea *gradus ad hoc requisitos* suscepit, publice professus est, et artem hujusmodi practicando pluries exercuit *in suis ordinibus susceptis praedictis*, » dit-il[7]. On voit qu'il n'y a pas là un seul mot contraire à la vérité[8]. Nous savons

1. Voy. surtout la fin du premier alinéa.
2. Marty-Laveaux, III, p. 349.
3. Gordon, *F. Rabelais à la Faculté de médecine de Montpellier* (Montpellier et Paris, 1876, in-4°), p. 26.
4. Il avait été reçu bachelier en 1530 et avait ensuite professé avec succès (Gordon, *op. cit.*, p. 19-22).
5. Éd. Marty-Laveaux, III, p. 255.
6. Ibid., p. 257.
7. Ibid., p. 337.
8. C'est par erreur que Rathery déclare que Rabelais s'intitule docteur dans la *Supplicatio* (éd. Burgaud des Marets et Rathery, I, p. 39).

en effet, qu'après avoir été reçu bachelier, il avait professé à Montpellier[1]. Nous savons encore qu'il avait exercé la médecine[2]. Nulle part dans la *Supplicatio* il ne s'intitule docteur. — Néanmoins, la phrase que nous venons de citer paraît rédigée (peut-être à dessein) d'une manière ambiguë : Rabelais n'y précise point les titres auxquels il a droit. Aussi, comprend-on que ceux qui rédigèrent le bref d'après la supplique aient pu s'y tromper : il ne leur vint pas à l'esprit que Maître François Rabelais, médecin notoire à cette époque[3], ne fût pas encore docteur. Et, tout naturellement, en reproduisant dans le bref la phrase de la supplique, ils voulurent en préciser les termes et ils écrivirent : « Literis in facultate Medicinae diligenter operam dedisti, et in ea bachalariatus, licentiativae et doctoratus gradus promotus, nec non artem medicinae publice professus fuisti et exercuisti. » — Plus tard enfin, Rabelais, ayant une nouvelle supplique à adresser au pape, jugea sans doute inutile et compliqué de rectifier la légère inexactitude que renfermait le bref, et il trouva d'autant plus simple de la confirmer qu'elle était moins grave[4].

III.

On pouvait espérer de retrouver le bref et la supplique aux archives du Vatican. Le bref devait avoir été enregistré, et la date qu'il porte permettait de limiter les recherches à faire dans les registres. Quant à la supplique, elle est « in stylo curiae » ; d'autre part, nous savons qu'elle dut être déposée probablement après le 30 décembre 1535[5]

1. Voy. ci-dessus, p. 115, n. 4.
2. Il fut médecin du grand hôpital de Lyon du 1er novembre 1532 au 5 mars 1534 (Alexis Bertrand, *le Séjour de Rabelais à Lyon*. Lyon, s. d., in-4°, p. 34 et 53).
3. Voy. notamment un texte extrait de l'*Inventaire de Florimond Robertet* (1532), publié par Burgaud des Marets et Rathery, I, p. 23.
4. Voy. la *Supplicatio Rabelaesi*, dans Marty-Laveaux, III, p. 369. Sans doute, à l'époque où il l'écrivit, il avait enfin passé son examen de doctorat.
5. Voy. plus haut, p. 114.

sous sa forme définitive, et, en tout cas, certainement entre le mois de juillet 1535, date de l'arrivée de Rabelais à Rome, et le 17 janvier 1536, date du bref qui lui répond; on pouvait donc espérer de la découvrir aussi. C'est pourquoi, au cours d'une mission qui m'avait été confiée par l'École des hautes Études, je fis des recherches dans ce but. Néanmoins, malgré l'aide que voulurent bien m'apporter Mgr Wentzel, préfet des archives, et mes confrères MM. de Manteyer et Martin, il me fut impossible de trouver aucune trace ni du bref ni de la supplique[1].

En conséquence : 1° ou bien les deux pièces n'ont jamais été enregistrées, comme cela est possible, et par conséquent les registres du Vatican n'en peuvent avoir aucune trace; 2° ou bien elles se trouvent dans un fonds d'archives qu'il ne m'a pas été donné de voir, provenant de la signature de grâce, et conservé aujourd'hui par Mgr Ilario Passerini; 3° ou bien, enfin, elles ont échappé à mes recherches; je n'oserais affirmer le contraire : dans un dépôt considérable comme celui du Vatican, encore peu exploré, et où les inventaires sont absolument insuffisants, rien n'est plus malaisé que de retrouver une ou deux pièces déterminées.

Quoi qu'il en soit, il faut nous résigner pour le moment à ne connaître le bref et la supplique que par des copies de seconde main : il en est une, celle de Leroy, que les éditeurs de Rabelais ont réimprimée, et une autre, celle de Dubuisson-Aubenet, — ou plutôt, comme nous le verrons, du curé de Meudon Grandet, — dont je pense que l'on ne s'est pas servi.

1. Dans l'espoir de découvrir le bref, j'ai dépouillé les index et les registres contenant les pièces données entre janvier et mars 1536, que Mgr Wentzel, avec son obligeance coutumière, m'avait indiqués. Pour les suppliques, je n'ai pas eu le temps de parcourir les registres mêmes : le répertoire de M. Fiocchi (*Indice,* n° 195) indique trente-sept volumes pour l'année 1535 et trente-huit pour l'année 1536. Mais j'ai examiné avec Mgr Wentzel les index que l'on en possède.

IV.

Antoine Leroy était né à la Ferté-Bernard. Il fut curé de la Chapelle-du-Bois, chanoine, licencié en droit, puis régent au collège d'Harcourt[1]. Ayant quitté sa cure, il était venu résider à Meudon, dans le presbytère où jadis Rabelais avait logé. C'était un « rabelaisant » fervent et un médiocre auteur, comme le prouve son *Floretum philosophicum seu ludus Meudonianus*[2], dictionnaire du langage philosophique, fort abrégé et loin de valoir le *Lexicon* d'Étienne Chauvin[3], mais précieux pour nous parce qu'il contient le texte de la supplique et du bref. Plus tard, Leroy écrivit les *Rabelaesina Elogia*[4], compilation indigeste, en six livres, qui n'a jamais trouvé d'imprimeur, où il rapporte une quantité d'anecdotes légendaires sur son héros favori, avec quelques renseignements intéressants, et où il donne à nouveau les deux pièces dont nous parlons[5].

L'année 1649, que parut le *Floretum,* le curé de Meudon se nommait Michel Moncler et était originaire du Maine comme Leroy, à qui il dut faire bon accueil[6]. Ce ne fut pourtant pas lui qui fit connaître le bref et la supplique à l'auteur des *Rabelaesina Elogia.* Les deux documents avaient quitté depuis longtemps les archives de Meudon; un curé, nommé Grandet, les en avait tirés et

1. Voy. B. Hauréau, *Hist. littéraire du Maine,* t. VII, p. 179-184.
2. Parisiis, J. Dedin, 1649, in-4°. Voici l'explication de ce titre étrange : *Floretum,* c'est le Val-Fleury, c'est-à-dire « le vallon frais et verdoyant où naissent et s'épanouissent, sous un ciel toujours pur, les aimables fleurs de la philosophie. Quant au *Ludus Medonianus,* c'est l'école de Meudon, dont Antoine Leroy eut plus d'une fois l'honneur d'occuper la chaire, après François Rabelais : *Cathedram nonnunquam concendimus Rabelaesi rectoris, doctoris ludum frequenter coluimus* » (Hauréau, *op. cit.,* t. VII, p. 183).
3. Hauréau, *Ibid.*
4. Aujourd'hui à la Bibl. nat., ms. lat. 8704. La bibl. de l'Université en a acheté l'année dernière une bonne copie.
5. P. 108 et 112.
6. Hauréau, *op. cit.,* t. VII, p. 181.

communiqués à Jacques Mantel; et celui-ci, médecin, anatomiste distingué[1], bibliophile[2], et, sans doute, grand lecteur de Rabelais[3], les avait à son tour prêtés à Leroy. Voici d'ailleurs ce que Leroy nous dit à ce sujet :

« Ejusmodi absolutio, eidem supplicationi conjuncta, cum multis aliis de Rabelaeso in utramque partem notis, mihi fuit quam humanissime communicata a viro patritio Jacobo Mantel, facultatis Parisiensis celeberrimo doctore ac professore medico, qui utramque acceperat a Parisino Antonio Grandet, ecclesiae S. Nicolaï de Lupara praeposito, sive praefecto, vulgo prevost, prius ecclesiae Meudonianae pastore vigilantissimo, nec non de literis meritissimo, quique viva voce et scriptis publicis amplissimum eruditionis suae testimonium futuris saeculis reliquit, et ex ejusdem ecclesiae Meudonianae archivo solenne illud de Rabelaesi integritate testimonium[4]. »

V.

Nous ne savons que peu de choses au sujet du curé Grandet[5]. Le texte de Leroy nous apprend qu'après avoir dirigé la cure de Meudon, il était devenu prévôt de Saint-Nicolas du Louvre, qu'il était Parisien, qu'il était lettré et qu'il avait composé des écrits. On peut ajouter qu'il s'in-

1. Né à Bussiare, près de Château-Thierry, d'une famille d'origine alsacienne, en 1599; reçu docteur à Paris en 1632; *professor scholarum* en 1645; passa à la chaire de chirurgie en 1648; mort le 26 juillet 1670. Il a publié plusieurs ouvrages.

2. L'abbé de Marolles (*Mémoires,* éd. Goujet, II, p. 217) dit qu'il avait une importante bibliothèque dont il connaissait remarquablement les livres.

3. Le fait qu'il s'intéressait aux documents sur Rabelais en témoigne. Nous savons aussi qu'il avait dans sa bibliothèque un des almanachs de Rabelais (Bréquigny, *Notices et extraits des mss...,* V, p. 137).

4. *Rabelaesina Elogia*, p. 109-111.

5. Lebeuf (*Hist. du diocèse de Paris,* IX, p. 369), nous dit seulement que Grandet était connu « par ses prédications et par ses écrits. »

téressait à Rabelais, puisqu'il avait cherché dans les archives de sa paroisse les pièces le concernant. Et nous savons enfin, par Dubuisson-Aubenet, que du temps qu'il était à Meudon, et avant de les donner à Jacques Mantel, il montrait volontiers les originaux du bref et de la *Supplicatio*.

Nicolas-François Baudot, sieur du Buisson et d'Ambenay, connu sous le nom de Dubuisson-Aubenet[1], était un savant fort estimé de son temps. Du Bouchet l'appelle son maître; Perrot d'Ablancourt, Ménage, Denys Godefroy, Guichenon le citent dans leurs œuvres comme une autorité[2]. Pourtant, il est resté peu célèbre, et son nom n'a pas survécu à son époque. C'est qu'il se montra toute sa vie plus soucieux de regarder, d'apprendre et de noter que de rédiger et de publier. Ses manuscrits, conservés aujourd'hui à la bibliothèque Mazarine, sont des recueils de notes informes, mêlées de français et de latin, sur les sujets les plus variés. L'un d'eux, intitulé : « Paris et son diocèse, itinéraire par Monsieur Dubuisson-Aubenay, gentilhomme, demeurant chez Monsieur Du Plessis-Guénégaud, secrétaire d'Estat[3] », nous intéresse. C'est un recueil de notes archéologiques, historiques et géographiques que l'auteur avait prises au cours de ses excursions dans le diocèse de Paris. Et voici ce qu'on y trouve à propos de Meudon[4] :

« Meudon, à deux lieues de Paris par delà Vaugirard, Vallis Girardi, sur un haut, apartient à Mrs de Guise de par le cardinal de Lorraine; et y a une belle maison mais non achevée tout au haut, et estoit avec la seigneurie et revenu baillée à ferme, 1635, à treize cents livres tournois. Le bourg est en dessoubz du chasteau et y a paroice. Les patrons sont

1. Né après 1590, mort le 1er octobre 1652. Voy. sur lui *Journal des guerres civiles de Dubuisson-Aubenet (1648-1652)*, publié par G. Saige (*Société de l'Histoire de Paris. Documents*), introduction.
2. G. Saige, *op. cit.*, p. VII.
3. Bibl. Mazarine, ms. 4404.
4. Ibid., fol. 191.

Nostre-Dame, Saint-Martin et . . . . . [*sic*]. Le presbitaire est joignant, fort mediocre, et y a dans un coin de la gallerie, ou petit corridor, qui entre en la première chambre d'en haut, l'effigie tout du long, au naturel, de peinture grossière, en robe noire, avec un chaperon rouge de docteur sur l'epaule gauche et un bonnet quarré noir en teste, de Maistre François Rabelais[1], qui mourut là, comme dit Scaevole de Sainte-Marthe en ses *Eloges,* estant curé; et l'y avoit, comme je pense, mis le cardinal de Bellay, seigneur de Meudon, avec lequel Rabelais estoit allé à Rome comme médecin, ayant auparavant esté cordelier et apostasié, dont il eut absolution lors et dispense du vœu que le curé de Meudon, le s^r^ Grandet, garde encore. Sur lad. effigie est escript ce distique :

> Cordiger et medicus, pastor quoque, et intus obivi :
> Nomen si quaeris, te mea scripta docent.

Il mourut et fut enterré là, comme dit Sainte-Marthe, quoyque le curé die qu'il n'en trouve rien dans les livres et papiers de l'eglise. D'iceluy curé, nommé Grandet, j'ay eu copie de la requeste dudit Rabelais expédiée en cour de Rome, ensuite de laquelle il eut absolution de son apostasie et permission de retourner en un monastère régulier de l'ordre de Saint Benoist (car celuy de Maillezais, dont, après avoir quitté les cordeliers, il estoit sorti aussy et avoit apostasié, errant en habit de prebstre sae-

1. Les insignes du doctorat consistaient, à Montpellier, en un bonnet de drap noir surmonté d'une houppe de soie cramoisie, en une bague d'or et une ceinture dorée, à quoi s'ajoutait la remise symbolique du livre d'Hippocrate (Gordon, *F. Rabelais à la Faculté de médecine de Montpellier,* p. 12). Antoine Leroy nous parle aussi du portrait de Rabelais à Meudon (*Elogia rabelaesina,* p. 283-284). Au-dessus se trouvait, nous dit Leroy, le distique que Dubuisson-Aubenet transcrit plus loin et que Leroy nous donne sous cette forme un peu différente : « Cordiger et medicus, dein pastor, et intus obivi : — Si nomen quaeris, te mea scripta docent. » Voy., à ce sujet, A. Longnon, *Note sur deux portraits de Rabelais conservés à Meudon...,* dans *Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France,* III, p. 131.

culier, estudiant et puis pratiquant la médecine), et d'exercer aussy la médecine *citra adustionem et incisionem* et sans lucre; et ce l'an 1536, soubz le pape Paul 3e. »

Dubuisson-Aubenet continue en notant quelques renseignements, sans intérêt pour nous, sur un procès au sujet de reliques de saint Marc l'Évangéliste; puis, il nous donne la copie de la *Supplicatio* et du bref, qu'avait faite pour lui le curé Grandet.

Il semble que les éditeurs de Rabelais n'aient pas connu ce texte[1]. A la vérité, cela n'est point un grand malheur. Bien que la copie du ms. Dubuisson-Aubenet soit plus ancienne que celle d'Antoine Leroy, — puisqu'elle fut faite par Grandet avant qu'il eût cédé les originaux au médecin Mantel, de qui Leroy les avait eus, — sa valeur critique est faible et ses variantes sans grand intérêt. Elle comprend en effet un certain nombre de surcharges et de corrections faites par Dubuisson-Aubenet, et si l'on étudie celles-ci d'un peu près, on s'aperçoit que le curé Grandet ne lisait pas trop bien le texte original; d'où il résulte que sa version n'a pas grande importance. Quelques exemples feront comprendre ce que j'avance.

Dans la *Supplicatio*[2], le texte original portait un mot ainsi abrégé : « or̄. » Grandet reproduit cette graphie, et Dubuisson-Aubenet se demande, dans une note marginale, si ce ne serait pas l'abréviation de *peccator*[3]. Mais, plus loin, Dubuisson trouve le mot « oratorē » (« oratorem »). Cela lui fait comprendre le sens de l'abréviation qu'il rencontrait l'instant d'avant, et il inscrit en marge cette note : « *Orem* alibi, hic plenum *oratorem,* unde *or* supra est *orator.* » — Souvent, la traduction des abréviations est moins juste. Ainsi, dans le bref[4], Grandet ren-

1. Marty-Laveaux et Jannet n'en parlent pas. Burgaud des Marets et Rathery ne donnent pas la *Supplicatio* ni le bref. On trouvera en appendice à ce chapitre la copie de Grandet.
2. Éd. Marty-Laveaux, III, p. 336, ligne 14.
3. Voy. l'appendice.
4. Éd. Marty-Laveaux, III, p. 349, l. 27.

contre l'abréviation de *quomodolibet*. Ne la déchiffrant pas tout d'abord, il la dessine telle qu'elle se présente à ses yeux. En revoyant la copie, Dubuisson-Aubenet, guidé par le sens et par les premières lettres lisibles *quomodo*, écrit au-dessus *quomodocunque*. Mais le dessin de Grandet, qui apparaît encore sous la surcharge, montre que c'était bien *quomodolibet* qu'il fallait lire.

Et il n'y a pas que des fautes de ce genre. En relisant, Dubuisson-Aubenet corrige certaines terminaisons, certaines formes, qui ne lui semblent pas d'une bonne latinité, et dont, pourtant, nous pouvons affirmer qu'elles avaient été bien lues telles qu'elles sont écrites sur l'original, puisque Leroy les a transcrites plus tard avec la même graphie que Grandet leur avait donnée tout d'abord. Ainsi, la copie Leroy nous offre[1] : « Et poenis quas praemissorum occasione quomodolibet *incurrit* absolvere; » Grandet, lui, avait tout d'abord écrit *incurrit*, mais, en relisant, Dubuisson-Aubenet corrige par *incurrerit*. — De même, on lit dans Leroy[2] : « Non obstantibus praemissis ac quibusvis constitutionibus et ordinationibus apostolicis de illis ecclesiae ac monasterii *praedictis* etiam juramento, etc.; » Dubuisson corrige la première leçon *praedictis*, par *praedicti*. — Leroy[3] : « Ab *intimis* dolueris et doleas de praesenti; » ms. Dubuisson : *intimis*, corrigé par *intimo*. — Leroy[4] : « Ac volentes*que;* » ms. Dubuisson : « Volentes*que*, » corrigé par « volentes *te*. » Cette dernière leçon est d'ailleurs préférable. — Leroy[5] : « Sub *illis;* » ms. Dubuisson : *illis*, corrigé par *illa*.

On voit qu'il n'y aurait pas lieu de tenir grand compte du ms. Dubuisson-Aubenet si l'on voulait établir un texte critique de la *Supplicatio* et du bref[6].

1. *Supplicatio* (éd. Marty-Laveaux, III, p. 337, l. 8-9).
2. Ibid., p. 338, l. 26-29.
3. Bref (éd. Marty-Laveaux, III, p. 349, l. 11).
4. Ibid., p. 349, l. 21.
5. Ibid., p. 350, l. 1.
6. On trouvera le texte Dubuisson-Aubenet en appendice.

VI.

Ni Dubuisson-Aubenet ni Leroy ne nous disent formellement s'ils ont eu entre les mains les originaux du bref et de la *Supplicatio*. « Ejusmodi absolutio, eidem supplicationi conjuncta, ... mihi fuit ... communicata[1], » écrit Leroy. Et Dubuisson-Aubenet : « Il [Rabelais] eut absolution lors et dispense du vœu, que le curé de Meudon, le s^r Grandet, garde encore ... D'iceluy curé, ... j'ay eu copie de la requeste expédiée en cour de Rome[2]. »

En ce qui concerne le bref, il est très vraisemblable que c'est sur l'original, sur l'expédition authentique même que furent faites les deux copies que nous avons ; Rabelais devait l'avoir conservé, et il avait pu le laisser ensuite dans les archives de Meudon. — Mais il n'en est pas de même de la supplique ; on ne voit pas pourquoi la chancellerie apostolique en aurait délivré une expédition authentique ; d'ailleurs, l'examen du texte va nous prouver que c'était une simple minute que Rabelais en avait gardé par devers lui.

La fin de la *Supplicatio* comprend une longue série de formules, dont un certain nombre sont, dans nos deux copies, abrégées par des : *etc*. Si l'on pouvait montrer que ces *etc*. devaient exister sur le ms. qui a servi de modèle à Grandet et à Leroy, et que les formules y étaient abrégées comme elles le sont sur les copies, il en résulterait, il me semble, que ce ms. ne pouvait être qu'une minute faite par Rabelais ou pour lui, son brouillon peut-être.

Or, si les formules avaient été énoncées tout au long sur le modèle, c'est Grandet d'une part et Leroy de l'autre qui, jugeant inutile de les reproduire, auraient eu à les abréger, en en remplaçant certains passages par : *etc*. Mais il est bien certain qu'ils n'auraient pas abrégé

1. Voy. ci-dessus, p. 119.
2. Voy. ci-dessus, p. 121.

exactement de la même façon; des mots qui auraient paru à l'un essentiels auraient semblé négligeables à l'autre; Leroy nous donnerait des passages qui manquent à Grandet, tandis qu'en d'autres endroits, c'est celui-ci qui nous fournirait un membre de phrase que Leroy aurait négligé.

Dans les deux copies, les mots conservés, et par conséquent les mots passés, sont les mêmes, et, à neuf reprises différentes, l'abréviation *etc.* se trouve placée aux mêmes endroits exactement. — Pourtant, il est trois passages qui fournissent des exemples contraires : 1° alors que la copie Leroy nous donne[1] : « Non obstantibus praemissis *ac quibus vis* constitutionibus, » la copie Grandet offre cette leçon : « Non obstantibus praemissis *omnibus etc.* constitutionibus; » 2° copie Leroy[2] : « Roboratis statutis *etc.* privilegiis quoque indultis ac literis apostolicis, » copie Grandet : « Roboratis statutis *et* privilegiis quoque indultis ac literis apostolicis; » 3° copie Leroy[3] : « In literis latissime exprimi *etc.* extendi valeant, » copie Grandet : « In litteris latissime exprimi *et* extendi valeant. »

La première de ces variantes semble tout d'abord défavorable à notre hypothèse d'un original où les formules étaient déjà abrégées. Grandet paraît, en effet, avoir abrégé de sa propre autorité les mots *ac quibus vis,* qu'il a sans doute représentés par *etc.* En tout cas, il semble, à première vue, que le ms. original devait porter les mots *ac quibus vis*, puisque Leroy les a copiés.

Mais il n'en est pas de même des deux autres variantes. Pour qu'elles existent, il faut que Leroy ou Grandet aient mal lu leur modèle commun; ou bien le ms. original portait *etc.* et c'est Grandet qui s'est trompé, ou bien il portait *et* et c'est à Leroy qu'est due la faute. Tout nous donne à penser que la première de ces deux hypothèses est la bonne. Nous avons vu, en effet, que ni Grandet, ni

1. Éd. Marty-Laveaux, III, p. 338, l. 26-27.
2. Ibid., l. 29-30.
3. Ibid., p. 339, l. 14-15.

Dubuisson-Aubenet, qui a revu sa copie, ne déchiffraient aisément l'écriture de leur modèle ; à chaque instant, ils commettent des erreurs plus graves que celle de lire *et* pour *etc.*[1]. Et, de plus, tous ceux qui ont pratiqué la paléographie du XVIe siècle savent que, si l'on fait aisément la faute de traduire le sigle de *etc.* par *et*, l'erreur inverse est rare[2].

Ainsi, pour nous résumer : 1° nous constatons que partout, sauf en un point, les formules sont abrégées, dans les deux copies, exactement de la même manière ; 2° nous avons la preuve, d'autre part, que, en deux passages déterminés, le ms. qui a servi de modèle devait porter l'abréviation *etc.*, et cela seul nous permettrait de conclure, il me semble, que ce ms. ne pouvait être qu'une minute.

D'ailleurs, la première variante que nous avons relevée, la seule qui pourrait faire croire que Grandet a abrégé quelques mots de sa propre autorité, s'explique vraisemblablement par une faute de lecture. Remarquons qu'avant *etc.* le texte de Grandet comprend le mot *omnibus*, qui manque à celui de Leroy. Dès lors, ne paraît-il pas probable que Grandet a tout simplement lu *omnibus etc.* là où Leroy lisait *ac quibus vis?* Leurs deux leçons présentent un groupe de lettres communes : *ibus;* l'*a* et l'*o* initiaux ont bien pu être pris l'un pour l'autre ; on imagine aussi comment un *m* d'une écriture du XVIe siècle, pourvu que son dernier jambage se prolonge au-dessous de la ligne, passe par le groupe *cq*, ou réciproquement ; quant aux lettres *n* et *u*, elles ne diffèrent en rien. Tout cela montre qu'il est bien possible que ce soit le même texte que Grandet et Leroy aient lu de deux manières différentes, sans d'ailleurs qu'il soit aisé de savoir lequel d'entre eux a eu raison.

En somme, on peut conclure de tout cela que, ainsi

1. Voy. ci-dessus, p. 122-123.
2. Nous avons déjà rencontré et constaté, à propos de Rabelais, la même erreur d'un copiste transcrivant *et* pour *etc.* (cf. *Revue des Études rabelaisiennes*, I, p. 107).

qu'il paraît vraisemblable à priori, le ms. de la *Supplicatio*, modèle de nos deux copies, portait les formules en abrégé, telles que nous les connaissons, et ne devait être, par conséquent, qu'un acte non officiel, non pas une expédition authentique, peut-être le brouillon même de Rabelais[1].

VII.

Il nous reste à envisager une hypothèse : ne peut-on croire que la supplique et le bref, tels qu'ils nous ont été conservés, sont l'œuvre d'un faussaire? Les originaux en ont disparu, et il paraît impossible d'en retrouver aucune trace sur les registres du Vatican. D'autre part, les difficultés que nous avons relevées au paragraphe II s'expliqueraient aisément si l'on admettait l'hypothèse d'un faux. On comprendrait comment Antoine du Verdier n'a pas connu la *Supplicatio pro apostasia* ni le bref, s'ils n'existaient pas de son temps. De même, on pourrait supposer que c'est parce que le faussaire ignorait les lettres écrites d'Italie à l'évêque de Maillezais qu'il a fabriqué une bulle au lieu d'un bref. Et l'on pourrait croire aussi que c'est par ignorance du véritable titre de Rabelais qu'il l'a fait docteur en 1536.

Cependant, n'oublions pas que la *Supplicatio Rabelaesi* (publiée par du Verdier[2]) dit en propres termes que Rabelais, étant à Rome, reçut du pape l'absolution de son apostasie et irrégularité, et qu'elle nous parle d' « indulta » qu'il aurait obtenus antérieurement[3]; ces allusions s'appliquent à merveille au bref de 1536. — En outre, il n'y a pas plus de raisons de croire que la supplique et le bref sont faux parce qu'ils sont en désaccord avec un passage

1. Ce manuscrit devait être difficile à lire, si on en juge par la copie Dubuisson-Aubenet.
2. Éd. Marty-Laveaux, III, p. 369-371.
3. Ces *indulta* seraient : 1° un acte de Clément VII par lequel Rabelais obtint d'être transféré de l'ordre des Mineurs à celui des Bénédictins (le bref de 1536 et la *Supplicatio pro apostasia*, comme la *Supplicatio Rabelaesi*, le mentionnent); 2° le bref de 1536.

des lettres d'Italie qu'il n'y en a de penser que ces lettres elles-mêmes sont fausses parce qu'elles ne s'accordent pas avec le bref et la supplique. Peut-être même y en a-t-il moins : nous avons vu, au cours d'une précédente étude[1], que le texte des lettres, tel que nous le connaissons, n'est probablement pas absolument pur. — Enfin, nous savons[2] que, dès 1533, Rabelais lui-même prend le titre de docteur sur un de ses *Almanachs*.

Aussi bien, l'examen du texte de la supplique et du bref ne révèlent-ils pas la main d'un faussaire. Il est vrai que cet examen ne peut guère porter que sur les formules et non sur l'aspect extérieur, puisque nous ne possédons que des copies du XVIIe siècle; et que, de plus, les formules en usage dans les brefs et les suppliques « in stylo curiae » n'étaient pas aussi fixes ni aussi compliquées que celles des bulles[3]. Cependant, je ne relève rien dans les deux textes que nous étudions qui puisse permettre de penser qu'ils n'ont pas été établis à la chancellerie apostolique.

Enfin, si les deux pièces étaient fausses, il faudrait qu'elles eussent été fabriquées au XVIe ou au commencement du XVIIe siècle, avant le curé Grandet. Or, je ne vois pas dans quel but un contrefacteur se serait donné la peine d'imiter le sceau, l'écriture et l'aspect d'un bref apostolique[4], pour enfouir ensuite son œuvre dans les archives de la paroisse de Meudon. Il en serait autrement si nous savions qu'on ait cherché, au XVIe siècle, à se servir des pièces dans une publication ou de quelque autre façon[5].

Jacques BOULENGER.

1. Cf. *Revue des Études rabelaisiennes,* I, p. 93 et suiv.
2. Voy. ci-dessus, p. 115.
3. C'est précisément pour remédier aux pertes de temps que causaient les innombrables formalités en usage dans l'expédition des bulles que, vers le milieu du XVe siècle, on commença d'employer des brefs (Giry, *Manuel de diplomatique,* p. 699).
4. Dubuisson-Aubenet nous dit que Grandet « garde encore » les originaux des pièces, et nous savons que Leroy les a eus entre les mains. Voy. plus haut.
5. Je crains de paraître énoncer un paradoxe en disant que l'er-

APPENDICE.

Libellus supplex Franc. Rabelesii ad Paulum papam III[1].
Pro absolutione ab apostasia obtinenda.

Beatissime Pater, cum alias postquam devotus orator vester[2] Franciscus Rabelais, presbyter Turonensis diocesis, tunc ordinem fratrum minorum de observantia professus, sibi, quod de ordine fratrum minorum hujusmodi, in quo ad sacros etiam presbyteratus ordines promotus extiterat, et in illis etiam in altaris ministerio sepius ministraverat, ad ordinem Sancti Benedicti in ecclesia Malleancense dicti ordinis se libere transferre per foelicis recordationis Clementem papam septimum praedecessorem vestrum apostolica obtinuerat auctoritate concedi seu indulgeri, idem orator[3] ad dictum ordinem Sancti Benedicti in eadem ecclesia se juxta concessionem seu indultum praedictum transtulisset, et deinde secum ut unum vel plura, cum cura vel sine cura, dicti seu alterius tunc expressi ordinis regularis, aut cum eo vel eis et sine illis unum curatum seculare certo tunc expresso modo qualificatum, beneficia ecclesiastica, si sibi exinde canonice conferentur,

reur même sur le grade universitaire attribué à Rabelais ne me paraît pas défavorable à l'authenticité des pièces. Rabelais, qui peut-être prenait, sans en avoir le droit, le titre de docteur, se trouva sans doute un peu embarrassé lorsqu'il eut à parler de ses titres dans une pièce officielle; il trouva cette formule ambiguë : « Gradus ad hoc susceptos. » Il me semble que l'on comprend comment l'auteur du bref, — qui, selon l'usage, devait reproduire dans son acte l'historique des faits tel qu'il était dans la supplique, — crut bien faire en traduisant les mots que nous venons de citer d'une manière qui lui parut seulement plus précise (voy. ci-dessus).

1. Copie du curé Grandet, extr. des mss. Dubuisson-Aubenet (Bibliothèque Mazarine, ms. 4404, fol. 192).

2. Au-dessus des deux mots, ainsi abrégés : *Or ur*, Dubuisson-Aubenet, en relisant, a écrit : *Orator uester*.

3. Le mot *orator* est ainsi écrit : *or*. On lit en note, dans la marge : *Idem or : Videtur intelligi peccator*. A ces mots, Dubuisson-Aubenet a ajouté, après avoir trouvé plus bas l'explication de cette abréviation : *Imo ut infra patet orator*.

recipere et insimul quoad viveret retinere libere et licite posset, eadem fuisset auctoritate dispensatum, dictus orator absque licentia sui superioris a dicta ecclesia discedens, regulari dimisso et presbyteri saecularis habitu assumpto, per seculum diu vagatus fuit, eoque tempore durante facultati medicinae diligenter operam dedit, et in ea gradus ad hoc requisitos suscepit, et publice professus est, et artem hujusmodi practicando pluries exercuit in suis ordinibus susceptis praedictis, et in altaris ministerio ministrando, an horas canonicas et alia dicta officia alias forsan celebrando, quare apostasiae maculas ac irregularitatis et infamiae notam per tantum temporis ita vagabundus incurrit. Verum, Pater sancte, cum dictus orator ad cor reversus de praemissis doluerit et doleat ab intimis, cupiatque ad ordinem Sancti Benedicti hujusmodi in aliquo monasterio seu alio ejusdem ordinis regulari loco cum animi sui quieto redire, supplicat igitur humiliter supradictus orator quatenus secum, ut deinceps in monasterio seu regulari loco praedictis, ad quod seu quem se transferre contingerit cum regulari habitu debitum Altissimo reddere perpetuo famulatum, more pii patris compatientes, ipsumque specialibus favoribus et graciis prosequentes, eumdem oratorem ab excessibus et apostasiae nota seu macula hujusmodi nec non excommunicatione et aliis ecclesiasticis sententiis, censuris et poenis, quae praemissorum occasione quomodolibet incurrerit, absolvere, secumque super irregularitate per eum propterea contracta, ut ea non obstante susceptis per eum ordinibus ac dispensatione sibi concessa predictorum, et in eisdem ordinibus et in altaris ministerio ministrare libere et licite valeat dispensare, omnemque inhabilitatis et infamiae maculam sive notam per eum dicta occasione contractam ab eo penitus abolere, ipsumque oratorem in pristinum et eum in quo ante praemissa existebat statum restituere, et plenarie redintegrare, sibique quod dicta ecclesia Malleacense ad aliquod monasterium seu alium regularem locum ejusdem ordinis Sancti Benedicti, ubi benevolos invenerit receptores se libere et licite transferre, et interim post hujusmodi translationem ad dictam ecclesiam Malleacensem, seu episcopum, capitulum, vel conventum, aut personas ejusdem in genere vel specie minime teneri nec obligatum fore, et nihilominus omnibus et singulis privilegiis, praerogativis et indultis, quibus fra-

tres sive monachi dicti ordinis Sancti Benedicti utuntur, potiuntur et gaudent, ac uti, potiri et gaudere poterunt quomodolibet in futurum, et postquam monasterium seu regularem locum hujusmodi intraverit, uti, potiri, et gaudere, vocem activam et passivam in eodem habere, et insuper artem medicinae, pietatis intuitu, sine spe lucri vel quaestu, hic et ubicunque locorum extiterit, practicare libere et licite valeat, superioris sui et cujusvis alterius licentia super hoc minime requisita, autoritate supradicta concedere et indulgere, sicque in praemissis omnibus etc., judicari debere irritum quoque etc., decernere dignemini de gratia speciali, non obstantibus praemissis omnibus etc., constitutionibus et ordinationibus apostolicis de illius ecclesiae ac monasterii praedicti juramento etc. roboratis, statutis et privilegiis quoque indultis ac litteris apostolicis illis et quibuscunque quomodolibet concessis etc., quibus omnibus etc., si de illis etc., tenore etc., placeat hac vice derogare ceterisque etc.

Et cum absolutione etc., et quod obstantiae oratoris verioresque indulti et dispensationis hujusmodi tenores habeantur pro expressis seu in toto vel in parte exprimi possint, ut de absolutione[1], dispensatione, rehabilitatione, abolitione, reintegratione, concessione, indulto, et, quod possit, dispensatione per eum obtenta hujusmodi juxta illius tenorem in omnibus uti, ac beneficia in ea comprehensa et qualificata, si sibi alias canonice conferantur, etc., illius vigore recipere et quoad vixerit retinere, nec non medicinam, ut prefertur, de licentia sui superioris, ac citra adustionem et incisionem exercere, ac translatione et decreto prepetitis pro eodem oratore modo et forma praemissis, quae hic pro sigillatim repetitis habeantur, et in litteris latissime exprimi et extendi valeant simul vel ad partem in forma graciosa[2], et quod praemissorum omnium et singulorum, qualitatum, diocesium, ordinum dependentium cognominis, ac etiam causarum quibus et propter quas ad hujusmodi translationem faciendam nititur, quatenus opus sit,

1. Le mot *absolutione* est ainsi abrégé : *abne*. Dans la marge on a pris soin de le traduire en toutes lettres.

2. Ces trois derniers mots sont ainsi abrégés : *in fra grasa*. On les a traduits en marge.

aliorumque necessariorum, major et verior specificatio et exp[r]essio fieri possit in litteris pre breve S. V. prout videbitur expediendis, attento quod orator est praesens in curia.

Sequitur breve absolutionis in sequenti folio.

Breve absolutionis ab apostasia Franc. Rabelesii[1].

Dilecto filio Rabelais, monacho ecclesiae Maleacensis, ordinis Sancti Benedicti, Paulus papa III.

Dilecte fili, salutem et apostolicam benedictionem. Sedes apostolica et pia mater recurrenti ad eam post excessus cum humilitate personarum statui libenter consulere ac illos gratioso favore prosequi consuevit, quos ad id alias propria virtutum merita multipliciter recommandaru[n]t. Exponi siquidem nobis nuper fecisti quod alias postquam fœlicis recordationis Clemens papa VII, praedecessor noster, tibi ut de ordine fratrum minorum quem expresse professus, et in eo permanens ad omnes sacros etiam presbyteratus ordines promotus fueras, ac in illis etiam in altari ministerio sepius ministraveras, ad ecclesiam Maleacensem ordinis Sancti Benedicti, et dictum ordinem Sancti Benedicti te transferre valeres apostolica auctoritate indulserat; tuque indulti hujusmodi vigore ad ecclesiam et ordinem Sancti Benedicti praedictam te transtuleras, ac tecum unum seu plura beneficia ecclesiastica certis tunc expressis modis qualificatis, si tibi alias canonice conferrentur, recipere et retinere valeres apostolica auctoritate dispensari obtinueras; tu, absque tui superioris licentia ab ipsa ecclesia Maleacense discedens, habitum regularem dimisisti, et, habitu presbyteri saecularis assumpto, per abrupta seculi diu vagatus es, ac interim literis in facultate medicinae diligenter operam dedisti, et in ea ad baccalaureatus, licenciativae et doctoratus gradus promotus, nec non artem medicinae publice professus fuisti et exercuisti. Cum autem, sicut eadem expositio subjungebat, tu de praemissis ab intimo dolueris et doleas de presenti, cupiasque ad ipsum ordinem Sancti Benedicti et aliquod illius monasterium vel alium regu-

1. Bibliothèque Mazarine, ms. 4404, fol. 193.

larem locum ubi benevolos inveneris receptores te transferre, et inibi Altissimo perpetuo famulari, pro parte tua nobis fuit humiliter supplicatum ut tibi absolutionis debitae beneficio, ac alias statui tuo in praemissis opportune providere de benignitate apostolica dignaremur. Nos igitur, attendentes Sedis Apostolicae clementiam petentibus gremium suae pietatis claudere non consuevisse, ac volentes te alias apud nos de religionis zelo, litterarum scientia, vitae ac morum honestate, aliisque probitatis et virtutum meritis multipliciter commendatum, horum intuitu favore prosequi graciose, hujusmodi tuis in hac parte supplicationibus inclinati, te ab excommunicatione et aliis sententiis, censuris et poenis quas propter praemissa quomodocunque incurristi, nec non apostasiae reatu et excessibus hujusmodi, auctoritate apostolica tenore praesentium absolvimus, ac tecum super irregularitate per te propterea, nec non quia sic ligatus missas et alia divina officia forsan celebrasti et alias illis te immiscuisti, contracta, quodque in singulis ordinibus praedictis, et in altaris ministerio hujusmodi ministrare, nec non dispensatione praedicta uti, et beneficia sub illa comprehensa juxta illius tenorem recipere et retinere, nec non de dicta ecclesia Maleacense ad aliquod monasterium vel alium regularem locum ejusdem ordinis Sancti Benedicti, ubi benevolos inveneris receptores, te transferre, nec non postquam translatus fueris, ut praefertur, omnibus et singulis privilegii praerogativis et indultis quibus alii monachi ipsius ordinis Sancti Benedicti utuntur, potiuntur et gaude[nt], ac uti, potiri et gaudere poterant, quomodolibet in futurum uti, potiri et gaudere, inibique vocem activam et passivam habere, ac de licentia tui superioris, et [1] citra adustionem ac incisionem, pietatis intuitu, ac sine spe lucri vel quaestu, in Romana curia et ubicumque locorum, artem hujusmodi medicin[ae] exercere libere et licite valeas, auctoritate et tenore praemissis et speciali dono graciae dispensamus, omnemque inhabilitatis et infamiae maculam sive notam et praemissis insurgentem penitus abolemus, teque in pristinum et eum statum, in quo ante praemissa quomodolibet eras, restituimus et plenarie reintegramus, decernentes te, postquam ad aliquod monasterium seu alium regularem locum transla-

1. En marge : *Concessio exercendi medicinam.*

tus fueris, ut praefertur, eidem ecclesiae Malleacensi, seu illius episcopo pro tempore existenti, aut dilectis filiis capitulo seu personis minime teneri aut obligatum fore, non obstantibus praemissis ac constitutionibus et ordinationibus apostolicis, nec non ecclesiae Malleacensis et ordinis Sancti Benedicti praedictorum juramento confirmatione apostolica vel quavis firmitate alia roboratis, statutis et consuetudinibus, ceterisque contrariis quibuscunque. Volumus autem quod penitentiam per confessorem idoneum quem duxeris eligendum tibi pro praemissis injungendam adimplere omnino tenearis, alioquin praesentes litterae quoad absolutionem ipsam tibi nullatenus suffragentur. Datum Romae, apud Sanctum Petrum, sub annulo piscatoris, XVII. Januarii M. D. XXX. VI., pontificatus nostri anno 2°.

MÉLANGES.

NOTES POUR LE COMMENTAIRE.

Utrum Chimera.

« Questio subtilissima, utrum Chimera in vacuo bombinans possit comedere secundas intentiones? Et fuit debatuta per decem hebdomadas in concilio Constantiensi. » (*Pantagruel,* liv. I, c. 7.)

Ce traité fictif se trouve déjà parmi les livres de la bibliothèque de Saint-Victor énumérés dans le *Pantagruel* imprimé chez François Juste en 1533. Toutes les questions de la *Cresme philosophalle des questions encyclopédiques de Pantagruel* (que cet opuscule soit ou non authentique) sont imitées de celle-là. D'ailleurs, elle paraît avoir été de bonne heure traditionnelle dans les écoles parisiennes, car Noël du Fail, qui trace de très fidèles tableaux de la vie et des plaisanteries des écoliers parisiens au premier tiers du XVIe siècle, n'a pas puisé sa version dans le texte de Rabelais : *An Chimera bombinans in aere sit primae vel secundae intentionis et utrum frater Cordelatus, in latrinis suffocatus, remaneat demerdatus in die judicii.* (*Contes d'Eutrapel. — De l'escholier qui parla latin à la chasse,* éd. de 1585.)

Ce qui paraît incontestable, c'est que Rabelais a trouvé l'idée de cette facétie dans une plaquette de huit feuillets, fort rare, décorée d'une gravure sur bois représentant les funérailles de Johannes Cerdo. (*Claruit hic Johannes in conventu Coloniensi sub Wenceslao imperatore circa a. 1300 ap. Trithem. catal. ill. viror*, p. 150.)

Cette plaquette, sans lieu ni date, paraît, suivant Bocc-

king, avoir été imprimée à Paris, et composée la même année que les *Lamentationes obscurorum virorum,* c'est-à-dire avant août 1518.

Oratio haec est funebris
In laudem Joannis Cerdonis
Quam nominavimus *Vade mecum*
Quia cum emeris tunc portas tecum
Cum duabus epistolis clarorum virorum
Quas nequaquam dices imperitorum.

L'oraison est en effet précédée de deux lettres de Grillus Porcarius à Dominus Petrus Tardesurgerius et de Joannes Dormisecure au même.

On lit à la fin, après l'épitaphe, une liste de *Quaestiones praegnantissimae.* Voici celle qui nous intéresse :

Quaestio grammaticalis

Utrum Chimaera phantastica,
Sedens in arbore porphiriana,
Comedens genus et species,
Differentias et qualitates,
Per intentionem primam et secundam descendens,
Cuncta indivisibilia absorbens,
Sit a simplici sacerdote absolvenda
Vel ad magistrum haereticae pravitatis remittenda?

Les deux questions qui suivent n'ont sans doute pas échappé à Rabelais :

Quaestio Juristalis

Utrum Quattuor grana Juniperi
Projecta ad culum asini
Sint confortativa Cerebri
Ipsius melancholici?

Quaestio Juristalis

Utrum Apothecaris dans sine consilio medici
Quid pro quo, merdam pro balsamo, [roremarino,
Album graecum pro musco, omnem herbam pro

Neque legens neque intelligens suos libros,
Possit fieri alipta et bonus practicus ?

Ces textes sont empruntés à Boecking, *Ulrichi Hutteni operum supplementum*, t. I. Teubner, Leipzig, 1864.

Avant de quitter ce livre, je voudrais signaler l'intérêt qu'il y aurait (peut-être pour l'œuvre même de Rabelais) à découvrir l'auteur, français à coup sûr, du pamphlet intitulé : *Dialogus novus et mire festivus ex quorundam virorum salibus cribratus, non minus eruditionis quam macaronices amplectens.*

Cette œuvre, vive et spirituelle, que Boecking pense avoir été écrite à Louvain (*loc. cit.*, p. 302), est remplie de gallicismes. Elle avait eu au moins deux éditions avant d'être réimprimée avec les *Epistolae obscurorum virorum* en 1556, et ces éditions sont fort antérieures à la réimpression.

Tartaretus : De modo cacandi.

(*Pantagruel*, liv. I, c. 7.)

Pierre Tartaret, professeur de théologie en Sorbonne, avait écrit de célèbres gloses sur Aristote et des traités nombreux dont le bibliophile Jacob énumère quelques-uns (*Catalogue de la bibliothèque de Saint-Victor*, p. 87). Il était un de ces *magister noster* dont les écoliers se moquaient. (Cf. Noël du Fail, *Contes d'Eutrapel*, éd. 1585, p. 140.) Le bibliophile Jacob s'est bien douté qu'il y avait là quelque allusion à la *tartre bourbonnoise*. Mais la plaisanterie est plus directe encore.

Dans le *Modo novo da intendere la lingua zerga* (Venise, 1521), on lit :

Tartitore : cacatore
Tartire : cacare.

(Cf. l'éd. de Milan, Pandolfo Malatesta, XVIe siècle, s. d.)

Le même mot existait dans le jargon français, ainsi que l'atteste Francisque Michel dans ses *Études sur l'argot*.

Tartir, v. a. Aller à la selle.

(Cf. Oudin, *Cur. fr.*, au mot *tarte*.)

Le titre de l'œuvre de Tartaret a été, comme on le voit, tout naturellement déterminé dans l'esprit de Rabelais par le nom du professeur.

Maujoinct.

1° « De ce me gueriz... me torchant des guands de ma mere bien parfumez de maujoin. » (*Gargantua*, c. 13.)

2° « Le pape Calixte estoit barbier de maujoinct. » (*Pantagruel*, c. 30.)

3° « Car je vous affie que plus me plaisent les guayes bergerottes eschevelees esquelles le cul sent le serpoullet que les dames des grandes cours avecques leurs riches atours et odorans perfums de mauljoinct. » (*Tiers livre*, c. 46.)

Depuis Le Duchat, tous les commentateurs, sauf Jannet, Burgaud des Maretz et Rathery, pour le passage de *Pantagruel*, c. 30, ont cru que *maujoin* était mis pour *benjoin* « par antiphrase. »

Il est vrai qu'il suffisait pour cet endroit d'ouvrir Cotgrave, éd. 1611, pour y lire :

« Maujoinct : *loose, gaping, ill joined, ill couched, badly set together*.

« Maujoinc : *Barbier de mau. a barber of a womans*, etc. »

Aussi bien trouve-t-on dans l'admirable traduction de sir Thomas Urqhart (1653) : *Pope Calixtus was a barber of a womans « Sine quo non.* »

Mais, jusqu'ici, personne n'a compris que les deux autres passages jouent sur le même mot. Urqhart traduit : *By wiping myself with my mother's gloves, of a most excellent perfume and sent of the Arabian Benin.* Fischart (1575) : *Ich aber heilts auff morgen mit meiner Muter Hendschuch die wolriechend gereuchert waren.*

M. Frédéric Godefroy, tombant dans la même erreur, donne : « Maujoin = benjoin. »

Or, le mot était bien connu dans l'acception que lui

donne le passage de *Pantagruel*, liv. I, c. 30. Noël du Fail l'emploie ainsi dans les *Contes d'Eutrapel :* « Nos chambrieres sont condamnees doresnavant se couvrir et ne montrer leur mau-joint » (éd. Courbet, II, p. 143). — Cf. ce texte :

Et s'on ne dit mot, sy verrez :
Donnez dedens sur ce *maljoingt,*
Tant que l'environ en soit oingt
Et les gros gallemars quarrez.
(Bibl. nat., ms. fr. 1719, fol. 74 v°. Fin du xv° siècle.)

Maujoint n'a pas d'autres sens dans notre langue ; mais on a plaisanté sur le mot.

Quelques vers des *Muses gaillardes* éclairent immédiatement le passage de *Gargantua,* c. 13, et expliquent pourquoi le gant de Badebec était « bien parfumé de maujoin » :

Mais vous aviez auparavant
Mis le doigt dans votre devant :
Et cela ne pouvant vous plaire,
Avecques du cuir et du fil
Vous fîtes un engin viril
D'un des vieux gands de votre mère.
(*La Cascarette.* Les Muses gaillardes, éd. 1609.)

Quant à la citation du liv. III, c. 46, est-il besoin de faire comprendre que les « odorans perfums de mauljoinct, » dont un refrain populaire accuse les « dames honnestes, » y font opposition à la bonne odeur de serpolet du c... des « guayes bergerottes eschevelees. »

Enfin, notons pour la dernière preuve que le texte relatif au pape Calixte, et dont le sens est manifeste, n'existe pas dans le *Pantagruel* de Fr. Juste de 1533 et qu'il apparaît seulement dans l'édition de 1542. Ceci ne laisse plus aucun doute sur l'acception du terme dans le *Gargantua;* d'ailleurs, il est clair que là, autant qu'au livre III, Rabelais joue sur *benjoin* « par antiphrase. »

Chanson citée au chapitre I de Pantagruel.

« Les aultres enfloyent en longueur par le membre, qu'on nomme le laboureur de nature : en sorte qu'ilz le avoyent merveilleusement long, grand, gras, gros, vert, et acresté à la mode anticque... Et d'yceulx est perdue la race ainsi comme disent les femmes. Car elles lamentent continuellement qu'il n'en est plus de ces gros etc. Vous sçavez le reste de la chanson. »

Voici la chanson du xve siècle à laquelle Rabelais fait allusion ici :

Chanson.

Les gros vis qui sont de plain poing,
Plains de vaines roides charnues
Où sont-il? *Il n'en est plus* nulz :
Il sont allez ailleurs au gaing.
Veu qui frapoient si bon coing,
Sçavoir faut qu'ilz sont devenus,
Les gros vis.

Dames qui en avés besoing,
Se ne les avés retenus,
Passer vous faudra des menus :
Car je pense qu'il sont bien loing,
[Les gros vis.]

(Bibl. nat., ms. fr. 2375, fol. 126. xve siècle.)

Quant à la phrase « long, grand, gras, gros, vert et acresté, » elle doit être la réminiscence d'un vers qu'on trouve dans une ballade du même manuscrit et qui a peut-être, comme la chanson ci-dessus, pour auteur Jehan Molinet. En tout cas, manuscrit et poèmes sont picards :

Puis donc que les cons sont propices
A loger roix, nous les debvons
Honorer en tous leurs offices.
Et pour tant que nous en parlons,
Faisons tant que nous devenons

Grans, gros, couronnés, longs et drois;
Ou aultrement nous n'y pourrons :
Car on n'y poeult logier que roix.

(Bibl. nat., ms. fr. 2375, fol. 132 et suiv.)

Toutes ces joyeusetés sont du xve siècle, à l'esprit duquel Rabelais se rattache très étroitement, comme nous espérons avoir l'occasion de le prouver souvent.

Bouteille et flaccon.

« Quelle différence est entre bouteille et flaccon ? Grande, car bouteille est fermée à bouchon, et flaccon à viz. » (*Gargantua*, c. 5.)

Voilà encore une plaisanterie du xve siècle. On la trouve dans le *Jardin de plaisance :*

Autre rondel.

Vostre flacon fermant à vis
Ma dame, je le vous renvoye,
Et grant mercis :
Car je vouldroye qu'il fust tel
Quant premier je le viz.

Si m'en serviroye bien enviz
Se à mon plaisir me trouvoye,
Vostre flacon [fermant à vis].

(*Jardin de plaisance*, éd. Verard, fol. 124.)

Il n'est umbre que de courtines...

« A quoy respondit Panurge : Il n'est umbre que de courtines, *fumee que de tetins*, et clicquetys que de couillons. » (*Pantagruel*, liv. I, c. 27.)

Tel est le texte reproduit par tous les éditeurs depuis François Juste en 1542.

Mais le *Pantagruel* imprimé chez Juste en 1533 donne le véritable texte, corrigé plus tard par l'éditeur maladroit, au mépris d'un proverbe consacré :

« Il n'est umbre que de courtines, fumee que de con, & clicquetys de coillons. » (*Les Horribles,* etc. Lyon, François Juste, 1533, fol. 68 v°.)

C'était là une plaisanterie courante au xve siècle, et qui perd tout son comique par la substitution du mot « tetin. » Voici un rondeau qui en donne la preuve :

Un con sentant le faguenas
Vy l'autre jour entre deux draps,
Enveloppé pour la gellée.
Il avoit la fesse avallee
De force d'aller l'entrepas.

De vitz il avoit à plains sacz,
De couillons portoit plain carcas,
Et sy crioit à gueulle baye
Ung con !

Fendu estoit de hault en bas ;
Mais, par ma foy, je ne sçay pas
Si s'estoit de hache ou d'espee :
Car il gectoit sy grant fumee
Que c'estoit ung merveilleux cas,
Ung con.

(Bibl. nat., ms. fr. 1719, fol. 79.)

Il est à désirer que le prochain éditeur de Rabelais rétablisse le véritable texte.

Marcel Schwob.

TOPOGRAPHIE RABELAISIENNE

(POITOU).

AVERTISSEMENT.

Un commentaire topographique de l'œuvre de Rabelais est une entreprise qui demande un effort collectif. A quatre siècles de distance, les lieux cités dans le *Gargantua* et le *Pantagruel* se sont profondément modifiés. Combien de monuments disparus, de châteaux rasés, d'abbayes ruinées, de curiosités locales dont on a perdu le souvenir! Combien d'usages, de dictons, de légendes dont il est presque impossible de retrouver la trace! Les divisions administratives ont changé, les chemins se sont déplacés, les villes ont subi de telles transformations que les noms même des édifices qui faisaient l'admiration de Rabelais demeurent effacés. Comment les connaissances géographiques et historiques d'un seul, si étendues fussent-elles, pourraient-elles suffire à une revue aussi minutieuse des provinces de France, à moins de tomber dans les erreurs et les omissions qui déshonorent tous les commentaires publiés jusqu'à ce jour?

Nous avons pensé qu'on arriverait à un meilleur résultat en divisant la difficulté et en s'adressant, pour chaque région, à un Rabelaisant familiarisé avec l'histoire et la géographie de sa province. Nous n'avons pas hésité à ouvrir la marche avec la topographie du Poitou. Nulle région ne pouvait fournir une moisson plus abondante. Rabelais, qui l'a parcourue en tous sens, des confins de la Touraine aux rivages de Saintonge, n'a laissé échapper aucune occasion de faire revivre, dans son livre, une curiosité du pays, un trait de mœurs, le souvenir d'une demeure hospitalière.

Mais, avant de publier le résultat de nos recherches et

de notre enquête régionale, nous croyons utile d'indiquer le plan que nous avons suivi et que la *Société des Études rabelaisiennes* a adopté pour l'ensemble de son commentaire topographique.

A. — *Identification des noms.*

La table qui accompagne l'édition Marty-Laveaux (Paris, Lemerre, 1870-1903, 6 vol. in-8°) nous a servi à dresser la liste des noms de lieux cités par Rabelais dans les trois départements de la Vienne, des Deux-Sèvres et de la Vendée. Ce territoire ne correspond pas rigoureusement à l'ancien Poitou, mais il nous a semblé plus commode, pour la répartition du travail, de ne pas sortir de la division départementale actuelle.

Ceci fait, nous avons rétabli l'orthographe moderne des noms, en nous conformant à la rédaction du *Dictionnaire des postes,* et en établissant des fiches de renvoi pour les formes anciennes. Puis nous avons indiqué pour chaque localité les divisions administratives modernes auxquelles elle appartient : département, arrondissement, canton, commune.

Faye-Monjau (la). Voyez *Foye-Monjault* (la).

Foye-Monjault (la), comm., cant. de Beauvoir-sur-Niort (Deux-Sèvres).

Quant aux rivières, bois, montagnes, nous avons suivi la même méthode, en précisant leur situation géographique le plus brièvement possible :

Dive (la). Dive de Moncontour ou Dive Mirebalaise, rivière, affluent de la rive droite du Thouet.

B. — *Citation des passages.*

Des mots cités isolément ne présentant aucun sens, nous n'avons pas séparé les noms de lieu des passages où ils figurent. On voit mieux ainsi comment ils se rattachent

au texte et quelles raisons Rabelais a pu avoir de les intercaler dans son œuvre. De plus, comme ce commentaire topographique doit pouvoir servir à toutes les éditions, nous avons remplacé les indications de pages par des renvois aux chapitres, en reproduisant les rubriques pour éviter les erreurs des variantes.

« On temps qu'il demouroit à la Fontaine le Conte, soubs le noble abbé Ardillon. » III, 43. *Comment Pantagruel excuse Bridoye sus les jugemens faictz au sort des dez.*

C. — *Commentaire.*

Si nous n'avions voulu faire qu'un dictionnaire topographique, nous aurions borné notre tâche à l'identification des localités. Nous avons pensé, au contraire, qu'on ne saurait apporter trop d'éclaircissements historiques et géographiques sur chaque lieu cité, à condition d'écarter tout détail étranger au sujet.

Tout d'abord, nous avons donné des détails historiques et topographiques sur la ville, la bourgade, l'abbaye ou le château cités; une description monumentale du lieu au temps de Rabelais et l'indication de ce qui a survécu jusqu'à nos jours; les noms des seigneurs, des abbés, des capitaines de villes ou de châteaux que Rabelais a pu connaître, avec des renvois à leur biographie [à venir]; enfin, des extraits de guides, d'états de la France, de géographes anciens.

Ces notions nous ont paru suffisantes quand la localité se trouve simplement citée dans un itinéraire ou une énumération, comme par exemple dans ce passage du livre III, chapitre 41 :

« De Chauvigny, Nouaillé, Croutelles, Aisgne, Legugé, La Motte, Lusignan, Vivonne, Mezeaulx, Estables et lieux confins, tous les debats... estoient par son devis vuidez. »

Mais un plus ample commentaire devient nécessaire

lorsque Rabelais, — et c'est le cas le plus fréquent, — ne cite un endroit que pour placer un souvenir, une anecdote, un proverbe, une légende, un produit de l'industrie ou de la culture, une curiosité naturelle, voire même un simple jeu de mots.

C'est alors cette particularité locale qu'il importe avant tout d'expliquer, et la localité en elle-même passe au second plan.

Ainsi, dans le passage « c'est vin de la Faye Monjau, » il importe peu de savoir que le petit bourg de la Foye-Monjault appartenait à l'élection de Niort, que son prieuré relevait de l'abbaye de Montierneuf à Poitiers, qu'il comptait cent douze feux en 1716; mais il est utile d'apprendre que Ch. Estienne donne une place aux vins de la Foye dans son *Prœdium rusticum*, que l'échevinage de Niort en envoyait des pièces en cadeau aux grands personnages, et que ce cru, disparu aujourd'hui, passait jusqu'à Henri IV pour le vin « de la bouche des rois. »

Ainsi, des *crapaudines* de Beuxe, du *digne vœu* de Charroux, de la *toile* de Châtellerault, des *foires* de Fontenay-le-Comte, des *reliques* de Javarzay, des *chapons* du Loudunois, etc. C'est le produit du pays, la curiosité naturelle, la particularité amusante qu'il faut expliquer, sans s'étendre sur la localité elle-même.

D. — *Bibliographie et iconographie.*

Ce commentaire serait incomplet si on n'y trouvait pas quelques indications bibliographiques. Bien entendu, il ne s'agit pas de renvoyer aux dictionnaires ni aux ouvrages généraux, mais le lecteur sera bien aise parfois de pouvoir se référer à des monographies locales peu connues ou difficiles à retrouver dans des revues provinciales. Nous nous sommes borné à citer les principales, et surtout celles qui font honneur à l'érudition de leurs auteurs.

Enfin, nous avons jugé bon de fournir l'indication de quelques gravures choisies. Naturellement, nous avons

donné la préférence aux vues les plus anciennes, mais nous n'avons pas rejeté les reproductions modernes lorsqu'elles se rapportent à des monuments que Rabelais a pu voir de son temps. Ce sera, nous l'espérons, l'amorce d'un album de vues et de portraits que nous considérons comme la meilleure, nous allions dire la seule illustration possible du *Gargantua* et du *Pantagruel*.

Henri Clouzot.

Aisgne. Voyez *Esgne*.

Beusse. Voyez *Beuxes*.

Beuxes, comm., cant. de Loudun (Vienne).

« Il fut ouy de tout le pays de Beusse. » I, 6. *Comment Gargantua nasquit en façon bien estrange.*

« Une verge d'or bien belle, en laquelle estoit une crapaudine de Beusse magnificquement enchassée. » III, 17. *Comment Panurge parle à la sibylle de Panzoust.*

Beuxe, — prononcez Beusse, — faisait partie de la châtellenie de Loudun. Son église romane et les restes des deux grosses tours du château la signalent encore à l'archéologue, mais il n'est plus question des « crapaudines » de Beuxe. C'était une pierre gris foncé brunâtre d'assez peu de valeur, comme les émeraudes communes dont on orne encore les bagues populaires en Poitou. « Item, ung petit aneau d'or ouquel est enchassé une crapauldine. » (*Inventaire de François de la Trémoille,* 1542, p. 61.) Au XVIe siècle, on croyait que les crapaudines se trouvaient dans la tête des crapauds très vieux. Elles passaient pour avoir la propriété de révéler la présence du poison dans les aliments, et en cette qualité elles pendaient avec les cornes de licorne et les langues de serpent aux chaînettes de « l'épreuve, » pièce d'orfèvrerie qu'on posait sur la table pour en toucher les mets. (Glay, *Glossaire archéologique,* art. *Épreuve;* Drs Cabanès et Nafs, *Poisons et sortilèges,* I, 244.) Le voyageur Jodocus Sincerus, ou plutôt Zinzerling, qui visita le Poitou en 1612, parle de petites pierres connues sous le nom de « diamants de Châtellerault, » qui paraissent proches parentes des crapaudines de Beuxe. Au XVIIIe siècle, la géographie de Dumoulin signale en Vendée les

pierres de Chambretaud (canton de Mortagne), quartz hyalin coloré en jaune ou en brun que l'on taillait pour faire des bagues, des cachets et autres bijoux.

Bois-d'Estos (le), pays de culture fruitière, cant. de Saint-Hermine et de la Châtaigneraye (Vendée).

« Ce sont chastaignes du boys d'Estrocz. » I, 40. *Pourquoy les moynes sont refuys du monde.*

L'intendant Maupeou d'Ableiges, dans son *Mémoire concernant la province de Poitou,* 1698, cite dans l'élection de Fontenay-le-Comte « un petit canton de dix à douze paroisses, appelé le Bois-d'Estos, planté en arbres fruitiers dont les fruits sont le principal revenu. » C'est certainement la région du canton de Saint-Hermine, dont Saint-Hilaire-du-Bois est le principal centre de production et qui approvisionne encore de fruits les marchés de la Vendée. Cerisiers, poiriers, pommiers, châtaigniers réussissent à merveille dans ce pays privilégié.

Bonivet, château détruit, comm. de Vendeuvre (Vienne).

« Plus magnificque que n'est Bonivet ne Chambourg ne Chantilly. » I, 53. *Comment feut bastie et dotée l'abbaye des Thélémites.*

Le château de Bonivet, à quatre lieues de Poitiers, avait été construit entre 1513 et 1525 par le favori de François Ier, Guillaume Gouffier, plus connu sous le nom de l'amiral de Bonivet. La vanité de ce grand seigneur lui avait fait choisir un site peu enviable, sur des coteaux arides, au milieu d'une plaine marécageuse, à cause du voisinage de Châtellerault, où son rival le connétable de Bourbon avait un manoir ducal, qui, selon l'expression de Brantôme, « ne semblait qu'un petit nid auprès. » On connaît l'anecdote de la visite de François Ier, le dépit du connétable, les effets de son ressentiment. L'amiral de Bonivet ayant trouvé la mort à Pavie, le château resta inachevé jusqu'en 1649. En 1788, le caprice de son dernier possesseur, Ch.-Louis-Henri de Chasteigner le livra à la pioche des démolisseurs. Il ne reste que le souvenir d'un château dont la magnificence étonna les contemporains, puisque Rabelais ne cite que lui dans les plus anciennes éditions, et l'égale, après 1536, à Chambord et à Chantilly. Les musées de

la Ville et des Antiquaires de l'Ouest, à Poitiers, et tout récemment le musée de Cluny, ont recueilli quelques beaux fragments en pierre sculptée provenant de la bâtisse de l'amiral.

Bibliographie : Lecointre-Dupont, *Notice sur le château de Bonivet* (*Mém. Soc. des Antiquaires de l'Ouest*, 1835, p. 220). — Palustre, *la Renaissance en France* (*Poitou*). — Desaivre, *Notice sur le château de Bonivet* (*Bull. Soc. des Antiquaires de l'Ouest*, 1903, p. 678).

Iconographie : « Le magnifique bastiment de Bonnivet en Poitou (*Topographie française de Chastillon*). — Vue de la façade principale du château, 1672, gravée par P. de la Pointe, d'après La Gueretière (*Cabinet des Estampes*, Va 411). — Vue lithogr. des ruines, par Drausin (*Mém. Soc. des Antiquaires de l'Ouest*, 1835).

Bressuire, ch.-l. d'arr. (Deux-Sèvres).

« Sainct Iago de Bressuire, en est il encores de l'eraige? » III, 22. *Comment Panurge patrocine à l'ordre des fratres mendians.*

Dès le XIIe siècle, il existait à Bressuire, comme dans la plupart des villes qui jalonnaient les chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle, une aumônerie dite de Saint-Jacques, dont la chapelle est aujourd'hui transformée en maison. On y logeait les malades pauvres et les pèlerins. Là se réunissaient, le jour de la fête du saint, tous ceux qui avaient accompli le célèbre pèlerinage, et l'assemblée donnait lieu à une foire renommée dans tout le Poitou. La plaisante invocation, à la place du sanctuaire d'Espagne révéré de toute la chrétienté, de la petite chapelle parfaitement inconnue de Bressuire, est un procédé familier à Rabelais. Comparez : Londres en Cahors et Bourdeaulx en Brye, dans la harangue de Janotus, I, 19.

Castilliers. Voyez *Châteliers*.

Celles-sur-Belle, anc. abbaye, cant., arr. de Melle (Deux-Sèvres).

« Et partant de Poictiers avecques aulcuns de ses compaignons, passèrent... par Celles. » II, 5. *Des faictz du noble Pantagruel dans son jeune eage.*

Deux localités du même nom peuvent revendiquer en Poi-

tou l'honneur d'avoir été désignées par Rabelais : Celle-L'Evécault (cant. de Lusignan, Vienne) et Celles-sur-Belle (arr. de Melle, Deux-Sèvres). Celle-L'Evécault, siège d'une baronnie appartenant aux évêques de Poitiers, à égale distance de Lusignan et de Vivonne, citées l'une et l'autre dans le roman, paraît à première vue la localité visitée par Pantagruel. Nous croyons qu'il faut, au contraire, préférer Celles-sur-Belle, dont la puissante abbaye appartenait depuis 1515 à Geoffroy d'Estissac, évêque de Maillezais (*voyez ce nom*). Outre cette raison, tirée des liens d'amitié qui unissaient Rabelais à l'abbé commendataire du lieu, il faut convenir que la superbe église de Notre-Dame de Celles, avec son portail roman et sa nef du xve siècle, visitée en pèlerinage par les rois de France, méritait d'arrêter Pantagruel mieux que la bourgade de la Vienne, dont le vieux château épiscopal n'offrait rien de remarquable.

Bibliographie : Largeault (l'abbé), *Notre-Dame de Celles.* Parthenay, 1900. In-8°.

Iconographie : Lithogr. de Baugier (*Monuments des Deux-Sèvres,* d'Arnauld. Niort, 1844. In-4°). — Photogr. de Robuchon (*Paysages et monuments du Poitou.* Paris, 1885-1904. In-fol.).

Charrous. Voyez *Charroux.*

Charroux, cant., arr. de Civray (Vienne).

« Par le digne veu de Charrous ! » IV, 7. *Continuation du marché entre Panurge et Dindenault.*

L'antique abbaye de Charroux possédait des reliques vénérées dont l'une, « le saint vœu » ou le « digne vœu, » passait pour un don de Charlemagne. Elles valaient à l'abbaye de puissantes protections. A une certaine époque, les principaux seigneurs du Poitou, de la Marche, de la Saintonge et de l'Angoumois devaient faire garder en armes, pendant la nuit de Noël, les portes et les murailles de la ville, tandis que l'on montrait les reliques (mss. de Robert du Dorat, *apud* Dom Fonteneau). Thibaudeau, dans son *Histoire du Poitou,* cite une lettre de Louis XI aux habitants de Poitiers, qui commence ainsi : « Très chers et bien aimés, nous avons voué au saint vœu de Charroux six lampes d'argent, lesquelles nous y envoyons par le porteur. » Burgaud des Marets, dans son édi-

tion de Rabelais, en rappelant ce don royal, reproduit un passage d'un prétendu manuscrit de Lenglet du Fresnoy, où les inexactitudes sont nombreuses : « Le peuple donnait ce nom à une grande statue de bois de la forme d'un homme, couvert de plaques d'argent... On ne permettait pas aux femmes d'en approcher pour le baiser... Mais [elles] étaient accoutumées de surprendre les hommes qui l'avaient baisé, leur sautant au cou et les baisant... Toute sa dignité et sa vertu ne purent le protéger contre le sieur de Bouganet et autres gentilshommes protestants, qui, en 1562, le dépouillèrent de ses robes d'argent, et, depuis ce temps, on les a appelés les valets de chambre du digne vœu de Charroux. »

Or, ce saint vœu n'était autre que le prépuce de Jésus-Christ enfant, apporté à Charlemagne par les mains d'un ange, au cours de sa croisade en Terre sainte (Besly, *Histoire des comtes de Poitou,* p. 150, 159, 160). On le montrait enchâssé dans un précieux reliquaire, et, bien loin de le réserver à la seule vénération des hommes, on le faisait baiser aux femmes enceintes pour leur procurer un accouchement facile (mss. de Dom Fonteneau).

Depuis les guerres de religion, il n'était plus question du digne vœu, et on pouvait le supposer détruit par les protestants. Mais en 1856 une découverte inattendue fit retrouver dans un mur de l'ancien cloître des Ursulines de Charroux deux précieux reliquaires, dont l'un, du XIIIe siècle, semble bien répondre à l'idée qu'on se fait du digne vœu. Il renferme une boîte romane en or avec cette inscription : *Hic caro et sanguis Christi continetur,* protégeant elle-même un petit reliquaire byzantin du Xe siècle, où se voient, sous verre, une croix et des reliques empâtées dans une sorte de mastic.

De l'abbaye, fondée vers 785, il ne reste plus que des ruines et la tour octogonale de l'église (XIIe siècle). Le pillage des protestants de Carbonnières en 1569 et le vandalisme des habitants de Charroux au XIXe siècle ont fait disparaître un des plus anciens sanctuaires du Poitou.

Bibliographie : Chergé (de), *Notice sur Charroux* (*Mém. Soc. des Antiquaires de l'Ouest*, 1835, p. 233). — Brouillet, *Description des reliquaires de Charroux* (*Bull. Soc. des Antiquaires de l'Ouest,* 1857, p. 173).

Iconographie : Reproduction des reliquaires, 5 gravures à

l'eau-forte, par Brouillet (*Bull. Soc. des Antiquaires de l'Ouest*, 1857).

Chasteleraud. Voyez *Châtellerault.*

Chastelleraudois. Voyez *Châtelleraudais.*

Châteliers (**les**), anc. abbaye et village, comm. de Fontperron (Deux-Sèvres).

« Là me souvint du vénérable abbé de Castilliers. » V, 16. *Comment nous passasmes Outre et comment Panurge y faillit d'estre tué.*

L'anonymat de « l'abbé de Castilliers » est encore à découvrir. Nous pensons cependant, avec Burgaud des Marets et, avant lui, avec Le Duchat, qu'il s'agit de l'abbaye des Châteliers en Poitou (le manuscrit porte Chastelliers, qui paraît la meilleure leçon). Mais Le Duchat, par une confusion à laquelle n'ont pas échappé les auteurs de la *Gallia christiana,* propose un certain Jean de Billy, abbé des Châteliers dans l'île de Ré. Ce personnage, n'ayant possédé la dignité abbatiale qu'à partir de 1542, nous semble mal répondre à la tournure de phrase de Rabelais : « Là me souvint du vénérable abbé, » qui le montre prêt à mourir.

Sans prétendre éclaircir beaucoup la question, nous citerons Jean Billard, abbé des Châteliers en Poitou (1456 à 1476), qui résilia son bénéfice, fut nommé évêque *in partibus* de Byblos, mais continua à administrer l'abbaye en qualité de vicaire général de son successeur, Louis de Beaumont, évêque de Paris. Son tombeau, qui se voyait aux Châteliers, représentait « un prélat revêtu. » C'est bien le *in Pontificalibus* de Rabelais, et on peut se demander si ce n'est pas cette pierre tombale aperçue, lors d'une visite à Sanxay, chez Léon Jamet (*voyez ces noms*), qui a suggéré cette anecdote à l'auteur. On ne peut s'empêcher de rapprocher ce procédé de composition de la pierre tombale de Geoffroy la Grand'Dent, des chaînes de la Rochelle, de l'origine de la Beauce, etc. Dans tous les cas, voici les noms des abbés des Châtelliers contemporains de Rabelais : Noël Bouhier (1493-1516), Guillaume de la Croix (1524), Jean de la Croix (1528-1539).

Bibliographie : Duval, *Cartulaire des Châteliers* (*Mém. Soc. de Statistique des Deux-Sèvres,* 2e série, VII). — *Paysages et monuments du Poitou,* art. Barbier de Montault.

Iconographie : Photogravures de l'abbaye, par Robuchon (*Paysages et monuments du Poitou*).

Châtelleraudais, pays de Châtellerault (Vienne).

« Une histoire joyeuse, laquelle advint au pays de Chastelleraudois. » V, 7. *Comment Panurge racompte à maistre Aeditue l'apologue du roussin et de l'asne.*

Le Châtelleraudais comprenait le territoire de la vicomté de Châtellerault, un peu moins étendu que l'arrondissement du même nom, mais réunissant en plus quelques paroisses du département d'Indre-et-Loire. Il n'est pas étonnant que Rabelais ait choisi le Châtelleraudais pour faire parler les ânes, car toute la région est encore célèbre pour la vigueur et la taille de ses coursiers à longues oreilles (voyez *Mirebalais*). Le gentilhomme, — le manuscrit dit « seigneur, » — dont le palefrenier promenait les grands chevaux était sans doute le connétable Charles de Bourbon, apanagiste du duché de Châtellerault depuis 1515. Si cette conjecture est fondée, on s'explique qu'à l'impression le mot « gentilhomme » ait remplacé celui de « seigneur » où l'on aurait pu voir une allusion au traître qui venait d'embrasser le parti de l'empereur en 1523.

Châtellerault, ch.-l. d'arr. (Vienne).

« Pour sa chemise furent levées neuf cens aulnes de toille de Chasteleraud. » I, 8. *Comment on vestit Gargantua.*

Les chanvres et les lins les plus renommés du Poitou venaient du marais vendéen (voyez *Olonne*) et du Châtelleraudais : « Les lins et les chanvres y sont très bons et en quantité » (*Mém. de Maupeou d'Ableiges,* 1698). En 1738, il y avait encore à Châtellerault une soixantaine de « tessiers » qui travaillaient soit dans leur ouvroir ou boutique, soit à « l'ostel, » c'est-à-dire dans la maison de leur client (Boissonnade, *Organisation du travail en Poitou,* I, p. 268).

Chauvigny, cant., arr. de Montmorillon (Vienne).

« De Chauvigny... et lieux confins, tous les debatz... estoient par son devis vuidez. » III, 41. *Comment Bridoye narre l'histoire de l'apoincteur de procés.*

Chauvigny était autrefois pourvu d'une double enceinte. Cinq châteaux, autant d'églises, des couvents, des aumôneries en faisaient une ville importante du Poitou. Elle domi-

nait la Vienne dans un site des plus séduisants. Jean Bouchet, l'ami de Rabelais, y possédait une maison des champs, appelée *la Villette,* où il se retira pendant la peste de 1521.

BIBLIOGRAPHIE : *Paysages et monuments du Poitou,* art. Tranchant.

ICONOGRAPHIE : Photogravures par Robuchon (*Paysages et monuments du Poitou*).

Colonges. Voyez *Coulonges.*

Coulonges-sur-l'Autise, anc. château, cant., arr. de Niort (Deux-Sèvres).

« Et partant de Poictiers avecques aulcuns de ses compaignons, passèrent... par Colonges. » II, 5. *Des faictz du noble Pantagruel dans son jeune eage.*

« De ses telles dens de laict vous trouvrez une à Colonges les royaulx en Poictou. » IV, 31. *Anatomie de Quaresme-prenant.*

Au XVIIe siècle, c'est Geoffroy d'Estissac, le prélat initiateur de la Renaissance en Poitou, qui passait pour avoir bâti le beau château de Coulonges-sur-l'Autise. La date de 1544, relevée sur une voûte, qui a fait de nos jours reporter à son neveu Louis d'Estissac l'honneur de cette construction, ne saurait empêcher l'évêque de Maillezais d'avoir été le promoteur de l'œuvre. Geoffroy d'Estissac était un des plus grands bâtisseurs de son temps. Il fit construire « à la moderne » le chœur de la cathédrale de Maillezais, rebâtir la maison de plaisance épiscopale de l'Hermenault, restaurer l'église principale de Ligugé et édifier le beau portail qui en orne l'entrée (*voyez ces noms*). Il est d'autant plus permis de mettre Coulonges au nombre de ses créations que le château est pourvu de soubassements, de salles basses, de caves voûtées d'une telle importance qu'ils n'ont pu se construire entre 1543, date de la mort de Geoffroy d'Estissac, et 1544, date de l'achèvement des voûtes du rez-de-chaussée. Malheureusement, de cette somptueuse demeure, il ne reste plus que les murs. Le vandalisme d'un collectionneur a fait transporter au château de Terre-Neuve, près Fontenay-le-Comte (Vendée), le porche d'entrée, les caissons de l'escalier et de la salle des archives, la voûte et la lanterne de l'escalier, la grande cheminée sculptée de Louis d'Estissac. M. de Rochebrune n'a pu emporter, — et pour cause, — la dent de lait de Carême-prenant, qui

n'était sans doute que la défense de quelque narval ou cachalot, à moins qu'on ne préfère y voir une des grosses dents du verrat que Rabelais avait admiré à Ligugé (V, 30).

Bibliographie : Fillon et Rochebrune, *Poitou et Vendée*. Niort, 1885. In-4° (monogr. de *Terre-Neuve*). — Palustre, *Renaissance en France* (*Poitou*).

Iconographie : Dessin par Audouin, vers 1840 (coll. Léo Desaivre, à Niort). — Vue du château avant 1850, eau-forte par Rochebrune (*Poitou et Vendée*). — Caissons, cheminée, voûtes, etc., transportés à Terre-Neuve, eaux-fortes par le même (*Poitou et Vendée*).

Croustelles. Voyez *Croutelle*.

Croutelle, comm., cant. sud de Poitiers (Vienne).

« N'est aujourdhuy passé aucun en la matricule de ladite Université de Poitiers. Sinon qu'il ait beu en la fontaine caballine de Croustelles. » II, 5. *Des faits du noble Pantagruel en son jeune âge.*

« De Croutelle... et lieux confins, tous debatz estoient par son devis vuidez. » III, 41. *Comment Bridoye narre l'histoire de l'apoincteur de procés.*

Croutelle, une des plus petites communes du département de la Vienne, à quatre kilomètres de Poitiers, est située dans une riante vallée, arrosée par un menu filet d'eau. Au temps des diligences, les voyageurs gravissaient à pied une longue côte assez raide et s'arrêtaient traditionnellement à boire à une source limpide que l'on trouve le long du chemin. C'est cette fontaine que Rabelais a immortalisée en la comparant à la source d'Hippocrène que le cheval Pégase fit jaillir sur le Parnasse d'un coup de pied

Nec fonte labra prolui caballino.
(Perse, Sat. 1.)

Plusieurs auteurs, dans des œuvres postérieures au *Pantagruel*, mentionnent cette visite des étudiants de Poitiers à la fontaine Caballine. En 1548, Noël du Fail, dans ses *Baliverneries* (p. 107 de la réimpr. Charpentier), qualifie un personnage de « maistre ès arts de Crotelle, je voulois dire bachelier » (voyez *Passe-Lourdin* et *Pierre-Levée*). Plus tard, l'auteur inconnu du *Discours facétieux des finesses de Crous-*

telle (Poitiers, vers 1622) insiste avec plus de détails sur ce pèlerinage universitaire : « On dit que ces messieurs de la cour, examinans jadis les futurs officiers qui avoient leurs licences des docteurs de Poictiers, leur demandoient expressément s'ils avoient vu Croustelle, imputans à bestise de n'avoir eu cette curiosité et les renvoyoient estudier six mois pour cette omission. »

Malheureusement, ces citations ne prouvent nullement que la réputation de Croutelle, pour déniaiser les étudiants, ait été antérieure à Rabelais. Cette fontaine de sapience sent son imitation de l'antiquité d'une lieue, et nous ne croyons pas qu'on en trouve d'autres exemples dans le folk-lore, si riche pourtant, des sources et des fontaines. Il y a bien des chances pour que cette propriété merveilleuse des eaux de Croutelle soit de l'invention de notre auteur et lui ait été inspirée par les curieux produits de l'industrie locale.

Jadis Croutelle était célèbre par l'habileté de ses tourneurs, qui fabriquaient en buis ou en ivoire de minuscules objets : chandeliers, quenouilles, jeu de quilles minces comme des cheveux et ne dépassant pas, avec leur boîte, le poids d'un grain de blé. Au XVIe siècle, C. Estienne, dans sa *Guide des chemins de France,* 1552; Th. de Bèze, dans son *Histoire ecclésiastique* à la date de 1561; Guill. Bouchet, dans ses *3e et 36e sérées,* 1584, mentionnent l'industrie de Croutelle. Ces chefs-d'œuvre lilliputiens s'appelaient *finesses.* Rabelais pouvait-il manquer une si belle occasion de placer un jeu de mots et d'envoyer ses étudiants chercher de l'esprit à Croutelles, chez les marchands de finesses?

La renommée de la fontaine Caballine survécut, on l'a vu, à l'auteur du *Pantagruel.* Mais, un siècle plus tard, les finesses de Croutelles passaient pour être « cousues de fil blanc » et les habitants du pays se voyaient taxés, dans les contes populaires, d'une réputation bien établie de Béotie.

Bibliographie : Desaivre, *Les finesses de Croutelle.* Niort, 1891. Br. in-8o.

Dive (la), Dive de Moncontour ou Dive mirebalaise, rivière, affluent de la rive droite du Thouet.

« Assigna sus la recepte de la Dive seze cent soixante et neuf mille escus au soleil. » I, 53. *Comment feut bastie et dotée l'abbaye des Thélémites.*

On rencontre en Poitou au moins quatre cours d'eau qui portent le nom de Dive. Mais il s'agit certainement ici de la Dive mirebalaise, qui prend sa source à Montgauguier, sillonne la partie occidentale du Mirebalais, passe à Montcontour et se jette dans le Thouet à Saint-Hippolyte, entre Montreuil-Bellay et Saumur. Elle traversait des marais autrefois considérables que le duc de Roannais entreprit de dessécher en 1658 et qui ne le furent définitivement qu'à la fin du XVIIIe siècle. Il est possible qu'au temps de Rabelais il y ait eu déjà des tentatives faites pour canaliser ces eaux stagnantes, et que, pour se payer de leurs débours, les auteurs du desséchement aient levé un impôt ou coutume sur la navigation de la Dive. En tout cas, le produit de cette « recepte » devait être mince, et Rabelais joue évidemment sur le mot *dives* (riche).

Ermenaud (**l'**). Voyez *Hermenault* (*l'*).

Esgne, château et village, comm. d'Iteuil (Vienne).

« De Aisgne... et lieux confins, tous les debatz... estoient par son devis vuidez. » III, 41. *Comment Bridoye narre l'histoire de l'apoincteur de procés.*

Ancienne seigneurie relevant de la baronnie de Celle-l'Evécault. Il s'y tenait quatre foires renommées.

Essars (**les**). Voyez *Essarts* (*les*).

Essarts (**les**), anc. château, cant., arr. de la Roche-sur-Yon (Vendée).

« Sept vingt faisans qu'envoya le seigneur des Essars. » I, 37. *Comment Gargantua soy peignant faisoit tomber de ses cheveulx les boulletz d'artillerye.*

La baronnie des Essarts était constituée au moins dès la première moitié du XIIe siècle; elle relevait du duché de Thouars. Après avoir été possédée par les Chabot, elle resta dans la maison de Vivonne jusqu'au XVe siècle, puis passa aux Penthièvre, dits de Bretagne (voyez *Brosse* [*René de*]). Le château, qui datait vraisemblablement de la fin du XVe siècle, fut brûlé pendant les guerres de Vendée. Il n'en reste plus qu'une porte ronde flanquée de deux tours, prête à tomber en ruines. L'église du XIIe siècle a également disparu, mais on a conservé l'ancienne crypte sous l'édifice moderne.

Bibliographie : *Paysages et monuments du Poitou,* art. de l'abbé Boutin.

Iconographie : Lithog. de 1840, par Montbail (*Monuments de la Vendée*). — Lithog. de 1844, par de Wismes (*la Vendée*). — Eau-forte par O. de Rochebrune, 1860 (*Poitou et Vendée*).

Estables. Voyez *Étables.*

Étables, village, comm. de Charay et de Blâlay (Vienne).

« D'Etables... et lieux confins, tous les debatz... estoient par son devis vuidez. » III, 41. *Comment Bridoye narre l'histoire de l'apoincteur de procés.*

Le trésorier du chapitre de Saint-Hilaire de Poitiers était seigneur châtelain d'Étables. Il y possédait une maison forte dite *fortillesse d'Estables.*

Estrocs (le bois d'). Voyez *Bois-d'Estos.*

Faye-Monjau (la). Voyez *Foye-Monjault (la).*

Fontaine-le-Comte, comm., cant. sud de Poitiers (Vienne).

« On temps qu'il demouroit à la Fontaine le Conte, soubs le noble abbé Ardillon. » III, 43. *Comment Pantagruel excuse Bridoye sus les jugemens faictz au sort des dez.*

« Passèrent par Legugé, visitant le noble Ardillon, abbé. » II, 5. *Des faictz du noble Pantagruel en son jeune eage.*

De l'ancienne abbaye de l'ordre de Saint-Augustin, fondée par Guillaume VIII, comte de Poitou (1127-1137), il ne reste que l'église romane, isolée au fond d'un vallon. A peu de distance jaillit la fontaine qui a donné son nom à l'abbaye et qui passe à Croutelle et Mezeaux (*voyez ces noms*) avant de se jeter dans le Clain. Fontaine-le-Comte touche à Ligugé (voyez *Ardillon*).

Bibliographie : Redet, *Notice historique sur l'abbaye de Fontaine-le-Comte* (*Mém. Soc. des Antiquaires de l'Ouest,* 1837, p. 226).

Fontenay-le-Comte, ch.-l. d'arr. (Vendée).

« Passèrent... par Fontenay le Conte, saluant le docte Tiraqueau. » II, 5. *Des faictz du noble Pantagruel en son jeune eage.*

« Plus estoit troublé que s'il feust à la foyre de Fontenay. » III, 13. *Comment Pantagruel conseille Panurge prévoir l'heur ou malheur de son mariage par songes.*

Le séjour de Rabelais à Fontenay-le-Comte appartient à la biographie de l'auteur. Au temps où maître François vivait au couvent du Puy-Saint-Martin, Fontenay-le-Comte était au nombre des bonnes villes du Poitou. Son enceinte de remparts, son château, fortifié par un donjon et cinq grosses tours, la mettaient à l'abri d'un coup de main. Elle comptait trois églises : Notre-Dame, Saint-Jean, Saint-Nicolas, une aumônerie, un couvent de Jacobins et un couvent de Cordeliers, celui-là même où vivait Rabelais, dont l'existence remonte au moins à 1389. Le siège royal, où Tiraqueau était lieutenant (*voyez ce nom*), groupait autour du palais de justice toute une pléiade de juristes versés dans l'étude du droit. Les halles en bois, rebâties à neuf dans les dernières années du règne de Charles VIII, étalaient une façade sculptée où se voyaient les armes de France supportées par deux anges long vêtus et de grandeur naturelle.

C'est là que se tenaient les trois foires, dont l'une, celle de la Saint-Jean, plus achalandée que celles du 2 août et de la Saint-Venant, faisait affluer marchands et acheteurs. Outre le témoignage de Rabelais, une anecdote rapportée par Guill. Bouchet, dans sa *35e sérée,* atteste la présence de nombreux étrangers, en particulier d'Allemands, à cette foire renommée. Plus tard, Béroalde de Verville en fait le théâtre d'une scène assez plaisante. Un ancien ministre protestant, nommé de la Tour, déposé par le Consistoire à la suite d'une incartade privée, parcourait la foire en offrant des lanternes. Reconnu par Jacques du Fouilloux et par d'autres gentilshommes, il leur fit cette réponse : « Ho! ho! je vous les ai autrefois preschées, maintenant, je vous les vends. »

C'est aux foires de Fontenay et de Niort (*voyez ce nom*) que la tradition place la naissance de l'argot inventé par les colporteurs, porte-balles, bohémiens qui s'y rassemblaient en très grand nombre (*la Vie généreuse des Mercelots, Gueuz, etc.* Lyon, 1596. Réimpr. Fournier, *Variétés historiques,* VIII, 147).

Bibliographie : Fillon, *Poitou et Vendée,* monogr. de Fontenay. — *Paysages et monuments du Poitou,* art. R. Vallette.

Iconographie : Eaux-fortes de Rochebrune (*Poitou et Vendée*). — Photogravures Robuchon (*Paysages et monuments*).

Fou (le), château et ville, comm. de Vouneuil-sur-Vienne (Vienne).

« Avoit pour domesticques les seigneurs du Fou... » I, 22. *Les jeux de Gargantua.*

Le château du Fou, dont les fortes tours s'élèvent encore sur une colline, à gauche de la Vienne, avait été construit entre 1465 et 1470 par Yves du Fou, conseiller et chambellan de Louis XI, capitaine du château de Lusignan, sénéchal de Poitou, sur le fief de l'Armenteresse. Son fils, Jacques du Fou, qui lui succéda dans ses biens et titres, suivit Charles VIII à Naples, fut nommé maître d'hôtel du roi en 1514 et mourut en 1526. C'est ce personnage, sans doute, que Rabelais veut désigner (voyez *Fou* [*Jacques du*]). Après lui, le titre de seigneur du Fou échut à Antoine de Lettes, seigneur des Prez et de Montpezat, qui avait épousé Helyette du Fou, fille de Jacques.

Bibliographie : *Paysages et monuments du Poitou,* art.

Iconographie : Photogravures par Robuchon (*Paysages et monuments du Poitou*).

Foye-Monjault (la), comm., cant. de Beauvoir-sur-Niort (Deux-Sèvres).

« C'est vin de la Faye Monjau. » I, 34. *Comment Gargantua laissa la ville de Paris.*

Le terroir de la Foye-Monjault, *Faia monachalis,* produisait des vins très estimés que Ch. Estienne, dans son *Prædium rusticum* (Paris, 1554, p. 412), appelle *vina Faymongiana, vins de la Faye Montjau.* On les offrait en cadeau aux grands personnages. En 1536, l'échevinage de Niort, pour se concilier les bonnes grâces du sénéchal de Poitou, Jacques du Fou, lui fit conduire à ses châteaux de la Mothe-Croutelle et du Fou (*voyez ces noms*) six barriques de vin qu'un envoyé spécial était allé « taster et choisir » à la Foye. Un Mémoire de 1744 sur l'Élection de Niort rapporte que, jusqu'à Henri IV, « c'étoit le vin de la bouche des rois; » mais le rédacteur du Mémoire conteste pour sa part cette réputation, et appelle le fameux cru « le moins mauvais du Poitou, cependant âcre et froid à l'estomac. » Le phylloxéra, en détruisant les vignes, a clos la discussion.

Hermenault (l'), cant., arr. de Fontenay-le-Comte (Vendée).

« J'en ay bien receu unes [lettres] dattées de l'Ermenaud. » *Epitre I à monseigneur de Maillezais.*

Le prieuré conventuel de l'Hermenault appartenait depuis 1003 à l'abbaye de Maillezais. Les abbés, trouvant la résidence agréable, y construisirent une maison de plaisance et, au xve siècle, un château fortifié, dont il subsiste encore une tour. Geoffroy d'Estissac se plut à embellir ce logis d'été. Il le fit rebâtir entre 1523 et 1528, sans doute par l'architecte qui réédifia le prieuré de Mouzeuil. Mais les protestants ruinèrent son œuvre en 1569 et rasèrent les chênes séculaires du parc. Le château fut entièrement reconstruit au xviiie siècle et rien n'est resté de la maison des champs de Geoffroy d'Estissac.

Bibliographie : Fillon, *Poitou et Vendée,* monogr. de l'Hermenault.

Iconographie : Eau-forte de Rochebrune, d'après un modèle en bois du xviiie siècle (*Poitou et Vendée*). — Photogravures de Robuchon (*Paysages et monuments du Poitou*).

Javarzay, bourg, ancien château, comm. de Chef-Boutonne (Deux-Sèvres).

« Les ungs se vouoyent... ès reliques de Javrezay. » I, 27. *Comment un moine de Seuillé saulva le cloz de l'abbaye du sac des ennemys.*

L'édition de 1659, d'Amsterdam, commente ainsi le passage : « Reliques de Javersay. C'est une petite bourgade près Chef-Boutonne, en Poitou, fort renommée de nos pères à cause des reliques qui étoient gardées en l'église parochiale où l'on venoit en pèlerinage de tous côtés pour gagner les pardons. Ces reliques furent apportées de Rome par un cardinal nommé Raymond Préault [Perrault], natif dudit lieu, et posées en ladite église le 24 mai 1506, qui étoit le dimanche entre les Rouzons et la Pentecôte. C'étoient des os de saint Chartier et autres enchâssés dans un petit coffre d'argent qui pesoit 16 marcs et une image de Notre-Dame qui valoit 1,200 ducats. Tout cela fut pris aux seconds troubles de l'an 1567. »

Un inventaire du xvie siècle, conservé aux archives de la Vienne, donne la nomenclature des « autres » reliques de Javarsay (et non *Laurezay,* comme le porte l'édition Marty-Laveaux). L'énumération en est longue et de nature à éveiller

la verve de Rabelais. On y voit figurer du lait des mamelles de la Vierge Marie, des os d'Abraham, un morceau de la verge d'Aaron, des reliques du roi Nothus, père de sainte Ursule, une côte de saint Antoine, en tout cent quinze articles.

Il n'est pas fait mention des os de saint Chartier, déposés probablement depuis longtemps dans le sanctuaire, puisque le document appelle l'église « Sainct Chartrier de Javarzay. » Si l'on accepte, pour l'arrivée des reliques, la date donnée par le commentateur de Rabelais (24 mai 1506), elles ne parvinrent à leur destination qu'après la mort du donataire, décédé à Viterbe le 5 septembre 1505. En outre, l'opinion la plus répandue fait naître à Surgères et non à Javarsay le célèbre cardinal

Qui governoit et Roys et Papes,
Empereurs et Ducs pour certain.

(Octavien de Saint-Gelais.)

L'église de Javarzay, construite au XIe siècle et remaniée au XVe, est une des plus intéressantes des Deux-Sèvres.

BIBLIOGRAPHIE : Beauchet-Filleau, *Les Reliques de Javarzay et le cardinal Raymond Perrault* (*Bull. Soc. stat. des Deux-Sèvres*, 1882, p. 155).

ICONOGRAPHIE : Photogravure de l'église par Robuchon (*Paysages et monuments du Poitou*).

Laurezay. Voyez *Javarzay*.

Legugé. Voyez *Ligugé*.

Lermenaud. Voyez *Hermenault* (*l'*).

Ligugé, comm., cant. sud de Poitiers (Vienne).

« Passèrent par Legugé, visitant le noble Ardillon, abbé. » II, 5. *Des faictz du noble Pantagruel en son jeune eage.*

« De Legugé... et lieux confins, tous les debatz... estoient par son devis vuidez. — Vin d'apoinctation (ainsi nommaient ilz le bon vin de Legugé). » III, 41. *Comment Bridoye narre l'histoire de l'apoincteur de procés.*

« Un verrat qu'autrefois j'avois veu à Limoges [Legugé, selon le manuscrit]. » V, 30. *Comment nous visitasmes le pays de Satin.*

« Le pacquet qu'il vous a pleu m'envoyer de Legugé. — Celles [les salades] de Legugé me semblent bien aussi bonnes et

quelque peu plus doulces et amiables à l'estomach. » *Epistre III à monseigneur de Maillezais.*

Le prieuré de Ligugé, vestige de l'antique monastère de Saint-Martin, appartenait depuis le milieu du xe siècle à l'abbaye de Maillezais. Ruiné pendant la guerre de Cent ans, il ne fut rebâti que par Jean d'Amboise, évêque de Maillezais (1478-1481). Lorsque Geoffroy d'Estissac prit possession du prieuré, — peut-être dès 1504, quand il fut nommé doyen du chapitre de Saint-Hilaire-le-Grand à Poitiers, — il trouva l'église abbatiale à peu près réédifiée et n'eut à donner ses soins qu'au portail où il prodigua les trésors de l'architecture nouvelle. Mais son œuvre, à Ligugé, fut surtout la reconstruction totale des bâtiments conventuels dont il fit une habitation de grand seigneur. Un cloître élégant courait autour de l'enceinte extérieure, avec une fontaine jaillissante au milieu. Au midi, un corps de logis, flanqué de quatre tours, était réservé aux religieux du prieuré. A l'extrémité du cloître, au nord, se dressait la tour octogonale du clocher avec sa galerie ciselée, sa flèche gracieuse. A l'ouest, un donjon circulaire, — celui-là même où la tradition place la chambre de Rabelais, — aujourd'hui découronné et délabré, protégeait l'enceinte du monastère. Plusieurs escaliers élégants, dont un seul a résisté aux injures du temps, reliaient entre elles les parties de l'habitation. A l'ouest, enfin, à l'extrémité d'une cour d'honneur, s'élevaient les servitudes et les écuries. Tout autour, Geoffroy d'Estissac, à la mode de prélats italiens, avait créé des jardins superbes où il cultivait les fleurs et les plantes rares, et sans doute aussi un vignoble dont ses intimes appréciaient fort les produits, bien que la renommée du vin de Ligugé n'ait pas survécu à Rabelais et puisse passer pour une flatterie à l'adresse de son hôte.

Le prieuré valait mille livres de revenu, au dire de Jean Bouchet, l'ami et le commensal de la maison, dont Rabelais pressait la venue dans une lettre en vers, écrite

A Ligugé, ce matin de septembre
Sixiesme jour, en ma petite chambre,
Que de mon lit je me renouvellais
Ton serviteur et amy Rabellays.

BIBLIOGRAPHIE : Cousseau (Mgr), *Notice sur le monastère de*

Ligugé (*Mém. Soc. des Antiquaires de l'Ouest,* VI, 37). — Chamard (dom), *Saint-Martin et son monastère de Ligugé.* Poitiers, 1873. In-8o.

ICONOGRAPHIE : Photogravures par Robuchon (*Paysages et monuments du Poitou*).

Loge-Fougereuse (la), comm., cant. de la Châtaigneraye (Vendée).

« Et en fut donné pareil arrest à la martingalle l'an dix et sept pour le maulgouvert de Louzefougerouse. » II, 12. *Comment le seigneur de Humevesne plaidoie davant Pantagruel.*

Sans prétendre expliquer le coq-à-l'âne de Humevesne, nous ferons remarquer qu'il existe en Vendée une localité du nom de Loge-Fougereuse, qui rappelle singulièrement « Louzefougerouse. » C'était autrefois une baronnie appartenant aux Appelvoisin et pourvue d'un prieuré et d'une maladrerie. Quant au « Maulgouvert, » Le Duchat le traduit par « un homme qui se conduit mal, un dissipateur. » Mais on trouve le titre de « Malegouvert » appliqué à une sorte d'évêque des fous à Mâcon (*Recueil des chevauchées de l'Asne.* Lyon, 1862) et à Vienne (Charvet, *Hist. de la sainte Église de Vienne.* Lyon, 1761, p. 599). Le mot s'explique de lui-même, puisque celui qui en était affublé devait tout gouverner en dépit du sens commun.

Loudun, ch.-l. d'arr. (Vienne).

« Traversa les marays, et gaingna au dessus le puy jusques au grand chemin de Loudun. » I, 48. *Comment Gargantua assaillit Picrochole dedans la Roche Clermaud.*

Le grand chemin de Loudun à la Roche-Clermaud n'est autre que la route de Loudun à Chinon qui passait par Bassé, Beuxe, la Roche-Clermaud, Parillé. « Mauvais chemin en temps de pluye, » dit la *Guide* de 1552.

Loudunais, pays de Loudun (Vienne).

« Quatre cens chappons de Loudunoys. » I, 37. *Comment Gargantua soy peignant faisoit tomber de ses cheveulx les bouletz d'artillerye.*

« Gras chappons de Loudunois. » V, 6. *Comment les oiseaux de l'isle sonnante sont alimentés.*

Le Loudunais formait le ressort de la châtellenie et du bailliage de Loudun. Il a toujours fait partie du diocèse de Poitiers, mais il a de bonne heure été envahi par les comtes d'Anjou et détaché du Poitou. Il était régi par une coutume particulière et nommait ses propres députés aux états généraux. Quant à la réputation des chapons de Loudun, elle date de loin. Dès le XIIIe siècle, on trouve « Chapons de Lodun » dans le *Dict. de l'Apostoile*. Ch. Estienne, dans sa *Guide,* en 1552, mentionne les « gras chappons. » Jodocus Sincerus, dans l'*Itinerarium Galliæ,* vante le pain couleur de safran et « les poulles de Loudun » (1612). Aucun guide ne nomme la ville sans ajouter « grands chapons. »

Iconographie : Carte du pays de Loudunois, par Pierre Rogier, 1579.

Loudunois ou **Loudunoys**. Voyez *Loudunais.*

Louzefougerouse. Voyez *Loge-Fougereuse.*

Luçonais (le), pays de Luçon (Vendée).

« Le premier son de matines qú'on appelle en Lussonnoys, frotte couille. » II, 28. *Comment Pantagruel eut victoire bien estrangement des Dipsodes et des géans.*

Le Luçonnais s'étendait entre le Lay et la Vendée, autour de la baie de l'Aiguillon : son territoire a formé la baronnie de Luçon.

Iconographie : Carte du pays de Poictou, par Pierre Rogier, 1579.

Lusignan, cant., arr. de Poitiers (Vienne).

« Visitez Lusignan... Là trouverrez tesmoings... lesquelz vous jureront... que Mellusine leur première fondatrice avoit corps fœminin jusques aux boursavitz, et que le reste en bas estoit andouille serpentine ou bien serpent andouillicque. » IV, 38. *Comment andouilles ne sont à mespriser entre les humains.*

« Et partant de Poictiers... passerent... par Lusignan. » II, 5. *Des faictz du noble Pantagruel en son jeune eage.*

« De Lusignan... et lieux confins, tous les debatz... estoient par son devis vuidez. » III, 41. *Comment Bridoye narre l'histoire de l'apoincteur de procés.*

« Lusignan. Voyez l'ancien chasteau de Melusine, » dit la *Guide des chemins de France* en 1552. La superbe construc-

tion féodale du XIIe et du XIIIe siècle n'avait plus longtemps à faire l'admiration des curieux : elle fut démantelée après le siège de 1575 par le duc de Montpensier et totalement rasée en 1622. Il n'en reste d'autre vestige que quelques images peintes ou gravées et l'impression d'un témoin oculaire, Brantôme, qui visita les ruines, avec la reine mère, dans les derniers jours de novembre 1575.

Plus heureux que l'auteur des *Grands capitaines français*, Rabelais put voir dans toute sa splendeur « ce beau chasteau si admirable et si ancien qu'on pouvoit dire que c'estoit la plus belle marque de forteresse antique et la plus noble décoration vieille de toute la France » (*Vie de M. de Montpensier*). C'était une étape de la route de Maillezais à Ligugé, et, à chacun de ses voyages, l'auteur de *Pantagruel* avait le loisir d'admirer l'œuvre de Mélusine, hardiment campée sur son promontoire au-dessus de la Vonne. Il visita certainement la chapelle, le jeu de paume, le logis de la reine et les « belles et longues galeries magnifiquement lambrissées, avec les beaux et plaisants cabinets » d'où l'on découvrait le parc et la prairie. Le seigneur du Fou (*voyez ce nom*), capitaine du château, le promena dans la double enceinte et lui apprit les noms des grosses tours : la tour de l'Horloge, qui dominait tout Lusignan; la tour de la Fontaine; la tour Poitevine; la tour de Mélusine, la plus haute, la plus belle et la plus forte. Il ne manqua pas, sur le portail, de remarquer l'effigie de Geoffroy à la Grand'Dent « en très grande stature, » et, comme plus tard Catherine de Médicis, il se fit « faire plusieurs contes fabuleux » par les « bonnes vieilles qui lavoient la lexive à la Fontaine » de la Font-de-Cé.

Rabelais connaissait donc à merveille la légende des Lusignan, bien qu'il traite assez mal les deux principaux personnages en faisant de Mélusine aux enfers une souillarde de cuisine et de Geoffroy la Grand'Dent un allumettier (*voyez ces noms*); mais, dans une inspiration plus sérieuse, après avoir rappelé les châteaux qui revendiquent Mélusine pour fondatrice (voyez *Parthenay, Pouzauges, Mervent, Vouvent*), il rattache la femme serpent aux mythes de l'antiquité et, par un curieux rapprochement avec la nymphe scythique Ora, devance la critique moderne.

BIBLIOGRAPHIE : Babinet, *Notice sur le château de Lusignan* (*Bull. Soc. des Antiquaires de l'Ouest*, 1872, p. 216, 307). —

Paysages et monuments du Poitou, art. Ledain. — Desaivre, *le Mythe de la Mère Lusine.* Niort, 1882. In-8°. — Champeaux et Gauchery, *Travaux d'art du duc de Berry.* Paris, 1894. In-4°.

Iconographie : Miniature des Heures du duc de Berry, reprod. en héliogr. dans les *Paysages et monuments du Poitou.* — Dessin du siège de 1575 (Bibl. nat., Estampes, Va 412). Reprod. art. Babinet et *Paysages.* — Gravure de Chastillon, datée de 1595.

Maillezais, cant., arr. de Fontenay-le-Comte (Vendée).

« Lisant les belles chronicques de ses ancestres, trouva que Geoffroy de Lusignan, dict Geoffroy à la grand dent..., estoit enterré à Maillezays. — De là arrivèrent à Maillezays, où visita le sépulchre dudict Geoffroy à la grant dent. » II, 5. *Des faictz du noble Pantagruel en son jeune eage.*

La puissante abbaye de Saint-Pierre de Maillezais avait été fondée dès la fin du xe siècle sous la règle de saint Benoît. En 1317, lors de la création de l'évêché de Maillezais, l'église abbatiale devint cathédrale et l'abbé prit la crosse épiscopale sans résigner pour cela le gouvernement de son monastère. Depuis le 24 mars 1518, cette double dignité appartenait à Geoffroy d'Estissac (*voyez ce nom*), un des prélats de la Renaissance qui poussa le plus loin le cumul des bénéfices ecclésiastiques, mais qui s'acquit l'immortalité par son amour pour les arts et les lettres et la protection dont il entoura Rabelais. C'est dans son abbaye que l'auteur du *Pantagruel* échangea le froc de saint François contre l'habit de saint Benoît et qu'il séjourna plusieurs années à partir de 1524.

Rabelais était donc bien placé pour parler du tombeau de Geoffroy la Grant'Dent, et il semble d'autant moins possible de révoquer son témoignage en doute qu'il se trouve confirmé par un passage du poème de Couldrette, trouvère du xive siècle, qui a chanté la légende de Mélusine et de ses fils en vers octosyllabiques :

Encores y est ensevelis
Geoffroy le chevalier gentils;
La gist Geoffroy et là repose :
Je l'ai véu, bien dire l'ose,
Pourtrait en une tombe de pierre,
Dessoubz celle fu mis en terre. (Vers 5757-62.)

Or, « ce chevalier gentil » n'était autre que le terrible seigneur de Vouvent, qui avait brûlé moins d'un demi-siècle auparavant l'abbaye de Maillezais. Cet exploit lui avait fait une fort mauvaise affaire à Rome. On l'avait contraint de rebâtir l'édifice détruit, et les générations suivantes, oubliant les méfaits du puissant baron pour ne se rappeler que ses libéralités, en avaient fait promptement un héros de légende. Pour perpétuer cette seconde fondation, les moines avaient même gravé l'image de leur dangereux voisin à la porte de leur monastère.

« Et fut l'abbaye refaicte, dit Jean d'Arras, plus grande et plus puissante qu'elle n'avoit esté par avant : et se fit Geuffroy signifier et escripre a la porte : c'est assavoir la longueur et la grandeur de luy, au plus pres que on peut faire a sa semblance. »

En 1834, des fouilles entreprises dans le chœur de l'église ruinée ont mis à jour une tête de guerrier d'une expression et d'une énergie remarquables. Elle montre si bien les dents « comme d'un homme furieux » qu'il est permis d'y reconnaître la figure évoquée par Rabelais.

Les mêmes fouilles ont découvert la pierre tombale sculptée de Goderan, évêque de Saintes et abbé de Maillezais de 1060 à 1073 (*voyez ce nom*). On trouva son anneau, sa crosse et son épitaphe sur une plaque de plomb. C'est le « saint Goderan, » par lequel jure frère Jean, et, si l'on s'étonne de voir Rabelais faire un saint d'un simple abbé, nous citerons Bucelin, *Calendrier de l'ordre de saint Benoît,* et Trithême, *De Viris illustribus Ord. S. B.,* t. IV, qui ont donné ce titre au prélat. (Arnauld, *Histoire de Maillezais,* p. 78.)

Malgré ses ruines, l'abbaye de Maillezais, dressée sur un plateau au milieu du marais vendéen, garde encore de précieux témoignages du séjour de Rabelais. C'est d'abord les bâtiments claustraux du XIIIe siècle, aménagés au XVIIe pour l'exploitation de la ferme des évêques de la Rochelle, mais où l'on retrouve, au-dessus de vastes caves, l'ancienne cuisine, le réfectoire, le dortoir de l'infirmerie. Puis le palais épiscopal de la même époque, qui s'élevait à l'angle nord-est du plateau et dont il reste les sous-sols, des caves, une salle ronde voûtée dite salle du Conseil des évêques. Enfin, l'église abbatiale, dont tout un côté du transept, œuvre de Jean d'Amboise au XVe siècle, silhouette encore ses murs élégants à côté du nar-

thex et des deux tours du primitif édifice roman. Malheureusement, le chœur, élevé « à la moderne » par Geoffroy d'Estissac, a complètement disparu. Après 1790, les acquéreurs de biens nationaux ont fait de l'abbaye une vraie carrière. On ne compte pas les maisons du bourg qui ont encastré dans leurs murs des fragments de sculpture de la Renaissance. Quelques-unes seulement, des plus délicates, ont trouvé asile au musée de Niort.

Bibliographie : Arnauld, *Histoire de Maillezais*. Niort, 1840. In-8°. — *Paysages et monuments du Poitou,* art. de E. Bourloton.

Iconographie : Pierre tombale de Goderan et tête de Geoffroy, lithogr. par Baugier (*Histoire de Maillezais*). — Photogravures de Robuchon (*Paysages et monuments du Poitou*).

Maillezays. Voyez *Maillezais.*

Mervant. Voyez *Mervent.*

Mervent, comm., cant. de Saint-Hilaire-des-Loges (Vendée).

« Visitez... Mervant... Là trouverrez tesmoings... lesquelz vous jureront... que Mellusine leur première fondatrice. » IV, 38. *Comment andouilles ne sont à mespriser entre les humains.*

Perché comme un nid d'aigle au sommet d'un rocher dont la Mère baigne le pied, le château de Mervent fut cependant assiégé et pris par saint Louis malgré les efforts de Geoffroy de Lusignan. De l'antique construction des XIIe et XIIIe siècles, on voyait encore, vers 1840, d'importantes ruines; mais il ne reste plus aujourd'hui que quelques débris du donjon « que feit Mélusine, » comme dit la *Guide* de 1552.

L'église, sans grand intérêt, appartenait à l'abbaye de Maillezais depuis le XIe siècle. Sa façade date du XVe.

Bibliographie : Brochet, *la Forêt de Vouvent.* Fontenay-le-Comte, 1893. In-8°.

Iconographie : Eau-forte par O. de Rochebrune, d'après un dessin de 1838 (*la Forêt de Vouvent*).

(*La suite au prochain numéro.*)

NOTES

SUR

L'HOTELLERIE DE LA LAMPROIE A CHINON.

I.

Depuis les notices que nous avons publiées[1] sur l'hôtellerie de la Lamproie à Chinon, nous avons retrouvé d'autres documents qui permettent de combler diverses lacunes de nos précédents articles.

Tout d'abord, un document confirme une note de Huet, évêque d'Avranches, disant qu'en 1687 le maître de l'hôtellerie de la Lamproie s'appelait Javille[2]. Ce nom de Javille nous avait semblé une lecture défectueuse ou une faute d'impression du mot Javelle; documents à l'appui, ce point minime est établi, mais le Chinonnais nommé Javelle n'était cité dans les archives municipales de Chinon que sous la vague désignation d'hôte. Deux documents inédits, trouvés dernièrement dans les mêmes archives, arrêtent le débat : Javelle était bien hôte de la Lamproie. Voici le texte de ces documents administratifs (série G, tailles et impôts); dans une liste des contribuables, à la date du 16 septembre 1689, figure le nom de : « Jeanne Renou, femme de Urbain Javelle, hoste de la Lamproye. » Un autre compte des impôts de 1693 mentionne en recettes : « Urbain Javelle, hoste de la Lamproye, 60 livres. »

1. *Société des amis de Rabelais,* année 1889, p. 48. — *Revue poitevine,* année 1896, p. 355. — *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, t. XIII, p. 179.

2. Baudement, *Les Rabelais de Huet* (Paris, 1867), p. 44.

II.

Grâce aux documents déjà connus et à d'autres inédits, trouvés récemment, nous avons pu établir une liste complète des maîtres de l'hôtellerie de la Lamproie depuis sa création jusqu'à sa disparition.

Voici cette liste, qui part de la fin du XVIe siècle et s'arrête en 1740 :

Degonnes (Étienne), 1590-1610.
Degonnes (Pierre), 1610-1641.
Degonnes (Étienne), 1641-1649.
Courtois (Michel), 1649-1673.
Veuve Courtois, 1673-1680.
Javelle (Urbain), 1680-1700.
Babu (Claude), 1700-1705.
Veuve Babu, 1705-1724.
Renard (Louis), 1724-1740.

Le nom de ce dernier hôtelier est mentionné dans l'ouvrage *Chinon et ses environs*, par M. de Cougny, ancien directeur de la Société française d'archéologie; mais, comme en histoire locale cette publication fait autorité, il importe de signaler une faute d'impression qui s'est glissée page 558 : au lieu de *B*enard, lire *R*enard; cette rectification matérielle est faite d'après une vingtaine d'actes d'état civil transcrits sur les registres paroissiaux de Saint-Étienne de Chinon de 1725 à 1740.

III.

Nous avons relevé dans les registres paroissiaux de Saint-Étienne de Chinon, pour 1666, un acte de sépulture qui a quelque intérêt, parce que le fait divers mentionné a pour théâtre l'hôtellerie de la Lamproie. Voici cet acte de sépulture :

« Du 21 septembre 1666. Ce jourd'huy a esté enterré dans nostre église M. le curé de Pouzay, tué à la Lamproye d'un coup de pied, après toutefois avoir reçu les sacrements. »

La paroisse de Pouzay est située à vingt-neuf kilomètres de Chinon.

Henry GRIMAUD.

DE RABELAIS A MONTAIGNE.

LES ADVERBES TERMINÉS EN *-MENT*.

(Suite[1]*.)*

Froidement [XIVe s.]. — Le Maire, III, 392. — 1555. Ronsard. — Amyot, II. — Montaigne, II, 5.
Fructueusement [XIVe s.].
Frugalement. — I. Papon, Second Notaire, 287. — 1586. Lambert, 316b. — 1587. Fonteny, 24b.
Frugallement [XVIe s. Rabelais]. — Rabelais, III, 390.
Frustratoirement. — I. Papon, Premier Notaire, 89. — Montaigne, III, 83.
Fumeusement. — 1589. Du Bartas, 539.
Funebrement. — 1611. Cotgrave.
Furieusement [XIVe s.]. — Rabelais, I, 136. — Le Maire, III, 251. — Marot, I, 173. — 1540. Amadis, I, 31. — Montaigne, II, 6.
Furtifvement. — Rabelais, I, 62 (éd. Janet).
Furtivement [1380]. — Rabelais, II, 92. — Marot, III, 191. — 1538. R. Estienne, 399. — 1542. Corrozet, 184.
Futurement. — Helisenne de Crenne, F 8b.
Fuyardement. — 1583. Virgile, 152b.
Gaiement [XIVe s.]. — 1553. Magny.
Gaillardement [XIe s.]. — Le Maire, III, 138. — Marot, II, 174. — H. d'Avost de Laval, dans Du Verdier, IV, 213. — Belle-Forest, dans Du Verdier, III, 633. — Montaigne, I, 124.
Gaiment. — 1561. Bounyn. La Soltane. Dédicace.
Galamment. — 1599. Lasphrise, 571.
Galantement. — Rabelais, I, 294. — 1540. Amadis, I, 28b. — Amyot, II.
Galemment. — 1599. Lasphrise, b ijb.

1. Voir *Revue des Études rabelaisiennes,* t. I, p. 166; t. II, p. 11.

Galentement. — Rabelais, I, 87.
Gallantement. — 1542. Amadis, III, 33b.
Gallemment. — 1599. Lasphrise, 179.
Gayement = Gaiement. — Le Maire, IV, 482. — Amyot, II. — Montaigne, I, 50.
Generalement [XIIe s.]. — Rabelais, II, 45. — 1527. Seneque, b viib. — Amyot, II. — I. Papon, Premier Notaire, 173. — Montaigne, II, 347.
Generallement. — Le Maire, I, 321. — 1542. Amadis, III, 3b. — Montaigne, I, 14.
Generativement. — 1551. Léon Hebrieu (Tyard). I, 134.
GENE*reusement* [1630]. — 1565. Bereau, 98. — Amyot, II, 4b, 29b. — 1577. Bolsec, 115. — 1583. Thevenin, dans 1585. Du Bartas, 342. — Montaigne, II, 33. — 1599. Lasphrise, 665.
Gentement. — Marot, I, 155. — 1538. R. Estienne, 592. — Ronsard. — 1571. G. Le Fevre. Encyclie, 148.
Gentilement. — 1546. M. de S. Gelays, III, 268.
Gentillement. — Amyot, II. — 1589. S. Goulart, dans Du Bartas, 575. — 1599. Lasphrise, 508.
Gentilment. — Amyot, II. — 1574. Belle-Forest.
Gentiment [XIIe-XIIIe s.]. — 1538. R. Estienne, 428. — Amyot, II, 371b. — 1574. Belle-Forest.
Gironiquement = Gyronicquement. — Rabelais, III, 283.
Glissantement. — Pontus de Tyard, 118.
Glissement. — 1557. Tyard, 144.
Glorieusement [XIIe s.]. — Rabelais, I, 74. — Le Maire, I, 53. — Marot, I, 173. — 1541. Amadis, II, 77. — Amyot, I. — Montaigne, III, 84.
Gloutement. — 1538. R. Estienne, 82. — 1554. Magny. Gayetez. — 1554. Tahureau, I, 46. — Baïf, I, 24.
GLOU*tonnement* [XVIIe s.]. — 1585. Du Bartas, 550.
Gluantement. — 1589. Du Bartas, 366.
Gorgément. — 1611. Cotgrave.
Gorgiasement. — 1530. Palsgrave, 844. — Heptaméron, II, 344; III, 168. — Brantôme, VIII, 31.
Gorrierement. — 1538. R. Estienne, 199. — E. Picot. Recueil général des Soties, I, 156.
Gothicquement. — Rabelais, I, 57.
Gouluement. — Montaigne, IV, 175.
Gou*lument* [XVIe s. Amyot]. — Ronsard. — Baïf. — Amyot, II. — 1599. Lasphrise, 449.

Gourmandement. — Montaigne, IV, 85.
Gourrement. — 15.., dans E. Picot. Soties, I, 244.
Gourrierement = Gorrierement. — 15.., dans E. Picot, I, 249.
Gracieusement [1302]. — Rabelais, I, 282. — 1527. Seneque, e ii[b]. — 1540. Amadis, I, 41. — Amyot, I. — I. Papon, Second Notaire, 448.
Graduellement [XIV[e] s.]. — 1551. D. Sauvage, 492.
Gramment [XII[e] s.]. — Marot, I, 246.
Grandement [XIV[e] s.]. — Rabelais, I, 97. — Le Maire, III, 56. Marot, I, 112. — 1540. Amadis, I, 1. — Amyot, II. — I. Papon, Premier Notaire, 157. — Montaigne, III, 195.
Grassement [XIV[e] s.]. — 1574. Perrin, 12[b]. — Montaigne, IV, 269.
Gratieusement. — Rabelais, II, 416. — 1540. Amadis, I, 82. — 1573. Du Preau, 28. — Montaigne, II, 345.
Gratuitement [1400]. — I. Papon, Premier Notaire, 152. — 1573. Du Preau, 10. — 1574. Belle-Forest.
Gravement [1539. R. Estienne]. — 1542. Corrozet, 21. — 1554. Le Caron, 126[b]. — 1555. Ronsard. — Amyot, I.
Grefvement. — Rabelais, II, 110. — Marot, III, 225.
Greslement. — 1611. Cotgrave.
Griefvement. — Rabelais, I, 474 (éd. Janet). — 1527. Seneque, p viii. — 1541. Amadis, II, 19. — 1573. Du Preau, 67.
GRIEVEMENT [1539. R. Estienne]. — Le Maire, I, 181. — Marot, I, 94. — Amyot, I. — I. Papon, Premier Notaire, 750. — — Montaigne, III, 84.
Grivolement. — Du Bartas, dans Pellissier, 159.
Grongneusement. — 1555. Vauquelin de La Fresnaye, 35.
Grosserhent [1315]. — Marot, I, 60. — 1527. Seneque q[b]. — 1553. Des Autelz, a 5. — Ronsard. — 1554. Tahureau, II, 44. — Amyot, II, 509[b].
Grossierement [XIV[e] s.]. — (1544). Delie, 418. — 1557. Tyard, 64. — 1571. G. Le Fevre. Encyclie, 43. — Montaigne, I, 175.
Guaillardement. — Rabelais, II, 202.
Gualantement. — Rabelais, I, 215, 356; II, 126.
Gualentement. — Rabelais, I, 21, 359.
Guallentement. — Rabelais, II, 421 (éd. Janet).
Guayement. — Rabelais, II, 114. — 1554. Tahureau, II, 82. — Amyot, II.
Guayment. — Rabelais, I, 5 (éd. Janet).

Guerrierement. — H. d'Avost de Laval, dans Du Verdier, IV, 217. — Du Bartas, dans Pellissier, 159.
Guorgiasement. — Rabelais, II, 309.
Gyronicquement. — Rabelais, II, 473 (éd. Janet).
Habilement. — Amyot, II.
Habillement [XIVe s.]. — Rabelais, I, 362. — 1573. Du Preau, 344.
Haineusement [XIVe-XVe s.].
Hardiement [XIIe s.]. — Le Maire, I, 296. — 1527. Seneque, 1 vb. — 1540. Amadis, I, ã iiii.
Hardiment. — Rabelais, I, 18. — Le Maire, I, 249. — Marot, I, 69. — 1540. Amadis, I, 3. — Amyot, I. — Montaigne, I, 110.
Hardyment. — Rabelais, I, 99 (éd. Janet). — Marot, I, 56.
Harmonieusement [1510]. — Rabelais, I, 66. — 1557. Bugnyon. Erotasmes, 16.
Harmoniquement. [1579].
Hasardeusement [1564. J. Thierry, Dictionnaire français-latin]. — 1573. Du Preau, 158. — Montaigne, I, 186.
Hastifvement. — Rabelais, I, 84 (éd. Janet).
Hastiuement [XIe s.]. — Rabelais, I, 89. — Le Maire, I, 165. — 1540. Amadis, I, 4. — Montaigne, IV, 260.
Havement. — Ronsard. — 1611. Cotgrave.
Haultainement. — 1534. Thucydide, 115a. — 1538. R. Estienne.
Haultement. — Rabelais, I, 86. — Marot, II, 32. — 1540. Amadis, I, 15.
HAUTAINEMENT [XVIe s. Amyot]. — Le Maire, I, 165. — Amyot, II.
Hautement [XIe s.]. — Le Maire, I, 159; III, 17. — Marot, I, 261. — Amyot, II. — I. Papon, Premier Notaire, 699.
Hayneusement. — Baïf. II, 205.
Hazardeusement = Hasardeusement. — 1589. Du Bartas, 388. — Montaigne, I, 393.
Heretiquement. — Somme des pechez, 15, éd. 1595.
HEU**reusement** [1539. R. Estienne]. — Rabelais, II, 84. — Le Maire, I, 199. — Marot, I, 68. — 1540. Amadis, I, 42b. — 1544. B. Des Periers, 110. — Amyot, I. — Montaigne, I, 57.
Hideusement [XIIe s.]. — Le Maire, I, 210; II, 80. — I. de La Peruse, 15. — Baif. II, 113.
Hieroglyphiquement. — G. Bouchet. Serées, I, 219.
Hilarement. — 1583. Horace, Odes, 87.

Hinnelement = Isnellement. — 1538. R. Estienne, 212.
Historialement. — Le Maire, I, 325.
Historiquement. — 1551. Des Autelz. Replique, 16.
Homocentricalement. — Rabelais, II, 109.
Honestement. — Rabelais, II, 74. — Amyot, II.
Honnestement [XIIe s.]. — Rabelais, I, 22 (éd. Janet). — Le Maire, I, 98. — Marot, I, 141. — 1540. Amadis, I, 2b. — Amyot, I. — I. Papon, Premier Notaire, 243. — Montaigne, I, 131.
Honnettemant. — 1557. Bugnyon. Erotasmes, 72.
Honnorablement. **Honorablement** [XIIe-XIIIe s.]. — Rabelais, I, 304; II, 358. — Le Maire, III, 290. — Marot, II, 260. — 1540. Amadis, I, 15, 27. — Amyot, II. — I. Papon, Premier Notaire, 719. — Montaigne, I, 36.
Honorificquement [XVe s.]. — Rabelais, II, 51 (éd. Janet).
Honorifiquement. — Rabelais, II, 287.
Honteusement [XIIe s.]. — Le Maire, III, 392. — Marot, II, 51. — 1542. Amadis, III, 19b. — 1554. Le Caron, 159. — Belleau. — Amyot, II. — 1589. Du Bartas, 409. — Montaigne, I, 343.
Horriblement [XIIe s.]. — Rabelais, I, 63. — Le Maire, I, 195. — Marot, III, 82. — 1552. Amadis, X, 36b. — 1553. Ronsard. — Amyot, II. — 1589. Du Bartas, 410.
Horrificquement. **Horrifiquement**. — Rabelais, II, 395, 258.
Hospitalierement [XVIe s. Vigenère].
Hostiatement. — Rabelais, I, 242.
Hostilement [XVe-XVIe s. Seyssel. Appian]. — Rabelais, I, 117. — Le Maire, II, 148. — 1534. Thucydide, 92e.
Hostillement. — Rabelais, I, 112.
Hugrement. — Rabelais, I, 275.
Huitrement. — 1575. Jamyn, 107b.
Huittiememant [1552. Peletier]. — 1554. Peletier. Aritmetique, 205.
Humainement [XIIe s.]. — Rabelais, I, 102. — Le Maire, II, 105. — 1540. Amadis, I, ã iiib. — 1553. Ronsard. — Amyot, I. — I. Papon, Second Notaire, 379.
Humblement [XIe s.]. — Rabelais, I, 320. — Le Maire, I, 190; III, 17. — Marot, I, 77. — 1540. Amadis, I, ã iiib.
Humidement [1558]. — 1587. Fonteny, 9b.
Hyperboliquement [XVIe s. Calvin]. — 1585. Thevenin, dans Du Bartas, 362.
Hypocritement [1611. Cotgrave].

Hypocriticquement. — Rabelais, II, 496.
Hypocritiquement. — 1574. Belle-Forest.
Ialousement [XIIIe s.]. — 1553. Iodelle, dans Ronsard. — 1554. Le Caron, 35. — 1554. Magny. Gayetez. — I. de La Peruse, 100. — 1599. Lasphrise, 269.
Iaulnement. — 1611. Cotgrave.
Iaunement. — 1553. Ronsard. — 1554. Tahureau, I, 9.
Idealement. — 1551. Leon Hebrieu. II, 322.
IDENtiquement [XVIIe-XVIIIe s.]. — 1574. Belle-Forest, 199.
Ieunement. — Belleau. — Iodelle. — P. de Brach. — Brantôme, IX, 578.
Ignominieusement [XIV-XVe s.]. — Rabelais, II, 121. — 1540. Amadis, I, 142b. — 1549. Ant. Du Moulin, dans Le Maire, IV, 5. — 1550. L'Orloge des Princes, 175. — I. Papon, Second Notaire, 307. — Montaigne, I, 6.
Ignoramment [XIIIe s.]. — Le Maire, I, 294. — 1546. R. Estienne. — Amyot, II, 483. — I. Papon, Premier Notaire, 45. — Montaigne, I, 434.
Ignorantement. — 1531. Le Peregrin, 104. — 1554. Magny. Gayetez.
Ignoremment. — P. de Brach.
Illegitimement [XVe s.]. — I. Papon, Premier Notaire, 507. — 1573. Du Preau, 227. — Montaigne, III, 378.
Illiberalement. — 1550. Ch. de S. Marthe, dans Heptaméron, I, 90.
ILLICITEMENT [1570]. — Hypnerotomachie, éd. 1554, 134. — 1574. Belle-Forest, 478. — Montaigne, IV, 103. — 1586. Lambert, 278.
Illustrement. — Rabelais, II, 55. — 1553. Des Autelz, B 6. — Pontus de Tyard, 227.
Imaginairement. — 1557. Tyard, 31.
Imbecillement [1542. E. Dolet]. — 1611. Cotgrave.
Immaturement. — 1535. Le Peregrin, 26. — Helisenne de Crenne, GG 2b.
Immatureement. — Helisenne de Crenne, B 2b.
Immediatement [1537]. — 1538. R. Estienne, 588. — I. Papon, Premier Notaire, 79. — Montaigne, IV, 74. — 1585. Thevenin, dans Du Bartas, 214.
Immemorialement. — I. Papon, Second Notaire, 51.
Immisericordieusement. — 1611. Cotgrave.

Immobilement [xve s.]. — Le Maire, II, 110. — 1544, dans S. Berger. La Bible au xvie siècle, 41.
Immodereement. — Amyot, II, 667^b.
Immoderement [xiiie-xive s.]. — 1551. L. Le Roy. Isocrates, 75^b. — 1585. Thevenin, dans Du Bartas, 296. — Montaigne, II, 284.
Immodestement [1549. R. Estienne]. — 1551. Des Autelz, 26.
Immortellement [xve s.]. — Le Maire, IV, 225. — 1553. Magny. — 1554. Le Caron, 8. — Pontus de Tyard, 84.
IMMUA*blement* [xvie s. Amyot]. — 1554. Le Caron, 155. — Amyot. — 1589. S. Goulart, dans Du Bartas, 87.
Imparfaictement. — I. Papon, Second Notaire, 83.
Imparfaitement [1372]. — 1551. Leon Hebrieu. II, 26. — 1593. Du Bartas. Iudit, 79.
Imparfettemant. — 1554. Peletier. Algebre, 3.
IMPASSI*blement* [Néologisme]. — 1551. Leon Hebrieu (Tyard). II, 89.
Impatiemment [xive s.]. — Le Maire, II, 114. — 1538. R. Estienne, 393. — 1554. Le Caron, 62. — Amyot, II. — Montaigne, I, 10.
Imperativement [1584. Thevet].
Imperceptiblement [xive s.]. — Montaigne, I, 112.
Imperfaitement. — 1555. Billon, 151^b.
Imperieusement [1512. J. Le Maire]. — Le Maire, I, 165. — 1534. Thucydide, 44^b. — Amyot, II. — Montaigne, I, 112.
Imperitement. — I. Papon, Second Notaire, 82. — 1611. Cotgrave.
Impersonnellement [xv^e s.]. — 1611. Cotgrave.
Impertinemment [xiv^e-xv^e s.]. — 1549. Macault, 329. — Amyot, II, 508^b. — Montaigne, III, 382. — Brantôme, III, 307.
Impetueusement [xiv^e s.]. — Rabelais, II, 488. — Le Maire, I, 229. — 1540. Amadis, I, 32^b. — Amyot, II. — 1573. Du Preau, 103.
Impiement. — 1585. Thevenin, dans Du Bartas, 24.
Impiteusement. — I. de la Peruse, 49.
IMPITO*yablement* [1658]. — 1573. Du Preau, 25.
Implicitement [xvie s. Calvin]. — Somme des pechez, 30, éd. 1595.
Impolluement. — Brantôme, IX, 631.
Importamment. — 1611. Cotgrave.
Importunement [xiiie s.]. — Rabelais, II, 146. — 1527. Seneque,

g vii. — Amyot, II. — I. Papon, Second Notaire, 88. — Montaigne, I, 112.
Impossiblement. — 1557. Tyard, 22.
Impremeditement. — Montaigne, III, 41.
Improportionnément. — 1551. Leon Hebrieu (Tyard). I, 117.
Impropremant. — 1554. Peletier. Aritmetique, 101.
Improprement [XIVe s.]. — Rabelais, II, 47. — I. Papon, Second Notaire, 98. — Montaigne, II, 39. — 1589. Du Bartas, 323.
IMPRUDEMMENT [1539. R. Estienne]. — 1508, dans Montaiglon, VI, 120. — 1538. R. Estienne, 358. — Montaigne, I, 44.
Imprudentement. — Rabelais, II, 344 (éd. Janet).
Impudemment [1461]. — Marot, I, 248. — 1550. Ch. de S. Marthe, dans Heptaméron, I, 60. — 1553. Des Autelz, a 7b. — Amyot, II. — I. Papon, Premier Notaire, 25. — Montaigne, III, 362.
Impudentement. — Rabelais, III, 216. — I. Papon, Premier Notaire, 691. — 1589. Du Bartas, 323.
Impudiquement [XIVe s.]. — 1538. R. Estienne, 544. — 1555. Tahureau, II, 130. — I. Papon, Premier Notaire, 500. — — 1586. Lambert, 325b.
Impuissamment. — 1611. Cotgrave.
IMPU*nement* [1642]. — 1554. Le Caron, 95b. — I. Papon, Second Notaire, 430. — 1573. Du Preau, 27.
IMPU*niment* [1564. J. Thierry, Dictionnaire français-latin]. — I. Du Bellay. — 1554. Ronsard. — 1573. Du Preau, 9.
IMPU*rement* [1611. Cotgrave]. — 1576. Polydore Vergile, 490.
Inadvertamment. — Montaigne, I, 435. — Brantôme, II, 192.
Inadvertement. — 1540. Amadis, I, 35.
Inapointablement. — 1557. Tyard, 18.
Incautement. — Rabelais, III, 93.
INCERTAINEMENT [1539. R. Estienne]. — 1538. R. Estienne, 136. — Amyot, II. — I. Papon, Premier Notaire, 192. — Montaigne, II, 66.
Incerteinement. — 1557. Tyard, 56.
Incessamment [1358]. — Rabelais, II, 353. — Le Maire, III, 113. — Marot, I, 110. — 1540. Amadis, I, 3. — Montaigne, III, 131.
Incestement. — Baïf.
Incestueusement [XVe-XVIe s. Fossetier]. — Le Maire, I, 194.
Incidammant. — 1554. Peletier. Algebre, 2, 105.

Incidemment [1310]. — I. Papon, Premier Notaire, 185. — 1588. Vigenere. Le Psaultier, 4.
Incivilement [1462]. — I. Papon, Troisième Notaire, 67. — Montaigne, III, 378.
Inclusivement [xve-xvie s. J. Le Maire]. — Le Maire, III, 244. — I. Papon, Second Notaire, 123.
Incommodeement [1549. R. Estienne]. — Montaigne, I, 37.
Incommutablement [1546].
Incomparablement [xiie-xiiie s.]. — Rabelais, II, 97. — Le Maire, IV, 17. — 1554. Le Caron, 60.
Incompatiblement. — 1557. Tyard, 64.
Incom*petemment* [1579]. — I. Papon, Second Notaire, 52.
Inconcussement. — I. Papon, Second Notaire, 137.
Incongnuement. — Le Maire, I, 224.
Incongruement [xiv^e s.]. — 1557. A. Du Saix, D ii^b.
Inconseillement. — 1531. Le Peregrin, 94.
Inconsideramment. — 1535. Le Peregrin, 38. — I. Papon, Premier Notaire, 391. — 1573. Du Preau, 67.
Inconsidereement [1504. J. Le Maire]. — Le Maire, IV, 80. — — 1546. R. Estienne.
Inconsiderement. — 1544. Amadis, V, 76^b. — Amyot, II. — 1574. Belle-Forest. — Montaigne, I, 384.
Inconsolablement [xv^e-xvi^e s. E. de Medicis]. — Le Maire, II, 18. — 153.. Helisenne de Crenne, B 6^b. — 1554. Le Caron, 61.
Inconstamment [1520. Fabri]. — ? 1530, dans Montaiglon-Rothschild, XI, 224. — 1538. R. Estienne, 358. — 1553. Magny. — Amyot, II. — Montaigne, IV, 35.
Inconsultement. — I. Papon, Second Notaire, 86.
Incontinemment. — 1538. R. Estienne, 358.
Incorrectement [1570]. — 1538. R. Estienne, 445. — I. Papon, Premier Notaire, 81.
Incor*rigiblement* [1788]. — 1557. Tyard, 22.
Increditblement. — 1538. R. Estienne, 359.
Incroyablement [xv^e-xvi^e s.]. — 1557. Tyard, 85. — Iodelle. — 1585. Thevenin, dans Du Bartas, 165.
Incurieusement. — Montaigne, III, 163.
Inde*cemment* [1611. Cotgrave]. — Montaigne, I, 111; II, 45.
Indecentement [1537. Saliat]. — 1546. R. Estienne. — I. Papon, Second Notaire, 46.
Inde*finiment* [xvii^e s.]. — I. Papon, Premier Notaire, 523.
Indeleblement. — Pontus de Tyard, 113.

Indeterminement. — I. Papon, Premier Notaire, 440.
Indeuement. — 1527. Seneque, n vii. — I. Papon, Premier Notaire, 74. — Montaigne, III, 400.
Indiciblement. — 1547. Marguerites, I, 135.
Indiferentement. — Rabelais, II, 490.
Indifferammant. — 1554. Peletier. Algebre, 120.
Indifferemment [XIIIe-XIVe s.]. — 1538. R. Estienne, 362. — 1554. Le Caron, 58. — 1555. Ronsard. — Amyot, II. — I. Papon, Premier Notaire, 103. — Montaigne, I, 16.
Indifferentement. — Rabelais, I, 167.
Indignement [XIIe-XIIIe s.]. — Baïf, I, 1. — Amyot, II. — I. Papon, Premier Notaire, B 4b. — 1573. Du Preau, 117.
Indirectement [1507]. — Le Maire, III, 240. — 1527. Seneque, m v. — I. Papon, Second Notaire, 190.
Indiscretement [XIVe s.]. — Marot, II, 41. — 1540. Amadis, I, 78. — 1573. Du Preau, 29. — Montaigne, I, 103.
Indisertement. — 1546. R. Estienne.
Indissolublement [1507]. — 1578. Pontus de Tyard, dans Du Verdier, V, 369. — 1585. Thevenin, dans Du Bartas, 574.
Indistinctement [XIVe s.]. — 1554. Le Caron, 69b. — Montaigne, I, 114.
Indivi*duellement* [1694]. — 1551. Leon Hebrieu (Du Parc), Y4.
Indivisement. — I. Papon, Premier Notaire, 70.
Indivisiblement [1611. Cotgrave].
Indoctement. — 1538. R. Estienne, 363.
Indubitablement [XVe s.]. — 1540. Amadis, I, 101b. — I. Papon, Premier Notaire, 525. — 1567. Ph. De l'Orme, 119.
Induement = Indeuement [XIVe s.]. — 1527. Seneque, d ii.
Indulgemment [XVIe-XVIIe s. G. Du Vair]. — 1611. Cotgrave.
Indus**trieusement** [XVIe s. Rabelais]. — Rabelais, II, 270. — Le Maire, II, 74. — 1555. Tahureau, II, 132. — Amyot, II. — Montaigne, I, 250.
Ineffablement [XIVe s.].
Inegalemant. — 1554. Peletier, Algebre, a 5b.
Inegalement [1520]. — I. Papon, Second Notaire, 333. — 1585. Thevenin, dans Du Bartas, 365.
Inegualement. — 1538. R. Estienne, 353.
Inelegamment. — 1546. R. Estienne.
Inenarrablement. — 1547. Marguerites, I, 18.
Ineptement [1380]. — 1546. R. Estienne. — I. Papon, Second

Notaire, 332. — Montaigne, I, 176. — Le Caron. Pandectes, 161, éd. 1596.
INESPEREMENT [XVIe s. Amyot]. — 1545. Amadis, VI, 10. — Amyot. — 1573. Du Preau, 34. — Montaigne, I, 153.
Inevitablement [XVe s.]. — 1560. M. de Saint-Gelays, III, 179. — Montaigne, I, 53.
Inexcusablement. — 1611. Cotgrave.
Inexplicablement. — 1554. Le Caron, 157.
Inextinguiblement. — Bouchet, Serées, V, 129.
Infailliblement. — Rabelais, II, 219 (éd. Janet). — Le Maire, IV, 61. — Montaigne, II, 182.
Infailliment. — Rabelais, I, 527 (éd. Janet).
Infalliblement [XVe s.]. — Rabelais, II, 459. — Le Maire, I, 326. — 1552. Amadis, X, 21. — I. Papon, Premier Notaire, 199. — Du Preau, 342.
Infamement. — 1553. Ronsard. — Brantôme, I, 167.
Infatigablement [XIVe s.]. — Rabelais, I, 24. — 1557. Tyard, 43.
Infatiguablement. — Rabelais, II, 257.
Infelicement. — 1535. Le Peregrin, 30b. — Helisenne de Crenne, C 4.
Infernalement [XVe s.].
Infidellement [XVe s.]. — 1554. Tahureau, II, 33.
INFINIEMENT [1539. R. Estienne]. — 1527. Seneque, g viii. — 1538. R. Estienne, 369. — Amyot, II. — 1574. Belle-Forest. — Montaigne, II, 238.
Infiniment. — Rabelais, II, 36. — 1589. Du Bartas, 548. — Montaigne, I, 53.
Inflexiblement [XVe-XVIe s. Fossetier].
Infortunément. — 1611. Cotgrave.
Infructueusement [XVe-XVIe s. Fossetier]. — 1528. Gringoire.
Infusement. — 1554. Le Caron, 52b.
Ingenieusement [1488]. — Rabelais, II, 390. — 1538. R. Estienne, 371. — 1554. Le Caron, 137b. — Amyot, II. — I. Papon, Second Notaire, 87. — Montaigne, I, 217.
INGE*nuement* [XVIe s. Montaigne]. — 1554. Le Caron, 51. — Montaigne, II, 310.
Ingratement [XVe-XVIe s. Fossetier]. — 1538. R. Estienne, 372. — 1554. Magny, Gayetez. — 1554. Tahureau, II, 45. — I. Papon, Second Notaire, 93. — 1589. Du Bartas, 272.
Inhabilement. — 1611. Cotgrave.
Inhonnestement. — 1611. Cotgrave.

Inhumainement [XIVe s.]. — Le Maire, III, 384. — 1538. R. Estienne, 373. — 1540. Amadis, I, 18. — I. Papon, Second Notaire, 387. — Montaigne, II, 51.

Iniquement [XIVe s.]. — Rabelais, II, 225. — Le Maire, II, 105. — 1554. Le Caron, 37b. — Pontus de Tyard, 238. — Montaigne, I, 16.

Injurieusement [1333]. — Le Maire, II, 142. — 1527. Seneque bv. — Amyot, II. — I. Papon, Second Notaire, 43. — Montaigne, I, 124.

Injustement [XIIIe s.]. — Rabelais, II, 317 (éd. Janet). — Le Maire, II, 96. — Marot, II, 41. — 1540. Amadis, I, 141b. — Amyot, I. — I. Papon, Premier Notaire, 175. — Montaigne, II, 352.

Innoçammant. — 1584. Montaigne, IV, 331.

INNOCEMMENT [1539. R. Estienne]. — 1538. R. Estienne, 375. — 1553. Des Autelz, B 4b. — Baïf, I, 216. — 1574. Belle-Forest.

Innocentement [XIVe s.]. — Ronsard.

Innombrablement [XVe s.].

Innumerablement. — 1551. Leon Hebrieu. II, 185.

Inopineement. — 1530. Diodore, 8b. — 1588. Vigenere. Le Psaultier, ã iij.

INO**pinement.** — [1564. J. Thierry. Dict. franç.-lat.] — 1549. Rabelais, III, 396. — 1554. Le Caron, 448. — I. Papon, Second Notaire, 112. — Montaigne, III, 408.

Inopportunement. — 1548. Amadis, VIII. — Montaigne, I, 114.

Inordonneement. — 1539. Therence, 230d. — 1551. Leon Hebrieu, I, 208.

Inperceptiblement = Imperceptiblement. — Rabelais, III, 227.

Inquietement. — 1611. Cotgrave.

INSATIABLEMENT [XVIe s. Amyot]. — Le Maire, II, 105. — 1546. R. Estienne. — 1551. Leon Hebrieu. I, 45.

INSCI*emment* [1558]. — 1548. Amadis, VIII, 94. — 1553. Amadis, IX, titre. — 1554. Le Caron, 20.

Insensiblement [XIIIe-XIVe s.]. — 1571. G. Le Fevre. Encyclie, 101. — Montaigne, I, 192.

Inseparablement [XIVe s.]. — Le Maire, I, 178. — 1547. Marguerites, III, 139. — 1555. Billon, 152. — Montaigne, I, 141.

Insidieusement [XVe-XVIe s. J. Le Maire]. — Le Maire, IV, 28. — 1554. Le Caron, 74.

Insignement. — (1544). Delie, 21. — 1577. Bolsec, 57.

Insolamment. — Montaigne, IV, 76.

Insolemment [XIVe s.]. — 1573. Du Preau, 415. — Montaigne, III, 138. — 1587. Olenix du Mont-Sacré, 56.
Insolentement. — 1550. Ch. de S. Marthe, dans Heptaméron, I, 60. — Amyot, II.
Insolidement. — 1611. Cotgrave.
Insollemment. — Brantôme, VI, 487.
Insperément = Inespererément. — 1611. Cotgrave.
Instablement. — 1611. Cotgrave.
Instamment [1378]. — Le Maire, II, 214. — 1540. Amadis, I, 2b. — Amyot, II.
Instantement. — Rabelais, II, 9, 162.
Insuffisamment [1391]. — 1611. Cotgrave.
Insupportablement [1479]. — 1557. Tyard, 106. — Montaigne, I, 323.
Integralement [1550].
INTELLEC*tuellement* [1570]. — 1551. Leon Hebrieu, II, 137. — Montaigne, IV, 270.
Intelligiblement [1521. Fabri]. — 1573. Du Preau, 243.
Intemperamment. — Rabelais, II, 150. — 1599. Lasphrise, 618.
Intemperément. — 1557. Tyard, 71.
Intempestivement [XVIe s. Paré]. — 1611. Cotgrave.
Intensivement [XIVe s.]. — 1551. Leon Hebrieu, II, 220.
Intentement. — Rabelais, I, 315.
Intentivement. — (1544). Delie, 282. — 1551. Leon Hebrieu, II, 42.
Interieurement [XVe s.]. — 1540. Amadis, I, 3. — 1588. Vigenere. Le Psaultier, 289b.
Interiorement. — Rabelais, I, 42.
Internément. — 1611. Cotgrave.
Interpretativement. — Somme des pechez, 678, édit. 1595.
INTI*mement* [1611. Cotgrave]. — 1551. Leon Hebrieu, II, 84.
Intolerablement [1549. R. Estienne]. — 1551. Leon Hebrieu, I, 97.
Intrinqueement. — 1538. R. Estienne, 347.
Intrinsequement [XVIe s. Mart. Du Bellay]. — 1611. Cotgrave.
Intriquément = Intrinqueement. — 1611. Cotgrave.
Intuitivement [1599].
Inutilement [1433]. — Le Maire, I, 235. — Amyot, II. — I. Papon, Premier Notaire, 154. — Montaigne, I, 133.
Invariablement [XIVe s.]. — 1557, Tyard, 30. — 1585. Thevenin,

dans Du Bartas, 382. — 1588. Vigenere. Le Psaultier, 240.
Invinciblement [xv^e s.]. — 1535. Le Peregrin, 9. — 1599. Lasphrise, 372.
Inviolablement [1371]. — Rabelais, I, 117. — Le Maire, II, 164. — 1554. Le Caron, 15^b. — 1555. Billon, 58^b.
Inviolamment. — Brantôme, IV, 158.
Invisiblement [xiie-xiiie s.]. — Rabelais, II, 302. — Le Maire, II, 167. — 1531. Le Peregrin, 91^b. — 1552. Amadis, X, 56.
Involontairement [xive s.].
Joieusement = Joyeusement. — Marguerite de Navarre. Dernières Poésies, 75. — 1554. Le Caron, 91^b.
Joinctement. — Montaigne, IV, 169.
Joliement [xiiie s.]. — 1554. Amadis, XI, 70^b. — Amyot, II, 29.
Joliment. — 1538. R. Estienne, 414.
Jollyment. — 1577. Bolsec, 67.
Journalierement. — 1554. Le Caron, 14.
Journellement [1473]. — Rabelais, II, 52. — Le Maire, II, 156. — Marot, I, 161. — 1552. Amadis, X, 39. — 1553. Ronsard. — I. Papon, Premier Notaire, 95. — Montaigne, II, 203.
Joyeusement [xii^e s.]. — Rabelais, I, 16. — Le Maire, I, 226. — 1542. Amadis, III, 62. — 1542. Corrozet, 214. — 1554. Le Caron, 91^b. — Amyot, II. — Montaigne, III, 124.
Ireusement. — 1567, dans Montaiglon, VII, 134.
Ironiquement [xv^e s.].
Irreconciliablement [xvi^e-xvii^e s. Du Perron].
Irrefragablement. — 1574. Breslay, dans Du Verdier, V, 248.
Irregulierement [xiv^e s.]. — 1611. Cotgrave.
Irreligieusement [xv^e-xvi^e s. Fossetier]. — Montaigne, II, 154.
Irremediablement [xv^e s.]. — 1611. Cotgrave.
Irremissiblement [1521. Fabri]. — 1611. Cotgrave.
Irreparablement [1370]. — 1611. Cotgrave.
Irreprehensiblement [1611. Cotgrave]. — 1535. Le Peregrin, 47.
Irreposement. — 1535. Le Peregrin, 83.
Irresolument [xvi^e s. Montaigne].
Irreveramment. — Le Maire, III, 384. — Marot, I, 246.
Irreveremment [xiv^e-xv^e s.]. — 1538. R. Estienne, 399. — 1542. Amadis, III, 79^b.
Irrevocablement [1266]. — Le Maire, IV, 30. — I. Papon, Premier Notaire, 193. — Montaigne, II, 100.
Isnellement. — 1583. Virgile, 65^b.
Iterativement [xvi^e s. Mart. Du Bellay].

Iucundement. — 1584. Horace, Odes, 87.
Judiciairement [1453]. — 1538. R. Estienne, 38.
Iudiciellement. — I. Papon, Second Notaire, 173. — Amyot, II.
Judicieusement [1611. Cotgrave].
Juridicquement. — Rabelais, II, 180.
Juridiquement [1488]. — 1555. Billon, 204. — Somme des pechez, 36, édit. 1595.
Iurisdictionnellement. — I. Papon. Premier Notaire, 35.
Jurisdiquement. — 1535. Le Peregrin, 57.
Justement [XIIe s.]. — Rabelais, I, 265. — Le Maire, I, 58; III, 238. — Marot, I, 107. — 1540. Amadis, I, 40b. — Amyot, I. — I. Papon, Premier Notaire, 730. — Montaigne, I, 118.
Justificantement. — 1535. Le Peregrin, 60b.
Juvenilement. — 1611. Cotgrave.
Laborieusemant. — 1554. Peletier, Algebre, 127.
Laborieusement [XIVe s.]. — 1537. A. Du Saix, B 4b. — Montaigne, II, 109.
Labourieusement. — 1546. M. de S. Gelays, IV, 273.
Lachement. — 1543. François Ier, dans Du Verdier, III, 592.
Lachrimeusement. — 1535. Le Peregrin, 8.
Laconiquement [XVIe s. B. Des Periers]. — I. Papon, Troisième Notaire, 48, édit. 1583.
Laidement [XIe s.]. — 1538. R. Estienne, 299. — Amyot, II.
Lamentablement [XVe s.]. — Rabelais, II, 121. — Le Maire, I, 158. — Marot, II, 260.
Langoureusement [XIVe-XVe s.]. — 1565. Calepinus. — 1585. Thevenin, dans Du Bartas, 126.
Languis*samment* [1573. Pontus de Tyard]. — 1557. Tyard, 151. — Pontus de Tyard, 153, 194.
Larcinement. — 1553. Des Autelz, C 5b.
Largement [XIIe-XIIIe s.]. — Rabelais, II, 68. — Marot, II, 78. — 1540. Amadis, I, 110. — 1555. Ronsard. — Amyot, II. — Montaigne, I, 183.
Larmoyamment. — 1553. Pontus de Tyard, dans Des Autelz, b iij.
Larrecineusement. — 1611. Cotgrave.
Laschement [XIIe s.]. — Rabelais, I, 146. — Le Maire, III, 153. — 1540. Amadis, I, 9. — Amyot, I. — Montaigne, II, 6.
Lasci*vement* [XVIe s. Montaigne]. — 1554. Tahureau, I, 78. — 1567, dans Montaiglon, VII, 131. — Pontus de Tyard, 154. — Montaigne, II, 396.
Lassivement. — Baïf, II, 105.

Latemment. — 1551. Lon Hebrieu, II, 297.
Latentement. — 1611. Cotgrave.
Lateralemant. — 1554. Peletier, Aritmetique, 127.
Lateralement [1521]. — 1567. Ph. de l'Orme, 16b.
Latinement. — 1551. Cottereau, *trad.* de Columelle, ã 8.
Latrialement. — Rabelais, I, 242.
Léalement. — 1530, dans Montaiglon-Rothschild, XI, 98.
Legalement [xive s.].
Legement. — Le Caron, Pandectes, 165, édit. 1596.
Legerement. — Le Maire, II, 263; III, 356. — Marot, III, 85. — 1540. Amadis, I, 50. — Amyot, II. — Montaigne, I, 112.
Leggiadrement. — Henri Estienne, dans L. Clément, 348.
Legierement [xiie s.]. — Rabelais, I, 177. — 1527. Seneque, b vij. — 1540. Amadis, I, 5.
Legitimement [xve s.]. — Le Maire, I, 197. — 1554. Le Caron, 153. — I. Papon, Premier Notaire, 91. — Montaigne, I, 136.
Lentement [xiie s.]. — Rabelais, I, 90. — Marot, III, 184. — 1540. Amadis, I, 96. — 1553. Ronsard.
Lestement [1611. Cotgrave].
Libentissimement. — Rabelais, I, 231 (éd. Janet).
Libentissiment. — Rabelais, I, 242.
Liberalement [xiiie s.]. — Rabelais, I, 184. — Le Maire, I, 187. — 1540. Amadis, I, 109b. — Amyot, II. — I. Papon, Premier Notaire, 248. — Montaigne, I, 309.
Liberallement. — 1542. Amadis, III, 88b. — 1550. L'Orloge des Princes, 125. — Montaigne, I, 347.
Liberement. — 1537. A. Du Saix, F 7. — 1541. Amadis, II, 73.
Librement [1339]. — Rabelais, II, 13. — Marot, III, 212. — 1540. Amadis, I, 2b. — 1555. Ronsard. — Amyot, II. — I. Papon, Premier Notaire, 730. — Montaigne, I, 50.
Licencieusement [xvie s. Calvin]. — 1586. Lambert, 325b.
Licentieusement. — Amyot, I. — Montaigne, IV, 239.
Licitement [1381]. — Le Maire, IV, 492. — Iodelle.
Liément. — 1611. Cotgrave.
Ligement. — Le Caron, Pandectes, 169, édit. 1596.
LITE*ralement* [1577]. — 1551. Leon Hebrieu, II, 230. — 1574. Belle-Forest, I, 296. — Somme des pechez, 105, édit. 1595.
Localement [xive s.]. — 1611. Cotgrave.
Logicalement. — Rabelais, II, 96.
Loingnettement. — 1611. Cotgrave.
Loingtainement. — 1599. Lasphrise, 187.

Longuement [XIe s.]. — Rabelais, I, 19. — Le Maire, I, 264. Marot, I, 21. — 1540. Amadis, I, 1b. — Amyot, I. — I. Papon, Premier Notaire, 692. — Montaigne, I, 8.
Longuetement. — Vers 1525, dans Montaiglon-Rothschild, X, 220.
Longuettement. — 1554. Tahureau, I, 40. — 1587. Fonteny, 9b.
Lordement. — Rabelais, I, 80.
Louablement [1404]. — Rabelais, I, 255. — Le Maire, I, 6. — 1527. Seneque, n vi. — Somme des pechez, 667, édit. 1595.
Louchement. — 1599. Lasphrise, b ij.
Lourdement [XIVe s.]. — Rabelais, II, 476. — Le Maire, III, 254. — Marot, I, 62. — 1540. Amadis, I, 18b. — 1554. Tahureau, I, 82. — Amyot, II. — Montaigne, I, 47.
Louvichement. — 1611. Cotgrave.
Loyalement [XIIe s.]. — 1540. Amadis, I, 88b. — Montaigne, I, 311.
Loyallement. — 1541. Amadis, II, 13. — Montaigne, I, 37.
Loyaulment. — Marot, II, 186. — 1527. Seneque, e vi. — 1540. Amadis, I, 72b.
Loyaument. — Marot, I, 83. — 1540. Amadis, I, 8b. — I. Papon, Premier Notaire, 730. — Somme des pechez, 690, édit. 1595.
Lubriquement [XIVe s.]. — I. Papon, Second Notaire, 390. — 1611. Cotgrave.
Lucidement [XVe s.].
Luctueusement. — Brantôme, IX, 645.
Luculemment. — 1585. Thevenin, dans Du Bartas, 124.
Luisamment. — 1554. Le Caron, 2, 129. — Baïf. — Iodelle. — Pontus de Tyard, 58.
Luisantement. — 1550. Ronsard. — Du Bartas, dans Pellissier, 160.
Lumineusement. — 1557. Tyard, 35.
Lustrement. — 1554. Le Caron, 162b.
Luxurieusement [XIIIe s.]. — I. Papon, Troisième Notaire, 28, édit. 1583. — Somme des pechez, 691, édit. 1595.
Luysamment = Luisamment. — 1553. Des Autelz, a 4.
Lyonneusement. — Marot, I, 156.
Lyriquement. 1555. Billon, 224b.

Hugues VAGANAY.

(La suite au prochain numéro.)

GAMBETTA ET RABELAIS.

Madame la marquise Arconati Visconti, membre de notre Société, dont on sait la précieuse sollicitude pour toutes les choses de l'art et de l'esprit, a eu la bienveillante pensée de nous communiquer plusieurs lettres autographes de Gambetta qui prouvent l'admiration profonde de l'illustre politique à l'égard de Rabelais et de son œuvre. En nous confiant ces documents d'un si haut intérêt, Mme la marquise Arconati Visconti a bien voulu nous faire le récit d'une visite accomplie par elle, en juin 1879, en compagnie du grand homme d'État, à l'ancien cimetière Saint-Paul. On sait qu'il subsiste plusieurs travées de l'aître ou cloître de ce cimetière historique où furent inhumés Rabelais et l'homme au masque de fer. Ces travées sont situées près d'un lavoir ; on y accède par le passage Saint-Pierre, qui donne rue Saint-Paul, ou par le no 65 de la rue Saint-Antoine. Dès qu'il apprit leur existence, Gambetta se déclara prêt à aller les visiter sans délai. Il accomplit ce pèlerinage avec une conviction non dissimulée. Quand il arriva sous les travées qui virent l'auteur du *Pantagruel* « recevoir le doux, le desiré, le dernier embrassement de l'alme et grande mère la Terre, lequel nous appelons sepulture » (III, 48), il ne put s'empêcher de prononcer à peu près ces paroles, avec une émotion quasi-religieuse : « Et dire que Rabelais dort peut-être là sous nos pieds ! » Les lettres que voici aideront à faire mieux comprendre la ferveur de son culte pour le *génie-mère* que fut notre écrivain.

L.

I.

Sur une lettre du libraire Porquet, dont voici le texte :

Paris, 29 septembre 1877.

Madame la Marquise,

Je m'empresse de vous faire remettre la brochure de Ginguené que j'ai pu me procurer aujourd'hui par voie d'échange.

Ne vous effrayez pas du titre : « L'esprit de Rabelais, » c'est bien ce que vous désirez. Je m'en suis assuré en consultant le Dictionnaire des Anonymes de Barbier.

La première édition a été publiée en 1791. Celle-ci en l'an 11. Le titre seul a été changé.

Du reste, après l'avant-propos, vous trouverez le vrai titre : « De l'autorité de Rabelais dans la Révolution, &a, » en tête du premier chapitre.

Votre bien humble et bien dévoué serviteur.

Ch. Porquet.

[Au v°, de la main de Gambetta :]

Oggi festa di San Michele
leggeremo nostro
amico Francesco
fino alla mattina.

L. Gambetta.

II.

Chambre des députés.

Versailles, le ...[1] 187...

Ch. viii. De l'ancien ordre judiciaire (esprit de Rabelais ou de l'autorité de Rabelais dans la Révolution présente).

« Je sais aujourd'hui la malignité du monde être tant aggravée que

« Bon droit a bien besoin d'aide. »

Rabelais

Scritto alla mattina del trente septembre.

L. G.

1. En blanc sur l'original. La lettre est du 30 septembre 1877; elle

III.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

Paris, le 19 juin 1879.

Chère amie, Maria sempre mia,

un mot à la hâte pour dire toute ma joie de ce divin bouquin; je viendrai vendredi, demain, vers 4 h. visiter la bimba et pourrai mieux (qu'en ce moment de presse où je pars pour Seine et Oise) exprimer la reconnaissance, l'ivresse d'un vrai Pantagrueliste[1].

A domani alle quattro.
Sempre Suo.
Leone.

C'est bien sûr pour dimanche.

a donc été écrite pendant la période dite du 16 mai. De là l'allusion : « Bon droit a bien besoin d'aide. »

1. Cette lettre est une réponse à un cadeau fait à Gambetta d'une édition de Rabelais. La visite au cimetière Saint-Paul eut lieu exactement à la même époque (juin 1879).

COMPTES-RENDUS[1].

Austin FLINT. *Rabelais as a physiologist; reflections suggested by his description of the production and movements of the blood in 1546* (extr. du *New-York medical Journal*, 29 juin 1901). New-York, 1901. In-16, 23 pages.

Dans cet article, quoi que promette le titre, il est moins question de Rabelais que de Vésale, de Michel Servet et des découvertes anatomiques qui ont préparé les voies à la physiologie de Harvey. M. Austin Flint, « après beaucoup d'études et de recherches bibliographiques, » a tenté de nous donner une idée du progrès de la science sur cette question de la circulation du sang depuis le milieu du XVIe siècle jusqu'à Harvey. Or, c'est dans le chapitre IV du livre III de Rabelais : « La vie consiste en sang; sang est le siège de l'âme, etc., » que M. A. F. trouve une idée exacte « des connaissances physiologiques généralement admises par les gens cultivés » vers 1550. Ainsi, Rabelais n'est, pour M. A. F., qu'un simple témoin de la science de son époque, sans originalité, du moins sur cette question. Cette idée n'a d'ailleurs que la valeur d'une impression personnelle (cf. p. 8 et 11); elle ne nous est point présentée comme le résultat d'une comparaison établie par M. A. F. entre Rabelais et les médecins contemporains. Après avoir traduit littéralement et analysé tout ce qui, dans ce chapitre IV du livre III, concerne la production et la circulation du sang, M. A. F. montre combien les médecins, au milieu du XVIe siècle, étaient près de découvrir le système de la circulation pulmonaire. Servet même, dans sa *Christianismi restitutio,* en 1553, en donne un exposé (traduit par M. A. F.) qui devait malheureusement rester inaperçu jusqu'en 1694, longtemps après les découvertes définitives de Harvey.

Jean PLATTARD.

1. La *Revue* signalera par un compte-rendu tous les ouvrages

Fleury VINDRY. *Les ambassadeurs français permanents au XVIe siècle.* Paris, H. Champion, 1903. In-4°, 56 pages.

Les ambassadeurs *permanents* ou *ordinaires* n'ont commencé à entrer en fonctions que sous le règne de François Ier, vers les années 1520 à 1530. En 1833, M. Guérard a publié une *Liste de tous les agents diplomatiques français auprès des puissances étrangères depuis l'origine jusqu'en 1789*. Ce travail fut réédité par la Société de l'histoire de France dans son *Annuaire* de 1847. Comme le fait remarquer M. Vindry, en ce qui concerne le XVIe siècle, les listes établies par M. Guérard sont pleines d'erreurs et de lacunes : un très grand nombre de noms d'ambassadeurs sont généreusement estropiés. L'excellent travail de M. Vindry est précédé d'une bibliographie de tous les imprimés et de tous les manuscrits relatifs aux ambassadeurs et négociations du XVIe siècle et contient une liste aussi exacte que possible de ces ambassadeurs, accompagnée d'une substantielle et intéressante notice sur chacun d'eux.

Théodore COURTAUX.

Fleury VINDRY, ancien élève des Facultés catholiques de Lyon. *Dictionnaire de l'État-major français du XVIe siècle.* Première partie : *Gendarmerie.* Paris, H. Champion. 2 vol. in-8°, XXIV-558 pages, et in-4°, 272 pages.

Ce dictionnaire peut être considéré comme indispensable à toute bibliothèque historique; il est le résultat d'un travail acharné de trois années; aussi a-t-il été honoré d'une mention de l'Institut; il contient les biographies très complètes, de 1500 à 1600, de tous les officiers des compagnies d'ordonnance (capitaines, lieutenants, enseignes, guidons, maréchaux des logis), avec l'indication des montres d'armes de la Bibliothèque nationale, correspondant à chaque compagnie. Il a été rédigé d'après les dossiers manuscrits du Cabinet des Titres de la Bibliothèque nationale (*Pièces originales, Dossiers bleus, Car-*

relatifs à l'histoire du XVIe siècle dont deux exemplaires lui seront adressés.

rés de d'Hozier, Cabinet de d'Hozier, Chérin); les quatre grands recueils manuscrits de montres de la même Bibliothèque; les nobiliaires généraux du Père Anselme, des d'Hozier, de la Chesnaye-des-Bois, Saint-Allais, Courcelles; les ouvrages d'Imhoff, Ammirato, Litta, Robert Douglas, Sanseverino, Moréri; les nobiliaires provinciaux (Nadaud, Beauchet-Filleau, Pithon-Curt, Guy Allard, du Paz, Belleval, Artefeuil, Caumartin, Rivoire la Bâtie, O'Gilvy, Le Laboureur, etc.); les grandes histoires provinciales des Bénédictins; les nombreuses généalogies imprimées, classées à la Bibliothèque nationale sous la cote Lm³; toutes les chroniques, mémoires, recueils de documents inédits relatifs au XVIe siècle. Il nous paraît destiné à rendre les plus grands services aux annotateurs de mémoires et aux amateurs de documents sur cette intéressante époque, aux abonnés et aux lecteurs de la *Revue des Etudes rabelaisiennes* notamment. Mon érudit confrère m'a fait l'honneur de me demander pour son livre une préface, dans laquelle j'ai longuement parlé de la création des compagnies d'ordonnance par Charles VII en 1444, de leur équipement, de leur entretien, de leur marche, de leur garnison, de leur discipline et de leur solde, qui furent minutieusement réglés par une série d'ordonnances des rois de France rendues depuis 1467. Parmi ces ordonnances, il en est une d'Henri III (mai 1579) qui stipule que les filles de joie, s'il s'en trouve à la suite des compagnies d'ordonnance, seront chassées après avoir subi la peine du fouet, et qu'il n'y aura qu'un goujat (valet d'armée) par trois soldats. Les goujats qui indûment se glisseront dans l'armée seront, pour la première fois, chassés à coup de fouet; s'ils reviennent, ils seront pendus et étranglés, « sans autre forme ne figure de procès. »

Théodore COURTAUX.

CHRONIQUE.

Nécrologie. — M. le docteur A. Dureau, bibliothécaire de l'Académie de médecine, vient de décéder dans sa soixante-quatorzième année. M. Dureau était vice-président de la *Société des Études rabelaisiennes,* dont il avait été l'un des membres fondateurs et à laquelle il portait le plus vif intérêt. Jusqu'à ces derniers temps, il avait suivi de près nos réunions, nous aidant de ses conseils et de ses avis dans la direction de la Société et de la *Revue.* Il avait entrepris une étude sur l'iconographie de Rabelais que la mort l'a empêché de terminer. Les études rabelaisiennes font en sa personne une perte sensible et qui sera vivement ressentie. J. B.

Encore la divination des signes. — M. V. Ulrich, de Zurich, nous écrit que le rapprochement établi par M. Pietro Toldo, dans cette *Revue* même (II, 40), entre le passage du l. III, ch. xxxvii de *Pantagruel*, et une historiette de l'archiprêtre de Hita avait déjà été signalé par Puibusque, dans son *Histoire comparée des littératures espagnole et française* (I, 87).

Trois portraits de Rabelais. — Dans le musée municipal de Thouars (Deux-Sèvres) figure un portrait de Rabelais, datant, dit-on, du xviie siècle; il provient d'un legs fait par un Thouarsais, M. Gustave Barré, créateur dudit musée.

Dans le catalogue du musée de la Société archéologique de Touraine, rédigé en 1871 par M. Palustre, on lit, page 75 : « François Rabelais, copie d'un portrait authentique qui, sans doute, n'existe plus. » Sur ce portrait, M. Bossebœuf a publié une notice insérée dans le *Bulletin de la Société archéologique de Touraine* (t. XII, p. 81). D'après Bossebœuf « cette peinture, selon toute apparence, est du xvie siècle. »

Enfin, un troisième portrait appartient à M. Thibault-Poitevin, propriétaire à Chinon. Il offre beaucoup de ressemblance avec le précédent et a été reproduit en lithographie dans une

publication parue en 1841 et intitulée : *Tableaux chronologiques de l'histoire de Touraine.* D'après les amateurs, il daterait de la fin du XVIIe siècle. Henry GRIMAUD.

COMPTE-RENDU de la *Revue des Études rabelaisiennes.* — M. Heinrich Schneegans a publié, dans la *Zeitschrift für französische Sprache und Litteratur,* XXVII, p. 44 et suiv., un compte-rendu détaillé de la première année de la *Revue des Études rabelaisiennes.* M. H. S. raconte la fondation de la *Société* et analyse avec beaucoup de clarté les articles publiés dans la *Revue.* Il fait une objection à l'étude de M. Abel Lefranc sur *Un prétendu V^e livre de Rabelais :* contrairement à l'avis de M. Lefranc, il pense que ce fut à cause de la contrefaçon de 1549 que Rabelais fit désavouer, dans le privilège qu'il obtint en 1550, « plusieurs autres livres scandaleux » qu'on avait publiés sous son nom, et qu'il songeait à elle lorsqu'il se plaignit au cardinal Odet de Châtillon, en 1552, qu'on lui attribuât certains ouvrages « faulx et infames » dont il n'était pas l'auteur. M. H. S. ne voit pas pourquoi Rabelais n'aurait pas été très contrarié de cette contrefaçon, alors surtout que l'on pouvait la croire provenir de Jean Bouchet, son ami, auquel il était sans doute très pénible de paraître chercher à vendre ses livres sous le couvert du nom célèbre de Rabelais. « Qui sait, dit M. H. S., peut-être est-ce Bouchet lui-même qui engagea Rabelais à solliciter du roi le privilège de 1552? J'admets volontiers que Rabelais n'avait pas à craindre de perdre sa gloire à cause de cette contrefaçon (dont aucun homme un peu cultivé n'aurait pu le croire l'auteur), mais pour des raisons personnelles, elle devait lui être très désagréable. Il ne s'agissait pas de sa sécurité ni de sa réputation, mais bien du repos d'un homme avec lequel il avait eu des relations très amicales. Je crois donc que notre Pseudo-Rabelais doit être compris parmi les livres dont parle le privilège du 6 août 1550. »

CE QUE RABELAIS DOIT A ÉRASME ET A BUDÉ. — La *Revue d'histoire littéraire de la France* publie, sous ce titre, dans son dernier numéro (avril-juin 1904), un article de M. Louis Delaruelle, où sont relevés les emprunts faits par Rabelais aux deux humanistes précités. — Tout d'abord, M. L. D. constate, d'après A. Germain (*De la médecine et des sciences*

occultes à Montpellier, 1872, p. 16), que l'inscription hébraïque inscrite sur l'anneau d'or qu'une dame de Paris envoya à Pantagruel (II, ch. XXIV) paraît empruntée à Arnaud de Villeneuve; et, d'après M. Thuasne (*Roberti Gaguini epistole et orationes*, 1904, t. I, p. 231-232), il montre que Rabelais ne fait que reproduire un calembour rapporté tout au long dans les lettres de Robert Gaguin, quand il parle (l. II, ch. IX) de ceux qui font « protraire ..... non et un alcret, pour non durhabit. »

Rabelais avait lu et relu les *Apophtegmes* et surtout les *Adages* d'Érasme. Plusieurs passages de *Gargantua* et de *Pantagruel* en sont traduits presque textuellement, par exemple le portrait de Socrate (l. I, *Prologue*), l'anecdote qui a pour personnages le poète Antagoras et « Antigonus, roy de Macedoine » (l. IV, ch. XI), ou bien le passage du l. IV, ch. XVII, commençant par : « Plutarche aussi, ou livre qu'il a faict..... » — D'autres morceaux sont, sinon traduits, du moins tirés d'Érasme. On ne peut en effet supposer que Rabelais les ait pris directement aux auteurs anciens, puisque tantôt il y reproduit une erreur commise par Érasme sur le sens du texte original, tantôt il nous donne une série de trois ou quatre citations qui se retrouvent, en même nombre et dans le même ordre, dans les *Adages*. — En outre, il est toute une série de passages où Rabelais donne à certaines expressions, imitées des auteurs anciens, une valeur proverbiale qu'elles n'ont point dans les textes originaux, mais qu'Érasme leur accorde cependant. Celui-ci avait recueilli dans son livre des tournures de style qui n'étaient pas en réalité des adages, mais seulement des manières de dire propres à tel ou tel écrivain, et c'est par lui qu'elles s'introduisirent dans le latin des humanistes du XVIe siècle. Or, Rabelais cite souvent comme des proverbes des phrases qui ne sont proverbiales que dans les *Adages* d'Érasme. Il faut, par conséquent, qu'il les y ait trouvées. — Enfin, puisque, pour un très grand nombre de morceaux, on a la preuve que Rabelais s'est inspiré non pas des auteurs originaux qu'il cite, mais tout simplement des recueils d'Érasme, M. L. D. se trouve amené à penser que, toutes les fois que Rabelais fait allusion à un texte ancien qui se retrouve dans Érasme, c'est sans doute par cet humaniste qu'il le connaît. Et il dresse ainsi une longue liste de passages empruntés, selon toute

apparence, aux *Adages* et aux *Apophtegmes,* et pour un certain nombre desquels, d'ailleurs, des raisons de fait viennent rendre certaine l'hypothèse d'un emprunt.

Rabelais doit presque autant à Budé qu'à Érasme. Tout d'abord, plusieurs des expressions qu'il doit avoir prises dans les *Adages,* sont employées aussi par Budé et peuvent par conséquent provenir de ses œuvres tout aussi bien que de celles d'Érasme. De plus, il est un grand nombre de rapprochements que l'on peut faire — sans compter ceux que Le Duchat avait déjà relevés — dont M. L. D. dresse une liste. Notamment, M. L. D. cite un assez long morceau de Budé dont il est vraisemblable que Rabelais se soit inspiré dans le célèbre passage du l. II, ch. VIII, où Gargantua écrit à son fils Pantagruel que les lettres ont fait des progrès étonnants depuis son temps, et que c'est à grand'peine que « de présent » il serait reçu « en la première classe des petitz grimaulx. »

Ce ne sont pas seulement des faits, des références et des expressions que Rabelais a pris aux deux humanistes, il leur doit encore certaines de ses idées. Ainsi, il semble s'être inspiré de quelques passages de Budé dans ses attaques contre les glossateurs des textes juridiques; de plusieurs morceaux des *Colloques,* et de l'*Éloge de la Folie,* dans ses satires des moines, des docteurs scolastiques, des « œuvres » catholiques; et enfin de la *Querela pacis* et de l'*Institutio principis christiani* dans ses idées sur la guerre et sur la politique des princes.

M. L. D. conclut de son article que Rabelais « n'est pas original et ne se soucie point de l'être..... Il est, avant tout, un splendide metteur en œuvre de lieux communs. » Par conséquent, pour établir le commentaire de son œuvre, il faudrait rechercher dans les « manuels » contemporains les sources de son érudition et de ses idées. Et M. L. D. cite plusieurs rapprochements qu'il a reconnus par hasard et qui montrent que de pareilles recherches donneraient une abondante moisson.

L'Isle sonnante. — Nous commencerons dans le prochain fascicule de la *Revue* la réimpression de l'Isle sonnante, que nous avons depuis longtemps annoncée. Cet opuscule rarissime, première rédaction de onze chapitres du l. V, est la seule partie de ce livre parue du temps de Rabelais. Il est resté

inconnu à tous les éditeurs et n'a jamais été réimprimé depuis le XVIe siècle.

NOTRE BIBLIOTHÈQUE. — M. H. Clouzot a fait don à la Bibliothèque de la *Société* des ouvrages suivants : Martin-Dupont, *Étude sur François Rabelais.* (Extr. du *Recueil de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Tarn-et-Garonne.* Montauban, 1891, in-8o.) — B. Fillon, *Recueil de notes sur les origines de l'église réformée de Fontenay-le-Comte et sur ses pasteurs.* (Niort, 1888, in-4o.) — Rappelons que les volumes de la Bibliothèque sont destinés à être prêtés aux membres de la *Société.* Nous annoncerons désormais dans la *Revue* tous les ouvrages relatifs au XVIe siècle que l'on nous adressera, et nous signalerons par un compte-rendu et verserons dans la Bibliothèque ceux dont on nous enverra deux exemplaires.

LIVRES NOUVEAUX. — Notre confrère M. Arthur Chuquet a fait paraître un intéressant travail sur *Bayard à Mézières* dans ses *Études d'histoire,* 1re série (Paris, Fontemoing, s. d., in-16). Il a condensé en 34 pages le résultat de recherches étendues. Grâce à cela, son étude est claire et serrée et elle peut intéresser le public tout autant que les spécialistes. — M. A. C. a retrouvé dans le recueil de R. von Liliencron (*Die historischen Volkslieder der Deutschen*) une chanson sur le siège de Mézières, laquelle relate la ruse employée par Bayard pour semer la discorde entre Nassau et Sickingen, et montre qu'il ne faut plus douter que ce stratagème ait été employé par le vaillant chevalier. Quelques citations bien choisies donnent au style de M. A. C. une saveur archaïque.

Sous ce titre : *l'Espagne en Italie,* notre confrère M. Hugues Vaganay a donné dans la *Revue hispanique* (t. IX et X, 1902 et 1903), et il a fait tirer à part un relevé des pièces en espagnol publiées dans des ouvrages italiens aux XVIe et XVIIe siècles. M. H. V. n'est pas complet; il le sait et le dit lui-même : il n'a voulu qu'apporter une contribution (d'ailleurs très importante) à l'histoire de l'influence littéraire espagnole, en attendant la bibliographie que M. Benedetto Croce promet depuis 1895.

Notre confrère M. André Lebey vient de consacrer un gros volume à la biographie du *Connétable de Bourbon, 1490-*

1527. (Paris, Perrin, 1904, in-8°, portr.) Cette étude, basée seulement sur un certain nombre de sources imprimées, n'apprendra rien de nouveau à ceux qui se sont spécialisés dans l'histoire du XVIe siècle. Mais M. A. L. dit lui-même n'avoir voulu que « préparer le terrain » au savant « qui voudra bien consacrer dix ans de sa vie à écrire une *Histoire du connétable*, » et il lui reste le mérite d'avoir été l'un des premiers à traiter son difficile sujet.

Dans les *Annales fléchoises* de février 1904 (tirage à part), notre confrère M. Paul Laumonnier étudie la question *De la prêtrise de Ronsard à propos d'un acte inédit de 1581*. Cet acte est une transaction entre Ronsard, prieur de Saint-Cosme, et les religieux dudit prieuré, datée du 21 novembre 1581. M. P. L. examine les expressions employées dans cet acte pour désigner le prieur, et il en conclut que celui-ci n'était probablement pas prêtre.

Un historique du *Voyage des reines et de François Ier en Provence et dans la vallée du Rhône* (*décembre 1515-février 1516*) a été publié par notre confrère M. Bourrilly, en collaboration avec MM. Baux et Mabilly, dans les *Annales du Midi* (XVI, 1904; tirage à part). Cette étude est basée sur des recherches consciencieuses dans les archives de Valence, Avignon, Marseille, Aix et Tarascon, qui ont permis aux auteurs de reconstituer dans le plus petit détail les faits et gestes des reines et du roi. Rien n'est plus utile que de pareilles monographies : si elles étaient en plus grand nombre, on pourrait sans doute commencer l'histoire générale définitive du règne de François Ier.

Notre confrère M. Marcel Poète a publié sous ce titre : *Les primitifs parisiens. Étude sur la peinture et la miniature à Paris du XVIe siècle à la Renaissance* (Paris, Champion, 1904, in-8°, grav.), trois leçons d'un cours d'Introduction à l'histoire de Paris, professé par lui à la Bibliothèque de la Ville. Son travail, illustré de clichés communiqués par la *Gazette des Beaux-Arts*, renferme tout ce que l'on sait aujourd'hui sur les artistes parisiens jusqu'au XVIe siècle; et la récente exposition des Primitifs lui donne un vif intérêt d'actualité.

La sœur de Henri II, Marguerite, se convertit-elle aux idées nouvelles de la Réforme? Notre confrère M. H. Patry a essayé d'élucider cette question dans un article intitulé : *Le protestantisme de Marguerite de France, duchesse de Berry,*

duchesse de Savoie (tirage à part du *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français,* janvier-février 1904. — Cf. le médiocre ouvrage de Roger Peyre : *Une princesse de la Renaissance. Marguerite de France...* Paris, E. Paul, 1902, in-8o). Contrairement à M. Roger Peyre, M. H. P. incline vers l'affirmative. En effet, de son temps même, Marguerite était suspecte de protestantisme; en Savoie, elle s'entoura de gentilshommes et de dames réformés; elle recueillit Jacques Grévin, banni de France pour ses opinions, et en fit même le précepteur de son fils; elle protégea les Vaudois et Genève; enfin, dans une lettre qu'il écrivait à Renée de France, Calvin priait cette princesse d'encourager la duchesse de Savoie à « se déclairer franchement. »

Notre confrère M. V.-L. Bourrilly et M. N. Weiss font le récit du duel farouche qui s'engagea de 1529 à 1535 entre les partisans des idées nouvelles et la Sorbonne unie au Parlement (*Jean du Bellay, les protestants et la Sorbonne*, tirage à part du *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français,* 1903-1904). MM. B. et W. ont découvert quelques documents nouveaux importants qui leur ont permis de préciser sur un grand nombre de points les connaissances que l'on avait déjà. Leur article, très attachant, traite d'une des périodes capitales du protestantisme français. On y voit comment le roi paraît tout d'abord hésiter entre les idées libérales et les traditions et semble décidé tout au moins à tolérer les premières. Puis survient l'affaire des placards. Cette maladresse de quelques sots, cette « gaffe » si l'on peut dire, l'incline entièrement du côté de la réaction. Les supplices commencent de toutes parts. Et quand enfin les Du Bellay réussissent à ramener le roi à ses premières idées de tolérance, il est trop tard : l'impulsion est donnée; les anti-papistes, ceux qui sont décidés à braver la dénomination d'hérétiques, les exaltés, se sont prononcés; ils se séparent des humanistes, des libéraux, des modérés, de toux ceux enfin que la foi nouvelle n'embrase pas au point de braver le martyre (Rabelais sans doute est du nombre); la Réforme religieuse se distingue de l'Humanisme.

Jacques BOULENGER.

Le gérant : Abel LEFRANC.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie DAUPELEY-GOUVERNEUR.

RABELAIS ET VICTOR HUGO.

I.

Dans les cinquante-huit volumes qui composent l'édition *ne varietur* de ses œuvres[1], Victor Hugo parle très souvent de Rabelais. Et pourtant il est fort difficile de connaître quel était sur lui son sentiment. On voit tout de suite qu'il comptait maître François parmi les grands génies, — au nombre de quatorze, — qui ont honoré l'humanité avant Victor Hugo. Mais on n'arrive guère à savoir ce qu'il pensait exactement de son style, de la valeur de ses idées, ni non plus s'il préférait tel morceau de *Pantagruel* à tel autre, et s'il goûtait Rabelais comme conteur, ou bien s'il l'appréciait davantage comme moraliste, comme savant, ou même comme anticlérical; enfin, il est impossible de trouver, dans les cinquante-huit volumes, un seul jugement précis sur *Gargantua* et sur *Pantagruel*.

C'est qu'apparemment Hugo n'en portait point : il n'était rien moins qu'un critique et qu'un historien. Du critique, il n'avait pas ce souci de préciser, de définir, de goûter, d'apprécier, et il n'était pas non plus de ceux qui mettent tout leur soin à replacer une œuvre au milieu des circonstances qui l'ont produite, afin de bien comprendre sa valeur relative. Pour lui la critique littéraire, c'était — comme la philosophie, comme l'histoire, comme tout au monde, peut-être — un prétexte à déployer son magnifique étalage d'images.

Victor Hugo, en effet, se contentait très bien des lieux communs, pourvu qu'ils fussent sonores. Cependant il

1. Paris, Hetzel, 1880 et suiv., in-8°. Nous citons cette édition.

se donnait et il donnait l'illusion d'être un penseur. Sa *Correspondance*[1] est fort instructive à cet égard. Comparez-la à celles de Flaubert, de Mérimée[2], ou même de Charles Nodier[3] : qu'elle est médiocre! Pas une idée ingénieuse, spirituelle[4] ou touchante sur la vie ou sur le cœur; mais en revanche il y passe par toutes les vieilles brèches, par tous les chemins battus du sentiment, et il n'y manque jamais une banalité. — Au surplus, on a montré ce qu'étaient ses idées philosophiques. Quand ce poète veut *penser*, il *énumère*. Ses grandes pièces, comme *Plein Ciel,* sont de simples répertoires de noms abstraits, de mots généraux, de « titres d'idées » : il nous y parle constamment de Progrès, Justice, Liberté, Avenir, Science, etc.; mais il ne nous dit point quels étaient *son* Progrès, *sa* Justice, *sa* Liberté[5], en sorte que tout cela fait un noble fracas philosophique et un morceau assez beau quant à la forme, mais fort inutile quant au fond. Et on peut dire de ses idées générales ce qu'un critique a écrit des personnages de ses romans et de ses drames, à savoir qu'elles sont « sonores et creuses comme des trompettes[6] ».

Or, les idées littéraires de Victor Hugo sont tout à fait analogues à ses idées philosophiques. Les auteurs sont pour lui des noms, des symboles, des étiquettes en quelque sorte, sous lesquels il fait rentrer telle ou telle série de ses opinions, de ses sympathies ou de ses haines. Ainsi, on a remarqué que tous les ouvrages où il maltraite Bossuet « ont paru de 1862 à 1883[7] ». C'est qu'à

1. *Lettres à la fiancée, 1820-1822* (Paris, Fasquelle, 1901, in-12). — *Correspondance, 1815-1882,* 2° éd. (Paris, Calmann-Lévy, 1896-1898, 2 vol. in-8°).

2. Surtout les *Lettres à une inconnue* et les *Lettres à M. Panizzi.*

3. *Correspondance inédite,* publiée par Estignard (Paris, *Moniteur universel,* 1876, in-8°).

4. Au contraire, voy. *Correspondance*, t. II, p. 78, ce lourd billet de quatre vers à une actrice.

5. Émile Faguet, *XIX° siècle,* p. 187.

6. M. Faguet, *Ibid.*, p. 181.

7. J.-Roger Charbonnel, *Victor Hugo critique : ses jugements sur Bossuet* (Bordeaux, Impr. nouvelle, F. Pech et Cie, 1901, in-8°), p. 7-8.

cette époque il est devenu décidément l'apôtre et le martyr de la République. Sous l'étiquette *Bossuet,* il place alors les prêtres, les nobles et les rois, qui, « contre les semeurs de clarté à la tête desquels marche Victor Hugo, forment la coalition de l'ombre. » Et c'est pourquoi une bonne part des invectives du poète retombent sur cet évêque infortuné. — D'autre part, consacre-t-il à *William Shakespeare* un gros volume in-8°? Il n'y dit pas un mot sur la biographie de son héros, ni sur l'histoire, la bibliographie ou même la valeur purement littéraire de ses pièces. En revanche, il emplit son livre de pensées comme celle-ci : « La production des âmes, c'est le secret de l'abîme. L'inné, quelle ombre[1]! » Il y parle du génie *en général*, de Dante, d'Eschyle, de Shakespeare ou de Rabelais, tout de même qu'il parle ailleurs de Justice, de Liberté ou de Progrès : de la manière la plus vague. Comme les noms d'idées, les noms de grands hommes sont pour lui des titres sous lesquels il range un groupe de lieux communs; et sur ce canevas banal il brode des images, souvent belles.

II.

Voyez, par exemple, la symphonie de mots, ornée de calembours, qu'éveille en Victor Hugo le nom de Rabelais et qu'il se laisse aller à écrire :

L'autre, Rabelais, c'est la Gaule; et qui dit la Gaule dit aussi la Grèce, car le sel attique et la bouffonnerie gauloise ont au fond la même saveur, *et si quelque chose, édifices à part, ressemble au Pirée, c'est la Rapée.* Aristophane trouve plus grand que lui; Aristophane est méchant, Rabelais est bon. *Rabelais défendrait Socrate.* Dans l'ordre des hauts génies, Rabelais suit chronologiquement Dante; après le front sévère, la face ricanante. Rabelais, c'est le masque formidable de la comédie antique détachée du *proscenium* grec, de bronze fait chair, désormais visage humain et vivant, resté énorme, et venant rire

1. P. 179.

de nous chez nous et avec nous[1]. Dante et Rabelais arrivent de l'école des cordeliers, comme plus tard Voltaire des jésuites; Dante le deuil, Rabelais la parodie, Voltaire l'ironie; cela sort de l'église contre l'église. Tout génie a son invention ou sa découverte; Rabelais a fait cette trouvaille, le ventre. Le serpent est dans l'homme, c'est l'intestin. Il tente, trahit et punit. L'homme, être un comme esprit et complexe comme homme, a pour sa mission terrestre trois centres en lui, le cerveau, le cœur, le ventre; chacun de ces centres est auguste par une grande fonction qui lui est propre; le cerveau a la pensée, le cœur a l'amour, le ventre a la paternité et la maternité. Le ventre peut être tragique. *Feri ventrem*, dit Agrippine, Catherine Sforce, menacée de la mort de ses enfants otages, se fit voir jusqu'au nombril sur le créneau de la citadelle de Cimini et dit à l'ennemi : *Voilà de quoi en faire d'autres.* Dans une des convulsions épiques de Paris, une femme du peuple, debout sur une barricade, leva sa jupe, montra à l'armée son ventre nu et cria : *Tuez vos mères.* Les soldats trouèrent ce ventre de balles. Le ventre a son héroïsme; mais c'est de lui pourtant que découlent, dans la vie la corruption et dans l'art la comédie. La poitrine où est le cœur a pour cap la tête; lui, il a le phallus. Le ventre étant le centre de la matière est notre satisfaction, et notre satisfaction est notre danger; il contient l'appétit, la satiété et la pourriture. Les dévouements et les tendresses qui nous prennent là sont sujets à mourir; l'égoïsme les remplace. Facilement, les entrailles deviennent boyaux. Que l'hymne puisse s'aviner, que la strophe se déforme en couplet, c'est triste. Cela tient à la bête qui est dans l'homme. Le ventre est essentiellement cette bête. La dégradation semble être sa loi. L'échelle de la poésie sensuelle a, à son échelon d'en haut, le cantique des cantiques, et, à son échelon d'en bas, la gaudriole. Le ventre dieu, c'est Silène; le ventre empereur, c'est Vitellius; le ventre animal, c'est le porc. Un de ces

1. Cf. ce passage (il s'agit des mascarons du Pont-Neuf) : « O bouches où l'esprit qui passe, d'horreur plein, — Rêve Pantagruel et retrouve Ugolin! — Masque de Rabelais sur la face de Dante! » (*Les quatre vents de l'esprit, La Révolution,* II, p. 270). — Cette antithèse entre « l'immense deuil » symbolisé par Dante, et le « rire énorme » de Rabelais, avait séduit Victor Hugo; voy. ci-dessous, p. 217, n. 3, quelques vers extraits de la pièce intitulée : *A André Chénier,* dans les *Contemplations,* p. 22.

horribles Ptolémées s'appelait le Ventre, *Physcon*. Le ventre est pour l'humanité un poids redoutable; il rompt à chaque instant l'équilibre entre l'âme et le corps. Il emplit l'histoire. Il est responsable presque de tous les crimes. Il est l'outre des vices. C'est lui qui montre à Tarquin le lit de Lucrèce; c'est lui qui finit par faire délibérer sur la sauce d'un turbot ce sénat qui avait attendu Brennus et ébloui Jugurtha. C'est lui qui conseille au libertin ruiné César le passage du Rubicon. Passer le Rubicon, comme ça vous paye vos dettes! passer le Rubicon, comme ça vous donne des femmes! quels bons dîners après! et les soldats romains entrent dans Rome avec ce cri : *Urbani, claudite uxores; mœchum calvum adducimus.* L'appétit débauche l'intelligence. *Volupté remplace volonté.* Au début, comme toujours, il y a peu de noblesse. C'est l'orgie. Il y a une nuance entre se griser et se soûler. Puis l'orgie dégénère en gueuleton. Où il y avait Salomon, il y a Ramponneau. L'homme est barrique. Un déluge intérieur d'idées ténébreuses submerge la pensée; la conscience noyée ne peut plus faire signe à l'âme ivrogne. L'abrutissement est consommé. Ce n'est même plus cynique, c'est vide et bête. Diogène s'évanouit; il ne reste plus que le tonneau. On commence par Alcibiade, on finit par Trimalcion. C'est complet. Plus rien, ni dignité, ni pudeur, ni honneur, ni vertu, ni esprit; la jouissance animale toute crue, l'impureté toute pure. La pensée se dissout en assouvissement; la consommation charnelle absorbe tout; rien ne surnage de la grande créature souveraine habitée par l'âme; qu'on nous passe le mot, le ventre mange l'homme. État final de toutes les sociétés où l'idéal s'éclipse. Cela passe pour prospérité et s'appelle s'arrondir. Quelquefois même les philosophes aident étourdiment à cet abaissement en mettant dans les doctrines le matérialisme qui est dans les consciences. Cette réduction de l'homme à la bête humaine est une grande misère. Son premier fruit est la turpitude, visible partout sur tous les sommets, le juge vénal, le prêtre simoniaque, le soldat condottiere. Lois, mœurs et croyances sont fumier. *Totus homo fit excrementum.* Au XVIe siècle, toutes les institutions du passé en sont là; Rabelais s'empare de cette situation; il la constate; il prend acte de ce ventre qui est le monde. La civilisation n'est plus qu'une masse, la science est matière, la religion a pris des flancs, la féodalité digère, la royauté est obèse, qu'est-ce que Henri VIII? Une panse. Rome est une grosse

vieille repue; est-ce santé? est-ce maladie? C'est peut-être embonpoint, c'est peut-être hydropisie; question. Rabelais, médecin et curé, tâte le pouls à la papauté. Il hoche la tête et il éclate de rire. Est-ce parce qu'il a trouvé la vie? Non, c'est parce qu'il a senti la mort. Cela expire en effet. Pendant que Luther réforme, Rabelais bafoue. Lequel va le mieux au but? Rabelais bafoue le moine, bafoue l'évêque, bafoue le pape; *rire fait d'un râle*. Ce grelot sonne le tocsin. Eh bien, quoi! J'ai cru que c'était une ripaille, c'est une agonie; on peut se tromper de hoquet. Rions tout de même. La mort est à table. La dernière goutte trinque avec le dernier soupir. Une agonie en goguette, c'est superbe. L'intestin colon est roi. Tout ce vieux monde festoie et crève. Et Rabelais intronise une dynastie de ventres: Grandgousier, Pantagruel et Gargantua. Rabelais est l'Eschyle de la mangeaille, ce qui est grand, quand on songe que manger c'est dévorer. *Il y a du gouffre dans le goinfre*. Mangez donc, maîtres, et buvez, et finissez. Vivre est une chanson dont mourir est le refrain. D'autres creusent sous le genre humain dépravé des cachots redoutables; en fait de souterrain, ce grand Rabelais se contente de la cave. Cet univers que Dante mettait dans l'enfer, Rabelais le fait tenir dans une futaille. Son livre n'est pas autre chose. Les sept cercles d'Alighieri bondent et enserrent cette tonne prodigieuse. Regardez le dedans de la futaille monstre, vous les y revoyez. Dans Rabelais ils s'intitulent : Paresse, Orgueil, Envie, Avarice, Colère, Luxure, Gourmandise; et c'est ainsi que tout à coup vous vous retrouvez avec le rieur redoutable, où? dans l'église. Les sept péchés, c'est le prône de ce curé. Rabelais est prêtre; correction bien ordonnée commence par soi-même; c'est donc sur le clergé qu'il frappe d'abord. Ce que c'est qu'être de la maison! La papauté meurt d'indigestion. Rabelais lui fait une farce. Farce de titan. La joie pantagruélique n'est pas moins grandiose que la gaîté jupitérienne. Mâchoire contre mâchoire; la mâchoire monarchique et sacerdotale mange; la mâchoire rabelaisienne rit. Quiconque a lu Rabelais a devant les yeux à jamais cette confrontation sévère, le masque de la Théocratie regardé fixement par le masque de la Comédie.

Ce morceau tiré de *William Shakespeare* vient après onze morceaux analogues, consacrés à Homère, Job,

Eschyle, Isaïe, Ezéchiel, Lucrèce, Juvénal, Tacite, saint Paul, saint Jean et Dante; et après lui, on en trouve deux encore sur Cervantès et Shakespeare. Ces personnages sont, avec Rabelais, les quatorze génies littéraires de l'humanité[1], dont chacun d'eux représente ou personnifie un des côtés. Victor Hugo aimait à « résumer » ainsi toute l'histoire générale en quelques noms illustres. Encore que cela n'eût pas grand sens, cela prêtait du moins à de beaux développements. On trouverait de nombreux exemples du procédé; en voici un :

> Homère meurt, laissant comme un astre son nom;
> Eschyle suit; la France éclôt quand Rome expire;
> Puis Rabelais surgit, Cervantès naît, Shakespeare
> Luit; et ces hommes sont comme des océans[2].

Les quatorze génies ne sont pas tous également grands : « Peut-être, à l'extrême rigueur, et encore toutes les réclamations seraient légitimes, pourrait-on désigner comme les plus hautes cimes parmi ces cimes Homère, Eschyle, Job, Isaïe, Dante et Shakespeare[3]. » Ainsi Rabelais n'arrive qu'au second rang, *dead-heat* avec Ezéchiel, Lucrèce, Juvénal, Tacite, saint Paul, saint Jean et Cervantès. Voici *pourquoi* sans doute : « Homère marque en civilisation la fin de l'Asie et le commencement de l'Europe; Shakespeare marque la fin du moyen âge. Cette clôture du moyen âge, Rabelais et Cervantès la font aussi,

1. Hugo varie un peu sur le nombre et sur les noms des « génies ». Tantôt il leur ajoute Orphée, Hermès, Hippocrate, Sophocle, Platon, Aristote, Plaute, Tertullien, Calderon, Milton, Molière, Diderot et Voltaire (*W. Shakespeare*, p. 447); tantôt Pindare, Euripide, Hérodote, Théocrite, Lucrèce, Virgile, Térence, saint Augustin, Pétrarque, Pascal, Corneille, La Fontaine, Montesquieu, Rousseau, Beaumarchais, Sedaine, André Chénier, Byron et Schiller (*Ibid.*, p. 329). Voy. encore *Actes et paroles*, t. II, p. 310 et 355, etc. — Mais il ressort bien de *W. Shakespeare* que ceux qu'il estime les plus grands sont les quatorze écrivains que je viens de citer, et nous allons voir qu'il les divise encore en deux catégories.

2. *Toute la lyre*, dernière série, p. 73.

3. *W. Shakespeare*, p. 89.

mais étant uniquement railleurs, ils ne donnent qu'un aspect partiel; l'esprit de Shakespeare est un total[1]. »

Remarquons d'ailleurs que Rabelais est le seul Français qui figure parmi les génies. C'est que, pour Victor Hugo, le caractère principal du génie, c'est d'être *outré, exagéré, obscur* par endroits et même *monstrueux*[2]; Hugo n'adore que l'énorme, l'immense, le sublime. Aussi comprend-on que notre art classique français, dont la beauté paraît faite de goût, de proportion et de perfection, ne l'ait guère touché, et qu'il ait préféré en Rabelais le moins classique de nos grands écrivains.

III.

En 1864, qu'il publiait *William Shakespeare,* Victor Hugo plaçait donc Rabelais au nombre des « surhumains ». Voyons s'il avait toujours été de cette opinion.

Dans un morceau écrit en 1819 ou en 1820, le poète — qui n'est pas encore romantique et qui aime déjà les énumérations — dénombre les génies littéraires; ce sont Rousseau, Lycurgue, Homère, Virgile, Ossian, Dante, Arioste, Tasse, Corneille, Racine, Pascal, Molière et Platon[3]. Rabelais n'en est point. — En 1823, il écrit que Montaigne et Rabelais ont inutilement attaqué l'ordre politique[4]. Mais ce passage ne permet pas encore de suppo-

1. *W. Shakespeare*, p. 88.

2. « Ces génies sont outrés. Ceci tient à la quantité d'infini qu'ils ont en eux. En effet, ils ne sont pas circonscrits. Ils contiennent de l'ignoré. Tous les reproches qu'on leur adresse pourraient être faits à des sphynx..... Aucun de ces reproches ne peut être fait à d'autres esprits très grands, moins grands. Hésiode, Esope, Sophocle, Euripide, Platon,..... Virgile, Horace, Pétrarque,..... La Fontaine, Beaumarchais, Voltaire n'ont ni exagération, ni ténèbres, ni obscurité, ni monstruosité. Que leur manque-t-il donc? Cela » (*W. Shakespeare,* p. 99-100).

3. *Littérature et philosophie mêlées,* p. 160-63.

4. « Qu'on se figure Voltaire jeté sur cette société en dissolution [celle du XVIIIe siècle] comme un serpent dans un marais, et l'on ne s'étonnera plus de voir l'action contagieuse de sa pensée hâter la

ser qu'il mette Rabelais au premier rang de l'esprit humain. — Enfin, dans les préfaces des *Odes et Ballades* (1822, 1824, 1826, 1828), Hugo mentionne plusieurs grands écrivains, mais non Rabelais.

Je trouve en revanche, qu'il le cite plusieurs fois dans la fameuse préface de *Cromwell* (écrite en septembre et octobre 1827)[1]. Voici le passage le plus important : parlant du « grotesque », c'est-à-dire le bouffon, le monstrueux, le drôle, Hugo dit : « Pour le peindre d'un trait, telle est, à cette aurore de lettres, sa verve, sa vigueur, sa sève de création qu'il jette du premier coup sur le seuil de la poésie moderne trois Homères bouffons : Arioste, en Italie; Cervantès, en Espagne; Rabelais en France[2] ! »

Nous savons par M. Maurice Souriau que, sur son manuscrit, Hugo ajoute en note, aux mots *Homères bouffons* : « Cette expression frappante est de M. Charles Nodier, qui l'a créée pour Rabelais, et qui nous pardonnera de l'avoir étendue à Cervantès et à l'Arioste[3]. » — Or, l'on connaît le culte que Nodier portait à Rabelais. C'est lui qui a écrit un jour dans une nouvelle intitulée *Un bibliomane*[4] ce morceau : « Il passait sa vie au milieu des livres et ne s'occupait que des livres, ce qui avait donné lieu à quelques-uns de penser qu'il composait un livre qui rendrait tous les livres inutiles, mais ils se trompaient évidemment. Théodore avait tiré trop bon parti de ses études pour ignorer que ce livre est[5] fait il y a trois cents ans. C'est le treizième chapitre du livre premier de

fin de cet ordre politique que Montaigne et Rabelais avaient inutilement attaqué dans sa jeunesse et dans sa vigueur » (*Ibid.*, p. 243).

1. Édition critique par Maurice Souriau (Paris, Société française d'imprimerie et de librairie, 1897, in-16).

2. *Ibid.*, p. 211-12.

3. Sainte-Beuve reprend l'expression dans son *Tableau de la poésie française au XVIe siècle* (éd. Charpentier, 1893, p. 265), et il écrit en note : « Expression de M. Charles Nodier. »

4. Publiée dans *Le livre des Cent-Un* (Bruxelles, L. Hauman et Cie, 1831-35, 15 vol. in-12), t. I, p. 92.

5. Corrigez : *a été*.

Rabelais[1]. » — Il se peut donc fort bien que ce soit à la suite de ses conversations avec Nodier que Victor Hugo se soit mis à lire Rabelais, cet « Homère bouffon » dont son ami faisait un tel éloge. Et il me semble que ce billet, écrit « à Charles Nodier en recevant *Le roi de Bohême et ses sept châteaux* pendant les répétitions d'Hernani », peut appuyer cette hypothèse :

> Je l'ai lu, ton beau poème,
> Tes *Sept châteaux de Bohême!*
> C'est un legs rare et suprême
> Que tu tiens en fils pieux,
> D'Yorick qui l'eut de son père
> Rabelais, bâtard d'Homère,
> Lequel étoit fils des Dieux.....[2].

Quoi qu'il en soit, on voit que, dès 1827, Victor Hugo plaçait Rabelais très haut dans son estime. Et à partir de cette date, les mentions qu'il en fait deviennent nombreuses. Voici les premières et quelques-unes des plus importantes.

D'abord le fameux vers prononcé par l'Angély dans *Marion de l'Orme* (1830) :

> Montaigne eût dit : *que sais-je?* et Rabelais : *peut-être*[3]*!*

que le poète a repris à la fin de sa vie alors qu'il composait le poème intitulé *Dieu*, sous cette forme :

> Et Kant au vaste front, Montaigne, Fichte, Hegel,
> Se sont penchés, pendant que le grand rieur maître,
> Rabelais, chuchotait sur l'abîme : peut-être[4].

1. On sait que ce chapitre est intitulé : *Comment Grandgousier cogneut l'esprit merveilleux de Gargantua à l'invention d'un torchecul.*

2. *Dernière gerbe* (Paris, Calmann-Lévy, 1902, in-8°), p. 1. — L'édition originale de *Le roi de Bohême et ses sept châteaux* parut à Paris, chez Delangle, en 1830, in-8°.

3. Acte IV, scène VIII.

4. *Dieu*, p. 28. — Quelques vers, datés de juillet 1830, et que nous avons insérés ci-dessus, p. 217, n. 3, citent encore Rabelais.

Dans une lettre écrite en 1832 aux conseillers municipaux de Laon qui, saisis d'un accès de libéralisme intempestif, avaient décidé la démolition de la tour gothique de Louis d'Outremer, sous prétexte « qu'elle ne rappelait que les souvenirs des temps féodaux, » Victor Hugo dit :

Croyez-vous que jamais Rabelais, que jamais Hogarth auraient pu trouver quelque part faces plus drôlatiques, profils plus bouffons, silhouettes plus réjouissantes à charbonner sur les murs d'un cabaret ou sur les pages d'une batrachomyomachie[1]?

Une pièce datée d'août 1835 nous montre l'artiste au milieu de la nature et Rabelais recueillant le rire et les larmes du monde :

Oui, je suis le rêveur . . . . .
. . . . . .
Je reçois des conseils du lierre et du bleuet.
. . . . . .
J'entends ce qu'entendit Rabelais, je vois rire
Et pleurer; et j'entends ce qu'Orphée entendit.
Ne vous étonnez pas de tout ce que me dit
La nature aux soupirs ineffables[2].

Et peu après (juin 1836), on trouve ces couplets sur la joie de la nature :

Sous les treilles de la plaine,
Dans l'antre où verdit l'osier,
Virgile enivre Silène,
Et Rabelais Grandgousier.

O Virgile, verse à boire!
Verse à boire, ô Rabelais!
La forêt est une gloire,
La caverne est un palais[3]!

1. *Littérature et poésie mêlées*, p. 328.
2. *Les Contemplations*, V, p. 109-110.
3. *A Granville en 1836*, dans *Les Contemplations*, V, p. 64.

L'année 1838, Hugo fit un voyage sur les bords du Rhin, dont il publia le récit, sous forme de lettres, en 1842. Plusieurs fois le nom de Rabelais revient sous sa plume. Une fois, c'est en passant devant une cuisine d'auberge où flambe un grand feu : « Si j'étois Homère ou Rabelais, je dirois : cette cuisine est un monde dont cette cheminée est le soleil[1]. » Ailleurs, il décrit un souterrain dans le palais d'Othon-Henri, à Heidelberg : « Les soupiraux jettent un demi-jour religieux, on s'attend aux tombeaux des palatins, on trouve une grosse tonne, une fantaisie pantagruélique, un trône pour un Ramponneau colossal. Quand on aperçoit cette chose étrange, on croit entendre dans les ténèbres de cette ruine l'immense éclat de rire de Gargantua. Le Gros Tonneau dans le manoir de Heidelberg, c'est Rabelais logé chez Homère[2]. » Et le poète nous dépeint ainsi un clocher qu'il avait aperçu entre Vitry et Saint-Dizier : « La colline étoit verte; c'étoit du gazon. Au-dessus de cette colline, on ne voyoit absolument rien que le chapeau d'étain d'une tour d'église, lequel sembloit posé exactement sur le haut d'un coteau. Ce chapeau étoit de forme flamande (en Flandre, dans les églises de village, le clocher a la forme de la cloche). Vous voyez cela d'ici, un immense tapis vert sur lequel on eût dit que Gargantua avoit oublié sa sonnette[3]. »

Quinze ans plus tard (1853), Hugo lance de Jersey les *Châtiments;* et Rabelais lui fournit plusieurs apostrophes. Dans *Splendeurs,* il s'écrie :

Faites vivre, animez, envoyez vos fœtus
Et vos nains monstreux, bocaux d'anatomie;
Donne ton crocodile et donne ta momie,
Vieille Égypte; donnez, tapis-francs vos filous;
Shakespeare, ton Falstaff; noires forêts, vos loups,
Donne, ô bon Rabelais, ton Grandgousier qui mange;

1. *Le Rhin,* I, p. 45.
2. *Ibid.,* II, p. 153.
3. *Ibid.*, II, p. 178.

Donne ton diable, Hoffsmann; Veuillot, donne ton ange;
Scapin, apporte-nous Géronte dans ton sac.....[1];

Ou encore, dans *L'Obéissance passive* (7-13 janvier 1853) :

Maintenant, largesse au prétoire!
Trinquez, soldats! et depuis quand
A-t-on peur de rire et de boire?
Fête aux casernes! Fête au camp!
. . . . . .
La bombance après l'équipée,
On s'attable. Hier on tua.
O Napoléon, ton épée
Sert de broche à Gargantua[2].

Dans les *Contemplations* (1856), nous avons vu déjà que Rabelais est cité souvent. J'y trouve encore cette mention intéressante :

Et voilà les prêtres du rire,
. . . . . .
Entre Démocrite et Térence,
Rabelais, que nul ne comprit;
Il berce Adam pour qu'il s'endorme,
Et son éclat de rire énorme
Est un des gouffres de l'esprit[3].

Viennent ensuite la première *Légende des siècles* (1859) et les *Misérables* (1862), où je ne relève rien qui nous puisse intéresser. Mais *William Shakespeare* est tout plein du nom de Rabelais. J'en ai inséré plus haut un long passage, — on en trouvera d'autre part plusieurs autres.

L'art d'être Grand-Père (1877) nous fournit ces vers :

C'est son humeur à lui [Dieu] d'être de mauvais goût,
D'ajouter l'hydre au gouffre et le ver à l'égout,
D'avoir en toute chose une stature étrange,

1. *Les Châtiments,* IV, p. 155.
2. *Ibid.,* IV, p. 119-120.
3. *Contemplations,* IV, p. 301 : *Les mages* (janvier 1856).

Et d'être un Rabelais d'où sort un Michel-Ange.
C'est Dieu; moi je l'accepte . . . . .[1].

Et enfin, dans une poésie intitulée *Lumière,* non datée, mais composée par Hugo dans les dernières années de sa vie, nous trouvons la dernière citation importante. C'est une sorte d'acte de foi et d'espérance, fort obscur et vague. Le poète dit qu'il faut qu'il existe un Dieu, et que ce Dieu ne peut être :

De la haine tombant d'en haut,

car :

Un Dieu qui rirait de son œuvre,
Qui rirait des justes déçus,
Et du cygne et de la couleuvre,
Et de Satan et de Jésus,
Un tel Dieu serait si terrible,
Que, devant cette face horrible,
L'âme humaine se débattrait
Comme si, par ses ailes blanches,
Elle était prise sous les branches
De quelque sinistre forêt.

Que Rabelais, rieur énorme,
Railleur de l'horizon humain,
Borné par le nombre et la forme,
Hue aujourd'hui sans voir demain;
Qu'il joue, étant jouet lui-même,
Avec la vie et le problème,
Qu'importe! il passe, il meurt, il fuit,
Il n'est ni le fond, ni la cime;
Mais un Rabelais de l'abîme
Ferait horreur, même à la nuit[2]!

IV.

Tâchons maintenant, au moyen de ces citations et avec

1. P. 64.
2. *Toute la lyre,* I, p. 250-251.

le secours de quelques autres, à définir de notre mieux l'idée que Victor Hugo se faisait de Rabelais, ou plutôt l'impression qu'il en avait.

Tout d'abord, Rabelais, ayant du génie, est énorme, outré, exagéré, excessif. Comme nous l'avons vu, c'est là pour Hugo le propre du génie. Il nous dit, d'ailleurs :

> Un médecin a récemment découvert que le génie est une variété de la folie. Ils sont Michel-Ange maniant des colosses; ils sont Rembrant peignant avec une palette toute barbouillée de rayons de soleil; ils sont Dante, Rabelais et Shakespeare excessifs[1].

Et Rabelais est excessif tout d'abord par sa joie, par son rire. C'est « l'Homère du rire ». Il a la « moquerie épique[2] ». « *Rieur énorme*[3] », il est le rire même :

> Cet inquiétant rire de l'art s'appelle dans l'antiquité Aristophane, et dans les temps modernes Rabelais[4].

Mais de quoi rit Rabelais? De tout : de l'humanité et de son temps; il « bafoue », il *parodie*[5] son époque. Car il cache toujours un sens exact sous les allégories, et son roman est un livre à clef[6].

Cependant, Rabelais n'est pas satiriste à proprement parler; c'est d'Aubigné et surtout Juvénal que Victor

1. *W. Shakespeare,* p. 282.
2. *Ibid.*
3. *Toute la lyre,* I, p. 250-51; passage cité. — « Et la nature... — Accouplant Rabelais à Dante plein d'ennuis — ... Près de l'immense deuil montre le rire énorme. » (*Contemplations,* p. 22; juillet 1830.)
4. *W. Shakespeare,* p. 165.
5. *Ibid.*
6. « Il faut savoir lire, particulièrement, les livres du XVIe siècle; il y a dans presque tous, à cause des menaces pendantes sur la liberté de penser, un secret qu'il faut ouvrir, et dont la clef est souvent perdue; Rabelais a un sous-entendu; Cervantès a un aparté » (*W. Shakespeare,* p. 85). — Ailleurs, Hugo parle de l'ambiguïté « venimeuse » de Rabelais (*Ibid.,* p. 99). — *Rabelais que nul ne comprit* (*Contemplations,* VI, p. 301).

Hugo cite pour personnifier la satire. Qui dit satiriste, dit moraliste. Rabelais ne raille pas la société pour la réformer, mais seulement pour s'amuser, pour le plaisir d'en rire. Ce n'est qu'un sceptique, comme Montaigne par exemple[1]. Aussi manque-t-il absolument d'idéal.

> Malebranche, Thalès, Platon aux yeux d'aurore;
> Combinent l'idéal, pendant que Swift, Timon,
> Ésope et Rabelais pétrissent le limon[2].

Rabelais ne veut donc pas lever les yeux. Il est le chantre de la matière et le génie du ventre.

Comme tel, il glorifie tout d'abord la bombance : c'est « l'Eschyle de la mangeaille[3] ». Chaque fois que Victor Hugo imagine une futaille ou qu'il rêve d'un festin, il pense à Rabelais : cette énorme tonne du souterrain d'Heidelberg est le tonneau de Gargantua; ce grand feu vu dans une auberge aurait réjoui Rabelais[4] :

> Donne, ô bon Rabelais, ton Grandgousier qui mange[5];

> Alors l'ode, embrassant Rabelais, s'enivra[6].

Rabelais, matérialiste et poète du ventre, prêche aussi

1. « Montaigne eût dit : que sais-je? et Rabelais : peut-être! » (*Marion Delorme,* acte IV, scène VIII). — « ..... Le doute hélas! Sur cette mer. — ..... Là se dressent Vesale entr'ouvrant des cercueils. — Socrate lumineux, Zénon dans un jour triste. — Pyrrhon vague et si noir qu'on ne sait s'il existe. — Les sept sages..... — Swift, Rabelais, Montaigne, Herder, Kant en détresse. — Hegel sombre, et, là-bas, cette cime Lucrèce » (*Religions et religion,* p. 204).

2. *Les quatre vents de l'esprit,* p. 129. — « L'idéal démasqué montre ses pieds d'argile. — On trouve Rabelais où l'on cherchait Virgile » (*Toute la lyre,* II, p. 112 : *Mai*). — Hugo cite les génies qui « ont de l'idéal »; il y place douze de ses quatorze grands génies, mais il ne cite ni Rabelais ni Cervantès (*W. Shakespeare,* p. 329).

3. *W. Shakespeare,* cité p. 208.

4. Voy. ci-dessus, p. 214.

5. *Ibid.*

6. *Contemplations,* V, p. 30 : *Réponse à un acte d'accusation.*

l'amour et la morale facile, car on sait que le « ventre a pour cap le phallus[1] » :

LE MOINEAU, *chantant.*
Comme j'allais entrer pour lorgner dans l'église
Cidalise,
Je me suis arrêté pour prendre le menton
A Goton.
LE HOCHEQUEUE.
Que chantes-tu là?
LE MOINEAU.
J'ai cueilli cette morale
Du temps où, ne rêvant qu'églogue et pastorale,
Dans les bois de Meudon j'avais pris pour palais
La barbe d'un vieil autre, ami de Rabelais[2].

Et Rabelais, qui prêche ainsi toutes les libertés, a dû prêcher aussi la liberté politique; n'était-il pas républicain?

Noir Paris, tas de pierre morne,
Qui, sans Molière et Rabelais,
Ne serait encore qu'une borne,
Portant la chaîne des palais[3].

Rabelais est bon, en somme; c'est même sa différence avec Aristophane; lui, il « défendrait Socrate[4] ». Mais son scepticisme sans idéal, son rire même, « rire fait d'un râle », finissent par avoir quelque chose d'horrible.

1. *W. Shakespeare,* cité p. 206.
2. *Théâtre en liberté*, p. 265 : *La forêt mouillée.* — Cf. *Chansons des rues et des bois,* p. 77 : *Meudon.*
3. *Toute la lyre,* II, p. 118 : *Commencement d'une illusion.* — « Paris, c'est Montaigne, Rabelais, Pascal, Corneille, Montesquieu, Diderot, Rousseau, Voltaire, Mirabeau, Danton. Rome, c'est Innocent III, Pie V, Alexandre VI, Urbain VIII, Arbuez, Cisneros, Iainez, Grillandus, Ignace » (*Actes et paroles,* III, p. 29). Les noms réunis sous la rubrique Paris représentent le progrès, c'est-à-dire les idées libérales, et Hugo les oppose aux grands noms de l'église romaine qui représentent la réaction. — Cf. encore *Ibid.,* III, p. 65.
4. *W. Shakespeare,* cité p. 205.

« Rabelais, médecin et curé, tâte le pouls à la papauté. Il hoche la tête et éclate de rire. Est-ce parce qu'il a trouvé la vie? Non, c'est parce qu'il a senti la mort[1]. » Rabelais *rit à la mort.* Aussi les hommes sont-ils heureux que le terrible « railleur de l'horizon humain », « qui hue aujourd'hui sans voir demain », ne soit « ni le fond ni la cime », et que l'on puisse espérer en la bonté divine :

..... Un Rabelais de l'abîme
Ferait horreur, même à la nuit[2].

V.

Telle est, dans ses grands traits, l'impression que cause à Victor Hugo le nom de Rabelais. Nous ne pouvons trouver chez lui une opinion plus précise sur *Gargantua* et *Pantagruel,* et il nous faut contenter de déterminer le mieux possible comment il en *voit* l'auteur.

Car Hugo ne pense que par images. Il n'analyse point. S'il s'applique à une idée, il ne la décompose pas en idées abstraites, mais en images : il la voit. Développer un des grands lieux communs qu'il affectionne, c'est pour lui le traduire par une série de tableaux, sans le définir ni l'expliquer. Au fond, il répète cent fois la même chose sous une forme différente. D'où il suit qu'on ne trouve chez lui que quelques idées générales et très banales, ou des images. — En matière de critique littéraire, s'il songe à un auteur, il le voit, et il décrit ce qu'il voit, mais il ne l'analyse pas. Le nom de Rabelais représente pour lui toutes les images de mangeaille et de rire. Je pense que, si on le lui avait demandé, il aurait pu dessiner son opinion sur l'auteur de *Pantagruel.*

D'ailleurs, je n'ai pas l'impression qu'il connaissait bien l'œuvre de Rabelais. Il disait, paraît-il : « Il y a deux livres :

1. *W. Shakespeare,* cité p. 208.
2. Passage cité ci-dessus, p. 216.

la *Bible* et *Rabelais*[1] » ; mais peut-être n'ouvrait-il pas souvent le second.

1° Jamais, en effet, il ne fait la moindre allusion à un épisode de *Gargantua* ou de *Pantagruel*. Une fois, il parle des moutons de Panurge :

> Niais pour qui cet homme est un sauveur; vous tous
> Qui vous ébahissez, bestiaux de Panurge[2].

Mais on sent bien dans ce vers que le poète pense à l'expression proverbiale tirée de l'épisode de Rabelais et non à l'épisode même.

2° A part les trois rois géants, Grandgousier, Gargantua et Pantagruel, et sauf Panurge, jamais Victor Hugo ne cite un personnage du roman rabelaisien. Ce délicieux frère Jean des Entommeures, lui-même, si réussi, et qui pourtant aurait dû lui plaire puisqu'il représente la plus vivante des satires de l'Église, n'est pas mentionné une seule fois.

Panurge ne l'est pas beaucoup davantage. Voici tout ce que Hugo dit de lui :

> Dans Cervantès, un nouveau venu, entrevu chez Rabelais, fait décidément son entrée, c'est le bon sens. On l'a aperçu dans Panurge, on le voit en plein dans Sancho Pança[3].

Et plus loin :

> La dynastie du bon sens, inaugurée dans Panurge, continuée dans Sancho Pança, tourne à mal et avorte dans Falstaff[4].

Remarquons d'ailleurs qu'il est bizarre de trouver dans le paradoxal Panurge le bon sens personnifié. Panurge

1. Communication de M. Barbou, l'auteur de *Victor Hugo et son temps*, qui a vécu avec le Maître sur la fin de sa vie.
2. *Châtiments*, p. 143.
3. *W. Shakespeare*, p. 54.
4. *Ibid.*, p. 211.

c'est la fantaisie même, il est « l'amuseur » de Pantagruel, et je crois que Rabelais a voulu, en le plaçant près du gros roi, en faire le type de ces fous de cour, qui étaient alors à la mode. Falstaff ressemble à Panurge; mais Sancho Pança en est bien différent, et je lui verrais plutôt un ancêtre (malgré sa couardise) dans le frère Jean, qui, lui, a du bon sens.

Victor Hugo cite un peu plus souvent Grandgousier, Gargantua et Pantagruel. Mais généralement, c'est pour les mentionner tout simplement. Quand il parle d'eux, il ne leur prête aucun trait de caractère donnant à penser qu'il ait lu souvent leurs aventures et qu'il soit familier avec leur histoire : il ne parle que de leur taille gigantesque et de leur appétit formidable. En somme, il les voit grossis et simplifiés tels que se les représenterait une personne qui n'aurait pas lu le roman et qui n'en connaîtrait les trois gros héros que par ouï-dire. On a l'impression qu'ils sont pour Victor Hugo des personnages proverbiaux, et il ne leur attribue pas d'autres traits que ceux que Gargantua possède dans la grossière légende populaire :

> Hurrah! Monsieur Véry, je suis Pantagruel.
> Buvons avec grandeur et sans impatience[1].
> O Napoléon, ton épée,
> Sert de broche à Gargantua[2].

3° Victor Hugo ne cite qu'une seule fois une phrase de Rabelais; sur le ms. de la *Préface de Cromwell,* à la fin, on lit ces mots :

> Resver au resvoir, dit Rabelais[3].

1. *Dernière gerbe*, p. 247.
2. *Châtiments,* p. 120. — Cf. *W. Shakespeare,* p. 108, 127, 233, 237, 439; *Le Roi s'amuse,* acte I, scène III, p. 365; *Les quatre vents de l'esprit,* p. 270 : *La Révolution; Le Rhin,* p. 153; *Contemplations,* p. 22, 64.
3. Éd. Souriau, p. 320, n. 2. — Cf. Rabelais, l. III, ch. xv.

Cette citation est sans lieu avec ce qui précède et rien ne la suit. (Peut-être le poète l'avait-il notée pour s'en servir comme d'épigraphe.)

4° Victor Hugo ne parle que deux fois à ma connaissance de la langue de Rabelais, et toujours de la manière la plus vague. Une fois il nous dit qu'elle est « admirable[1] ». Et ailleurs il écrit : « En licence et audace du langage, Shakespeare égale Rabelais, qu'un cygne dernièrement a traité de porc[2]. » Or, en plusieurs endroits de son œuvre, Hugo aurait pu invoquer l'admirable styliste qu'est Maître François : par exemple, dans l'*Introduction* de *Littérature et philosophie mêlées,* où il esquisse en une dizaine de pages l'histoire des transformations de notre langue; il décrit l'invasion du grec et du latin dans le français du XVIe siècle, et il ajoute que cette langue, « riche, ornée, amusante, copieuse, inépuisable en formes, haute en couleur..., pédante et naïve..., parfois chargée, bourbeuse et obscure », est « d'un charme infini ». Seulement il en donne comme exemple non pas Montaigne ou Rabelais, qui auraient dû se présenter naturellement à son esprit, mais Brantôme.

VI.

Il me semble que l'on peut conclure de ces remarques que Victor Hugo n'avait pas beaucoup fréquenté Rabelais. C'est à peine s'il prononce le nom de Panurge, et il ne nous dit rien de frère Jean, ni de Picrochole, ni de Dindenault, ni d'Epistemon, ni de Gargamelle, ni d'aucun autre personnage, non plus que de la langue ou des épisodes du roman. Il semble n'en avoir gardé que le vague souvenir de trois géants goinfres.

1. *Préface de Cromwell,* éd. Souriau, p. 288.
2. *W. Shakespeare,* p. 227. — M. Paul Stapfer, dans ses souvenirs sur *Victor Hugo à Guernesey* (*Revue de Paris,* 15 septembre 1904, p. 412), prête au poète ce langage : « Quel style! quel mouvement! la prose de Rabelais n'est pas plus vive! »

S'il a lu Rabelais, c'est sans doute vers 1827. En effet, c'est dans la *Préface de Cromwell* qu'il en cite quelques mots : « Resver au resvoir », et qu'il parle de son style pour lui décerner l'épithète (vague à coup sûr) « d'admirable ». Vers cette époque, il était en commerce intime avec Charles Nodier; et nous savons d'une manière certaine que celui-ci avait fait à Hugo et à Sainte-Beuve un éloge de Rabelais qui les avait frappés : « Homère bouffon », avait-il dit. Ce mot est peut-être la cause de toute l'admiration de Victor Hugo pour Rabelais.

Que si le poète paraît connaître fort peu l'œuvre de celui qu'il met à la tête de la littérature française, et dont il fait l'un des quatorze génies littéraires de l'humanité, il n'y a rien là qui puisse étonner. Cette grande idée simple que Rabelais est l'Homère du rire prêtait fort à des développements, et c'était une féconde source d'images. Rabelais, c'est « la Gaule », comme Homère est « l'énorme poète enfant »; Ezéchiel, « le devin fauve »; Lucrèce, « cette grande chose obscure : Tout »; saint Jean, « le vieillard vierge »; etc. L'Homère du rire, « l'Eschyle de la mangeaille » avait sa place parmi ceux-là, et c'est pourquoi, je pense, Victor Hugo l'y mit.

Jacques BOULENGER.

MÉLANGES.

NOTE

POUR L'ÉDITION DE RABELAIS.

Dans le dernier numéro du *Bulletin de la Société des anciens textes français* (1904, p. 37 et suiv.), M. Paul Meyer a publié une notice sur un manuscrit de la Bibliothèque nationale (Nouv. acq. fr. 6539) qui contient un recueil de recettes médicales, transcrit dans la première moitié du XIVe siècle. Parmi ces recettes, il en est une qui, j'en suis convaincu, intéressera particulièrement les lecteurs des *Études rabelaisiennes*. Il me paraît, en effet, certain que Rabelais l'a connue et l'a faite expérimenter par Panurge, lorsque celui-ci « fit un tour a la dame pari-« sienne, qui ne fut poinct a son advantage ». Si donc Pantagruel avait le droit de trouver « le mystère fort beau », il se trompait en le croyant « nouveau ». En tout cas, dans une édition critique du *Pantagruel*, la recette devra figurer parmi les notes du livre II, chapitre XXII. La voici :

Ut canes mingant super vestes alicujus hominis vel mulieris, accipe pinguedinem matricis canicule dum est in amore seu in calore, et sibi unge vestimenta vel calciamenta.

Qu'à ce texte l'on compare celui de Rabelais :

Le jour de la vigile, Panurge chercha tant, d'un costé et d'aultre, qu'il trouva une lycisque orgoose, laquelle il lia avec sa ceincture, et la mena en sa chambre, et la nourrit tres bien ce dict jour et toute la nuyt. Au matin la tua, et en prit ce que sçavent les géomantiens gregeoys, et le mit en pieces le plus

menu qu'il peut, et les emporta bien cachées, et alla a l'eglise ou la dame devoit aller pour suivre la procession, comme est de coustume a ladicte feste... Panurge promptement sema la drogue qu'il avoit sur elle en divers lieux, et mesmement aux replis de ses manches et de sa robe... Tous les chiens qui estoient en l'eglise accoururent a ceste dame, pour l'odeur des drogues qu'il avoit espandu sur elle; petits et grands, gros et menus, tous y venoient tirans le membre, et la sentans, et pissans par tout sur elle : c'estoit la plus grande villainie du monde..., car ces vilains chiens compissoient tous ses habillemens, tant qu'un grand levrier luy pissa sur la teste, les aultres aux manches, les aultres a la crope; les petis pissoient sur ses patins...

E. Langlois.

TOPOGRAPHIE RABELAISIENNE

(POITOU).

(Suite et fin [1]*.)*

Mezeaulx. Voyez *Mezeaux*.

Mezeaux, hameau, comm. de Ligugé (Vienne).

« De Mezeaulx... et lieux confins, tous les debatz... estoient par son devis vuidez. » III, 41. *Comment Bridoye narre l'histoire de l'apoincteur de procés.*

Mezeaux possédait un prieuré-cure qui dépendait de l'abbaye de Fontaine-le-Comte, dont Antoine Ardillon était abbé.

Mirebalais, pays de Mirebeau (Vienne).

« Pour s'esbatre comme les petitz enfans du pays luy feirent un beau virollet des aesles d'un moulin à vent de Myrebalays. » I, 11. *De l'adolescence de Gargantua.*

« Je luy veulx donner... un moulin à vent en Mirebalais. » III, 20. *Comment Nazdecabre par signes respond à Panurge.*

« Un aigle qui a les aisles aussi grandes que les moulins à vent de Mirebalais. » *Epistre III à monseigneur de Maillezais.*

« Ces cucrodutes, bestes tres legères, grandes comme asnes de Mirebalais. » V, 29. *Comment nous visitasmes le pays de Satin.*

« Une paire de gands parfumés de pétarrades à la chandelle de noix, comme on use en son pays de Mirebaloys. » II, 13. *Comment Pantagruel donna sentence sus le différent des deux seigneurs.*

« La lenterne provinciale de Mirebalais, laquelle fut servie d'une chandelle de noix. » V, 32. *Comment nous descendismes au port des Lychnobiens et entrasmes en Lanternois.*

Le Mirebalais, pays du Poitou qui correspondait au territoire de la baronnie de Mirebeau, n'était pas loin du Chinonais. Ce voisinage devait se traduire, dans le langage popu-

1. Voir *Revue des Études rabelaisiennes,* t. II, p. 143.

laire, par des plaisanteries proverbiales, des sobriquets, des allusions plus ou moins légères, comme on en trouve d'innombrables exemples dans le folk-lore des provinces. De nos jours, on parle encore des ânes de Mirebeau, et l'on fait volontiers d'un ignorant un membre de « l'Académie de Mirebeau. » Il est probable qu'au temps de Rabelais, les moulins à vent, qui abondent sur les coteaux du Mirebalais, et les noix, qui sont encore une des productions principales du pays, donnaient lieu à des dictons du même genre, que les Chinonais ne se faisaient pas faute de servir à leurs voisins.

Quant au « virolet » de Gargantua, il amuse encore les enfants du Poitou. Lorsqu'ils ont trouvé une très grosse noix (une noix *grollière,* de *grolle,* corbeau), ils la percent dans sa longueur de deux trous se faisant vis-à-vis, pour donner passage à l'axe d'un petit moulin, et d'un troisième, dans la largeur, destiné au va-et-vient de la ficelle. On connaît la forme de ces tourniquets dont les ailes sont faites de deux lamelles de bois disposées horizontalement en croix. L'enfant tient d'une main la noix qui sert de pivot, et de l'autre la ficelle qui fait *virer* (tourner) le jouet. (Voyez aussi IV. 63.)

Nous sommes moins bien renseignés sur les chandelles de noix. Le Duchat, sans grande apparence de raison, y voit des lampes en forme de chandelier où l'on aurait brûlé de l'huile de noix. Mais cette explication ne nous satisfait pas entièrement et nous en risquons une autre, qui ne vaut peut-être pas beaucoup mieux. Une facétie bien connue en Poitou consiste à tailler en cylindre un gros morceau de pomme figurant un bout de chandelle. Une mèche, découpée dans l'amande d'une noix et qui brûle très bien, complète l'analogie. On escamote la mèche, et on mange cette pseudo-chandelle, à la grande surprise des spectateurs novices. De même à la veillée, quand on casse les noix pour faire de l'huile, quelqu'un de l'assemblée pique une amande de noix à la pointe d'un couteau, et la fait brûler avec une petite flamme éclairante assez vive. Naturellement l'odeur qui s'en dégage n'est rien moins que parfumée.

Dans la réunion du chapitre des lanternes, Rabelais n'oublie pas de munir celle du Mirebalais d'une chandelle de noix (voyez *Mirebeau*), ce qui fait dire à Le Duchat, nous ne savons sur quelles données, qu'on allumait sur le plus haut du clocher de Mirebeau une lampe à huile de noix.

Mirebaloys. Voyez *Mirebalais.*

Mirebeau, cant., arr. de Poitiers (Vienne).

« Frere Adam Couscoil, cordelier observantin de Myrebeau. » III, 23. *Comment Panurge faict discours pour retourner à Raminagrobis.*

Le couvent des Cordeliers de Mirebeau fut fondé vers 1225. Sans aucun doute, Rabelais connaissait cette maison d'un ordre auquel il avait appartenu pendant plus de douze ans, et tout porte à croire que le nom de frère Adam Couscoil (*voyez ce nom*) n'est pas de pure imagination. Mais quel était cet autre personnage déguisé sous le titre de « lanterne provinciale de Mirebalais ? » (V. 32). Évidemment un ami de l'auteur, si nous nous en rapportons au ton général du chapitre, où, lorsque le mot lanterne ne désigne pas un « phare » comme celui d'Alexandrie ou de la Rochelle, il est pris dans le sens figuré que nous donnons au mot « lumière » : Bartole, lanterne du droit, « lumière du barreau, » dirions-nous. Il serait téméraire d'avancer aucun nom, mais dans le chapitre suivant (V. 32), ajouté aux dernières éditions, apparaît un éloge plein d'effusion de la lanterne de P. Lamy (*voyez ce nom*) qui nous fait nous demander s'il ne faudrait pas reconnaître ce Pylade de Rabelais dans la lanterne de Mirebalais. On sait en effet, par la lettre de Budé, que les deux amis avaient été séparés et que Lamy avait été envoyé de Fontenay dans une autre maison de l'ordre. Remarquons également que dans la même phrase, la lanterne du Bas-Poitou « servie d'une chandelle armée, » c'est-à-dire armoriée, ne peut guère s'appliquer qu'à Geoffroy d'Estissac, ami et protecteur de Rabelais (voyez *Poitou* (*Bas-*).

Bibliographie : Fouchier, *Baronnie de Mirebeau* (*Mém. Soc. des Antiquaires de l'Ouest,* 1877).

Iconographie : Veue de Mirebeau en 1699, coll. Gaignières (*Cabinet des Estampes,* Va 411 ; reprod. Fouchier, *loc. cit.*). Le couvent des Cordeliers y figure.

Monmorillon. Voyez *Montmorillon.*

Monsmorillon. Voyez *Montmorillon.*

Montmorillon, ch.-l. d'arr. (Vienne).

« Cestuy home de bien apoinctoit plus de procés qu'il n'en estoit vuidé... en l'auditoire de Monsmorillon. » III, 41. *Comment Bridoye narre l'histoire de l'apoincteur de procés.*

« Je despite la diablerie... de Mommorillon... en cas qu'ilz puissent estre à vous parragonnez. » IV, 13. *Comment à l'exemple de maistre François Villon le seigneur de Basché loue ses gens.*

L'auditoire ou palais de justice de Montmorillon devait être très chargé de procès, car il était le siège d'une ancienne juridiction, transformée en sénéchaussée par François Ier en 1545, dont le ressort était des plus étendus. Il comprenait, outre une partie du Poitou proprement dit, de grandes régions du Berry, de la Haute et Basse-Marche, du Limousin et quelques portions de l'Angoumois. Cent soixante-six paroisses ressortissaient en 1788 de cette sénéchaussée. A l'organisation judiciaire de 1790, on forma de ses débris au moins dix à douze tribunaux.

Nous n'avons trouvé trace nulle part de la diablerie de Montmorillon.

Motte (la), château et ferme, comm. de Ligugé (Vienne).

« De la Motte... et lieux confins, tous les debatz... estoient par son devis vuidez. » III, 41. *Comment Bridoye narre l'histoire de l'apoincteur de procés.*

Le château de la Motte-sur-Croutelle était une ancienne haute justice relevant du château de Lusignan. En 1536, il appartenait à Jacques du Fou, sénéchal de Poitou.

Myrebalais. Voyez *Mirebalais.*

Myrebeau. Voyez *Mirebeau.*

Niort, ch.-l. du dép. des Deux-Sèvres.

« Plus estoit troublé que s'il feust à la foyre de .... Niort. » III, 13. *Comment Pantagruel conseille Panurge prévoir l'heur ou malheur de son mariage par songes.*

« Le mystère pourroit estre prest à l'issue des foires de Niort. » IV, 13. *Comment, à l'exemple de maistre François Villon, le seigneur de Basché loue ses gens.*

L'établissement des foires de Niort remonte à une époque très reculée, bien antérieure sans doute à l'avénement de Jean Sans-Peur, qui en donna le revenu à Savary de Mauléon en 1215. Jusqu'en 1454 il ne se tint qu'une seule foire, le 30 novembre, jour de la Saint-André. Charles VII en concéda deux autres à la commune, le 6 mai et le 6 février. Elles se tenaient sous les

halles couvertes, « la plus belle cohue de tout le royaume, » et attiraient des marchands des régions les plus éloignées. « Nyort Grandes foeres de Poictou, » dit la *Guide* de 1552. C'est sans doute à l'époque de la foire de mai, la seule qui eût lieu en belle saison, que Rabelais a voulu placer la représentation du mystère de saint Maixent.

N'oublions pas que Niort possédait, dès le temps d'Alphonse de Poitiers, un couvent renommé de Frères Mineurs, et que les Cordeliers de ce monastère ont été les héros de deux anecdotes lestement contées par Marguerite de Navarre. Outre l'existence de cette importante maison de son ordre, Rabelais avait plus d'un motif de connaître Niort. C'était une étape de la route de Maillezais à Poitiers, et les d'Estissac y possédaient un hôtel qui existe encore rue du Petit-Saint-Jean.

Iconographie : Vue par Chastillon (xvie-xviie s.).

Nouaillé, comm., cant. de la Villedieu (Vienne).

« De Nouaillé... et lieux confins, tous les debatz estoient par son devis vuidez. » III, 41. *Comment Bridoye narre l'histoire de l'apoincteur de procés.*

Le bourg de Nouaillé dépendait de la châtellenie de Poitiers. Il avait pour seigneur châtelain l'abbé de Nouaillé. Quelques maisons anciennes rappellent ce temps de prospérité pour le pays. Il reste aussi de l'ancienne et célèbre abbaye de l'ordre de Saint-Benoît, fondée au ixe siècle, l'église abbatiale (xiie et xiiie siècles) et des parties importantes du monastère (xiiie siècle) qui avait l'aspect d'une forteresse.

Bibliographie : *Paysages et monuments du Poitou,* art. par l'abbé Drochon.

Iconographie : Vue de l'abbaye, dans le *Monasticon Gallicum.* — Photogravures Robuchon (*Paysages et monuments*).

Olonne. Voyez *Sables d'Olonne (les).*

Partenay. Voyez *Parthenay.*

Parthenay, ch.-l. d'arr. (Deux-Sèvres).

« Souvenir assez vous peut de la mansuétude dont ilz usèrent envers les Bretons... à la démolition de Parthenay. » I, 50. *La contion que feist Gargantua es vaincus.*

« Visitez... Partenay... Là trouverrez tesmoings... lesquelz vous jureront... que Mellusine leur première fondatrice... IV, 38. *Comment Andouilles ne sont à mespriser entre les humains.*

C'est le 25 mars 1487 que l'armée de Charles VIII, commandée par le maréchal de Gié et Gilbert de Bourbon, comte de Montpensier, arriva sous les murs de Parthenay. Dunois, qui n'avait pas fini de mettre la ville en état de défense, s'enfuit à Nantes, auprès des ducs de Bretagne et d'Orléans, laissant le commandement de la place au sire de Joyeuse. Le roi rejoignit ses troupes le 28. Le jour même, Joyeuse lui remit la ville et le château, après avoir obtenu de sa générosité le pardon de la garnison et la liberté de se retirer « les bagues sauves. » Selon Jaligny et Varillas, Charles VIII fit entièrement raser les murailles. Il est plus exact de dire qu'il les fit seulement démanteler, car les ruines qui subsistent encore sont bien antérieures au xve siècle.

Aujourd'hui, comme au temps de Rabelais, la légende attribue la construction de ces vieilles tours à Mélusine. Ce qui est certain, c'est que le poème de Couldrette, chantant les hauts faits de Geoffroy la Grant'Dent et de la fée serpente, fut composé à Parthenay, à la requête de Guillaume VII Larchevêque. C'est Mélusine, dit le trouvère du xive siècle, qui construisit :

Le bourc et le chasteau de Melle
Apres fist Vauvent et Mervant
Et puis la tour de Saint Maxent;
Le bourg fist, commença l'abbaye
Où Nostre Dame est bien servie,
Puis la ville de Parthenay
Et le chastel jolis et gay.

Bibliographie : Ledain, *Histoire de Parthenay*. Poitiers, 1858, in-8°. — Desaivre, *Le mythe de la mère Lusine*. Niort, 1882, in-8°.

Iconographie : Photogravures Robuchon (*Paysages et monuments*).

Parthenay le Vieux, village et ancien prieuré, comm. de Parthenay (Deux-Sèvres).

« Cestuy home de bien apoinctoit plus de procés qu'il n'en estoit vuidé en... la halle de Parthenay le Vieux. » III, 41. *Comment Bridoyé narre l'histoire de l'apoincteur de procés.*

« Un grand baislant de Parthenay le vieil. » V, 33. *Comment furent les dames lanternes servies à soupper.*

Le très ancien prieuré de Parthenay le Vieux dépendait,

depuis l'origine, de l'abbaye de la Chaise-Dieu, en Auvergne. La charte de fondation, donnée par Gelduin et Ebbon, seigneurs de Parthenay, créa, en même temps que le monastère, un bourg doté de nombreux privilèges et une foire annuelle, le jour de la Saint-Pierre-ès-Liens (30 août), franche de tous droits. Le marché entraîna la construction d'une halle dont la trace s'est perdue : elle servait, comme on le voit, au temps de Rabelais, à rendre la justice.

Il faut croire que les gens du cru n'avaient pas une grande réputation de finesse, car ce grand « baislant » de Parthenay le Vieil me semble très près de ces rustauds de campagne qui baillent aux corneilles, attitude qu'on appelle en Poitou « bader de la goule » et qui a sans doute suggéré à Rabelais le nom de Badebec (voyez *Poitou*. Danses et chansons).

Passelourdin, rochers et grottes sur la rive droite du Clain, comm. de Saint-Benoît.

« Un jour print, d'un grand rochier qu'on nomme Passelourdin, une grosse roche... et la mist sur quatre pilliers. — Et n'est aujourd'huy passé aulcun en la matricule de la dicte université de Poictiers, sinon qu'il ait... passé à Passelourdin. » II, 5. *Des faictz du noble Pantagruel en son jeune eage.*

Passelourdin et la Pierre Levée (*voyez ce nom*) constituaient au XVIe siècle des curiosités que tout voyageur qui se respectait devait visiter. La caverne de Passelourdin est la première de quatre grottes creusées dans le contrefort de Mauroc, tout près de Poitiers, de chaque côté du chemin de fer de Paris à Bordeaux. Elle s'ouvre à plus de quinze mètres au-dessus de la vallée du Clain, dans une falaise à pic. On y accède par le haut du coteau, en suivant un sentier abrupt, large de 50 à 60 centimètres, et tellement étroit que personne ne peut le franchir sans danger, même eût-il le pied sûr et la tête solide. Rabelais semble être le premier à avoir parlé de Passelourdin, en sorte qu'on ne peut dire si les guides qui ont relaté cette particularité locale l'ont fait d'après le *Pantagruel* ou d'après une tradition recueillie sur place. Belleforest (1580), dans sa traduction de Bandel, hist. 32, semble confondre ce rocher avec la Pierre Levée : « D'aultant que le bonhomme n'estoit encore passé sous l'arche de Saint-Longin à Mantoue, pour estre déniaisé, ny sur le roc Passe-Lourdin à Poitiers. » Zinzerling (1612), mieux informé, raconte que c'était l'usage pour les

nouveaux époux d'y venir après les fêtes nuptiales; mais un certain jour la mariée tomba du haut du rocher et se tua. Depuis ce temps, on cessa d'y aller après les noces. En 1638, Léon Godefroy, dont la relation de voyage existe en mss. à la Bibl. nat. (fr. 2759), se rendit au pied du rocher et jugea les ouvertures des grottes inaccessibles, « quoique les paysans et bergers du pays se vantent d'aller y quérir de l'eau très belle et très pure. »

Remarquons que Passelourdin pourrait bien être une altération inventée par Rabelais (Passe lourdeau). Les formes anciennes sont *Passelardun* (1435), *Passelardin* (1514), *Passe lardin* (1523).

Bibliographie : Redet, *Dictionnaire topographique de la Vienne*. — Jod. Sincerus, *Itinerarium Galliæ*. Genève, 1612, p. 131. — Gölnitz, *Itiner. Belgico-Gallicum*, p. 293-294. — Desaivre, *Deux voyageurs en Poitou au XVIIe siècle*. Poitiers, 1903, in-8°.

Pierre Levée, dolmen en partie tombé sur le bord du chemin de Saint-Saturnin à Vaudouzil, cad. section C, n° 1766, comm. de Poitiers (Vienne).

« Et un jour print... une grosse roche ayant environ de douze toizes en quarré, et d'espesseur quatorze pans, et la mist sur quatre pilliers au millieu d'un champ. — Et n'est aujourd'huy passé aulcun en la matricule de la dicte université de Poictiers, sinon qu'il ait... monté sur la Pierre Levée. » II, 5. *Des faictz du noble Pantagruel en son jeune eage.*

Le dolmen de la Pierre Levée existe toujours, mais sa table est brisée par son milieu et n'est plus soulevée du sol que par un bout. C'est un bloc calcaire de 6m80 de longueur, y compris la cassure, de 4m60 de largeur et de 0m83 d'épaisseur moyenne. Sa forme est un ovale allongé dont les extrémités sont dirigées au sud-ouest et au nord-est; son élévation hors de terre est de 1m35 dans la partie sud-ouest qui reste soulevée. Au XVIIIe siècle, la table était encore intacte.

L'antique foire de la Pierre Levée, qui se tint jusqu'en 1347 autour du dolmen, le lundi après la Saint-Denis, atteste un endroit de réunion très reculé, se rattachant peut-être à quelque tradition de culte gaulois. C'est ce qui fait que Jean Bouchet (1524) a vu dans la Pierre Levée un monument commémoratif de l'octroi de cette foire aux Poitevins par Éléonore

d'Aquitaine. Quant aux voyageurs et aux guides du XVIe et du XVIIe siècle, ils se sont évidemment inspirés de Rabelais et n'ont fait que paraphraser le passage de *Pantagruel*. Georges Braun, dans son *Theatrum Urbium*, donne même une gravure du monument où l'on voit des étudiants occupés « à escrire leurs noms dessus avec un cousteau. » On y lit : Ortelius, Goltzius, Hogenberg, Braun lui-même et Houfnaglius, le dessinateur de la planche, avec des dates allant de 1560 à 1580. Malheureusement, non seulement on ne découvre plus trace de ces inscriptions, mais la pierre est si brute qu'elle ne paraît pas susceptible d'avoir reçu la graphie d'aucun de ces noms célèbres, non plus que du distique dont parle Mercator (1595) et que Beaumesnil prétend avoir lu au XVIIIe siècle :

Hic lapis ingentem superat gravitate colossum
Ponderis, et grandi sidera mole petit.

D'ailleurs, Mercator donne à la Pierre Levée cinq pieds, comme, du reste, le dessin de Georges Braun. Ce seul détail prouverait que Rabelais fut meilleur observateur que ses successeurs, car la table ne reposait que sur quatre piliers. Une légende locale, rapportée par Zinzerling (1612), explique l'absence du cinquième pied. Sainte Radegonde, en les portant dans son tablier, en perdit un en chemin.

Bibliographie : Mangon de la Lande, *Dissertation sur la Pierre Levée* (*Mém. Soc. des Antiquaires de l'Ouest*, 1837, p. 40).

Iconographie : Planche dans le *Theatrum Urbium* de G. Braun. — Dessin de Beaumesnil à la bibliothèque de Poitiers. — Dessin à la plume (*Paysages et monuments du Poitou*). — Veue de Pierre Levée près Poictiers, 1699 (coll. Gaignières, *Cabinet des Estampes*, Va 412). La table est debout sur *cinq* pieds.

Poictevin, poictevine. Voyez *Poitevin*.

Poictiers. Voyez *Poitiers*.

Poictou. Voyez *Poitou*.

Poitevin, Poitevine, qui est du Poitou.

« Les Poictevins... ont estimé aussi facile demollir le firmament... que desemparer vostre alliance. » I, 31. *La harangue faicte par Gallet à Picrochole*.

« Cent cinquante mille putains... dont les aulcunes sont... Poictevines. » II, 26. *Comment Pantagruel et ses compaignons estoient fachez de manger de la chair salée...*

« Les hommes et femmes ressemblent aux Poictevins rouges. » IV, 9. *Comment Pantagruel arriva en l'isle Ennasin.*

L'épithète de *rouges,* appliquée aux Poitevins, est évidemment empruntée à Jean Bouchet, ami personnel de Rabelais, qui a donné place à l'*Origine des Poitevins* dans ses *Annales d'Aquitaine :* « Les faits d'armes les ont accoustumez à se peindre pour se rendre plus formidables et aussi se faire cognoistre en leurs prouesses et vaillances... et portoient les marques et devises au commencement sur leurs hoctons, depuis en panoys, et finalement en leurs targes et escus... De là furent appelez *Picti,* pour ce que c'estoit chose nouvelle; et d'autant qu'en la plus part de leurs escuts y avoit du rouge, furent (comme a esté dit) appellez Poictevins rouges. »

Quant aux Poitevines, Rabelais leur fait une réputation de gaillardise dont elles pourraient à bon droit se plaindre si elles ne la partageaient avec les Angevines, les Tourangelles, les Lyonnaises et les Normandes.

L'allusion à la défaite des Poitevins, Manceaux, Bretons coalisés rappelle la victoire de Charles VIII à Saint-Aubin-du-Cormier et l'annexion de la Bretagne à la France.

Poitevin (langage), patois que l'on parle en Poitou.

« En Angiers estoit pour lors un vieux oncle, seigneur de Sainct Georges, nommé Frapin : c'est celuy qui a fait et composé les beaux et joyeux noelz en langaige poictevin. » *Ancien prologue du livre IV.*

« Entreprint faire jouer la Passion en gestes et languaige poictevin. » IV, 13. *Comment à l'exemple de maistre François Villon le seigneur de Basché loue ses gens.*

Rabelais, dont la fantaisie attribue à François Villon un mystère en patois poitevin, connaissait certainement le huitain 94 du *Grand Testament :*

Si je parle ung peu poictevin
Ice m'ont deux dames apris,
Elles sont tres belles et gentes,
Demourans a Saint Generou,
Près Saint-Julien de Vouentes,
Marche de Bretaigne ou Poitou.

Le langage des paysans du Poitou, — est-il besoin de le faire remarquer? — était familier à Rabelais. Les mots de terroir, les locutions familières, les termes patois abondent dans ses œuvres, bien qu'il ne faille pas prendre toujours pour des mots poitevins les vestiges de vieux français qui se sont conservés jusqu'à nos jours dans le parler d'entre Loire et Garonne.

L'auteur de *Pantagruel* a pris soin, lui-même, de nous en expliquer quelques termes dans sa *Briefve declaration :* Croix Osanniere, les Ferremens de la messe.

Mais il y a plus. A la fin de la tempête, lorsque tout péril semble écarté, le refrain que Rabelais fait entonner par Frère Jean est emprunté à un noël poitevin, dont Le Duchat n'a cité que le premier couplet, et que nous allons donner dans son intégrité.

Les versions en sont très nombreuses, puisqu'il s'est réimprimé jusqu'à nos jours dans les recueils de noëls poitevins. Une des plus anciennes figure dans : *Les grans nouels nouveaux... tant en françois, écossoys, poitevin que limosin.* Paris, à l'enseigne de l'Écu de France [Jacques Nyverd], s. d., in-16 goth., fol. LI v° (Bibl. nat., rés. Ye 2684). Nous avons cependant préféré une version postérieure, mais empruntée à un recueil poitevin, où le patois n'a pas été francisé. C'est la *Bible des noëls tant vieux que nouveaux,* imprimée à Poitiers par Jean Fleuriau, s. d., in-16. L'édition de Paris nous a permis de donner quelques variantes de mots anciens et de faire remonter au moins au début du XVIe siècle l'impression de « Au Saint Nau. »

NOEL FORT ANCIEN EN LANGAGE POITEVIN.

Au Saint Nau chonteré sons point m'y feindre
Y n'en daigneray ren craindre,
Car le jour est feriau
Nau, nau, nau,
Car le jour est feriau.

Ne furan in grand emoy,
Nau, nau,
Y ne sçay pas quô peut estre,
Les[a] autres Bergers et moy
Nau, nau,
En menant nou Brebis pestre :

a. Deux.

De forfat qu'Adam fit contre son mestre,
Quand do Frut vouguit repestre;
Don gle fit peché mortau
Nau, nau, nau,
Dont gle fit peché mortau

Y m'assis sur le muguet
Nau, nau,
En jouant[a] de ma flageolle,
Et mon compagnon Huguet,
Nau, nau,
Repondet de sa Pibole :
Arriva in Onge do Ceo qui vole,
Disont joyouse parole,
Dont y fus joyoux et beau
Nau, nau, nau,
Dont y fus joyoux et beau.

Reveillé vou Pastourau
Nau, nau,
Et fasé joyouse chere;
En Bethléem est l'Agneau
Nau, nau,
Nâquu de la Verge Mere,
Qui l'a mis dedans ine manjouëre,
Où y a poay de letere,
Dans l'Etable[b] quemunau,
Nau, nau, nau,
Dans l'Etable quemunau.

A l'heure de plein minet
Nau, nau,
Y vy le Souleil ecloure :
Que t'on somble, Colinet,
Nau, nau,
Ne ponse tu point à coure :
Y lairay mon Brebiail & mon boure,
Ne m'en chaut où y me foure,
Pre veir le doux Messiau,
Nau, nau, nau,
Pre veir le doux Messiau.

Y couru[c] d'in tau randon,
Nau, nau,
Que ma longue devint seche :

a. Disant. — *b*. Granche. — *c*. Courgi.

Y trouvit Marie adonc[a],
Nau, nau,
A geneil devant la Creche :
Et l'asne et le bœuf que l'Infont leche,
Jouset at in poy de meche,
Qu'éclairet premy l'Houstau
Nau, nau, nau,
Qu'eclairet premy l'Houstau.

Quand y vy quiou bel Infont[b]
Nau, nau,
Y mis le geneil in terre,
Tot le corps m'allet tromblont,
Nau, nau,
Mon cœur n'ertet point en serre :
Y ly dis toy qui met fin à la guerre,
Vray Dé, y te veil requerre
Predon de tous mes defauts,
Nau, nau, nau,
Predon de tous mes defauts.

Mon compagnon racontet,
Nau, nau,
De nostre fat le Mystere,
Et Marie l'écoutet.
Nau, nau,
En fasant bonne manere :
Adonc mis la main a le gibecere,
N'oguis pas la goule chere
Pre souffly[c] au chalumeau.
Nau, nau, nau,
Pre souffly au chalumeau.

Y ly donny in vray[d] don,
Nau, nau,
Mon Billard et ma Palotte,
Et Guillot mon compagnon,
Nau, Nau,
Son Trudon et sa Marote[e] :
Phelipot[f] jouet de sa Chevriote,
Nous dansions tous à sa note,

a. Il manque un mot dans la version de 1520. — *b*. Ce couplet manque dans la version de Paris. — *c*. bruffer. — *d*. beau. — *e*. Sa trude et sa mariotte. — *f*. Jehan Chappeau.

De veir un si beau[a] joyau
Nau, nau, nau,
De veir un si beau joyau.

Avant que tout fut chonty[b]
Nau, nau,
O l'ertet aprés Matines,
Que le petit Infonti,
Nau, nau,
Vint demondi la tetine :
Su ce point in chaquin de nous s'incline
Vers ly, & peux s'achemine
Pre allé à nos Agneaux
Nau, nau, nau,
Pre allé à nos Agneaux.

Or prions tous à geneil
Nau, nau,
Jesus Christ à voix[c] doucette,
Qu'il nous fasse bon acceüil[d],
Nau, nau,
Et que noutre paix sait faite
Au grand jour que sonnera la Trompette,
Qu'en son Paradis nous mette,
Au royaume paternau,
Nau, nau, nau,
Au royaume paternau.

Amen
Noël.

La lecture de ce Noel fait songer à quelques-unes des pièces des *Nouelz que composa feu maistre Lucas Le Moigne, en son vivant curé de Sainct George du Puy la Garde, au diocezе de Poyctou*, imprimés à Paris en 1520 (réimpr. Lahure, 1860, in-16), où l'on retrouve les rimes en *au* et les lieux communs de « Au saint Nau ». Il n'est donc pas impossible que Lucas Le Moigne soit l'auteur du refrain chanté par Jean des Entommeures, surtout si l'on identifie, comme l'a fait Burgaud des Marets, « le bon seigneur de Saint Georges nommé Frapin » qui vivait à Angers avec le curé de Saint-Georges en Anjou nommé Le Moigne (frère frappart, Frapin). La Monnoye, dans ses *Noëls bourguignons,* n'hésite pas à attribuer au seigneur

a. Pour l'amour du beau. — *b*. Ce couplet manque dans la version de Paris. — *c*. d'amour. — *d*. recueil.

de Saint-Georges la paternité de « Au Saint Nau » (Glossaire, au mot *Noël*).

Poitiers, ch.-l. du dép. de la Vienne.

« De faict vint à Poictiers pour estudier... — Et partant de Poictiers avecques aulcuns de ses compaignons... — Puis retourna, non à Poictiers, mais voulut visiter les aultres universitez de France. » II, 5. *Des faictz du noble Pantagruel en son jeune eage.*

« De fortes et grosses villes non moins grandes que Lyon ou Poictiers. » II, 32. *Comment Pantagruel de sa langue couvrit toute une armée...*

« Il me souvient... que on temps que j'estudiois à Poictiers. » III, 41. *Comment Bridoye narre l'histoire de l'apoincteur de procés.*

« Je croy que à cette heure ayez eu lesdicts pacquets. Car le sire Michel Parmentier, libraire..., m'a escript... qu'il les avoit receus et envoyé à Poictiers. » *Épître I à monseigneur de Maillezais.*

Sébastien Munster, dans sa *Cosmographie* (1550), et, après lui, Gérard Mercator, dans son *Atlas* (1595), font de Poitiers la plus grande ville de France après Paris. Les géographes du XVIIe siècle ont reproduit cette assertion, tout en constatant qu'on trouvait, dans le vaste périmètre de ses remparts, des vignes, des jardins, des prés. On voit que Rabelais, plus équitable, ne nomme Poitiers qu'après Lyon.

Mais la capitale du Poitou n'en est pas moins, au XVIe siècle, une grande cité.

La ville est assise au confluent de la Boivre et du Clain, sur le sommet et les flancs d'une colline, au milieu de solides murailles, reconstruites en 1375 par Jean de Berry. Vu du pied du rocher de Coligny, son panorama se déroule en amphithéâtre avec tous ses monuments.

Au premier plan, à partir de la gauche, s'élèvent la haute tour de Saint-Cyprien, la porte Saint-Cyprien, celle du Pont Joubert et sa tour; puis, à droite, l'abbaye de Montierneuf, la porte de Rochereuil, les trois grosses tours du Château; dans le lointain, la porte Saint-Lazare.

Au pied de la pente : la Trinité, Saint-Simplicien, Sainte-Radegonde, Saint-Pierre avec ses clochers et ses deux tours. A mi-côte : Saint-Pelage, le clocher pointu de Saint-Hilaire-

de-la-Celle, celui de la chapelle du Puygarreau, le prieuré d'Aquitaine; à droite : Saint-Michel, les Carmes, Saint-Cybard, et la tour carrée de Saint-Germain sur la pente nord.

Plus haut : les ruines encore importantes des Arènes, les Cordeliers, les Jacobins, Notre-Dame-la-Petite; enfin, au sommet : Saint-Hilaire et son haut clocher, les Augustins, la tour Saint-Porchaire, la Maison de ville, la masse imposante du Palais (*voyez ce nom*), avec sa tour Maubergeon, Notre-Dame-la-Grande et le Gros-Horloge (*voyez ce nom*) élevé de plus de cent pieds au-dessus de la place Notre-Dame et dominant au loin la campagne.

Si grande qu'elle fût, la ville manquait parfois de logements tant étaient nombreux les étudiants qui venaient y suivre les leçons de l'Université (Lettre de Jacques Hillerin, 1590). Du temps de Louis XII, ils étaient au moins quatre mille, français, flamands, anglais, écossais, allemands. Chasseneuz, dans son *Catalogus gloriæ mundi* (1529), part. 10, consid. 32, atteste leur habileté dans des exercices qui n'ont rien à voir avec les enseignements universitaires, « cum apud nos in vulgari dicatur *les fluteurs et joueurs de paume de Poitiers*. » Un adage du XVIe siècle, encore moins respectueux, disait : « Ne se faut esbahir s'il y a université de loix à Poictiers, veu qu'il y a tant d'asnes » (Leroux de Lincy, *Livre des proverbes*).

La vérité est que l'Université de Poitiers, fondée en 1432 par Charles VIII, était devenue promptement, malgré le voisinage de celles d'Angers et d'Orléans, une des plus fameuses du royaume. Elle faisait vivre une cinquantaine de libraires et d'imprimeurs en relations d'affaires avec leurs confrères de toute la France. On a vu que Rabelais savait profiter de l'intermédiaire de Michel Parmentier, libraire à Lyon, à l'écu de Bâle, pour faire parvenir ses envois à Geoffroy d'Estissac, à Poitiers.

Bibliographie : Bouchet, *Annales d'Aquitaine,* et les autres historiens du Poitou. — Pilotelle, *Essai sur l'ancienne Université de Poitiers* (*Mém. Soc. des Antiquaires de l'Ouest*, 1862, p. 245). — Barbier, *Journal du siège de 1569* (*Mém. Soc. des Antiquaires de l'Ouest,* 1888, p. 473).

Iconographie : Belleforest et autres géographes du XVIe et du XVIIe siècle. — Photogravures Robuchon (*Paysages et monuments*).

Poitiers (diablerie). Voyez *Parloir.*

Poitiers (le docteur Écossais).

« A Poictiers, ches l'Ecossoys docteur Decretalipotens. » IV, 52. *Continuation des miracles advenuz par les Decretales.*

On est généralement d'accord pour reconnaître Robert Irland sous ce titre de docteur Écossais. L'hôtel de la famille Irland a été remplacé par le couvent de la Visitation, et s'élevait dans la ruelle appelée encore aujourd'hui rue des Écossais (voyez *Irland* (*Robert*).

Poitiers (la grosse horloge).

« Pleust à Dieu... que je eusse au mien les grosses horologes de... Poictiers. » II, 26. *Comment Pantagruel et ses compaignons estoient fachez de manger de la chair salée...*

La tour de l'Horloge, vulgairement appelée le Gros-Horloge, s'élevait à Poitiers en face de l'église Notre-Dame. C'était une tour rectangulaire massive de 128 pieds de haut, surmontée au troisième étage d'une charpente en ardoises avec campanile en plomb. La ville était redevable du monument à Jean, duc de Berry, qui le fit construire de 1385 à 1387. Me Jean Osmont vint de Paris pour fondre les cloches, une grande et deux petites. L'horloge fut l'œuvre de Pierre Merlin. L'édifice traversa tout l'ancien régime; mais, en 1787, il exigeait de telles réparations que sa destruction fut décidée. On descendit la grosse cloche, qui pesait 18,600 livres. La tour fut démolie de 1813 à 1815.

Bibliographie : Redet, *Extrait des comptes de la ville de Poitiers* (*Mém. Soc. des Antiquaires de l'Ouest,* VII, p. 409).

Iconographie : Vues générales de Poitiers, xvie siècle. — Dessin du xviiie siècle à la bibliothèque de Poitiers. — Veue de Poictiers, 1699 (coll. Gaignières, *Cabinet des Estampes,* Va 411).

Poitiers (le Palais de Justice).

« Cestuy home de bien apoinctoit plus de procés qu'il n'en estoit vuidé en tout le palais de Poictiers. » III, 41. *Comment Bridoye narre l'histoire de l'apoincteur de procés.*

La justice se rendait dans l'ancien palais des comtes de Poitou, dont la grande salle de la fin du xiie siècle et le donjon du xive attestent encore les magnifiques dispositions. On

attribue à Éléonore d'Aquitaine la construction de cette superbe salle, garnie sur trois côtés de pleins cintres et d'arcs, et fermée sur le côté du midi, à la fin du XIVe siècle, par une cheminée de dimensions extraordinaires, relevée de dix marches au-dessus du sol, surmontée d'une claire-voie vitrée qui forme une véritable dentelle de pierre. Ce sont sans doute les architectes du duc de Berry, Guy de Danmartin et Jean Guérart, qui ont conçu cette ingénieuse disposition en même temps qu'ils élevaient le donjon flanqué de ses quatre tours et couronné de sa belle série de statues. C'est dans ce palais que Charles VII fut proclamé roi et que Jeanne d'Arc fut interrogée pour prouver sa mission.

BIBLIOGRAPHIE : *Paysages et monuments du Poitou*, art. par de la Ménardière. — Viollet-le-Duc, *Dictionnaire d'architecture.* — Champeaux et Gauchery, *Travaux d'art du duc de Berry*. Paris, 1894, in-4°.

ICONOGRAPHIE : Le tribunal estant au palais de la Salle de Poitiers, par Chastillon (XVIe-XVIIe siècles). — Veue de la grande salle du Palais (1699) (coll. Gaignères, *Cabinet des Estampes,* Va 411). — Photogravures Robuchon (*Paysages et monuments*).

Poitiers (le Parloir).

« Je despite la diablerie... de Poictiers, avecques leur parlouoire. » IV, 13. *Comment à l'exemple de maistre François Villon le seigneur de Basché loue ses gens.*

On appelait Parloir aux bourgeois, à Paris, une grande salle ou halle où se tenaient les réunions municipales. A Poitiers, la salle de l'hôtel de ville, construite de 1447 à 1450, longue de 96 pieds et large de 25, servait à la fois de parloir à l'échevinage et d'auditoire à la faculté de droit. Elle existe encore, avec ses piliers du XVe siècle, dans la rue qui en a pris le nom de rue des Grandes-Écoles; le premier étage abrite le musée de la Société des Antiquaires de l'Ouest. Elle ne contenait pas moins de six cents étudiants, en 1517, lorsque le professeur Longueil, assiégé dans sa chaire par la foule turbulente de ses auditeurs armés d'épées, repoussa ses agresseurs en leur jetant à la tête les énormes volumes du *Digeste* et demeura maître du champ de bataille (Thibaudeau, *Histoire du Poitou,* II, p. 18).

Le Duchat, trompé sans doute par les dispositions scéniques de Saumur et de Doué, a voulu voir dans le parloir les anciennes arènes de Poitiers; mais les représentations de mystères avaient lieu au Marché-Vieux, et, si les arènes ont servi à jouer des farces ou des diableries, nous n'en avons aucune preuve. Il est plus vraisemblable de croire que les écoliers, lorsqu'ils représentaient les moralités dont parle J. Bouchet dans son *Épître CIII,* choisissaient la salle des Grandes-Écoles.

Mais pourquoi cette diablerie de Poitiers ne serait-elle pas tout simplement une allusion à l'émeute contre le professeur Longueil? Rabelais ne perdait aucune occasion, on le sait, de rappeler un événement contemporain.

Poitou, ancienne province de France.

> « ... En Poictou n'a, ny en France suppos
> A qui plus grant familiarité
> Veullent avoir... » (*Epistre à Bouchet.*)

L'ancienne province de Poictou comprenait le Haut Poitou, cap. Poitiers, le Loudunois, le Mirebalais, le Thouarsais, la Gâtine et le Niortais. Le Bas Poitou avait pour capitale Fontenay-le-Comte. Le Poitou a servi à former les départements de la Vienne, des Deux-Sèvres et de la Vendée, et a fourni en outre quelques parcelles aux trois départements de la Charente-Inférieure, de la Haute-Vienne et de l'Indre-et-Loire.

Poitou (danses et chansons).

« Encores les veiz je danser aux chansons de Poictou. » V, 33. *Comment furent les dames lanternes servies à soupper.*

La réputation des Poitevins comme danseurs est attestée dès le XIIIe siècle par le *Dict de l'Apostoile,* qui mentionne : « Li meillor sailleor en Poictou. » On sait que l'on fit venir à Plessis-les-Tours, pour distraire Louis XI, des bergers et bergères du Poitou qui dansèrent au son de leurs hautbois, cornemuses et musettes. En 1565, le seigneur d'Oiron donna à Charles IX, lors de son passage, le spectacle de ce divertissement champêtre. Le branle du Poitou est noté dans l'*Orchésographie* de Jean Tabourot (1588). Quand les cornemuses et

les hautbois manquaient, on dansait « aux chansons dont les jeunes femmes et bergères sont pourvues à foison » (mss. de Robert du Dorat *apud* Dom Fonteneau, t. XXIX).

BIBLIOGRAPHIE : Desaivre, *Les finesses de Croutelles*. Niort, 1891. In-8°, p. 27.

Poitou (Bas-), division de la province de Poitou.

« La [lanterne] provinciale du bas-Poitou laquelle je vy estre servie d'une chandelle armée. » V, 32. *Comment nous descendismes au port des Lychnobiens et entrasmes en Lanternois.*

C'est le Thouet et l'Autise qui formaient la séparation du Haut et du Bas Poitou.

Nous avons déjà dit (voyez *Mirebeau*) que cette lanterne du Bas-Poitou nous semblait désigner Geoffroy d'Estissac, évêque de Maillezais, d'autant mieux que Rabelais la fait servir par une chandelle armée, c'est-à-dire armoriée, particularité qui ne pourrait convenir à n'importe quel ami de l'auteur, par exemple à Tiraqueau. En tout cas, cette interprétation vaut bien celle de Le Duchat, qui va chercher G. d'Estissac dans la lanterne de la Rochelle, alors que, ainsi que l'a très justement fait remarquer le P. Arcère (*Histoire de la Rochelle*, t. I, p. 603), ce terme est pris au propre et désigne la Tour, bien connue, de la Lanterne, à l'entrée du port.

Pouzauges, cant. et arr. de Fontenay-le-Comte (Vendée).

« Visitez... Pouzauges en Poictou. Là trouverrez tesmoings... lesquelz vous jureront... que Mellusine leur première fondatrice... » IV, 38. *Comment andouilles ne sont à mespriser entre les humains.*

Le donjon féodal de Pouzauges (fin du XIIe ou début du XIIIe siècle) conserve dans ses ruines un aspect grandiose bien capable d'inspirer la légende. On raconte que, lors de la construction de la forteresse, les habitants s'étonnaient de trouver les murs plus avancés chaque matin, et de voir la bâtisse marcher ainsi vers son achèvement toute seule et sans le secours d'aucun ouvrier. L'un d'eux, plus hardi, résolut de percer ce mystère. Il se cacha dans les broussailles, au-dessous du bois de la Folie, en face de la tour carrée. A minuit sonnant, la mère Lusine apparut et se mit à monter le ciment et les

pierres; mais l'indiscret ne put se dissimuler longtemps aux yeux vigilants de la fée. Mélusine, courroucée, disparut en criant :

Pouzauges, Tiffauges, Mervent, Châteaumur et Vouvant
Iront chaque an, je le jure, d'une pierre en périssant.

Bibliographie : *Paysages et monuments du Poitou,* art. par R. Vallette. — Baudry (l'abbé), *Antiquités celtiques de la Vendée* (*Annuaire de la Vendée,* t. X, p. 240). — Desaivre, *Le mythe de la mère Lusine.*

Iconographie : Photogravures Robuchon (*Paysages et monuments*). — Lithogr. de 1846, par de Wismes (*la Vendée*).

Sables-d'Olonne (les), ch.-l. d'arr. (Vendée).

« Et fut amenée par mer en troys carraques et un brigantin jusques au port de Olone en Thalmondoys. » I, 16. *Comment Gargantua fut envoyé à. Paris et de l'énorme jument qui le porta...*

« Le bon traictement qu'ilz feirent ès Barbares de Spagnola qui avoient pillé, depopulé et saccaigé les fins maritimes de Olone et Thalmondois. » I, 50. *La contion que feist Gargantua ès vaincus.*

« Terrouoir doulx, uligineulx, legier, humide sans froydure, comme est Olone. » III, 49..... *De l'herbe nommée Pantagruélion.*

« Suyvre au plus près le parallele de la dicte Indie... de maniere... que l'eussent en pareille elevation comme il est au port d'Olone. » IV, 1. *Comment Pantagruel monta sus mer...*

« Yrez à droitte routte, sans terre prendre, si voullez jusques au port de Olonne en Talmondois. » V, 47. *Comment avoir pris congé de Bacbuc, délaissent l'oracle de la bouteille.*

« On n'y veit... force sables en Olone. » *Pronostication 6. De l'estat d'aucuns pays.*

Le port des Sables-d'Olonne, ou plutôt des Olonnes, puisqu'il est situé entre les Sables et la Chaume d'Olonne, avait au xvie siècle une importance qu'il a conservée jusqu'au xviiie. « Ce port, dit Bruzen de la Martinière, peut recevoir les plus gros vaisseaux de l'Océan et même une armée navale entière... On y voit quelquefois plus de cinquante navires qui viennent de l'Amérique où se fait la pêche de la morue. » Les fré-

quentes allusions que Rabelais fait à Olonne laissent penser qu'il connaissait très bien ce port du Bas-Poitou, à proximité de Fontenay et de Maillezais. C'est peut-être là qu'il puisa les premiers éléments de cette érudition navale dont il fait un assez complaisant étalage au chapitre de la tempête.

L'auteur de *Pantagruel* fait encore preuve d'une parfaite connaissance du pays lorsqu'il parle de son « terroir doux, uligineux, léger, humide sans froidure, » éminemment favorable à la culture du pantagruélion, c'est-à-dire du chanvre. Quant à sa prophétie ironique d'une abondance de sables à Olonne, le nom moderne du port des Sables suffit à expliquer la plaisanterie. Toute la côte du Bas-Poitou, depuis l'île de Noirmoutiers jusqu'à l'embouchure du Lay, est inégalement garnie de dunes moins hautes et moins dangereuses que celles de Saintonge, mais assez mouvantes pour constituer un danger permanent pour les prairies et le sol arable avoisinant.

Reste la descente des Espagnols sur le territoire d'Olonne; mais nous avouons n'en avoir retrouvé aucune trace. Marty-Laveaux renvoie à Belleforest, fol. 427 v°, passage qui ne concerne nullement l'événement rappelé par Rabelais.

Iconographie : Description d'Ollonne (portulan hollandais du xviie siècle, *Cabinet des Estampes,* V^a 410). — Vue du port d'Olonne dans la série des ports de France d'Ozanne.

Saint-Ligaire. Voyez *Saint-Liguaire.*

Saint-Liguaire, comm., 2e cant. de Niort (Deux-Sèvres).

« Passèrent... par Saint Lygaire. » II, 5. *Des faictz du noble Pantagruel en son jeune eage.*

« Tappecoue... estoit allé en queste à Sainct Ligaire. — Finalement les mena bancqueter en une cassine, hors la porte en laquelle est le chemin de Sainct Ligaire. » IV, 13. *Comment à l'exemple de maistre François Villon le seigneur de Basché loue ses gens.*

De l'abbaye de Saint-Liguaire, dont l'existence remonte avant les invasions normandes, il ne reste plus que la salle capitulaire et quelques travées du cloître partagées entre plusieurs propriétés particulières. C'était une possession de l'abbaye bénédictine de Saint-Maixent depuis le xe siècle. On ne s'explique donc guère comment le sacristain des Cordeliers allait faire la quête sur les terres d'un ordre religieux rival.

BIBLIOGRAPHIE : *Paysages et monuments du Poitou,* art. par J. Berthelé.

ICONOGRAPHIE : Dessin d'après Audouin, 1825 (*Paysages et monuments*). — Dessin original du même (Collection E. Breuillac, à Niort).

Saint-Maixent, cant., arr. de Niort (Deux-Sèvres).

« A la Passion qu'on jouoit à Sainct Maixent entrant un jour dedans le Parquet. » III, 27. *Comment frère Jean joyeusement conseille Panurge.*

« Villon, sus ses vieulx jours, se retira à S. Maixent en Poictou soubs la faveur d'un homme de bien, abbé du dict lieu... — Requist frere Estienne Tappecoue, secretain des Cordeliers du lieu. » IV, 13. *Comment à l'exemple de maistre François Villon le seigneur de Basché loue ses gens.*

« Ung fallot de Sainct Messant. » V, 33. *Comment furent les dames lanternes servies à soupper.*

Si l'anecdote attribuée par Rabelais à François Villon (*voyez ce nom*) semble de pure invention, les détails très précis que l'auteur donne sur Saint-Maixent montrent qu'il connaissait parfaitement cette petite ville du Poitou. C'était une étape de la route de Fontenay-le-Comte à Poitiers, et, quand Rabelais voyageait avec son protecteur, Geoffroy d'Estissac, il devait certainement s'arrêter à l'abbaye royale, dont les moines, comme ceux de Maillezais, appartenaient à l'ordre de saint Benoît. L'abbé était alors Jacques de Saint-Gelais, évêque d'Uzès, un prélat de son siècle, comme Geoffroy d'Estissac, et sans doute peu rebelle aux idées nouvelles, puisque son neveu, Jean de Saint-Gelais, se disposait à embrasser la Réforme. « Cet homme de bien » était, comme l'évêque de Maillezais, un rude bâtisseur. De 1515 à 1526, il fit refaire le dortoir de l'abbaye, réparer le clocher de l'église, sculpter des stalles, restaurer les vitraux. Il construisit le château de Lort-Poitiers et édifia à Saint-Maixent, rue Saint-Martin, une maison pour sa famille.

Quant au couvent des Cordeliers, dont frère Tappecoue était sacristain, sa fondation remonte à Alphonse de Poitiers. L'enclos tenait à la rue actuelle des Cordeliers et à la rue Varaize. Le couvent, ruiné par les protestants, subsista jusqu'en 1845 : il restait encore à ce moment le chœur de l'église, de gothique rayonnant, remarquable par son élévation.

Ajoutons à propos du fallot de Saint-Maixent que l'*Alphabet de l'Auteur françois,* verbo *Ithyphalle,* voit, non sans quelque vraisemblance, un jeu de mots entre fallot et phallus.

Bibliographie : *Paysages et monuments du Poitou,* art. par A. Richard. — Clouzot (H.), *L'ancien théâtre en Poitou.* Niort, 1901. In-8o, p. 18 à 24.

Iconographie : Vue de la ville de Saint-Maixent par Chastillon (xvie-xviie s.). — Photogravures par Robuchon (*Paysages et monuments*).

Sansay. Voyez *Sanxay*.

Sanxay, comm., cant. de Lusignan (Vienne).

« Partant de Poictiers, ... passèrent par Sansay. » II, 5. *Des faictz du noble Pantagruel en son jeune eage.*

Sanxay n'est pas sur la route directe de Lusignan à Celles. On peut se demander ce qui a valu à ce petit bourg, où l'on n'avait pas encore découvert les ruines gallo-romaines d'Herbord, la visite de Pantagruel, alors que Melle et Niort, qui se trouvaient sur son chemin, sont passés sous silence. Nous croyons qu'il faut y voir une flatterie à l'adresse de Léon Jamet (*voyez ce nom*), seigneur de Chambrun, près Sanxay, grand ami de Clément Marot, qui fut obligé, à cause de ses opinions religieuses, de se réfugier en Italie, pendant plusieurs années, auprès de Renée de France, duchesse de Ferrare. En février 1536, le duc, son protecteur, l'envoya auprès du pape, et il se trouva à Rome en même temps que Rabelais. « Et ce estoit la cause pourquoi Lyon Jamet estoit venu en ceste ville. » *Epistre III à Mgr de Maillezais.*

Semerve. Voyez *Smarves*.

Smarves, comm., cant. de la Villedieu, arr. de Poitiers (Vienne).

Il me souvient... que... estoit à Semerve un nommé Perrin Dendin... — « Et disoient les taverniers de Semarve que sous luy en un an, ilz n'avoient tant vendu de vin d'apoinctation. » III, 41. *Comment Bridoye narre l'histoire de l'apoincteur de procés.*

Avant 1790, Smarves faisait partie de l'archiprêtré de Gençais, de la châtellenie, de la sénéchaussée et de l'élection de Poitiers. Le chapitre de l'église cathédrale, qui nommait à la cure, et l'abbesse de la Trinité de Poitiers, principaux sei-

gneurs de la paroisse, exerçaient les droits de haute justice dans leurs fiefs.

Talmondais (le), pays de Talmond (Vendée).

« . . . . en Thalmondois. » I, 16. *Comment Gargantua fut envoyé à Paris et de l'énorme jument qui le porta.* I, 50. — *La contion que feist Gargantua ès vaincus.* V, 48. — *Comment avoir pris congé de Bacbuc, délaissent l'oracle de la bouteille.*

Le Talmondais tirait son nom de la petite ville de Talmond (Vendée), qui en occupait à peu près le centre. Il comprenait le Brandois, les Olonnes, le Talmondais proprement dit et le Curzonnais. Son territoire était borné au nord par le Jaunay, à l'ouest par l'Océan, à l'est par l'Yon, au sud par le Lay et la baie de l'Aiguillon.

Thalmondois. Voyez *Talmondais.*

Thouars, cant., arr. de Bressuire (Deux-Sèvres).

« Au papier baptistère de Touars, plus grand est le nombre des enfans en octobre et novembre nez. » V, 28. *Comment l'institution de quaresme desplaist à Epistemon.*

Rabelais dut sans doute cette remarque sur la natalité Thouarsaise à son ami Jean Bouchet, qui était procureur de Gabrielle de Bourbon, duchesse de la Trémoille et vicomtesse de Thouars. Cette statistique eût été piquante à vérifier. Par malheur, les registres de cette époque n'existent plus. Le plus ancien de ceux qui sont conservés à la mairie de Thouars ne date que de 1579 et se trouve par suite postérieur de vingt-cinq ans au décès de Rabelais.

Touars. Voyez *Thouars.*

Vivonne, cant., arr. de Poitiers (Vienne).

« De Vivonne... et lieux confins, tous les debatz... estoient par son devis vuidez. » III, 41. *Comment Bridoye narre l'histoire de l'apoincteur de procés.*

La châtellenie de Vivonne relevait de la baronnie de Celles-l'Évécault. Le château seigneurial est en ruines. Il y avait autrefois un couvent de Carmes et une aumônerie.

Vouvant, comm., cant. de la Châteigneraie (Vendée).

« Visitez Vovant... Là trouverrez tesmoings... lesquelz vous

jureront... que Mellusine leur première fondatrice... » IV, 38. *Comment andouilles ne sont à mespriser entre les humains.*

Du château baronnial de Vouvant, dont la fondation remonte au XIe siècle, il ne reste qu'une tour du XIIIe, très probablement l'œuvre de Geoffroy de Lusignan, que le peuple désigne encore sous le nom de Tour de Mélusine. « Vouvant que feit Melusine, » dit la *Guide* de 1552. Dans la cour du château, on pouvait voir au XVIIIe siècle une curieuse fontaine composée d'un bassin en granit, supporté par quatre figures de Mélusine en calcaire. Au-dessus de la cuve, une autre Mélusine, tenant un miroir d'une main et un peigne de l'autre, lançait des filets d'eau par les seins.

Mieux épargnée par le temps, l'église de Vouvant a conservé un admirable portail roman du XIIe siècle. A l'intérieur de l'abside on lit cette inscription du XIIIe siècle : *Quondam præclarus sed nunc cinis atque favilla.* On pense généralement que ces cendres sont celles de Geoffroy la Grand' Dent, qui, par son testament, avait choisi sa sépulture dans cette église; mais Rabelais, qui devait être bien renseigné, place son tombeau à Maillezais. (*Voyez ce nom.*)

BIBLIOGRAPHIE : Desaivre, *Le mythe de la mère Lusine.* — Fillon, *Poitou et Vendée,* art. Fontenay, p. 28. — *Paysages et monuments du Poitou,* art. par R. Vallette.

ICONOGRAPHIE : Photogravures de la tour de Mélusine, par Robuchon (*Paysages et monuments*).

Henri CLOUZOT.

NOTES POUR LE COMMENTAIRE.

Les Pars.

« Apres en eut un aultre vieux tousseux... qui luy leugt... les Pars... » (L. I, ch. xiv.)

En 1551, Claudine Carcau, libraire à Lyon, cède, pour se libérer de 3,000 livres de dettes, ses meubles, maison, livres, parmi lesquels :

300 livres des Parts de Me Eloy;
300 livres de grammaire de Me Eloy.
(Baudrier, *Bibliographie lyonnaise,* III, p. 81.)

Cet Eloy était donc grammairien. Son livre des *Parts,* auquel Rabelais fait peut-être allusion, traitait vraisemblablement *de octo partibus orationis*, comme tant d'autres.

Bibliothèque de Saint-Victor (l. II, ch. vii).

Potingues des évêques Potatifs. — Bayard fait prisonniers deux évêques Potatifs, lorsqu'à Saint-Félix, il manque Jules II. Quand la ville de Lyon reçoit en 1464 le duc de Savoie, le conseil de ville offre aux souverains en cadeau :

2 douzaines torches;
1 — confitures;
4 gr. pots Poctingues;
4 petits pots Poctingues;

id., quelques années plus tard au Dauphin Viennois.

Ces Poctingues sont en Dauphiné et Lyonnais des résinés de poire ou pomme.

Cymbales des Dames. — Jouer des Cymbales est une expression obscène usuelle au xvie siècle. Mais peut-être

y a-t-il un de ces doubles sens que Rabelais affectionnait tant. On appelait autrefois *cymballes* ou *cliquettes* des perles en petits chapelets que les dames portaient à leurs oreilles. « La piaffe des femmes est d'en faire grillorer (des Perles) à leurs oreilles, à demi-douzaine, dont on les appelle cymbales ou cliquettes. »

(*Essay des merveilles de la nature...*, par René François... Rouen, Ferraut, 1657.)

Le Godemarre des cinq ordres mendiants. — Ce *Godemarre*, si mal expliqué jusqu'à ce jour, serait-il le provençal *Goudoumar :* grossièreté, insolence?

Campi clysteriorum. — Ce titre manque dans les éditions : s. d., Cl. Nourry. — Lyon, Juste, 1533. — Lyon, Juste, 1534.

Il paraît dans Marnef, 1533.

Je connais trois éditions du *Campi clysteriorum*. J'ai retrouvé la première à la suite d'un Galien de Basles, 1532, avec le commentaire des historiales de Galien et la Phlébotomie du même auteur. Les trois traités forment 77 pages in-fol. C'est sans doute la première édition, car le *Campi clysteriorum* n'y a que sept chapitres.

L'édition sans date ni lieu, 46 pages in-8°, qui se trouve à la Nationale, a neuf chapitres; augmentation qui atteste une nouvelle édition.

La troisième est de 1562.

L'absence de ce titre, dans la première édition du *Pantagruel* et dans ses réimpressions de Lyon, semble indiquer que le traité de Champier n'était pas imprimé à l'apparition ou tout au moins lors de la composition du *Pantagruel*. Quand il envoie copie de son *Pantagruel* à ses amis de Poitiers, Rabelais y ajoute *in fine* le titre assez plaisant du livre de Champier, récemment paru. Ce qui confirmerait 1532 pour la première impression du *Pantagruel*.

Le faguenat des Hespaignols supercoquelicanticqué par frai Inigo. — Ce titre ne paraît que dans Juste, 1534; saint

Ignace fit ses vœux à Montmartre le 16 août 1534. Arrivé à Paris en 1528 au collège de Montaigu, il passa en philosophie à Sainte-Barbe en 1530. Quoiqu'il se soit signalé dès le collège par ses austérités, qui le faisaient chef d'un petit cercle, il serait bien extraordinaire que sa renommée fût arrivée jusqu'à Lyon et même hors les murs du collège. Les vœux à Montmartre dès ses premiers Jésuites, en 1534, ne sont devenus un fait historique que par l'importance qu'a prise dans la suite la Compagnie de Jésus.

Les Jésuites ne se nomment pas frères. Fra Inigo est peut-être le personnage de la comédie espagnole célèbre pour son peu de propreté, mais ce n'est certainement pas saint Ignace.

Les lunettes des princes.

« Les lunettes des princes imprimées nouvellement à Anvers. » (L. II, ch. XIII.)

Meschinot est mort en 1491; ses *Lunettes des princes* parurent à Nantes chez Larcher en 1493, et eurent 22 éditions ad 1539. Rabelais fait probablement allusion à une édition de Lyon, sans lieu ni date, aux initiales de Martin Havard, dont le titre est en partie imprimé *à l'envers*. [Voir fac-similé du titre dans Baudrier, *Bibliographie lyonnaise*, t. III, p. 108.]

J. de la Perriere.

NOTES POUR LE COMMENTAIRE.

I.

« Vous n'approchez ne de pieds ne de mains à mon opinion » (Garg., *Prologue*).

Imitation et amplification de la phrase si connue dans les procédés du Sénat romain, ***pedibus ire in sententiam.*** On marchait à droite ou à gauche pour exprimer son suffrage, sans parler. Érasme, dans ses *Adages* (II, 7, 12), remarque que Quintilien s'est servi de la phrase ***manibus pedibusque in sententiam discedere.*** J'ai trouvé à Brescia en Italie un Quintilien du célèbre imprimeur Sébastien Gryphe, daté 1542, et j'y ai rencontré dans la 12e des *Declamationes : In uno quodam sensu... probavimus, decrevimus, pedibus, manibus ivimus in sententiam necessitatis.*

II.

« Un quidam ***latinisateur demourant près l'hostel Dieu*** dist une foys, allegant l'autorité d'ung Taponnus, — je faulx, c'estoit Pontanus, — qu'il desiroit qu'elles feussent de plume et que le batail feust d'une queue de renard » (*Gargantua,* c. 19; *fin*).

Dans l'article de M. Abel Lefranc, paru dans cette *Revue* (1903, p. 124), se trouve la citation suivante :

> (*In fine :*) Cy finist la Nef des folz du monde..... Et de nouvel translatée de latin en francoys et imprimée à Paris par Denis *Janot. Demourant deuant lhostel dieu* à l'enseigne de la Corne de Cerf.

Il me paraît que ce *latinisateur* doit être Janot, l'imprimeur de la traduction de Sébastien Brandt : *Narrenschiff.*

En effet : 1° l'idée du batail formé d'une queue de renard se trouve certainement dans le *Narrenschiff*. Voici un extrait que j'ai fait de l'allemand :

Narrenschiff. c. 41

Nicht auf *alle* Rede achten.
Glock ohne Klopfel lautet nicht,
Wär auch ein Fuchsenschwanz drin Sicht.

2° L'article de M. Lefranc précédemment cité laisse à penser que Rabelais connaissait la traduction française de la *Nef des folz*. — 3° Janot, de même que le *quidam latinisateur* en question, demeurait « près l'hostel Dieu ». — En conséquence, ne peut-on croire que Denis Janot ait donné son nom à l'immortel Janotus de Bragmardo ?

Rabelais fait allusion au dégoût que Pontanus avait pour les cloches et qu'il exprime ainsi dans son dialogue *Charon :*

CHARON. Hoc est philosophari : sed nescis, Mercuri, paulo ante quam mihi animum pupugeris ubi Campanos nominasti. Nimis enim sum veritus ne de campanis dictum esset aliquid, quarum non modo sonitum verum etiam nomen odi. Pontanus, *Dialogi octo*. (*Charon*.) (Venetiis ap. Aldum, vol. II, p. 59.)

W.-F. SMITH.

DE RABELAIS A MONTAIGNE.

LES ADVERBES TERMINÉS EN *-MENT*.

(Suite[1]*.)*

Magestativement = Majestativement. — 1585. Thevenin, dans Du Bartas, 283.
? Magificquement. — 1540. Amadis, I, 104.
Magistralement [XIVe-XVe s.]. — Rabelais, II, 438. — Montaigne, I, 71.
Magistrallement. — Le Maire, I, 319. — 1540. Virgile, I, 26 a.
Magistronostralement. — Rabelais, II, 63.
Magnanimement [XVe-XVIe s. J. Le Maire]. — Rabelais, I, 179. — Le Maire, IV, 494. — 1550. Ch. de S. Marthe, dans Heptaméron, I, 94. — 1552. Amadis, X, 46b. — Amyot, II, 486.
Magnificquement. — Rabelais, II, 87. — 1540. Amadis, I, 14. — Amyot, II, 368b.
Magnifiquement [XVe s.]. — Le Maire, III, 290. — Marot, IV, 94. — 1541. Amadis, II, 3. — Amyot, II. — Montaigne, I, 153.
Majestativement. — 1583. Thevenin, dans Du Bartas, 651.
Maigrement [XIIIe s.]. — Rabelais, I, 123. — Marot, III, 22. — 1553. Muret, dans Ronsard. — Montaigne, I, 322.
Maistrement = Magistralement. — 1611. Cotgrave.
Mal aiseement. — Amyot, II. — 1588. Vigenere, 49.
MAL AISÉMENT [1539. R. Estienne]. — 1538. R. Estienne, 217. — 1541. Amadis, II, 10b. — I. Papon, Premier Notaire, 535. — Montaigne, II, 103.
Mal avisément. — Baïf.
Mal aysément. — 1540. Amadis, I, 22. — Baïf, I, 8. — 1531, Le Peregrin, 15. — Montaigne, I, 31.
Mal convenablement. — 1546. R. Estienne.
Mal gracieusement [1403]. — Le Maire, III, 125. — 1542. Amadis, 28b.

1. Voir *Revue des Études rabelaisiennes,* t. I, p. 166; t. II, p. 11 et 173.

Mal heureusement [XIVe s.]. — Le Maire, I, 324. — Marot, IV, 69. — 1540. Amadis, I, 98.
Mal patiemment. — 1538. R. Estienne, 14.
Mal plaisamment. — Amyot, II, 371b. — 1599. Lasphrise, 395.
MAL PROPREMENT [1549. R. Estienne]. — 1538. R. Estienne, 608.
Malement [XIe s.]. — 1527. Seneque, e i. — 1542. Corrozet, 20. — 1554. Magny, Gayetez. — Amyot, II.
Malicieusement [XIIe s.]. — Rabelais, II, 284. — Le Maire, I, 188. — 1538. R. Estienne, 436. — I. Papon, Second Notaire, 220. — Montaigne, III, 114.
MALI**gnement** [1549. R. Estienne]. — 1531. Le Peregrin, 15. — Rabelais, I, 175. — Montaigne, I, 112.
Malitieusement. — Montaigne, I, 292. — Somme des pechez, 675, édit. 1595.
Mallement = Malement. — 1546. Amadis, VII, 109. — Iodelle. — 1587. Fonteny, 30b.
Mammallement. — Rabelais, I, 30.
Manifestement [XIIe-XIIIe s.]. — Rabelais, I, 42. — Le Maire, III, 356. — 1540. Amadis, I, 50b. — Amyot, I. — I. Papon, Premier Notaire, 731. — Montaigne, II, 207.
Mansuetement. — 1611. Cotgrave.
Manuellement [1334]. — Rabelais, III, 178. — 1567. Ph. De l'Orme, 112b. — 1573. Du Preau, 49.
Marchandement. — Le Maire, III, 221.
Martiallement. — Rabelais, III, 151.
Martyrément. — 1611. Cotgrave.
MASSI*vement* [1690]. — 1584. Du Monin, Uranologie, 19b.
Materiellement [XIIIe-XIVe s.]. — 1551. Leon Hebrieu, II, 23. — I. Papon, Premier Notaire, 84. — Montaigne, III, 364.
Maternellement [XIVe s.]. — Le Maire, I, 328. — 1531. Le Peregrin, 110b. — Montaigne, I, 199.
MATHEM*atiquement* [1557]. — 1552. G. de La Perriere, dans *Revue d'hist. littér. de la France*, VII (1900), 298.
Maturement. — 1508. Dans Montaiglon, VI, 121. — 1531. Le Peregrin, 31.
Mauditement. — Amyot, II, 11b.
Maugracieusement. — 1611. Cotgrave.
Maulsadement [1530. Palsgrave]. — 1538. R. Estienne, 339.
Maulvaisement. — 1527. Seneque, k v. — 1538. R. Estienne, 435.

Mauplaisamment. — 1538. R. Estienne, 374.
Mausadement. — 1538. R. Estienne, 86.
Mauvaisement. — Le Maire, IV, 148. — 1538. R. Estienne, 542. — 1550. L'Orloge des Princes, 176. — I. Papon, Second Notaire, 142.
Maximement. — 1556. La Boutiere, *Suetone,* 240.
Mechaniquement [xve s.]. — 1547. Vitruve, 135. — 1589. Du Bartas, 248.
Mechantement = Meschantement. — 1555. Ronsard. — P. de Brach.
Mediatement [1546]. — I. Papon, Premier Notaire, 77.
Medicinalement [xive s.]. — Joubert, 169.
Mediocremant. — 1554. Peletier, Algebre, a 7.
Mediocrement [xvie s. Paré]. — 1546. R. Estienne, 772. — 9 nov. 1548. A. Du Moulin, dans *Revue d'hist. littér.,* III (1896), 233. — 8 août 1553. A. de Thou, dans *Heptaméron,* I, 167. — 1559. Sermons funebres es obseques... du... roy Henry II, C j. — Amyot, II, 380. — Montaigne, II, 369.
Meigrement. — 1551. Des Autelz, 18.
Meilleurement. — 1599. Lasphrise, 495.
Melancoliquement [1549. Tagault].
Melencolieusement. — 1531. Le Peregrin, 14^b.
Melliflueusement. — (1512), dans Œuvres poétiques de G. Alexis (1896), I, 281.
Melodieusement [xive s.]. — Rabelais, I, 316. — Le Maire, I, 312. — 1541. Amadis, II, 30.
Memorablement [xve s.]. — 1611. Cotgrave.
Memoriallement. — Rabelais, I, 280.
Mensongerement [xiie s.]. — 1599. La Popeliniere, 412.
Mentalement [xve s.]. — 1511. F. Le Roy, L 8^b. — 1551. Leon Hebrieu, II, 69.
Menteusement. — 1553. Magny.
Menuement. — 1505. Platine, 42^b. — 1538. R. Estienne, 706.
Meprisablement [xiv^e s.].
Mercenairement [xi^e-xvii^e s. Charron].
Merentement. — 1540. Virgile, I, 17 d.
Meriteement. — (1546). M. de Saint-Gelays, III, 270.
Meritement. — 1554. Le Caron, 130^b. — Pontus de Tyard, 160.
Meritoirement [xv^e s.]. — 1531. Le Peregrin, 189. — Amyot, I. — (1570). Montaigne, IV, 297.
Merveilleusement [xi^e s.]. — Rabelais, I, 30. — Le Maire, I,

17. — Marot, IV, 16. — 1540. Amadis, I, 23. — Amyot, II. — Montaigne, I, 6.

Meschamment [XIVe s.]. — Le Maire, I, 108. — 1540. Amadis, I, 13b. — Montaigne, IV, 43.

Meschantement. — Rabelais, I, 383. — 1529. G. Tory. Champ fleury, 62b. — 1542. Amadis, III, 64b. — (1547). Marguerites, I, 43. — Ronsard. — 1550. L'Orloge des Princes, 205. — J. de La Peruse, 85.

Meslangement. — 1585. Thevenin, dans Du Bartas, 572.

Meslément. — 1611. Cotgrave.

Mesmement [XIIe s.]. — Rabelais, I, 16, 26. — Le Maire, III, 30. — Marot, I, 44. — 1540. Amadis, I, 1b. — Ronsard. — Amyot, I. — Montaigne, III, 136.

Mesnagerement. — 1611. Cotgrave.

Messeamment. — 1538. R. Estienne, 366. — Vauquelin de La Fresnaye.

Mesureement. — 1538. Bocace. *Des nobles maleureux*, 220 a.

Mesurement. — Montaigne, I, 182.

Metaphoricquement. Metaphoriquement [XVe-XVIe s. Fossetier]. — Le Maire, IV, 222. — 1551. Leon Hebrieu, II, 14.

Methaforiquement. — (1512), dans Œuvres poétiques de G. Alexis (1896), I, 281.

METHO*diquement* [XVIe s. Marnix de Sainte-Aldegonde]. — 1568, dans J. Baudrier. *Bibliographie lyonnaise*, IV, 342. — 1568. Fabri. *Cure de peste*, *4. — 1579. A. Paré, dans Du Verdier, III, 60. — 1585. Thevenin, dans Du Bartas, 80.

Methoforiquement = Methaforiquement.

Meurdryerement. — (1544). Delie, 403.

Meurement [XIVe s.]. — Le Maire, I, 233. — 1542. Amadis, III, 76b. — Amyot, I.

Meurtrierement. — 1552. Ronsard. — (1554). Magny. *Gayetez.*

MIEL*leusement* [XVIe s. H. Estienne]. — 1553. Ronsard. — 1554. Le Caron, 64b.

MIGNARDEMENT [1539. R. Estienne]. — 1538. R. Estienne, 90. — 1553. Denisot, dans Ronsard. — (1554). Magny. *Gayetez.* — (1554). Tahureau, I, 66. — Pontus de Tyard, 106. — 1589. Du Bartas, 406.

Mignonement. Mignonnement. — Rabelais, I, 34, 99. — Le Maire, I, 167. — 1538. R. Estienne, 414. — 1554. Magny. *Gayetez.* — Pontus de Tyard, 69.

Mignottement. — 1549. Macault, 301.

MILITAI*rement* [XVIIe s.]. — I. Papon, I, 456.
Mincément. — 1611. Cotgrave.
Ministeriellement [XVe-XVIe s. J. Bouchet].
Mirablement. — 1540. Virgile, I, 15^b.
Miraculeusement [XIVe s.]. — Rabelais, II, 441. — Le Maire, III, 206. — Marot, I, 80. — 1540. Amadis, I, 88. — Montaigne, III, 196.
Mirificquement. — Rabelais, II, 342.
Miserablement [XIVe s.]. — Rabelais, I, 183. — Le Maire, I, 264. — 1540. Amadis, I, 42^b. — Montaigne, I, 155.
Misericordieusement [XIIe s.]. — 1534. Les Psaumes, 194^b. — (1547). Peletier, 110.
Mistement. — 151., dans Montaiglon, VIII, 255. — Du Bellay. — 1557. Bugnyon. 5.
Mistiquement. — 1505. Platine, 1 c. — 152.. Le Livre de la Femme Forte, R 7^b. — 1559. La Sainte Bible, I, A 4. — 1576. Belleforest. Polydore Vergile, 575.
Mithologiquement. — 1611. Cotgrave.
Mixtement. — 152.. Le Livre de la Femme Forte, 43^b. — 1545. A. Pierre, 108.
Modereement. — 152.. Le Livre de la Femme Forte, T^b. — 1538. R. Estienne, 701. — Amyot, II. — Montaigne, II, 16.
Moderement [XIVe s.]. — 1538. R. Estienne, 456. — 1544. Philandre et Passerose, 34. — Papon, II, 145. — Montaigne, I, 309.
Moderentement. — 1540. Virgile, I, 42 a.
Modernement. — 1523. La Parthenice Mariane, a 4.
Modestement [XIVe s.]. — Rabelais, II, 248. — Le Maire, I, 257. — 1540. Amadis, I, 150^b. — Amyot, II.
Moiennement = Moyennement. — 1527. Seneque, i 4^b. — 1567. Ph. De l'Orme, 9.
Moitement. — Du Bellay. — 1554. Magny. *Gayetez.* — 1554. Tahureau, I, 75. — 1585. Du Bartas, 168.
Moittement. — 1554. Tahureau, I, 49.
Molestement. — Rabelais, I, 65. — 1546. I. Collin. *Herodian*, 10.
Mollement [XIIIe s.]. — Rabelais, II, 101. — 1553. Muret, dans Ronsard. — 1554. Le Caron, 169^b. — Amyot, II. — Papon, I, 197. — Montaigne, II, 80.
Molletement. — Baïf.
Mollettement. — 1554. Tahureau, I, 48. — 1587. Fonteny, 9.

Monacalement. — 1611. Cotgrave.
Mondainement. — 152.. Le Livre de la Femme Forte, M 7.
Mondenement. — 1557. Bugnyon, 32.
Monstrueusement [XIVe s.]. — 1538. R. Estienne, 459. — 1551. Des Autelz, 5. — Montaigne, III, 279.
Moralement [XIVe s.]. — 152.. Le Livre de la Femme Forte, d 6b. — 1551. Leon Hebrieu, I, 177. — 1573. Du Preau, 362. — 1574. Belle-Forest.
Morallement. — 1555. Billon, 153.
Mornement. — 1553. Magny. — 1585. Du Bartas, 145. — 1599. Lasphrise, 182.
Mortaillablement. — 1611. Cotgrave.
Mortelement. — 1540. Amadis, I, 68.
Mortellement [XIIe-XIIIe s.]. — Le Maire, III, 6. — Marot, IV, 49. — 1542. Amadis, III, 65. — Amyot, II. — Montaigne, IV, 35.
Mortement. — 1611. Cotgrave.
Moyenemant. — P. de Brach.
Moyennement [XIIIe s.]. — Le Maire, III, 187. — 1538. R. Estienne, 442. — Amyot, II.
Muablement. — 15... Le grant Vita Xri, IV, 130d. — 1599. Lasphrise, 495.
Muliebrement. — 152.. Le Livre de la Femme Forte, a 6b. — 1611. Cotgrave.
Multiformement. — Le Maire, I, 202.
Munifiquement. — 1554. Le Caron, 37.
Murement. — 1573. Du Preau, 37.
Murmurantement. — 1589. Du Bartas, 523.
Murtrierement = Meurtrierement. — Le Maire, I, 54.
Musicalement [XIVe s.]. — Rabelais, I, 88. — 1523. La Parthenice Mariane, 10. — 1555. Billon, 105.
Mutinement. — Pontus de Tyard, 118, 189.
Mutuelement. — 1551. Le Roy. *Timee*, 70.
MUTUELLEMENT [XVIe s. Calvin]. — 1532. A. Du Saix, 3. — 1559. Aneau. *Emblemes d'Alciat*, 204. — 1554. Le Caron, 60. — Papon, I, 111.
Myraculeusement. — 1555. Billon, 126b.
Mystaudiquement. — 1611. Cotgrave.
Mysterieusement [1557].
Mysticquement [XVe s.]. — Rabelais, II, 70.
Mystiquement. — 1586. Lambert, Kk 8. — 1588. Vigenere, 266b.

Naifvement. — Rabelais, II, 86. — 1541. Amadis, II, 41b. — Amyot, II. — Montaigne, II, 197.
Naittement. — 1555. Billon, 139.
Naivement. — 1547. Marguerites, I, 36. — Montaigne, IV, 141.
Napleusement. — 1554. Tahureau, I, 98.
Nativement. — 1554. Le Caron, 9b.
Naturelement. — Rabelais, II, 97. — 1541. Amadis, II, 18b.
Naturellement [XIIe s.]. — Rabelais, I, 42. — Le Maire, IV, 113. — Marot, III, 157. — 1540. Amadis, I, 109. — Amyot, I, II. — Papon, I, 127. — Montaigne, I, 13.
Nayfvement. — Marot, III, 32.
Nayvement [1543. Marot]. — Marot, I, 259. — Amyot, I.
Necessairement [XIIIe s.]. — Le Maire, III, 402. — 1538. R. Estienne, 471. — 1541. Amadis, II, 36. — Amyot, I. — Papon, I, 189. — Montaigne, I, 141.
Necesseremant. — 1554. Peletier. Aritmetique, 190.
Nectement. — 1505. Platine, 1 c.
Negativement [XIVe s.]. — 1578. Joubert, 215.
Negligemment [XIIe-XIIIe s.]. — 1538. R. Estienne, 363. — 1540. Amadis, I, 122b. — Amyot, II. — Papon, II, 331. — Montaigne, IV, 219. — 1589. Du Bartas, 348.
Negligentement. — Le Maire, IV, 33. — 1539. Therence, 16 c.
NERVEU*sement* [1611. Cotgrave]. — 1583. Thevenin, dans 1585. Du Bartas, 343.
Nesciemment. — Brantôme, II, 348.
Nettement [XIIe-XIIIe s.]. — Marot, III, 75. — 1538. R. Estienne, 463. — 1554. Tahureau, II, 67. — Amyot, II. — Montaigne, I, 17. — 1589. Du Bartas, 503.
Neuëment. — 1611. Cotgrave.
NEUFVIESMEMENT = Neuviememant. — 1525, dans Montaiglon-Rothschild, XIII, 83.
Neutralement [XVe s.].
Neutrement [XVIe s.].
Neuviememant [1552. Peletier]. — 1554. Peletier. *Aritmetique*, 204.
Niaisement [XVIe s. Beroalde de Verville].
Nicement. — Baïf. — Ronsard.
Noblement [XIe s.]. — Rabelais, I, 206. — Le Maire, I, 236. — Marot, III, 90. — Amyot, II. — Papon, I, 127. — Montaigne, IV, 274.
Nocierement. — P. de Brach.

Nocturnement. — ? 1510, dans Montaiglon-Rothschild, X, 174.
Noirement. — 1554. Tahureau, II, 10.
NOMBREU*sement* [1642]. — 1571. G. Le Fevre. Encyclie, 104. — 1590. Descriptio horrendae tempestatis, C[b].
Nommeement [XII[e] s.]. — Le Maire, III, 301. — 1538. R. Estienne, 479. — Amyot, II. — Montaigne, IV, 179.
Nommément. — 1547. Marguerites, II, 141. — 1554. Le Caron, 49. — Papon, I, 180. — Montaigne, I, 15.
Nompareillement. — 1611. Cotgrave.
Nonchalamment. — Des Portes, 185, éd. 1600. — Montaigne, IV, 150.
Nonchallamment [XVe s.]. — 1538. R. Estienne, 363.
Non ocieusement. — 1531. Le Peregrin, 64.
Non religieusement. — 152.. Le Livre de la Femme Forte, O 7.
Non seulement. — Rabelais, I, 17.
Nopcierement = Nocierement. — 1611. Cotgrave.
Notablement [XIVe s.]. — Papon, I, 199.
Notamment [XV[e] s.]. — Rabelais, II, 157. — Amyot, I. — Papon, I, 108. — 1574. Belle-Forest. — Montaigne, I, 109.
Notantement. — 1540. Virgile, I, 25 b.
Notoirement [XIII[e] s.]. — Le Maire, III, 301. — Amyot, I. — Papon, I, 147. — Montaigne, II, 336.
Nouveaument. — ? 1530, dans Brunet, II, 1027.
Nouvelement [XII[e] s.]. — 1540. Amadis, I, 58[b].
Nouvellement. — Rabelais, I, 273. — Le Maire, I, 217. — Marot, II, 85. — 1527. Seneque, 77. — 1540. Amadis, I, *titre*. — Papon, I, 755.
Nuement [XIV[e] s.]. — 152.. Le Livre de la Femme Forte, e 2[b]. — 1549. J. de Tournes, dans Le Maire, IV, 8. — 1551. Leon Hebrieu, I, 181. — 1554. Le Caron, 76. — Amyot, II. — 1585. Thevenin, dans Du Bartas, 133. — Montaigne, II, 66.
Nuictamment. — 1611. Cotgrave.
Nuisamment. — (1544). Delie, 269.
Nuitamment. — 30 juillet 1596, dans *Bull. de la Soc. d'Hist. de Paris*, XI (1884), 89.
Nuitement [1579].
Nullement [XIIIe s.]. — Rabelais, I, 4. — Le Maire, III, 64. — Marot, I, 77. — 1540. Amadis, I, 16. — Papon, I, 154. — Montaigne, IV, 228.
Nûment. — 1568. Breslay, dans Du Verdier, V, 251.
Obediemment. — 1538. R. Estienne, 487.

Obeissamment. — 1611. Cotgrave.
Objectivement [xve s.].
Oblicquement. — Rabelais, II, 362 (éd. Janet).
Obliquement [1372]. — 152.. Le Livre de la Femme Forte, c 5. — 1545. A. Pierre, 77. — 1547. Vitruve, 152. — 1553. Ronsard. — 1554. Le Caron, 44. — Amyot, II. — Montaigne, I, 320.
Obreptissement [1611. Cotgrave].
Obscurement [1583. Bretonnayau]. — Le Maire, I, 197. — 1527. Seneque, f8. — 1538. R. Estienne, 96. — 1540. Amadis, I, 12^b. — 1551. C. Le Roy. *Timee*, 65. — 1554. Le Caron, 25. — 1554. Peletier. *Algebre*, 3. — 1571. G. Le Fevre. *Encyclie*, 100. — Papon, I, 731. — Montaigne, II, 242.
Obstineement. — 1538. R. Estienne, 488. — Amyot, II. — 1574. Belle-Forest. — Montaigne, I, 5.
Obstinement [xive s.]. — Rabelais, II, 344 (éd. Janet). — Le Maire, II, 12. — 1554. Le Caron, 173^b. — Papon, I, 80. — Montaigne, I, 117.
Obtusement. — 1542. Canappe. *Guidon*, 90. — 1583. Virgile, 45^b.
Occasionnellement [1306]. — 1611. Cotgrave.
Occulairement. — 1573. Du Preau, 289.
Occultement. — Rabelais, II, 207. — Le Maire, I, 222. — 1527. Seneque, a8. — 1554. Amadis, XI, 93^b. — Papon, II, 161.
Ocieusement = Otieusement. — Rabelais, III, 26. — 1531. Le Peregrin, 9. — Du Bellay.
Oculairement [xvie s. B. Des Periers]. — Rabelais, I, 271. — 8 août 1553. A. de Thou, dans Heptaméron, I, 166. — 1567. Du Pinet. *Pline.* — Papon, II, 135. — 1586. Lambert, XX 4.
Ocultement. — 1531. Le Peregrin, 95^b. — 1555. Billon, 174^b.
Odieusement [xvie s. Calvin]. — Amyot, II.
Odorantement. — Du Bartas, dans Pellissier, 161.
Officialement. — Rabelais, II, 86.
Officieusement [1555].
Oiseusement. — 1554. Tahureau, I, 56. — P. de Brach. — 1574. Belle-Forest, I, 421.
Oisivement [1611. Cotgrave]. — 1589. Du Bartas, 38.
Ombrageusement. — 1554. Peletier. *Algebre*, 133.
Ombratilement. — 1588. Vigenere, 246^b.

Ombreusement. — 1554. Tahureau, I, 54. — 1571. G. Le Fevre. *Encyclie*, 53. — 1588. I. Loys, 5.
Onctueusement [1582]. — 1583. Virgile, 72.
Onziememant [1552. Peletier]. — 1554. Peletier. *Arithmetique*, 205.
Opinatrement. — (1577). Bolsec, 121.
Opiniastrement [1539. R. Estienne]. — Amyot, II. — (1577). Bolsec, 99. — G. Bouchet. *Serées*, I, 102.
Oportu*nement* [1564. J. Thierry. *Dict. franç.-lat.*]. — 1553. Des Autelz, a 4b. — 1585. Thevenin, dans Du Bartas, 3.
Opportunement. — 1551. Des Autelz, 51. — (1567). Ph. De l'Orme, 47b. — Papon, II, 703.
Opulamment. — 1599. Lasphrise, 284.
Opulemment [xvie s. Amyot]. — 1544. Philandre et Passerose, 207. — 1548. Amadis, VIII, 48. — Amyot, II. — Montaigne, IV, 197. — 1599. Lasphrise, 598.
Opulentement [1549. R. Estienne]. — 153.. Helisenne de Crenne, EE 2. — (1544). Delie, 405. — 1546. R. Estienne, 885. — Amyot, II.
Oratoirement [1611. Cotgrave].
Orbiculairement [xvie s. Rabelais]. — Rabelais, I, 271.
Ordement. — 1538. R. Estienne, 376.
Ordinablement. — 1511. F. Le Roy, L 5.
Ordinairement [1381]. — Rabelais, I, 16. — Marot, I, 35. — 1540. Amadis, I, 1b. — Amyot, I. — Papon, I, 196. — Montaigne, I, 45.
Ordonneement [xiie s.]. — Le Maire, IV, 259.
Ordonnement. — 1538. R. Estienne, 138. — 1551. Leon Hebrieu, II, 6. — Montaigne, I, 440.
Ordousement. — ? 1524. Le Pionnier de Seurdre, 401, dans *Bulletin du bibliophile* (1896), 175.
Organiquement. — 1547. Vitruve, 135.
Orgueilleusement [xie s.]. — 1538. R. Estienne, 690. — 1599. Lasphrise, 375.
Originairement [1611. Cotgrave].
Originalement [xive s.]. — 1611. Cotgrave.
Originelement. — Montaigne, IV, 130.
Originellement [1369]. — Papon, I, 124. — Montaigne, I, 439.
Orneement. — 1538. R. Estienne, 144. — 1565. Calepinus, 753.
Ornément. — 1538. R. Estienne, 551.
Oscurement = Obscurement. — 1553. Muret, dans Ronsard.

Otieusement = Ocieusement. — Rabelais, II, 292 (éd. Janet).
Oultrageusement [XIIIe s.]. — Le Maire, II, 155. — 1527. Seneque, i 5b. — 1540. Amadis, I, 50.
Oultrecuidamment. — 1599. Lasphrise.
Oultrecuidement. — 1577. Bolsec, 77.
Oultrement [XIIe s.]. — Rabelais, II, 356 (éd. Janet). — (1544). Delie, 427.
Outrageusement. — 1538. R. Estienne, 76. — 1553. Amadis, IX, 82. — Amyot, II. — Montaigne, I, 6.
Outrecuydément. — 1573. Du Preau, 363. — Brantôme, V, 423.
Outrément. — 1551. Leon Hebrieu, I, 235. — 1599. Lasphrise, 182.
Ouvertement [XIIe s.]. — Le Maire, II, 275. — 1527. Seneque, b 6b. — 1553. Des Autelz, a 8b. — Amyot, I. — Montaigne, III, 43.
Ouvrierement. — 1568. Breslay, dans Du Verdier, V, 252.
Oyseusement = Oiseusement. — 1574. Belle-Forest, 559. — Montaigne, II, 43.
Oysifvement. — 1574. Belle-Forest, 559.
OYSIVEMENT [1611. Cotgrave]. — Marot, I, 141.
Paciemment = Patiemment. — 1527. Seneque, a 8b. — 1531. Le Peregrin, 15b. — (1542). Corrozet, 242. — 1574. Belle-Forest.
Pacientement. — 1527. Seneque, p 2b. — 1531. Le Peregrin, 139b. — 1539. G. Michel. *Josephe*, 21.
Pacificquement. — Rabelais, II, 18, 470.
Pacifiquement [XVe-XVIe s. Fossetier]. — Rabelais, I, 385 (éd. Janet). — Le Maire, I, 72. — Ronsard. — 1555. Billon, 87.
Pairement [1582] = Peremant.
Paisiblement [XIIe s.]. — Rabelais, I, 12 (éd. Janet). — Le Maire, I, 257. — 1540. Amadis, I, 14b. — Papon, I, 177. — Montaigne, IV, 25.
Palement. — 1553. Ronsard.
Pallement. — 1554. Magny. *Gayetez.* — Ronsard. — Tahureau, II, 85.
Palpablement [1584. Thevet]. — Somme des pechez, 419.
Pampreusement. — 1554. Magny. *Gayetez.*
Paniquement. — Du Bartas, dans Pellissier, 162.
Pantoiment. — 1553. Ronsard.
Pantoisement. — 1554. Ronsard. — P. de Brach.

Paourement. — 1527. Seneque, h 6b.
Paoureusement. — 1538. R. Estienne, 521.
PARABOLIQUEMENT [1567]. — (1512), dans Œuvres poétiques de G. Alexis (1896), I, 281.
Paracletement. — Ibid.
Paradoxalement [1589].
Parateclement = Paracletement.
Pardurablement. — Le Maire, I, 298. — 1527. Seneque, n 6b.
Pareillement [xve s.]. — Rabelais, I, 354. — Le Maire, I, 281. Marot, I, 275. — 1540. Amadis, I, 2. — Amyot, II. — Papon, II, 48. — Montaigne, III, 129.
Paresseusement [xiie-xiiie s.]. — 1538. R. Estienne, 416. — (1542). Corrozet, 196. — 1554. Le Caron, 17. — P. de Brach.
Parfaictement [xiiie s.]. — Rabelais, I, 256. — (1525). Marot, II, 155. — 1541. Amadis, II, 8. — Papon, II, 85. — Montaigne, II, 99.
Parfaitement. — (1543). Marot, I, 94.
Parfaittement. — Amyot, II.
Parfectement. — 152.. Le Livre de la Femme Forte, P 1.
Parfondemant. — 1554. Peletier. *Algebre*, 122.
Parfondement. — Rabelais, I, 318. — Le Maire, I, 170. — 1531. Le Peregrin, 75b.
Partiallement. — J. Marot, dans Marot (1731), V, 10.
Participialement. — 1611. Cotgrave.
Particuliairement. — Rabelais, V, 151.
Particulierement [xive s.]. — Le Maire, I, 5. — 1540. Amadis, I, 108b. — Amyot, I. — Papon, II, 101. — Montaigne, I, 11.
Partiellement [xive s.].
Paslement = Palement. — 1611. Cotgrave.
Passablement [xive s.]. — Marot, III, 126. — 1538. R. Estienne, 613. — Montaigne, IV, 224.
Passiblement. — Somme des pechez, 419.
PASSIO*nément* [1611. Cotgrave]. — 1585. Thevenin, dans Du Bartas, 555.
Passionnairement. — 1557. Tyard, 40.
Passivemant. — 1554. Peletier. *Aritmetique*, 66.
Passivement [xive s.]. — Le Maire, IV, 79. — Amyot, II, 508.
Pastoralement. Pastorallement [1512. J. Le Maire]. — Le Maire, I, 66, 133. — 1554. Tahureau, I, 54.
Patemment [xve s.]. — 1523. La Parthenice Mariane, 22.

Patentement. — 15... Le grant Vita Xri, I, 2a. — 152.. Le Livre de la Femme Forte, Y4. — ? 1530, dans Montaiglon-Rothschild, XI, 312.

Paternellement [1564. J. Thierry. *Dict. franç.-lat.*]. — Montaigne, III, 61.

Pathetiquement [1611. Cotgrave].

Patiemment [XIIe s.]. — Rabelais, II, 324 (éd. Janet). — Le Maire, IV, 129. — 1541. Amadis, II, 16b. — Amyot, II.

Patientement. — 1531. Le Peregrin, 27. — 1550. Ch. de S. Marthe, dans Heptameron, I, 64. — 1554. Ronsard.

Pausement = Posement. — 1611. Cotgrave.

Pauvrement [XIIIe s.]. — 1540. Amadis, I, 115. — Amyot, I. — 1599. Lasphrise, 453.

Peculativement. — 1611. Cotgrave.

Peculierement. — 1546. Ch. Estienne. *Dissection*, 149. — 1551. Leon Hebrieu, II, 90. — 1554. Le Caron, 75b. — Montaigne, III, 110.

Pecuniairement. — 1555. Billon, 196. — Papon, I, 131. — Somme des pechez, 63.

Pedantesquement [XVIe s. Charron].

Penetramment. — Rabelais, II, 124. — (1544). Delie, 411. — (1547). M. Sceve, dans les Marguerites, I, 12. — 1554. Le Caron, 175. — Pontus de Tyard, 68.

Peneusement. — 1554. Ronsard.

PENI**blement** [1653. Oudin]. — Rabelais, II, 18. — 1565. Bereau, 145. — 1585. Thevenin, dans Du Bartas, 32. — 1587. Fonteny, 60.

Perdurablement = Pardurablement. — P. de Brach. — 1588. Vigenere, 32b.

Peremant = Pairement. — 1554. Peletier. Aritmetique, 19.

Peremptoirement [1349]. — Rabelais, I, 75; II, 316. — 1573. Du Preau, 363.

Perfaictement. *Perfaitement.* — 1540. Amadis, I, 3b. — 1554. Le Caron, 92, 2b.

Perfectement. *Perfetement.* — 1529. G. Tory. *Champ fleûry*, 51b. — 1554. Le Caron, 14b, 8b.

Perfettement. — 1551. L. Le Roy. *Timee*, 80b.

Perfusement. — 1531. Le Peregrin, 20b.

Perilleusement [XIIe s.]. — 1532. A. Du Saix, a4. — 1554. Amadis, XI, 18b. — Somme des pechez, 118.

Periodiquement [1611. Cotgrave].

Pernicieusement [1516]. — 1538. R. Estienne, 543. — 1554. Le Caron, 45.
PERPENDI**culairement** [1542]. — Rabelais, II, 102. — Le Maire, I, 213. — 1557. Tyard, 38. — (1567). Ph. De l'Orme, 74b.
Perpetuellement [XIIe s.]. — Rabelais, I, 191. — Le Maire, I, 35. — Marot, II, 22. — 1552. Amadis, X, 2. — Papon, I, 80. — Montaigne, II, 76.
Perplexement. — 1611. Cotgrave.
Perseveramment [XIIe s.]. — 1538. R. Estienne, 382. — (1544). Delie, 367.
Perseverantement. — 152.. Le Livre de la Femme Forte, c 5b.
Personnellement [XIIIe s.]. — Rabelais, I, 268. — Le Maire, II, 225. — 1554. Amadis, XII, 69. — Papon, I, 182.
Persuasiblement. — 1611. Cotgrave.
Pertinacement. — 1527. Seneque, g8b. — Somme des pechez, 36.
Pertinément. — 1573. Du Preau, 376.
Pertinemment [1536]. — Rabelais, II, 131. — 1538. R. Estienne, 474. — 1540. Amadis, I, 59b. — 1557. Bugnyon, 36. — Amyot, II. — Montaigne, III, 141.
Perversement. — Rabelais, II, 93. — Le Maire, III, 261. — 1565. Calepinus, 810. — Somme des pechez, 1. — 1599. Lasphrise, 594.
Pesamment [XIIe-XIIIe s.]. — Le Maire, IV, 29. — Marot, III, 243. — 1589. Du Bartas, 322.
Pesantement. — 1540. Amadis, I, 145b. — 1554. Tahureau, I, 49.
Pesteusement. — 1589. Du Bartas, 548.
Petitement [XIIIe s.]. — Le Maire, II, 348. — 1538. R. Estienne, 436. — 1549. Aneau. *Emblemes d'Alciat*, 231.
Petitoirement. — Papon, II, 55.
Petulamment [1553].
Peureusement [XIIe-XIIIe s.]. — 1611. Cotgrave.
Phantasticquement. Phantastiquement. — Rabelais, II, 209; III, 72.
Philosophalement. — 1549. Macault, 282. — Amyot, I.
Philosophiquement [1529]. — 1529. G. Tory. *Champ fleury*, 20. — 1585. Thevenin, dans Du Bartas, 114.
Physicalement. — Rabelais, I, 39; II, 5.
Physiquement [XVe-XVIe s.].
Piaffeusement. — 1611. Cotgrave.
Picquamment. — Montaigne, I, 320.

Piement. — 1553. Des Autelz, a 7. — 1557. Tyard, 69.
Pietrement [XIIIe s.]. — 1611. Cotgrave.
Pieusement [1611. Cotgrave].
Pipeusement. — P. de Brach.
Pirement. — Rabelais, II, 209. — 152.. Le Livre de la Femme Forte, h 8b. — 1541. Amadis, II, 12b. — Amyot, II. — Montaigne, IV, 168.
Piteusement [XIIe s.]. — Le Maire, I, 202. — 1540. Amadis, I, 73b. — J. de La Peruse, 210. — Montaigne, II, 36.
Pitoiablement. — Rabelais, III, 5.
Pitoyablement [XIIIe-XIVe s.]. — Rabelais, I, 259. — Le Maire, II, 206. — 1540. Amadis, I, 74. — 1554. Tahureau, II, 107.
Placidement [1611. Cotgrave].
Plainement = Pleinement. — 1527. Seneque, b 6b. — 1543. Marot, I, 96. — 1550. Privilege, dans Ronsard, II, 4. — Montaigne, II, 172.
PLAINTI*vement.* — 1588. Vigenere, 279b.
Plaisamment [XIIIe s.]. — Rabelais, III, 180. — Le Maire, I, 330. — Marot, IV, 8. — 1552. Amadis, X, 26. — Amyot, II. — Montaigne, I, 24.
Plaisantement. — Rabelais, I, 88. — 1531. Le Peregrin, 45.
Planierement. — ? 1510, dans Montaiglon-Rothschild, X, 173. — 1531. Miroir hystorial, I, 9 c.
Plantureusement [XIIe-XIIIe s.]. — 1527. Seneque, cb. — 1538. R. Estienne, 548. — 1554. Amadis, XI, 23. — Amyot, II. — Montaigne, IV, 48.
Plattement [1557].
Plausiblement [XVIe-XVIIe s. Charron].
Pleinement [XIVe s.]. — Rabelais, I, 226. — Le Maire, III, 61. — Marot, I, 78. — Papon, I, 174. — Montaigne, I, 118.
Poeticquement. — 1540. Virgile, I, 3 a.
Poetiquement [XVe s.]. — Le Maire, IV, 83. — 1555. Billon, 31. — 1582. Muse chrestienne, 82.
Poignamment. — 1599. Lasphrise, 366.
Poisamment. — Montaigne, I, 37.
Poliément. — 1611. Cotgrave.
Polimant. — 1554. Peletier. *Algebre*, 77.
POLIMENT [1539. R. Estienne]. — 1538. R. Estienne, 551. — 1554. Le Caron, 82b. — 1555. Ronsard.
Politiquement [XVe s.]. — 1585. Thevenin, dans Du Bartas, 636.
Poltronesquement. — 1611. Cotgrâve.

Poltronnement. — 1586. Lambert, 17. — 1599. Lasphrise, 131.
Poltronneusement. — 1583. Thevenin, dans 1585. Du Bartas, 236.
Polyment. — (1544). Delie, 131, 285.
Pompeusement [XIVe s.]. — Le Maire, II, 164. — 1546. R. Estienne. — Du Bellay. — Montaigne, IV, 197.
Ponctuellement [1611. Cotgrave].
Ponderamment. — 1611. Cotgrave.
Pontificalement [XIVe s.]. — 1611. Cotgrave.
POPULAIREMENT [XVIe s. Amyot]. — Le Maire, IV, 41. — Montaigne, III, 127.
Posement [XVe s.]. — 1546. Amadis, VII, 105. — 1551. L. Le Roy. *Isocrates*, 58. — 1571. G. Le Fevre. *Encyclie*, 110.
Positivement [XVIe-XVIIe s.].
Possessoirement. — Papon, II, 156.
Possiblement [1337].
Potentialement. — 1551. Leon Hebrieu, I, 69. — 1562. Tahureau, dans Du Verdier, IV, 311.
Potentielement. — 1551. L. Le Roy. Timee, 58b.
Potentiellement. — 1551. Leon Hebrieu, I, 159. — Amyot, II.
Poupinement. — (1555). Vauquelin de La Fresnaye, 46.
Pourement. — Le Maire, III, 279. — 1527. Seneque, 18. — 1538. R. Estienne, 435.
Pourettement. — 1539. Therence, 9.
Poureusement. — 1586. Lambert, 53b.
Praealablement. — Rabelais, II, 105.
Praesentement. — Rabelais, II, 113.
Prealablement [1477]. — Rabelais, II, 180. — (1575). Saliat. *Herodote* (éd. Talbot, 101).
Preallablement. — Rabelais, II, 76. — Le Maire, II, 227. — 1544. Amadis, IV, 11. — Amyot, I.
Precairement [XVIe-XVIIe s.]. — 1611. Cotgrave.
PRECE*demment* [1579. N. Du Fail]. — 1555. Billon, 137.
Precieusement. — Rabelais, II, 328. — Le Maire, I, 293.
PRECIPI*tamment* [1611. Cotgrave]. — Papon, II, 614. — 1583. Thevenin, dans 1585. Du Bartas, 237.
Precipitement. — Iodelle.
Precipiteusement. — Montaigne, I, 323.
Precisemant. — 1554. Peletier. *Algebre*, 1.
Precisement [XIVe s.]. — Le Maire, III, 334. — Amyot, II. — Papon, I, 116. — Montaigne, III, 351.

Predonairement. — Papon, II, 142.
Prefixement. — Du Bartas, dans Pellissier, 163.
Pregnamment. Preignement. — 1611. Cotgrave.
Prematurement [XVIe s. Du Verdier].
Premierement [XIe-XIIe s.]. — Rabelais, I, 18. — Le Maire, I, 220. — 1527. Seneque, a 2b. — 1540. Amadis, I, 12b. — (1544). Marot, I, 27. — Amyot, I. — Montaigne, I, 109.
Preposterement. — Papon, II, 614.
Presentement [XIIIe s.]. — Rabelais, I, 27. — Le Maire, I, 177. — 1527. Seneque, q 2b. — 1540. Amadis, I, 9b. — (1543). Marot, I, 95. — Amyot, I. — Papon, I, 145. — Montaigne, I, 114.
Presentialement. — Le Maire, II, 256.
Presentiellement. — 1531. Miroir hystorial, I, 11b.
Presidialement [1611. Cotgrave].
Presomptueusement [XVe s.]. — 1538. R. Estienne, 68. — 1574. Belle-Forest, 441.
Presseement. — 1538. R. Estienne, 572.
Pressément. — 1554. Le Caron, 89.
Prestement [XIIe s.]. — Le Maire, I, 283. — 1527. Seneque, r. — 1544. Philandre et Passerose, 200.
Presumptueusement. — 1531. Miroir hystorial, I, 3a. — 1531. Le Peregrin, 94b. — Amyot, II.
Pretement. — 1557. Bugnyon, 68.
Preteritement. — 153.. Helisenne de Crenne, GG.
Pretieu**sement** [1539. R. Estienne]. — Rabelais, II, 243 (éd. Janet).
Prevostablement. — 1611. Cotgrave.
Primement. — Montaigne, II, 6.
Primitivement [XVe s.]. — 1578. Vigenere, dans Du Verdier, V, 228.
Principalement [XIIe s.]. — Le Maire, III, 121. — 1527. Seneque, b 8b. — 1540. Amadis, I, 27. — Amyot, I, II. — Papon, II, 53. — Montaigne, I, 108.

Hugues Vaganay.

(La suite au prochain numéro.)

RABELAIS AU THÉATRE.

On répète en ce moment au théâtre des Bouffes-Parisiens une pièce qui porte le nom de *Rabelais*. Ce n'est pas la première fois que l'auteur de Pantagruel ou ses héros paraissent à la scène; au XVIIe siècle, Jacques Pousset, écuyer, sieur de Montauban, avocat au Parlement, mit au jour une pièce intitulée *Pantagruel* (1654) et, le 3 août 1674, fit représenter *Panurge*, comédie restée manuscrite[1]. C'est encore Panurge qui est mis à contribution au siècle suivant par les auteurs dramatiques : *Panurge à marier ou la Coquetterie universelle*, comédie en trois actes, de Jacques Autreau, réduite en un acte, avec un prologue et des divertissements, puis enfin remise en trois actes aux Italiens le 21 octobre 1720, ne semble avoir recueilli que « les dédains du public[2]. » *Panurge dans l'île des Lanternes*, opéra-comique en trois actes d'Étienne Morel de Chefdeville, représenté en 1785, doit à la musique de Grétry de n'être pas tombé tout à fait dans l'oubli[3].

Sous le Directoire, Dieulafoy et Le Prévost d'Iray donnèrent au Vaudeville *le Quart d'heure de Rabelais*, comédie en un acte, en prose, basée sur l'énigmatique anecdote du passage à Lyon[4].

Gargantua ou Rabelais en voyage, vaudeville en un acte de Th.-M. Dumersan, représenté pour la première fois le 30 juin 1813 au théâtre des Variétés, est encore un épisode de la vie de Rabelais, mais celui-ci, tout fictif, n'est dû qu'à l'imagination de l'auteur :

« Rabelais et son valet Panurge sont prisonniers dans

1. *Les frères Parfaict*, t. VII, p. 269. — *Bibliothèque du théâtre françois*... Dresde, M. Groell, 1768, in-8°, t. III, p. 40.
2. Babault, *Annales dramatiques*, 1811, t. VII, p. 220.
3. *Ibid.*
4. *Ibid.*, t. VIII, p. 2.

une auberge de village à quelques lieues de Blois où réside la cour de France. Leur liberté tient à l'acquit d'un mémoire qu'ils ne demanderaient pas mieux que d'augmenter; mais l'aubergiste ne veut ni attendre pour le passé ni faire crédit pour l'avenir. Comment nos deux héros sortiront-ils d'embarras? Leur bonne étoile amène dans le village Pont-Allais, chef de la compagnie des enfants-sans-souci, qui est mandé à la cour pour jouer *Gargantua,* pièce tirée du livre de Rabelais. Panurge lui fait confidence de leur détresse et ils imaginent d'enfermer Rabelais dans le gigantesque mannequin qui représente Gargantua et que les crédules villageois prennent pour un être vivant. Le mannequin s'assied à table et l'on voit en action la gravure burlesque du repas de Gargantua qui fait tant rire les enfants sur les boulevards et sur les quais. Arrive à l'improviste Triboulet, le fou du roi, qui ne trouve plus rien pour dîner, l'ogre a tout avalé. Mais bientôt le ventre de Gargantua s'ouvre et laisse voir le festin proprement rangé sur des tablettes. Un fou paye les dettes de l'autre et tous deux partent gaiement pour la cour où Rabelais se croyait à tort disgracié[1]. »

Ét. Clouzot.

1. *Mémorial dramatique,* 1814, p. 166. — A une époque plus rapprochée de nous, on trouve encore : *Rabelais ou le presbytère de Meudon,* com. anecd. mêl. de coupl., par Ad. de Leuven et Charles de Livry. Paris, Barba, 1831.

COMPTES-RENDUS[1].

Étienne Clouzot. *Les Marais de la Sèvre-Niortaise et du Lay du Xe à la fin du XVIe siècle.* Paris, H. Champion; Niort, L. Clouzot, 1904. In-8o, 282 pages, 4 pl. hors texte et 1 carte coloriée des marais.

La région du Bas-Poitou, dont M. Étienne Clouzot étudie les transformations du xe à la fin du xvie siècle, est le cadre où se passe toute une période de la vie de Rabelais. Pendant son séjour au couvent de Fontenay, et surtout à l'abbaye de Maillezais, perchée sur une île au milieu même des eaux, l'auteur de *Pantagruel* a certainement parcouru en tous sens les vastes marais inondés par la Sèvre-Niortaise et le Lay. Il en a connu les plantes, les hôtes de l'air et des eaux, et plus d'une des citations qu'il en fait trouve son explication dans l'étude documentée et très nouvelle de M. É. C. Citons, pour servir au commentaire, le *chanvre* (p. 111), qui se vendait chaque année en quantités notables sous la cohue de Fontenay, venant de Chaix, de Cram, d'Arçais, de l'île de la Bretonnière et d'Olonne, où le « Pantagruelion » excédait la hauteur d'une lance, grâce « au terrouoir doux, uligineulx, legier, humide, sans froidure » (*Pant.*, III, 44), et, dans le chapitre de la chasse (p. 137), les noms de plusieurs des « oiseaux de rivière » qu'envoya le seigneur des Essars à Grandgousier (*Garg.*, 37), la *sarcelle*, le *pluvier*, le butor ou *buor*, ce héron au plumage fauve, au cou ramassé, dont les jeunes gens, en certains lieux, offraient un couple à leur seigneur lorsqu'ils élisaient « un roy de la bachellerie. »

Au chapitre de la pêche (p. 125), on retrouve quelques-uns des poissons qui alimentaient la table des Gastrolâtres, les jours maigres, et le réfectoire de Maillezais toute l'année. L'*anguille*

1. La *Revue* signalera par un compte-rendu tous les ouvrages relatifs à l'histoire du xvie siècle dont deux exemplaires lui seront adressés.

était l'hôte du marais par excellence. Elle était si commune dans les innombrables canaux qui découpent le pays comme les cases d'un échiquier gigantesque qu'elle figurait dans les contrats comme redevance et constituait presque une monnaie. On salait les anguilles comme aujourd'hui les sardines pour les conserver. *Anguillettes salées,* dit Rabelais.

Des poissons de mer remontaient les cours d'eau. C'étaient les espèces existant encore sur les côtes de Saintonge. La *seiche,* mollusque céphalopode (et non poisson, comme l'indique le glossaire Marty-Laveaux), dont on tirait peut-être autrefois l'encre et qui fournit encore la sepia, était particulièrement prisée des gourmets. La première seiche pêchée de l'année dans l'achenal de Saint-Benoist était apportée à la demeure seigneuriale sur une jument blanche aux cris de : « Nouveauté pour le seigneur de Saint-Benoist! » (p. 126).

Le marsouin (*daulphin, marsouin,* dans Rabelais), qui, plus encore que la seiche, a perdu sa réputation gastronomique, se laissait prendre jusqu'à Luçon, en compagnie de la *baleine,* que Rabelais inscrit également sur le menu du dieu Ventripotent. C'est du moins ce qu'affirme Charles Estienne dans sa *Guide* au mot Luçon (1552) : « Là se peschent seiches, merluz, saulmons, alozes, marsouyns et baleines. »

En revanche, la *maigre* est restée un poisson des plus estimés en Saintonge, mais elle n'a rien de commun avec « la seche ou l'ombre, » quoi qu'en dise le glossaire Marty-Laveaux. Lorsqu'elle ne pèse que quelques livres, on l'appelle maigrot ou maigrat; on lui rend son nom de maigre quand elle atteint la taille d'un saumon. On en pêche parfois de deux cents livres. Au XVIe siècle, les maigres remontaient par bandes la Sèvre et le Lay, faisant entendre une sorte de cri que le docte Alain (*de Santonum regione.* Saintes, 1598, in-4°, p. 12-13) comparait au mugissement du taureau, et que plus simplement les marins expriment en disant : « Elles chantent. »

Nous ignorons si l'on a cherché à déterminer tous les termes de la nomenclature ichtyologique de Rabelais, mais il y en a un certain nombre qui paraissent difficiles à identifier, comme *chatouilles, cradots, darceaux* (qui ne peut être un diminutif de *dard*, comme le veut Marty-Laveaux), *empereurs, gracieux seigneurs, guodepies, guoyons, liguombeaulx, palamides, pocheteau, poles, pucelles, realz.* Signalons seulement, en passant, les *porcilles*, dont un voyageur du XVIe siècle, Paulus Hentzner,

fait remarquer l'abondance à l'embouchure de la Seudre, et qui sont évidemment les hideux cochons de mer ou lapins de mer, méprisés par les pêcheurs de nos jours.

H. C.

Henri Brémond. *Le bienheureux Thomas More (1478-1535)*. (« Les Saints. ») Paris, librairie Victor Lecoffre, 1904. In-12.

Il est difficile de critiquer, avec toute la précision qui conviendrait à un ouvrage scientifique, un livre comme celui-ci. L'auteur n'a pas prétendu y faire œuvre de savant; il n'a point cherché d'y apporter du nouveau, et s'il a recouru aux sources de première main, ce n'est pas tant pour les peser minutieusement, pour les apprécier, pour les juger, que pour s'imprégner, en quelque sorte, de l'atmosphère où vécut son héros. On voit bien que je ne veux pas faire un reproche à M. H. B. quand je lui dis qu'il ne nous apporte rien d'inédit. Son volume fait partie d'une collection qui ne renferme point d'études érudites : elle se compose d'ouvrages de seconde main, dont quelques-uns sont excellents, et dont quelques autres sont des livres d'édification. Le *Thomas More* de M. H. B. est des premiers. Ce n'est pas un instrument de travail, mais une lecture à faire. Et, cela dit, il nous faut remercier M. H. B. d'avoir remplacé par une étude agréable et modeste la dissertation vraiment trop académique que Nisard avait consacrée à Morus dans ses *Études sur la Renaissance*.

M. H. B. a fouillé avec beaucoup de délicatesse et de perspicacité le caractère de son héros. Comme tous les hommes qui luttèrent pour ou contre les idées religieuses de la Réforme, Thomas More a trouvé jusqu'ici un bon nombre de biographes qui, encore que dénués de toute espèce d'impartialité, ont permis à M. H. B. de reconstituer aisément sa vie. Il fut l'un des rares humanistes qui combattirent ardemment le protestantisme. Ami d'Érasme cependant, amoureux des lettres et de leurs « studieux loisirs, » il ne négligea pas les devoirs de sa charge, et, de plus, il mourut très bien pour sa foi. C'est là un beau et curieux personnage qui sut ainsi combattre de sa plume pour la défense du grec et des innovations littéraires, et, en même temps, pour celle de l'Évangile et de la tradition religieuse. M. H. B. montre comment cette contradiction se

conciliait en Thomas More. Peut-être pourrait-on lui reprocher, — comme d'ailleurs à tous les biographes qui ne se contentent pas d'exposer les faits dans l'ordre qui leur semble propre à *suggérer* le caractère de leur héros, mais qui veulent *analyser* en grand détail ce caractère, — d'avoir fait dire aux documents plus de choses qu'ils n'en renferment. Exemple du procédé : on sait que More, enfant, fut admis dans la famille du cardinal Morton; induction de M. H. B. : « C'est un des jolis souvenirs et une des fécondes expériences de sa vie » (p. 8). Certes, cela n'est pas une faute grave, c'est à peine une faute, mais elle se reproduit, je pense, de temps à autre, et cela peut très légèrement inquiéter dans un livre où les sources ne sont pas citées et où, par conséquent, on ne peut déterminer où cesse le fait et où commence l'interprétation.

Le chapitre VI est consacré à l'étude de More en tant qu'écrivain. On sait que Rabelais avait pratiqué l'*Utopia;* j'espérais trouver là quelque chose à signaler aux lecteurs de cette *Revue*. Mais M. H. B. a passé très légèrement sur l'*Utopia*. Au surplus, le chapitre VI n'est pas un des meilleurs; l'auteur ne s'y attache qu'à apprécier, en peu de lignes, la valeur littéraire des écrits de More, et l'on préférera la partie de son livre où il raconte la vie et où il analyse le caractère de son héros.

J. B.

Joseph SCHOBER. *Rabelais' Verhältnis zum Disciple de Pantagruel* (Diss. Würzburg). Munich, Franz Stein, 1904. In-8°, 92 pages.

M. Schober veut étayer de preuves sûres l'opinion des critiques suivant lesquels Rabelais ne peut être l'auteur du *Disciple de Pantagruel*. Après avoir décrit (d'après Brunet) les différentes éditions du *Disciple* de 1538 à 1595, il remarque qu'aucune d'entre elles ne porte expressément le nom de Rabelais et cite cette remarque de M. Heulhard (p. 15) : « Dolet... (éd. de 1542)... distingue parfaitement entre ce qui est de Rabelais... et ce que les éditeurs ont coutume d'ajouter à son œuvre pour plaire aux badauds. » Il donne ensuite l'analyse du *Disciple* et cite côte à côte les passages du *Disciple* et de Rabelais présentant des rapports évidents (*Briguenarilles, les Andouilles, les Lanternes, l'Isle des Ferremens*). Quelques

rapprochements (celui de l'île de Ruach avec la Source des vens (ch. XXXI du *Disciple*) sont omis. L'auteur semble s'être borné aux rapprochements signalés par le bibliophile Jacob. Il est de plus regrettable que M. Schober n'ait pas pu faire pour cette première partie le relevé des principales variantes du *Disciple*, au moins dans les parties qui semblent offrir des rapports avec Rabelais. Peut-être ce relevé eût-il apporté quelque précision à son étude.

M. Schober fait remarquer, peut-être avec trop de complaisance, les différences de détail qui distinguent les deux récits, quand ils concordent dans l'ensemble; ainsi, dans le *Disciple*, Bringuenarilles n'avale qu'un renard; — il en avale plusieurs dans Rabelais, etc. En se basant sur ces observations, M. Schober nous dira plus loin (p. 90) que « Rabelais élabore d'une manière absolument originale ce qu'il emprunte au *Disciple*. »

L'esprit un peu systématique dont M. Schober fait preuve dans cette première partie est encore plus marqué dans la seconde : « Rabelais peut-il être l'auteur du *Disciple de Pantagruel?* » se demande-t-il. Or, la méthode qu'il adopte pour résoudre cette question est assez dangereuse, il choisit un certain nombre de traits qu'il considère comme caractéristiques de Rabelais au moment de la composition du *Disciple* (1535-1538); puis il cherche si l'on retrouve dans cet opuscule la science médicale et l'érudition classique de Rabelais, son humour, son penchant pour l'allégorie et la satire, etc... Encore que l'auteur soit amené parfois à exagérer les oppositions (voyez par exemple p. 66-67, l'allégorie), il n'a pas de peine à montrer la profonde différence qui sépare les deux œuvres. Mais personne ne conteste cette différence. On n'a jamais soutenu que le *Disciple* fût une œuvre du même ordre que le *Pantagruel*, encore moins qu'il en fût une partie. Le bibliophile Jacob le comparait aux *Chroniques admirables*, parce qu'il le prenait non pas, comme le croit M. Schober, pour une œuvre de début de Rabelais, mais pour un livret populaire. Il était donc au moins superflu de remarquer (p. 92) que le Tiers livre se relie directement à *Pantagruel*, sans tenir compte du *Disciple*. La vraie question était de savoir si la différence des genres pouvait expliquer toutes les différences existantes entre Rabelais et le *Disciple*. Elle avait été posée le 29 novembre 1901 par M. Abel Lefranc dans une séance de la *Société d'histoire moderne* (voyez *Bulletin*, nº 3).

Il est regrettable que M. Schober n'ait pas lu le compte-rendu de cette séance.

Les chapitres de la deuxième partie que M. Schober consacre à l'étude du style méritent une attention particulière. M. Schöne, on ne l'a pas oublié, montra, dans une réunion de la *Société des Études rabelaisiennes*, que les mots nouveaux employés par Rabelais ne se retrouvaient pas dans le *Disciple* (voyez cette *Revue*, t. II, p. 65-66). M. Schober fait la même constatation. Il en ajoute d'autres, plus importantes peut-être, et se rapportant au style proprement dit : le *Disciple* au contraire de Rabelais fait peu d'énumérations. On en rencontre pourtant quelques-unes, mais presque semblables entre elles. — La caractéristique de son style est le pléonasme (ch. IV, 16 exemples; ch. XVIII, 13 exemples, etc., etc.). Enfin le *Disciple* a des « tics » très nombreux et très caractéristiques : emploi du mot « merveilleux » encore plus fréquent que dans Rabelais (10 exemples), de l'expression « blanche comme belle neige » (4 exemples), de celle de : « Plus grand (ou fort, etc....) que je vy jamais » (10 exemples). Rabelais n'est pas coutumier d'une pareille indigence. L'emploi des nombres est aussi remarquable. Rabelais affectionne le chiffre précis et compliqué (voyez notamment l. I, ch. XXV); le *Disciple* n'emploie guère que des chiffres ronds, 10, 50, 500, etc. Nous touchons là à ce qu'il y a de plus intime dans la constitution d'un esprit et à des différences que la différence des genres ne peut expliquer.

Pour terminer, M. Schober combat les arguments en raison desquels le bibliophile Jacob avait cru pouvoir attribuer le *Disciple* à Rabelais. Quelques-uns reposent sur des erreurs. Les autres, sous la forme nouvelle que leur a donnée M. Abel Lefranc, semblent subsister en grande partie, mais ils n'entraînent pas nécessairement l'attribution à Rabelais.

En somme, la dissertation de M. Schober apporte (surtout le chapitre sur le style) de très sérieux arguments contre l'attribution à Rabelais du *Disciple de Pantagruel*, mais elle ne résout pas la question de rapports possibles entre Rabelais et l'auteur du *Disciple*.

J. BARAT.

PÉRIODIQUES.

Le bibliographe moderne, courrier international des archives et des bibliothèques[1], t. V (1901); p. 1-18 : *Un Rabelais apocryphe de 1549*, par Henri Stein [c'est l'édition découverte par le libraire L. Rosenthal, et dont M. A. Lefranc a définitivement démontré la fausseté (*Rev. des Ét. rab.*, t. I, p. 29, 122). M. H. S. déclare dès lors que l'ouvrage n'est qu'une contrefaçon]; — t. VI (1902), p. 424 : *Chronique bibliographique* [annonce que M. Rosenthal s'est décidé à vendre pour l'Allemagne, l'Angleterre, la France, l'Italie et l'Amérique le droit de reproduction du Rabelais de 1549].

École française de Rome. Mélanges d'archéologie et d'histoire[2], XXII (1902), p. 251-300 : *Le journal d'un habitant français de Rome au XVIe siècle (1509-1540)*, par Louis Madelin [étudie le ms. XLIII-98 de la bibliothèque Barberini, qui fournirait des renseignements intéressants à l'éditeur des *Lettres d'Italie* et *de la Sciomachie*].

Mélusine[3], I (1878), p. 75 [compte-rendu sans importance de : L. Desaivre, *Recherches sur Gargantua en Poitou avant Rabelais* (Niort, Clousot (*sic*); Paris, Viant, 1869)]; — p. 534 : [compte-rendu sans importance de : Jean Fleury, *Rabelais et ses œuvres* (2 vol. in-8°, Paris, librairie académique de Didier)].

Revue archéologique[4], nouvelle série, XVIII (1868), p. 172-191 : *Gargantua; essai de mythologie celtique*, par H. Gaidoz [Gargantua était certainement un personnage légendaire *avant* Rabelais, car, « quel que fût le succès du roman de Rabelais, on ne peut y voir l'origine de ces nombreuses appellations où

1. Dépouillé depuis le t. I (1897) jusqu'au t. VI (1902).
2. Dépouillés depuis le t. I (1880) jusqu'au t. XXII (1902).
3. Dépouillé toute la collection.
4. Dépouillée depuis le t. I (1842-43) jusqu'au t. II, 4e série (1903).

entre le nom de Gargantua. Une œuvre littéraire ne pénètre pas assez avant dans les croyances populaires pour que le nom de ses héros s'attache aux monuments des anciens âges et en remplace les noms anciens. « Dans ces dénominations gargantuines d'un grand nombre de nos monuments mégalithiques, on ne peut voir que l'importance et l'universalité d'un mythe encore inexpliqué. » — En Grande-Bretagne, un personnage légendaire du XIIe siècle porte le nom de *Gurguntius*, *Gurgiunt*, *Gurguint*, ou *Gurgant*. Il faut l'identifier avec Gargantua. — Le nom de *Gargantua* doit venir de *Gargantuas*, *atis*, formé du suffixe *uas* uni au thème *Gargant*, qui signifie « le dévorant. » *Gargantuas* est donc une épithète ajoutée au nom d'un personnage mythique, d'un dieu. — Sans doute « un dieu gaulois transformé en géant, » car il est peu probable que le mythe de Gargantua ait pris naissance au moyen âge : il ne rentre pas dans les traditions chrétiennes, et il est si universel qu'il doit être extrêmement antique. — Quel dieu gaulois? Celui auquel on puisse le mieux appliquer l'idée de force, c'est Hercule, qui était honoré chez les Gaulois et à qui on faisait des sacrifices humains, d'où sans doute l'épithète « gargantuas, » dévorant. Cet Hercule était probablement un mythe solaire. — Conclusion : Gargantua est certainement un type antérieur à Rabelais, probablement un développement populaire de l'Hercule gaulois, peut-être un mythe solaire].

Revue de la Renaissance[1] (*Ancienne revue des provinces de l'Ouest*), t. I (1901), p. 33-35 : A.-Henri Becker, *Louis des Masures* [ami de Rabelais, sur qui il a fait quatre vers souvent cités : « Puis me desguisoit Rabelais — Le vray de ses plaisantes feintes — Qui de Gargantua récite — Le sens, la force et l'exercite. » Il est l'auteur de ce calembour : « Rabie tu mi laesus eris — Rabelaesus »]; — p. 206 : *Questions* [on demande si Rabelais était prêtre, et s'il y a une recension de ses lettres, publiées ou inédites]; — p. 217-238 : Léon Séché, *Le cardinal du Bellay au Maine* [sur une des verrières de l'église de Souday, les gens du pays croient voir François Rabelais dans un personnage en habit ecclésiastique à la figure joviale. Il y a, « entre Courtalain et Châteaudun, près Cloyes, une ancienne

1. Dépouillée depuis le t. I (1901) jusqu'au t. IV (1903).

dépendance du château de Langey qu'on appelle encore *le Rabelais.* » La tradition veut que Rabelais ait été l'architecte du château des du Bellay, à Glatigny].

T. II (1902), p. 23-41 : Léon Séché, *Le cardinal du Bellay au Maine (de sa naissance à sa mort);* suite [depuis sa nomination comme abbé de Saint-Gildas jusqu'à sa mort]; — p. 110-116, 189-191 : L. Froger, *Les hommes de lettres au XVIe siècle dans le diocèse du Mans* [p. 113-116, cet article contient une notice consacrée à Rabelais, sans importance]. — *Le Rabelais de 1565 à l'hôtel Drouot* [extraits de deux articles du *Temps*].

CHRONIQUE.

Notre réimpression de L'Isle sonante. — On trouvera, encarté dans ce fascicule, le début d'une réimpression de l'*Isle sonante*. Les dernières pages du texte, l'introduction et la couverture paraîtront avec notre prochain fascicule. Nous donnons à cette réimpression une foliotation spéciale, afin qu'elle forme un volume distinct de la *Revue*, analogue au *Pantagruel de Dresde*.

Un volume annoté par Rabelais? — Au mois de septembre dernier paraissait dans le catalogue de M. Vaugeois, libraire à Niort, la note suivante : « 889. Poètes du xvie siècle avec figures sur bois. *Controverses des sexes masculin et féminin* (par Gratian du Pont). S. l. (Toulouse, Colomiès), 1538, in-16, lettres rondes, fig. sur bois presqu'à chaque page, vél., tranches dorées et ciselées,... 150 fr. — Précieux exemplaire qui semble avoir appartenu à Rabelais. Sur le titre on lit, deux fois répétés, d'abord en haut : *Rabelais*, puis plus bas : *1538 Me François R.* De plus, cet exemplaire est couvert de notes en français et en latin d'une écriture du xvie siècle qui peuvent bien être également de la main de Rabelais. Ces notes sont très curieuses. Ce sont des réflexions bizarres et singulières sur les vers de Gratian du Pont écrites en marge à côté du texte. Cet exemplaire n'est point truqué, il est dans son vieil état et n'a subi aucune restauration qui puisse faire douter de l'authenticité de l'intérêt qu'il présente. Ce livre est assez mal conservé, il a quelques éraillures et est incomplet de plusieurs pages. Cette édition, qui est ornée de jolies figures gravées sur bois, comprend : *La Requeste du sexe masculin contre le sexe féminin, à cause de celles et ceux qui médisent de l'auteur du livre intitulé : Les Controverses des sexes masculin et féminin : baillée à dame Raison; ensemble le plaidoyé des parties et arrest sur ce intervenu.* »

Nous écrivîmes aussitôt au libraire pour avoir communica-

tion du volume, mais il était déjà vendu. Il est aujourd'hui entre les mains d'un des membres de la Société, qui a bien voulu nous la communiquer. La signature et les notes mss. qui y figurent n'ont aucun rapport avec l'écriture de Rabelais.

Les signes de Panurge. — Un folk-loriste poitevin, M. Leo Desaivre, dont le nom aura plus d'une fois l'occasion d'être cité dans le commentaire, nous fait cette intéressante communication :

« Vers 1864, deux étudiants en médecine de mes amis, dont un Poitevin, Hurteau, plus tard docteur en médecine à Luçon, entreprirent de mimer le singulier colloque de Panurge et de Naz de cabre (III, 20), minutieusement décrit par Rabelais. C'était fort amusant, et la scène pourrait être reproduite. Mes amis, enhardis par ce premier succès, en vinrent à reproduire le dialogue muet dans lequel Panurge fit quinaut l'Anglais Thaumaste (II, 9), qui n'est pas moins curieux. »

Échecs animés. — Sous ce titre figure dans l'*Illustration* du 30 juillet 1904 le récit d'une fête donnée à Long Island, au château de Lakewood, par M. George J. Gould, le propre fils et l'héritier du « Roi des chemins de fer. »

Dans un manège immense on avait dressé « un vaste plan-
« cher bariolé des soixante-quatre cases alternativement
« blanches et noires de l'échiquier. A chaque extrémité, sur
« une estrade très surélevée, drapée aux couleurs américaines,
« se tenaient les deux partenaires, le docteur Charles L. Lind-
« ley et le professeur T. M. Roser. Et trente-deux jeunes
« gens, splendidement costumés à la mode du quinzième siècle,
« les rois et les reines couronnes en tête, en de longs man-
« teaux drapés, les autres pions en chevaliers armés de pied
« en cap, avec le bouclier au bras, la lance ou la hallebarde
« au poing, ou encore portant les emblèmes de leurs figures,
« se mouvaient à leurs ordres sur le champ de l'échiquier
« monstre.

« Deux hérauts d'armes sonnant de la trompette annonçaient
« chaque coup... »

Ne se croirait-on pas dans le royaume de la Quintessence,
« au bal joyeux en forme de tournois? » E. C.

Les statues de Rabelais en Indre-et-Loire. — Il en est

une à Tours et une à Chinon. Dans sa séance du 26 juillet 1848, la *Société archéologique de Touraine* s'était occupée de faire élever une statue de Rabelais à Tours. Mais elle ne réussit pas; et ce ne fut que trente-trois ans plus tard, le 10 juillet 1881, que la statue fut érigée par la municipalité tourangelle. Elle est l'œuvre du sculpteur Dumaine et représente Rabelais, debout, la plume à la main, et réfléchissant. — Le 12 juillet 1878, le Conseil municipal de Chinon décida d'ériger en cette ville une statue de Rabelais. La statue fut commandée à M. Émile Hébert et inaugurée le 2 juillet 1882. Elle nous montre Rabelais assis, tenant une plume et prêt à écrire sur un livre porté par un pupitre. Le piédestal est orné de bas-reliefs représentant, l'un Rabelais accomplissant une opération chirurgicale, l'autre les armoiries de sa famille. H. G.

Masuccio Salernitano inspirateur de Rabelais. — M. Delaruelle supposait, dans un article que nous avons analysé (t. II, p. 197 sq.), que l'historiette de la dame qui envoie à Pantagruel une bague avec l'inscription *Lamah hazabtani* (l. II, ch. xxiv) est inspirée d'Arnaud de Villeneuve. Or, remarque M. Pietro Toldo (*A propos d'une inspiration de Rabelais*, in-8°; *Revue d'histoire littéraire,* juillet-septembre 1904, t. XI, p. 467-468. — Cf. P. Toldo, *L'arte italiana nell' opera di Fr. Rabelais,* in *Archiv der neueren Sprachen und Litteraturen*, t. C), dans Arnaud de Villeneuve, il s'agit d'un anneau magique (la magie n'a rien à voir dans l'aventure de Pantagruel) et il n'est question d'aucun diamant qui permette le calembour « Dy amant faulx. » L'histoire, telle que la raconte Rabelais, se retrouve, au contraire, trait pour trait, dans le *Novellino* de Masuccio Salernitano (1476). D'ailleurs, les conteurs français ont beaucoup pris à Masuccio, et notamment l'auteur des *Comptes du monde adventureux*.

Livres nouveaux. — M. Louis Thuasme vient de publier un volume d'*Études sur Rabelais* (Paris, E. Bouillon, 1904, in-16), avec ce sous-titre : « Sources monastiques du roman de Rabelais; Rabelais et Érasme; Rabelais et Folengo; Rabelais et Colonna; Mélanges. » Nous en rendrons compte prochainement.

M. Gustave Macon continue la série de ses substantielles études sur Chantilly et son domaine. Il vient de publier avec

M. E. Dupuis un *Historique du domaine de Commelles* (Senlis, impr. Eug. Dufresne, 1904, in-8°; extr. du *Bulletin du Comité archéologique de Senlis*). Au XVIe siècle, plusieurs parties du domaine furent disputées entre l'abbaye de Chaalis, Notre-Dame de Senlis, le seigneur de Coye, le comte de Dammartin Philippe de Boulainvilliers, et Anne de Montmorency, seigneur de Chantilly. MM. M. et D. ont reconstitué ces procès dans leurs détails. Leur étude est accompagnée d'un plan de la forêt de Chantilly vers 1480.

Mme la baronne James de Rothschild a donné à la Bibliothèque nationale la série presque complète des manuscrits autographes et originaux de Brantôme. Ces manuscrits sont restés absolument inutilisés jusqu'à présent. L'édition de la bibliothèque Elzévirienne, et même celle de la Société de l'histoire de France, due à M. Ludovic Lalanne, ont été faites d'après de simples copies. M. Henri Omont, dans une *Notice sur les manuscrits originaux et autographes des œuvres de Brantôme.....* (Paris, 1904, in-8°; extr. de la *Bibliothèque de l'École des chartes,* t. XV), a décrit et classé ces manuscrits. Il y distingue trois rédactions.

M. le Dr Drivon a dépeint ce qu'était, à Lyon, *L'Hôtel-Dieu au temps de Rabelais* (Lyon, Association typographique, 1904, in-8°, 38 p.; extrait du *Lyon médical*, octobre 1904). La *Police de l'aumosne de Lyon,* imprimée par S. Gryphe en 1549, lui a fourni une description des bâtiments, et il a tiré des archives de la Charité, ainsi que des archives départementales, quelques renseignements intéressants sur le personnel. Au moment de la nomination de Rabelais, Symphorien Champier était échevin; de plus, il avait une certaine influence sur ses collègues et il fut chargé par le Consulat d'organiser le collège de la Trinité. Il se peut donc que, vu sa compétence incontestable, les magistrats de la ville s'en soient rapportés à lui pour le choix d'un médecin et qu'il ait désigné Rabelais. D'autre part, remarque M. D. (p. 20-21), de 1532 à 1534, précisément au moment où Rabelais est à l'Hôtel-Dieu, Champier publie cinq ouvrages sur les médicaments. Et, à partir du départ de Rabelais, il renonce absolument à ce genre d'études. Par conséquent, on peut supposer que la place de médecin de l'hôpital fut pour Maître François la récompense de sa collaboration anonyme aux œuvres de Champier, surtout si l'on se rappelle

que Scaliger a formellement accusé celui-ci de mettre son nom aux livres d'autrui.

M. Albert Chamberland a retrouvé et analysé *Un plan de restauration financière en 1596 attribué à Pierre Forget de Fresne...* (Paris, H. Champion, 1904, in-8°, 19 p.), et il a donné, sur *Le conflit de 1597 entre Henri IV et le parlement de Paris* (Paris, Champion; Reims, Michaud, 1904, in-8°, 61 p.), une étude basée sur un bon nombre de documents nouveaux.

M. Maurice Mollet publie sa thèse de doctorat en médecine sur *Rabelais clinicien* (Paris, H. Jouve, 1904, in-8°, 59 p.). L'auteur a cru pouvoir adopter cette épigraphe : « Cette thèse est dédiée aux rabelaisiens, à ceux qui préfèrent les gauloiseries de Rabelais aux chinoiseries de La Bruyère. » M. Mollet, s'il montre ainsi la plus singulière incompréhension de La Bruyère, ne manifeste pas non plus un sentiment bien fin de la beauté de Rabelais. Nous donnerons un compte-rendu de son étude.

M. Arthur Tilley vient de publier : *The literature of the french Renaissance* (Cambridge, at the University press, 1904, in-8°, 2 vol.). Nous rendrons compte de cet ouvrage.

J. B.

Société des Études rabelaisiennes. — Le Conseil s'est réuni le 22 octobre 1904. Après avoir approuvé la liste des nouveaux candidats, il a décidé d'augmenter le nombre des revues auxquelles on fait le service de la *Revue des Études rabelaisiennes*. On a fixé le programme de la prochaine réunion de la Société.

— La Société s'est réunie, le 10 novembre 1904, à l'École des hautes études, sous la présidence de M. Abel Lefranc, président. Assistaient à la séance : Mlle Bilibine, Mmes Lefranc et Louis, MM. J. Barat, Jacques Boulenger, Brimeur, Clément, Étienne et Henri Clouzot, le général Colonna, Lazard, P.-A. Lemoisne, Jacques Liouville, H. Massis, A. Maugeret, Louis Ménard, H. Patry, Jean Plattard, Marcel Poète, M.-L. Polain, G. Ruiz, Schöne, Marcel Schwob, Tausserat-Radel, Maurice Tourneux, le Dr Vizerie.

M. Abel Lefranc communique, au nom de M. W. F. Smith, la photographie d'un ex-libris autographe placé par Rabelais sur un Galien. Il se peut que tout ou partie des notes manuscrites que renferme ce volume soient dues à Rabelais. M. Smith se propose d'étudier cette question.

M. Henri Clouzot annonce qu'il a retrouvé à la Bibliothèque nationale un texte du XVIe siècle de la lettre au bailli des baillis, que l'on ne connaissait que par la copie qu'en donne L'Estoile dans ses *Mémoires-journaux*.

M. Abel Lefranc expose les résultats de ses recherches sur les éléments réels que l'on peut déterminer dans les trois premiers livres du roman rabelaisien. Tout d'abord, il montre comment l'examen de toutes les données topographiques du premier livre amène à conclure que le domaine que Rabelais assigne comme demeure à Grandgousier, père de Gargantua, n'est autre que la Devinière, domaine de son propre père. Gargantua naît dans la prairie de la Saulsaye, non loin de la Devinière, sur les bords de la route de Seuilly à la Roche-Clermault, sur la rive gauche du Négron et le long de cette petite rivière, immédiatement avant le pont qui conduit au moulin du Pont. Ce pré, aujourd'hui propriété communale, s'appelle toujours la Saulsaye. — Les opérations et les péripéties de la guerre picrocholine se déroulent sur un espace très restreint circonscrit par la Roche-Clermault, Lerné, la Devinière (palais de Grandgousier et de Gargantua), Vaugaudry et le gué de Vede. Ce gué ne peut se trouver sur la Veude comme on le croit généralement : si on le suppose sur cette petite rivière, située à une dizaine de kilomètres à l'est, très loin du champ d'action des deux armées, les opérations de la guerre picrocholine deviennent inintelligibles. Rabelais le place certainement à l'endroit où se trouve aujourd'hui un pont qui permet de traverser le Négron pour arriver au moulin du Pont et à la Roche-Clermault. — Toutes les données précises fournies sur les biens de Grandgousier et de Gargantua concordent d'une façon absolue avec celles que nous possédons sur les biens du père de Rabelais et de sa famille. Les quatre places fortes de Gargantua : la Devinière, Chavigny, Gravot et Quinquenais, sont les quatre propriétés du père de Rabelais (telles que les recherches de M. H. Grimaud ont permis de les déterminer). De même, la métairie de la Pomardière, offerte à Marquet au début des hostilités, est un domaine situé au terroir de Seuilly, qui a appartenu à la famille de Rabelais. A la fin de la guerre picrocholine, tous les biens distribués par Gargantua à ses soldats sont des propriétés de la famille Rabelais ou se trouvent sur le terroir des bourgs et des villages dans lesquels celle-ci possédait des immeubles. Parmi les biens des Rabe-

lais, la Devinière n'est jamais l'objet d'un don, et cela se comprend, puisque c'est là que Grandgousier et Gargantua, de même que la famille de Maître François, continuent d'habiter et d'où Pantagruel part pour toutes ses consultations sur la question du mariage de Panurge.

Ainsi, les domaines de Grandgousier sont les mêmes que ceux du père de Rabelais. De même, les indications fournies sur les deux héros du roman concordent bien avec ce que nous savons du milieu social où notre auteur passa son enfance. — Rabelais le père, d'après un texte inédit, communiqué par M. Lefranc, était non seulement licencié en droit, mais encore, en 1527, *assesseur et expédiant la juridiction du siège de Chinon, en l'absence des lieutenant général et particulier*. C'était donc, dans la contrée, un personnage assez important. — Tous les personnages cités sont des êtres réels en relation avec la famille de Rabelais, ou des paysans de la région. Il semble que Rabelais a pu raconter, dans *Gargantua,* des particularités de sa naissance (la promenade à la Saulsaye, etc.) et de son enfance. Sa famille avait des terres à « Pautillé et à Bréhemond, » d'où viennent les vaches qui allaitent Gargantua. Peut-être fut-il voué au bleu et au blanc. Sans doute encore les portraits de Grandgousier se chauffant au feu, ou dînant, ou priant dans son lit s'appliquent au père de Rabelais dans son intérieur de la Devinière, etc.

Les notes de Bouchereau — que Marty-Laveaux publia dans son commentaire, tout en ne leur accordant que peu de confiance — prennent une grande valeur par suite de la démonstration de M. Lefranc. Bouchereau reconnaissait dans Picrochole le médecin Scévole ou Gaucher de Sainte-Marthe, qui était seigneur de Lerné; Marquet était son beau-père; Dindenault, un marchand des Sables-d'Olonne, etc. (Voir ces notes.) — De plus, les voyages de Pantagruel (l. II, ch. v) peuvent fort bien se rapporter aux pérégrinations de Rabelais lui-même. En somme, nous possédons sans doute, dans le *Gargantua*, les souvenirs et impressions d'enfance et de jeunesse de l'immortel Chinonais, né, selon toute évidence, à la Devinière.

M. Louis Ménard ne veut pas admettre la nouvelle identification du gué de Vede; il s'en tient à l'opinion traditionnelle.

M. Tausserat-Radel fait remarquer, à ce propos, que le mot *Vede* peut fort bien ne pas s'appliquer à la *Veude* et correspondre au latin : vadum, gué.

M. H. Clouzot annonce qu'une découverte qu'il a faite au sujet de la lettre au bailli des baillis concorde parfaitement avec les hypothèses de Bouchereau.

Notre Bibliothèque. — M. H. Clouzot nous a remis, pour la Bibliothèque de la Société, la carte du Chinonais manuscrite dressée par Audiger vers 1884 et où figurent les localités citées par Rabelais. Il fait don également d'une brochure : *L'œuvre de Rabelais par Jules Garnier. Catalogue illustré, avec un portrait de l'auteur* [Jules Garnier] *et une préface par Hugues-le-Roux...* (Paris, impr. photographique A. Block, s. d., in-8°, 61 p.). C'est le catalogue de l'exposition publique de l'œuvre rabelaisienne de Jules Garnier qui avait été faite à Paris. Enfin M. H. C. nous a remis l'édition de 1608 des IVe et Ve livres. — Rappelons que les volumes de la Bibliothèque sont destinés à être prêtés aux membres de la Société.

J. B.

TABLE DES MATIÈRES.

Pages

Statuts I
Liste des membres IV

Le tiers livre du *Pantagruel* et la querelle des femmes, par Abel LEFRANC. 1, 78
De Rabelais à Montaigne : les adverbes terminés en *-ment*, par Hugues VAGANAY. 11, 173, 258
Rabelais et Flaubert, par H. PATRY 27
Encore la divination des signes, par Pietro TOLDO. . 40
Notes sur quelques héros secondaires du *Gargantua*, par Henry GRIMAUD 44
Un lecteur de Rabelais au XVIe siècle : le « capitaine Lasphrise, » par Hugues VAGANAY 46
Les études sur Rabelais parues en Amérique, par W.-A.-R. KERR 47
Rabelais et la mort de Guillaume du Bellay, seigneur de Langey (9 janvier 1543), par V.-L. BOURRILLY . 51
Les publications savantes de Rabelais, par Jean PLATTARD 67
La *Supplicatio pro Apostasia* et le bref de 1536, par Jacques BOULENGER. 110
Notes pour le commentaire, par Marcel SCHWOB . . 135
Topographie rabelaisienne (Poitou), par Henri CLOUZOT. 143, 227
Gambetta et Rabelais, par L. 190
Rabelais et Victor Hugo, par Jacques BOULENGER . . 203
Note pour l'édition de Rabelais, par E. LANGLOIS . . 225
Notes pour le commentaire, par J. DE LA PERRIÈRE. . 253
Notes pour le commentaire, par W.-F. SMITH . . . 256
Rabelais au théâtre, par Et. CLOUZOT 275

COMPTES-RENDUS.

Henri BRÉMOND : Le bienheureux Thomas More (1478-1535) (Jacques BOULENGER) 279

Étienne CLOUZOT : Les marais de la Sèvre-Niortaise et du Lay, du xe à la fin du xvie siècle (H. C.) . . Pages 277
Léon DOREZ et Pierre-Paul PLAN : Pantagruel. Fac-similé de l'édition de Lyon, François Juste, 1533, d'après l'exemplaire unique de la Bibliothèque royale de Dresde (Jacques BOULENGER) 55
Austin FLINT : Rabelais as a physiologist; reflections suggested by his description of the production and movements of the blood in 1546 (Jean PLATTARD) . 193
Fleury VINDRY. Les ambassadeurs français permanents au xvie siècle (Théodore COURTAUX) 194
Fleury VINDRY. Dictionnaire de l'état-major au xvie siècle. Première partie : Gendarmerie (ID.) . . 194
Joseph SCHOBER. Rabelais' Verhältnis zum Disciple de Pantagruel (J. BARAT) 280
C. H. C. WRIGHT. Selections from Rabelais' Gargantua (Jacques BOULENGER) 19

PÉRIODIQUES.

Le bibliographe moderne. 283
École française de Rome. Mélanges 283
Mélusine 283
Revue archéologique 283
Revue de la Renaissance 284
Revue du Bas-Poitou 61
Revue poitevine et saintongeaise 61
Revue poitevine et saumuroise 59
Société archéologique de Touraine. Bulletins. . . . 60
Société archéologique de Touraine. Mémoires . . . 59

CHRONIQUE. 21, 62, 196, 286

RÉPONSES 26

FAC-SIMILÉ : portrait de Marc de Papillon (*hors texte*). 46

Le gérant : Abel LEFRANC.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie DAUPELEY-GOUVERNEUR.